TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 10 342 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 30 AVRIL - MARDI 2 MAI 1978

Un nouveau message de M. Aldo Moro est adressé à un quotidien romain

LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23



BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La réunification des socialistes espagnols

MM. François Mitterrand, Mario Soares et Bettino Craxi, représentant les partis socialistes français, portugais et italien, étaient attendus dimanche 30 avril à Madrid pour la cérémonie de fusion du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) de M. Felipe Gonzalez et du parti socialiste populaire (P.S.P.) de M. Tierno Galvan. Cette séance solennelle devait consacrer une longue négociation, habilement menée, entre deux formations d'importance très inégale correspondant à deux « courants de pensée » au sein du socialisme espagnol.

M. Jorge Enjuto, secrétaire général du P.S.P., a indiqué qu'environ 80 % des affiliés de son organisation avaient accepté la fusion. Selon les chiffres officiels, trente mille militants du P.S.P. s'ajouteront aux deux cent mille adhérents que compte le parti socialiste ouvrier. La plupart de ceux qui ont refusé la fusion se situent à l'aile gauche du parti socialiste populaire : ils jugent le parti de M. Felipe Gonzalez trop incliné vers la social-démocratie.

Le nouveau parti, qui gardera le nom de P.S.O.E., sera placé sous la présidence d'honneur de M. Tierno Galvan, qui sera assisté par un conseil de six personnes, originaires pour la plupart du P.S.P.

Le P.S.O.E. et le P.S.P. avaient obtenu respectivement 29,24 % et 4,48 % des voix aux élections législatives du 15 juin dernier, soit autant à eux deux que l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental. Cet équilibre électoral ne s'est pas reflété au Parlement, car, en raison du mode de scrutin, le P.S.O.E. n'a que 118 députés et le P.S.P. 5, face aux 165 députés de la formation présidée par ...olfo Suarez.

...a fusion sera bénéfique pour ... socialisme espagnol. Si le ...O.E. a une base en bonne ...ie ouvrière, le P.S.P. est un ... de cadres : l'arrivée d'in...ctuels et de techniciens ren...era le parti socialiste ouvrier, ...t on considérait jusqu'à ...sent qu'il manquait des com...tences nécessaires pour devenir ... parti de gouvernement. En outre, M. Tierno Galvan n'est ...as anticommuniste comme le ...ont beaucoup de dirigeants du P.S.O.E. Son aptitude à dialoguer avec le parti de M. Carrillo pourrait faciliter l'unité d'action entre les deux principales formations de la gauche espagnole.

Au cours de leurs négociations, ...s deux partis ont signé un ...cument idéologique présentant ...rganisation qu'ils appelaient ...e leurs vœux comme « un parti ...e classe, de masse, marxiste et ...émocratique » repoussant « tout ...ccommodement avec le capita...isme » et préconisant un sys...tème économique autogestionnaire. Ces définitions, où l'on ...ouvait la marque de M. Tierno ...lvan, avaient suscité de nom...reux commentaires sur un éven...tuel glissement à gauche du P.S.O.E. et son éloignement de toute perspective social-démo...crate. M. Tierno Galvan a tem...péré vendredi cette profession ...e foi en affirmant que le marxisme était en crise dans le monde entier et que le parti socialiste espagnol ne songeait nullement à la disparition de l'économie de marché, de la concurrence et de la hiérarchie des salaires.

Le nouveau P.S.O.E. a pratiquement achevé le processus d'unification des différents courants socialistes espagnols malgré le maintien d'un P.S.O.E. « historique » aux effectifs très limités. Il entend bien désormais se présenter comme un parti de gouvernement.

Le chancelier Schmidt critique vivement la politique économique de Washington

M. Helmut Schmidt, chancelier fédéral ouest-allemand, a vivement critiqué, vendredi 28 avril, à Hambourg, l'attitude des Etats-Unis en matière économique.

Le chef du gouvernement de Bonn, qui s'exprimait au cours d'un séminaire organisé par une fondation liée à son parti, a notamment estimé que la politique pétrolière et monétaire de Washington relevait de l'« *irresponsabilité* ».

Au cours de son intervention, M. Schmidt s'en est également pris à l'Union soviétique et à certains pays du tiers-monde.

(Lire page 5 l'article de Jean Wetz.)

L'Allemagne face aux États-Unis

par RENÉ DABERNAT

De sérieux conflits d'intérêts opposent les Etats-Unis à leurs alliés européens, alors que M. Brejnev prépare un important voyage en République fédérale, après avoir écrit au président Carter deux lettres personnelles sur les problèmes bilatéraux et mondiaux de sécurité. Certes, il serait excessif de parler de crise majeure. Les Occidentaux vont d'ailleurs tenir, d'ici la mi-juillet, différents sommets politiques, militaires, économiques et monétaires pour rechercher des solutions. Cependant, pour la première fois depuis 1945, on peut se demander si ce qui les unit restera longtemps encore plus fort que ce qui les divise.

En l'espace d'un an, le débat Europe-Amérique s'est beaucoup élargi. Il ne concerne plus seulement les fluctuations du dollar, la relance industrielle ou les centrales nucléaires, en particulier le contrat germano-brésilien. Il englobe désormais certains aspects des conversations stratégiques américano-soviétiques, les livraisons d'uranium et, d'une manière générale, la façon dont la Maison Blanche conduit sa politique étrangère et traite ses amis. Presque chaque fois, l'Allemagne — fait révélateur — rejoint le camp des contestataires. Elle agit tantôt ouvertement, comme à l'occasion de l'affaire de la bombe à neutrons, tantôt, selon une personnalité de Bonn, en « laissant aux Français le rôle de dirigeants apparents dans la confrontation ».

Le chancelier Schmidt, modérant au Bundestag les propos qu'il tient en privé, s'efforce, on le sait, de calmer les esprits allemands. Mais la presse d'outre-Rhin se sent moins prisonnière de la raison d'Etat. *Der Spiegel* appelle le président américain « l'exalté religieux ». La *Sueddeutsche Zeitung* le qualifie de « poids plume qui ne sait ce qu'il veut et en la parole duquel on ne peut avoir confiance ». Quant aux *Stuttgarter Nachrichten*, elles l'accusent de voir commander la Communauté européenne « comme une république d'opérette d'Amérique latine ».

Même si l'on fait la part des mouvements d'humeur ou du vieux fond de violence germanique, la réalité, très nouvelle, demeure que l'Allemagne de l'Ouest, malade des Etats-Unis, cesse d'être l'alliée modèle. Quoiqu'elle ne soit pas redevenue le peuple du perpétuel devenir, incapable de se fixer, que décrit Nietzsche, ses doutes marquent la fin d'une époque.

Dans le passé, les conflits d'intérêts entre Occidentaux avaient pu être surmontés soit sous l'empire de la guerre froide, par exemple quand Adenauer posait la question de Berlin, soit parce qu'ils étaient isolés — critiques du général de Gaulle contre Washington — ou limités comme lors de diverses négociations commerciales. L'Amérique, en outre, se réservait toujours de mettre en balance sa suprématie économique, la solidité du dollar, alors incontesté, et une puissance militaire constamment ajustée aux impératifs de la sécurité commune. L'Allemagne fédérale, enfin, par sa fidélité sans murmure, symbolisait et cimentait ce système transatlantique à direction américaine. Tout cela fut vrai jusqu'en 1970 environ. Rien ne le reste totalement aujourd'hui.

Du coup, le pilier ouest-allemand, tributaire des autres parties de l'édifice, maintenant ébranlées par les oscillations américaines et les mutations mondiales, perd son caractère granitique. Assurément, il résiste plutôt bien aux tempêtes, tandis que de nombreux pays, y compris à l'Est, sont profondément perturbés. Mais la République fédérale, on le constate actuellement, ne peut garder ses certitudes quand les Etats-Unis semblent incertains d'eux-mêmes ni conserver intact son niveau d'activité lorsque le dollar en sape les fondements financiers internationaux.

Sans sous-estimer le rôle des autres nations, et d'abord de la France, il faut donc réaliser que les rapports Europe-Amérique dépendent considérablement du climat germano-américain.

(Lire la suite page 5.)

Le P.S. estime que le P.C. porte la « responsabilité fondamentale » de l'échec de la gauche

M. Mauroy considère que M. Mitterrand est « le plus qualifié » pour représenter le parti en 1981

● Les manifestations traditionnelles du 1er mai donnent aux grandes centrales syndicales l'occasion d'un défilé unitaire. La C.G.T., *la C.F.D.T.* et *la FEN* ont appelé leurs adhérents à défiler lundi à Paris de la République à la Bastille à partir de 14 h. 30.

La convention nationale du parti socialiste a siégé samedi à huis clos. Elle a donné quitus à la direction pour sa gestion au cours des derniers mois et tiré les conclusions des élections législatives : pour les socialistes, le parti communiste porte la responsabilité fondamentale de l'échec de la gauche. M. Mauroy a évoqué la question de la candidature à la présidence de la République et a affirmé que, dans cette perspective, M. François Mitterrand est « le plus qualifié » pour représenter le P.S.

● De son côté, M. Giscard d'Estaing a manifesté une nouvelle fois son désir d'ouverture en indiquant qu'il souhaite associer l'opposition aux débats sur les questions de sécurité nationale et de désarmement (voir page 24). Cette volonté pourrait se traduire par la participation de parlementaires de l'opposition à la délégation française qui doit se rendre à la session extraordinaire de l'ONU sur le désarmement.

Pour la première fois depuis le scrutin législatif, la C.G.T., la C.F.D.T. et la Fédération de l'éducation nationale se retrouvent, lundi, pour une manifestation unitaire à l'occasion du 1er mai. Parmi les thèmes développés figure notamment la lutte contre les hausses de tarifs publics.

Bien que ces augmentations soient les plus fortes décidées en France depuis dix ans, on remarquera que les protestations, jusqu'à ce 1er mai, ont été bien peu nombreuses, notamment de la part des diverses associations familiales.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 6.)

Le glas de l'eurocommunisme

par JORGE SEMPRUN

L'écrivain espagnol Jorge Semprun, qui raconte dans l'« Autobiographie de Federico Sanchez », parue ces jours-ci au Seuil, sa vie de membre du comité exécutif du parti communiste espagnol clandestin et les conditions de son exclusion de ce parti, commente ci-dessous le rapport de M. Georges Marchais devant le comité central du P.C.F. (« le Monde » du 29 avril).

Par trois fois, en l'espace d'un peu plus de vingt ans, le comité central du P.C.F. aura contribué à bloquer une possibilité d'ouverture et de renouveau au sein du mouvement communiste.

En 1956, d'abord, au moment où le rapport secret de Khrouchtchev au vingtième congrès du P.C.U.S. — malgré ses criantes insuffisances théoriques — ouvrait objectivement la voie de la déstalinisation, de la conquête d'une nouvelle autonomie et d'un nouveau rapport avec les masses.

En 1968, ensuite, au moment où le mouvement de mai ouvrait la possibilité, à travers un processus sans doute complexe de rupture démocratique prolongée, d'un renversement de l'hégémonie politique et sociale en France. A cette occasion, l'attitude de la direction du P.C.F. n'a pas seulement consolidé le pouvoir d'Etat capitaliste, elle a également interdit tout appui concret aux forces démocratiques et socialistes qui étaient à l'œuvre en Tchécoslovaquie. « Réprouver » ou « désapprouver » l'intervention russe à Prague n'était qu'un vain mot, dès lors que la stratégie nationale du P.C.F. avait la même signification rétrograde que la diplomatie armée de l'U.R.S.S.

Aujourd'hui, pour la troisième fois, en approuvant à l'unanimité l'incroyable rapport de Georges Marchais, le comité central du P.C.F. confirme son aveuglement hautain, sa suffisance bureaucratique, son choix historique d'une stratégie de désunion, d'atomisation et de démoralisation de la gauche.

Les historiens ne manqueront pas de remarquer, à travers la permanence d'un langage, la pérennité d'une option politique. « *Certains,* disait Thorez à la tribune du quatorzième congrès, en juillet 1956, *ont réclamé dans le parti la discussion en permanence de toutes les questions sans exception : comme si nous formions un club, une école de controverse, et non un détachement d'avant-garde de la classe ouvrière, un parti d'action, et qui se prépare à des tâches révolutionnaires !* »

On pourrait ironiser, bien entendu, sur ces « tâches révolutionnaires » auxquelles le parti se prépare sans cesse, quitte à les oublier dès qu'elles deviennent réalisables. Mais, l'essentiel, c'est de constater à quel point le langage de bois de Marchais recoupe celui de Thorez, vieux de plus de vingt ans.

« *Il est clair*, dit l'actuel secrétaire général du P.C.F., *pour tout esprit de bon sens que la discussion permanente, c'est au bout du compte la paralysie de la décision et de l'action. Nous sommes un parti démocratique, nous ne sommes pas un club de discussion...* » Et Marchais de renchérir : « *Le parti communiste, c'est un parti révolutionnaire, un parti d'avant-garde, et il y a des tendances au culte de la spontanéité, des tendances anarchisantes auxquelles nous ne saurions céder sous peine de renoncer à l'existence même d'un parti apte à jouer son rôle d'avant-garde.* » (Les sémiologues noteront en passant ce genre de raisonnement tautologique : nous sommes un parti d'avant-garde et c'est pour cela que nous devons jouer un rôle d'avant-garde !)

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Où le débat blesse

La prétention insolite de communistes de tout gabarit de faire de leur parti un parti démocratique ne dit certes pas beaucoup en faveur du parti, mais elle dit beaucoup en faveur des communistes.

La sollicitude des non-communistes à leur égard est non moins édifiante.

Ce n'est pas une mince affaire, en effet, que d'essayer de créer enfin un parti politique démocratique dans ce pays.

Vous vous en rendez compte : si les autres partis s'y mettaient eux aussi, on finirait un jour par y être, en démocratie française.

C'est là, aussi, où le débat blesse...

PABLO DE LA HIGUERA.





L'« HOLOCAUSTE » DANS LES FOYERS AMÉRICAINS

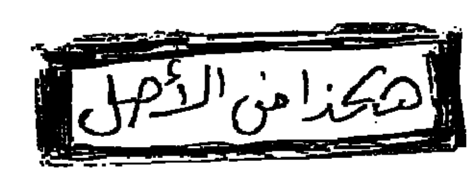
Les simplifications nécessaires

Il faut se faire une raison : nous vivons à l'âge de l'audiovisuel. La plupart des gens, les jeunes surtout, lisent peu, retiennent mal, oublient ce qu'ils ont appris à l'école et se souviennent à peine de ce qu'on leur dit à la télé. Le mot recule chaque jour davantage derrière l'image, et pas n'importe laquelle. L'image qui bouge et qui parle, non comme dans les livres, comme dans la vie, celle-là, oui, on la regarde. Les autres on les efface en appuyant sur le bouton. En d'autres temps, au cinéma, avant d'avoir droit au film, on avalait, bien obligé, l'indigeste documentaire de tradition sur l'extraction du diamant au Brésil ou l'enfance de Chateaubriant en Bretagne. A présent, terminé, on est libre de composer soi-même son programme. Personne ne peut nous obliger à « apprendre » contre notre gré.

A moins de ruser, d'instruire sans cesser de divertir, de mêler la fiction à la réalité. Bref d'appliquer la formule très prisée outre-Atlantique du « docu-drame » (apprécié des critiques, on peut se demander combien d'entre eux revoient par plaisir à domicile ce qu'ils sont allés regarder par devoir en salle de projection). On ne saurait prétendre en tout cas qu'outre-Atlantique le public, le grand public, soit particulièrement attiré par l'évocation de l'assassinat de Martin Luther King ou par l'affaire de la baie des Cochons.

Or c'est à lui que s'adressent les grandes chaines commerciales américaines, c'est lui qu'elles voudraient attirer, retenir et livrer aux annonceurs. Le moyen ? Aller plus loin, sacrifier le document à la fresque, au roman historique façon Dumas. Ou façon Alex Haley, auteur comblé de « Racines », l'odyssée du peuple noir à l'époque de l'esclavage, suivie dans la foulée par « l'Holocauste », prodigieux feuilleton de Gerald Green sur le martyre du peuple juif sous le IIIe Reich. Ça, c'était aller trop loin au gré de certains. Rien, pas même le désir d'inscrire dans la mémoire collective une tragédie de cette nature, n'autorisait à la réduire à un vulgaire drame, à une histoire d'amour, de torture, de violence et de mort pour employer le jargon des placards publicitaires. On n'avait pas le droit. Vrai ? Faux ? La question mérite d'être posée. — C. S.

(Lire notre article page 11.)



idées

SOCIALISME

Le P.S. et le «système Mitterrand»

par HUGUES PORTELLI (*)

LE débat sur les résultats du 19 mars, la crise de l'union de la gauche et l'avenir du parti est fondamental. On pourrait penser qu'il s'est traduit par une discussion générale à tous les niveaux du P.S. Il n'en est rien : la convention nationale s'est déroulée à huis clos. Chaque fédération était représentée par son seul premier secrétaire. Le débat s'est limité au commentaire de deux textes, l'un émanant de François Mitterrand, l'autre de la minorité (le CERES déposant une « contribution ») ; leur rédaction a été le fait d'une poignée de personnes et aucun vote ne sanctionnera le commentaire de ces textes dans le parti. Aucune autre contribution n'a pu être déposée au niveau national pour présenter le point de vue de qui que ce soit d'autre que les représentants officiels des camps officiellement reconnus.

Une telle mascarade n'a guère de lien avec la démocratie. Elle est scandaleuse au lendemain d'un échec historique, où la responsabilité de la direction socialiste, pour des raisons différentes de celles du P.C.F., est gravement engagée. De telles pratiques sont parfaitement conformes au style de gouvernement et aux structures de pouvoir qui régissent le P.S. dans ses différentes instances, et que symbolise François Mitterrand.

Il est de bon ton dans le parti socialiste d'Epinay de tancer le parti communiste pour son caractère oligarchique, pour l'inexistence de tout débat réel ; de vanter les bienfaits du pluralisme dans un parti qui aurait renoncé aux pratiques bureaucratiques de la défunte S.F.I.O. Cette autosatisfaction cache mal le caractère profondément oligarchique du P.S. actuel.

Certes, il dispose d'un nombre respectable d'adhérents et de militants, mais ceux-ci n'ont guère voix au chapitre. Leur rôle est purement passif : prêcher la bonne parole, coller des affiches électorales et, pour le reste, faire confiance à leurs « chefs historiques » respectifs pour fixer la « ligne » et la tactique, se répartir les postes et les sinécures. Aucun mandat impératif ne régit ce rapports dirigeants-dirigés dans ce parti qui se réclame de l'autogestion, mais bien le classique système représentatif bourgeois. Lors des congrès, le leader de chaque camp établit la liste de *ses* candidats à la direction, et contrôle la rédaction de la motion. Cela fait, les « bases » de chaque courant n'ont plus qu'à enregistrer la décision, les délégués de congrès qu'à traduire les « choix » d'adhérents victimes de ces pratiques clientélaires.

Comment expliquer de telles pratiques, fréquentes dans les organisations de type léniniste ou social-démocrate ? Le P.S. d'Epinay, qui ne relève ni de l'une ni de l'autre de ces traditions, connaît ces distorsions pour des raisons spécifiques.

Tout d'abord, du fait de ses structures. La proportionnelle cristallise des oligarchies qui se définissent par ce qui les sépare des autres. Or, si Epinay a consacré des tendances, la règle suivant laquelle une présence minima de membres de l'appareil en place est nécessaire à la création de nouveaux courants a bloqué toute recomposition éventuelle.

Les conditions dans lequelles le P.S. s'est constitué n'ont fait que renforcer ce phénomène. Le parti est en effet avant tout une juxtaposition de groupes, entrés au P.S. déjà dotés de leur idéologie, de leur clientèle et de leurs chefs. Le nouveau parti n'a donc pas brassé mais bien *additionné* des équipes aux projets et aux traditions différentes. Les nouveaux adhérents n'avaient d'autre choix que de s'intégrer aux « courants » fossilisés dans leur réalité de 1971 (ou de 1974 pour le plus récent d'entre eux).

Enfin, le recrutement n'a fait qu'aggraver cette pratique, dans la mesure où la petite et moyenne bourgeoisie intellectuelle peuplait les appareils de parti et de courant, y introduisant le modèle de rapports hiérarchiques qui est celui de la fonction publique, avec le sens de l'organisation en moins. De même, un profond état d'esprit anti-intellectuel (cocasse dans un parti composé essentiellement de diplômés) lui permettait de culpabiliser toute réflexion critique et de marginaliser toute formation politique au profit de la culture dominante.

On a vu, d'autre part, se développer des rapports de type monarchique entre le premier secrétaire et son entourage. Une véritable cour, avec ses éminences grises, ses conseillers, ses courtisans et son étiquette a progressivement supplanté l'appareil officiel. Ces pratiques, renforcées par l'adaptation du P.S. au système présidentialiste de la Ve République, ont abouti à dépouiller le parlement du parti (le comité directeur), puis son gouvernement (le bureau exécutif) de leurs préprogatives au profit du seul secrétariat et même du seul premier secrétaire. Un tel système de gouvernement s'est reproduit dans l'ensemble des courants, se teintant chez les uns d'un vernis charismatique (lorsque le leader était « présidentiable »), chez les autres idéologique (lorsque le leader détenait la ligne « juste »), tout désaccord devenant une « trahison » et conduisant à la marginalisation dans le courant, et donc dans le parti.

Des statuts vidés de toute substance

Les statuts ont ainsi été vidés de toute substance. Le CERES, *seul*, au lendemain d'Epinay, à tenter d'instaurer de nouvelles formes de démocratie collective dans le P.S., n'a pu y parvenir, tant du fait de cette tendance générale à l'oligarchie que par une sous-estimation de la force de cette tendance. Et, dans la mesure où le problème est devenu aujourd'hui général, c'est au niveau de l'ensemble du parti socialiste qu'il doit être posé.

Face à cette situation, un profond redressement démocratique est difficile. A quoi bon entamer un débat politique dans le P.S., tant que ce débat sera faussé au départ, que le fonctionnement même du parti conduit à la dépolitisation permanente et que les projets politiques ne seront, pour l'essentiel, que des slogans sans autre objectif que de glaner des mandats ou légitimer des pouvoirs ?

Pourtant, demander une réforme radicale des statuts est urgent. Il s'agit d'abord d'introduire de nouvelles règles garantissant une élaboration plus démocratique de la ligne et du fonctionnement du parti. Ce qui suppose une modification sensible du recrutement social de sa direction et de son appareil au profit des classes populaires comme par une redistribution du pouvoir au profit des organes délibérants (comité directeur, bureau exécutif) et l'accès de tous les courants au secrétariat. Il est enfin impensable qu'un parti qui se réclame de l'autogestion n'introduise pas dans ses mécanismes de fonctionnement des éléments de démocratie non représentative : outre une décentralisation encore ineffective, il s'agit, à l'ère des médias et de l'électronique, de multiplier les recours à la démocratie directe (organisation du droit d'initiative des militants à travers la possibilité de réunir des conventions sur des thèmes proposés par un nombre minimum d'entre eux) ou semi-directe (référendum).

Une telle réforme n'aura cependant de sens que si elle s'accompagne, dans chaque courant, entre eux et hors d'eux, d'un débat politique de fond, amorcé à la base, qui démystifie les discours et abolisse les révérences. C'est aux militants de prendre leurs responsabilités et d'abord d'imposer leur droit à la parole et à la critique. Ils découvriront alors que ceux qu'ils prennent pour des leaders indiscutables ne sont souvent que de petits maîtres.

(*) Membre du P.S., animateur du CERES.

Trois obstacles

par MARC ULLMANN

IL est parfois instructif de regarder la France à travers des yeux étrangers. Cela permet d'avoir une vision simplifiée d'une situation que nous avons tendance, en tant que principaux intéressés, à compliquer à l'extrême. Il m'a donc semblé utile d'interroger, dans la plupart des pays voisins, des responsables et des militants socialistes.

Ces conversations m'ont frappé par leur similitude. Tous mes interlocuteurs estiment vital pour la France que le parti socialiste reste uni. Selon eux, des scissions du P.S. pourraient constituer le point de départ d'un schéma à l'italienne permettant au parti communiste d'occuper, presque à lui seul, le terrain électoral de la gauche. Un Autrichien a précisé : *« Heureusement qu'aucune politique baptisée d'ouverture n'a créé de lézarde au sein du P.S. »* Un Anglais a ajouté : *« Si une partie des socialistes se rapprochaient de la majorité giscardienne, une autre partie deviendrait une force d'appoint pour le parti communiste. Le P.C. serait donc renforcé et le P.S. affaibli. »*

Pour que la compétition à l'intérieur de la gauche tourne à l'avantage des socialistes, il faudrait, d'après mes interlocuteurs, que le P.S. retrouve son identité autour d'un projet bien à lui et d'idées bien à lui. Si ce projet et ces idées sont suffisamment vigoureuses, elles dégageront une force d'attraction capable de séduire et de convaincre une partie des Français qui votent actuellement communiste. Alors, mais alors seulement, l'alternance pourrait être autre chose que jouer aux dés le sort du pays. Elle constituerait un choix entre deux versions du possible, une version d'inspiration libérale et une version d'inspiration social-démocrate. Un Italien m'a dit : *« Dans le fond, ce serait parfait si, aux prochaines élections présidentielles, vous pouviez avoir un Rocard contre un Giscard. »*

Le raisonnement de ces étrangers n'a rien d'étrange, mais sa simplicité ne suffit pas. Il faut aussi se demander s'il est juste et s'il est réaliste.

Sur le premier point, je répondrai sans hésiter par l'affirmative. Dans toutes les démocraties, l'opinion a tendance à se diviser en deux camps d'importance à peu près égale. Si des politiques d'ouverture à gauche ont pour vocation d'attirer, dans des majorités de centre droit, les personnalités les plus compétentes du centre gauche, l'opposition risque de s'enfoncer, toujours davantage, dans l'idéologie et le refus. A court terme, la majorité y gagnerait en confort mais, à long terme, les dangers de l'alternance seraient accrus au lieu d'être réduits. M. Giscard d'Estaing, du reste, semble maintenant convaincu que la France, pour l'avenir, doit avoir deux fers au feu. Il a dit, récemment, à un visiteur qu'il souhaitait voir s'affirmer, face à la majorité, un puissant parti socialiste « de type blumien ».

Sur le deuxième point, c'est-à-dire sur la capacité que peut avoir le P.S. de se rassembler autour d'un projet original et créatif, il faut se garder de prendre ses désirs pour des réalités. Car, si les circonstances sont favorables, les obstacles internes et externes n'en sont pas moins réels.

Commençons par le bon côté des choses. Les circonstances sont favorables, d'abord, parce que le P.C., lui aussi en quête d'identité, a d'ores et déjà décidé de présenter un candidat aux élections présidentielles de 1981. Quels que soient les désirs de M. Jean-Pierre Chevènement et de ses amis du CERES, l'heure n'est donc plus à un programme commun mais à des plates-formes concurrentes.

Les circonstances sont favorables, ensuite, parce qu'une crise secoue actuellement le parti communiste et que cette crise peut se révéler durable. Toutes les informations qui remontent de la base montrent que la joie maligne manifestée par M. Georges Marchais à l'annonce de la défaite de la gauche n'a pas encore été effacée de l'esprit des militants et des électeurs du P.C. Le secrétaire général se trompe ou nous trompe lorsqu'il affirme que ceux qui le critiquent aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui l'ont critiqué lorsqu'il a annoncé l'abandon du dogme de la dictature du prolétariat. En vérité, les communistes sont troublés non par l'excès de démocratie qui règne dans le parti mais pas l'impénétrabilité des desseins que nourrissent leurs chefs. Ce trouble devrait favoriser le renforcement de l'implantation socialiste, en particulier dans les usines. Les dirigeants du P.S. le savent et ne se font pas faute de poser publiquement les questions les plus susceptibles d'embarrasser leurs partenaires, adversaires du P.C.

Des circonstances favorables

Les circonstances sont favorables, enfin, parce que l'expérience a montré les inconvénients, pour les socialistes, d'adopter, sous la pression communiste, un programme économiquement irréaliste, démagogiquement revendicatif et vide de tout grand dessein. La plupart des responsables socialistes conviennent, aujourd'hui, que le P.S. ne pourra développer sa force d'attraction que sur la base d'un projet neuf. Il s'agit de plonger de vraies racines dans la vraie vie quotidienne, de susciter l'éclosion, à tous les niveaux, d'associations de toute nature, d'assurer une plus juste dévolution des pouvoirs et des responsabilités, de favoriser l'autonomie des collectivités locales et des régions, bref de donner la priorité à la société civile sur la société politique, de partir d'en bas et des hommes plutôt que d'en haut et des dossiers, de donner enfin corps à la belle formule de M. François Mitterrand sur le pouvoir, qui n'est ni à « prendre » ni à « garder », mais à « rendre » aux citoyens. Le P.S. est d'autant mieux assuré pour cette bataille d'avenir que ses cadres sont sortis rajeunis des élections municipales et législatives : on compte actuellement trente députés et plusieurs centaines de maires socialistes de moins de trente-cinq ans.

Venons-en maintenant aux obstacles. Le premier obstacle est qu'au jeu de la décentralisation le P.S. peut se faire doubler par un parti communiste qui contrôle une bonne part des associations existantes. Le risque est que le P.C. s'affirme, lui aussi, décentralisateur, tout en maintenant, au sein du parti, une hiérarchie parallèle qui reconstitue le centralisme par une autre voie.

Le deuxième obstacle tient aux hommes. Si M. Mitterrand est sûrement le mieux placé pour maintenir l'unité socialiste, il a, peut-être, mené trop de combats et essuyé trop de revers pour être le candidat le plus convaincant aux élections présidentielles. A l'inverse, M. Rocard, qui pourrait être un bon candidat, ne fait pas, actuellement figure de rassembleur.

Le troisième obstacle vient de ce que, à la différence des partis sociaux-démocrates européens, le P.S. n'est pas assuré du soutien actif d'un syndicat puissant. Il ne pourra prendre un avantage décisif sur le P.C. que s'il resserre ses liens à la fois avec Force ouvrière et avec la C.F.D.T. Cela suppose, pour ce qui est de la C.F.D.T., qu'il trouve des recettes nouvelles susceptibles de concilier une certaine redistribution des pouvoirs à la base avec l'efficacité économique qu'il faut, en tout cas, préserver. On en revient ainsi au thème de la décentralisation, qui s'applique aussi bien à l'entreprise qu'à l'Etat.

En un mot, il reste à donner vie à un socialisme à la française qui ne soit ni le prolongement attardé d'un marxisme élémentaire ni le retour à une conception non imaginative du réformisme. C'est plus facile à dire qu'à faire, mais telle est, semble-t-il, la voie du salut pour une opposition constructive. Et, comme disait M. Giscard d'Estaing, pour une cohabitation raisonnable.

● Dans l'article de M.-A. Macciocchi « Eloge de l'anti-héros » (*le Monde* du 28 avril), une erreur de transmission nous a fait écrire : « Le P.C.I. qui en *vantait* les formules les plus hybrides... » au lieu d'*inventait*. Ces formules, en effet, ont été employées officiellement par le P.C.I. entre 1974 et 1978.

La génération des rendez-vous manqués

par ANDRÉ VIANÈS (*)

1968. A vingt ans, nous avons vu d'assez près le mouvement de mai conduire à l'échec de juin. Nous avons appris à distinguer une révolte d'une révolution. Sous les sarcasmes de l'ultra-gauche « attrape-tout » de l'époque nous avons fait le choix du renouveau socialiste et de l'union de la gauche. De la Convention des institutions républicaines ou des Jeunesses socialistes à la reconstruction du P.S., en passant par l'étape décisive d'Epinay, nous avons redonné existence à la gauche socialiste.

1978. A trente ans, notre génération a cru, elle aussi, qu'à la gauche « il ne manquait pas un bouton de guêtre ». Comme en 1870, chacun était persuadé que les « chassepots [idéologiques] feraient merveille ». L'affrontement décisif avec la droite : le Vieux Monde allait basculer. Pour munitions, des propositions économiques, sociales, etc., astiquées, adoptées, éprouvées ; pour adversaire, une droite usée jusqu'à la corde... Mais ce ne fut pas la promenade électorale vers la victoire escomptée : un progression électorale importante, mais pas le succès espéré. Ce « rendez-vous manqué » est reporté au « coup suivant ». L'histoire ne connaît pas les raccourcis de la facilité.

Militants unitaires venus au socialisme avec le vif dégoût des errements de la S.F.I.O. d'après guerre, nous aurions haussé les épaules il y a dix ans si l'on nous avait dit que nous retrouverions entre P.C.F. et P.S. des situations déjà vécues : *« A qui fera-t-on croire que les travailleurs communistes de France, s'ils avaient été simplement consultés (...), à qui fera-t-on croire que leur préférence à eux, leur volonté à eux, aurait été d'envoyer au Parlement une majorité de réaction ? »*, écrivait non pas *l'Unité* de 1978, mais *le Populaire* du 28 avril 1928, sous la signature de Blum, après la défaite de la gauche consécutive au refus communiste de désistement.

« Nous sommes pour la révolution demain ; en attendant, aujourd'hui, nous voulons que le capitalisme fonctionne selon ses propres lois auxquelles il ne faut pas porter atteinte. Nous n'allons pas aider le régime capitaliste à s'amender » : ce maximalisme apparent débouchant, en fait, sur un compromis (« historique ») n'est pas l'exposé par Georges Marchais de sa théorie du « coup suivant », mais l'argument opposé aux socialistes par Maurice Thorez, à la Libération, lorsque le P.C.F. se montrait hostile aux nationalisations et au contrôle ouvrier (1).

La meilleure façon d'éviter la montée d'un anticommunisme de « dépit unitaire » au sein de la nouvelle génération socialiste est d'ouvrir lucidement le débat sur la stratégie du P.C.F. Le schéma des années 50 (le stalinisme entretient la social-démocratie et vice versa) que ressassent certains n'explique pas la démarche communiste de compromis historique, qu'il s'agisse du *compromis historique actif* à l'italienne (visant la participation au pouvoir avec la droite) ou du *compromis historique passif* à la française (qui se borne à empêcher la gauche d'accéder au pouvoir). La question fondamentale est en effet que ces deux formes du compromis historique supposent l'abaissement de la gauche socialiste, son élimination du jeu politique. Le P.C.F. conçoit-il l'union de la gauche comme un discours de propagande qu'il abandonne dès que la possibilité d'un gouvernement de la gauche apparaît ? Voilà l'unique interrogation.

Tant qu'une orientation stratégique nouvelle et unitaire n'aura pas été donnée par le P.C.F., la compétition généralisée entre socialistes et communistes exprimera l'alternative entre la stratégie socialiste d'union pour le changement et la stratégie communiste de division pour le compromis.

Une propagande calomnieuse

L'affirmation de l'identité du P.S. est donc l'affirmation même de la *nécessité de l'union* et de la possibilité du changement. Telle est la forme actuelle du débat entre les deux branches du mouvement ouvrier, ouvert à Tours en 1920, sachant que la critique du mode léniniste d'organisation du parti faite par Blum à l'époque reste vraie, à la virgule près.

Malgré les tendances de l'évolution historique (extension du salariat, urbanisation, monopolisation économique, etc.) qui la rendent sociologiquement minoritaire, la droite s'est maintenue au pouvoir. Nous avons tous sous-estimé sa force idéologique et politique réelle.

Nous avons confondu la droite et sa représentation politique et partisane. Il était exact que les partis de la droite étaient usés, divisés, inconsistants, sans militantisme ni rayonnement (seuls d'énormes moyens financiers permettent au R.P.R. de faire illusion par des rassemblements de Pantin ou autres). Mais la droite n'est pas, en dernière analyse, dans les partis politiques (R.P.R., U.D.F., etc.), qui l'expriment, mais dans un ensemble de réseaux sociaux officiellement « apolitiques », dont nous avons ignoré la solidité.

La droite réelle est formée en effet d'un ensemble de réseaux catégoriels et socio-professionnels ordinairement discrets qui se sont brutalement et massivement mobilisés contre la gauche avec efficacité au moment décisif. Plus que MM. Monod ou Dougffiagues, officiels secrétaires généraux des partis de la droite, ce sont les responsables du C.N.P.F., des groupes Initiatives et Responsabilités, de l'Office de coordination des banques privées, des parents d'élèves de l'enseignement prétendu « libre », de la confédération des P.M.E., etc., qui ont été les artisans du maintien de la droite au pouvoir.

A milliards de francs et millions de brochures, cadres, P.M.E., parents d'élèves, professions libérales, clients des banques privées, petits actionnaires, etc., ont subi une propagande calomnieuse contre les propositions de la gauche. Ces mensonges ont d'autant plus alimenté la peur de la gauche et de son programme qu'ils avaient l'apparente objectivité des organismes professionnels qui les diffusaient. La gauche sait que la droite est l'expression de sordides et puissants intérêts capitalistes, mais elle l'a suffisamment expliqué et n'a que très mal contrecarré l'action directe des milieux économiques et financiers dominants (2).

La société française vit à *la fois* dans les contradictions de l'archaïsme et de la modernité. La France « profonde », selon le vocabulaire néo-vichyste du pouvoir en place, c'est-à-dire la fraction âgée, notamment rurale et économiquement stagnante du pays, a refusé le changement alors que dans le même temps l'ambiguïté des thèmes écologiques, par exemple, orientait l'expression des tensions les plus modernes de la croissance capitaliste vers l'impasse de solutions « apolitiques ».

Le P.S. est aujourd'hui la seule organisation politique capable *à la fois* de prendre en compte les objectifs du « vivre mieux » et ceux du « vivre autrement ». Des objectifs quantitatifs et de court terme sont tout autant nécessaires au front de classe que des perspectives de changement structurel à long terme répondant aux grandes interrogations sur le mode de croissance ou le sens du travail. Le P.S. peut et doit être *à la fois* le meilleur défenseur et le plus authentique représentant des plus exploités (le SMIC à moins de 2 400 F est un scandale qui condamne une société) et le catalyseur des aspirations à un nouveau modèle social.

Ni modération néo-travailliste ni pseudo-avant-gardisme : le P.S. sait que la société française capitaliste connaît à la fois les problèmes de la misère et de l'archaïsme et ceux du gaspillage et de la modernité.

Le progrès socialiste doit unifier ces deux aspects de la dynamique sociale tout comme, face à la libéral-bureaucratie actuelle, il doit être *à la fois* planificateur et décentralisateur.

Tout modérantisme gonflerait le P.C.F. et l'extrême gauche en échouant de toute façon sur les problèmes de la crise du capitalisme.

Tout avant-gardisme qui ferait courir le P.S. derrière les utopies à la mode aurait le même résultat et freinerait le développement de masse et de classe qui doit être le nôtre.

(*) Membre du comité directeur du P.S.

(1) Cité notamment par Ph. Bauchard, *les Technocrates et le Pouvoir*.

(2) On comprend mieux ce que sont les formes du militantisme de la droite en lisant *les Dossiers confidentiels du patronat*, d'Angeli, Brimo et L. Maspero (Maspero) qu'en étudiant les ouvrages de politologie les plus sophistiqués.

Le Monde

étranger

LES ÉPREUVES DE L'ASIE

LE SORT DES RÉFUGIÉS DU SUD-EST

Le haut commissaire des Nations unies se heurte à des difficultés croissantes dans l'organisation des secours

De notre correspondante

Genève. — Tandis que M. Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, attend les réactions des gouvernements à l'appel qu'il a lancé le 18 avril pour obtenir les 18 millions 260 000 dollars (environ 90 millions de francs nécessaires pour mener à bien jusqu'à fin 1978 son programme d'assistance aux réfugiés du Sud-Est asiatique, des nouvelles alarmantes proviennent à Genève. La plupart des récits d'atrocités dont sont victimes les réfugiés cherchant asile en Thaïlande sont considérés comme plausibles par les observateurs internationaux ; d'autres ont été confirmés, notamment en ce qui concerne les cinquante réfugiés laotiens refoulés dans leur pays par Bangkok et fusillés dès leur retour. Le haut commissaire, au cours d'un entretien accordé au *Monde*, a déploré que, en dépit des traditions et des lois maritimes, les embarcations de fortune ayant à bord des réfugiés d'Indochine n'aient pas été secourues lorsqu'elles étaient en détresse.

Cent mille personnes en détresse en Thaïlande

En octobre dernier, le haut commissaire et le comité intergouvernemental pour les migrations européennes avaient alerté l'opinion et les gouvernements afin que ceux-ci rappellent aux propriétaires et aux capitaines de bateau leur devoir humanitaire impératif de venir au secours des personnes en détresse en mer. Cela n'a pas empêché, selon des informations de bonne source, nombre de réfugiés vietnamiens de périr à la suite d'un refus d'assistance patent.

M. Hartling reconnaît d'autre part que les affrontements tout le long de la frontière thaïlando-cambodgienne rendent difficile sinon impossible la protection des réfugiés khmers cherchant asile en Thaïlande. Il n'a, sur toute la frontière, qu'un seul délégué qui, dès qu'il a connaissance d'un incident, intervient au niveau local et, quand cela est nécessaire, auprès des autorités de Bangkok. Le haut commissaire a pu installer une délégation de vingt personnes à Bangkok et consacrer 11 650 000 dollars à l'assistance aux réfugiés recueillis par ce pays. Bien que soixante mille réfugiés aient trouvé asile dans d'autres pays — notamment aux Etats-Unis et en France, pays qui leur offrent des possibilités d'intégration — il reste près de cent mille personnes en détresse en Thaïlande. Près de quatre-vingt-deux mille cinq cents sont originaires du Laos, quatorze mille six cents du Cambodge et trois mille cinq cents environ du Vietnam. D'autres réfugiés affluent sans cesse, ce qui représente une charge considérable pour le gouvernement de Bangkok.

Le haut commissaire s'efforce soit d'assurer leur départ vers d'autres pays, soit de leur donner des possibilités de réinstallation durable. Il doit non seulement leur fournir un abri, des vêtements, des vivres, des soins médicaux, mais aussi mettre sur pied des programmes leur permettant d'accéder à une certaine autonomie matérielle, notamment en encourageant l'artisanat et divers travaux agricoles. Transformer les camps en villages, scolariser les enfants, leur apprendre la langue thaï, sont les objectifs prioritaires. Le haut commissaire est également préoccupé par les problèmes spécifiques posés par le cas d'autres réfugiés du Laos : si tous ceux qui sont ethniquement proches des Thaïs sont relativement bien accueillis, les membres des tribus montagnardes meos sont plus difficilement acceptés.

ISABELLE VICHNIAC.

L'AUSTRALIE S'INQUIÈTE DE L'AFFLUX DES VIETNAMIENS

(De notre correspondant.)

Sydney. — Alors qu'une vingtaine de bateaux de réfugiés font, dit-on, route vers l'Australie après avoir quitté le Vietnam, le gouvernement australien attend une aide internationale pour résoudre le problème que pose l'avenir de ces exilés. Le ministre australien de l'immigration vient de déclarer que son pays ne pourrait pas continuer à prendre les réfugiés en charge, bien que le gouvernement n'envisage pas de repousser leurs bateaux au large.

On s'attend à un nouvel afflux de réfugiés avec la fin de la mousson, qui rendait plus dangereux encore les voyages en mer sur des embarcations de fortune. Quarante-neuf réfugiés sont arrivés à Darwin le 25 avril dans quatre petits bateaux en bois ; cela porte à mille deux cent quarante-cinq le nombre de personnes qui sont arrivées directement du Vietnam en Australie depuis la chute de Saigon.

D'autre part, cent cinquante réfugiés en moyenne arrivent chaque semaine en Australie après avoir quitté les camps situés en Malaisie. Aussi l'Australie a-t-elle accueilli au total une dizaine de milliers de réfugiés d'Indochine. Une des raisons pour lesquelles les Vietnamiens s'embarquent sur des bateaux souvent impropres pour un tel voyage est qu'ils se sentent trop à l'étroit dans les camps de réfugiés installés en Malaisie.

L'Australie travaille à la mise en œuvre d'un programme de sélection et de réinstallation des réfugiés en coopération avec les Etats-Unis. — M. S.

LE PREMIER MINISTRE DE SINGAPOUR DÉNONCE L'« HYPOCRISIE » DES PAYS OCCIDENTAUX

Singapour *(Reuter)*. — Le problème des réfugiés a pris une tournure plus aiguë récemment avec les détournements d'avions et de bateaux vietnamiens par des hommes qui tentent l'impossible pour s'évader de leur pays. Aucun pays ne souhaite accorder l'asile à des pirates vietnamiens, dont quelques-uns n'ont pas hésité à recourir au meurtre pour assurer leur fuite. Singapour a dû faire face à une telle situation à trois reprises au cours des six derniers mois, ce qui entrave ses efforts pour établir des relations amicales avec Hanoï.

Le gouvernement de Singapour estime que le problème des réfugiés est une question qui concerne la communauté mondiale. Le premier ministre, M. Lee Kuan-yew, a déclaré récemment qu'à partir du moment où les réfugiés indochinois se voyaient accorder un asile temporaire dans un pays donné, les autres pays du monde tendaient à oublier leur devoir de fournir à ces réfugiés un asile permanent. Il a ajouté que Singapour — territoire de 580 kilomètres carrés seulement — acceptera de créer des camps de transit sur une île au large, à la condition qu'un autre pays donne des garanties qu'il acceptera de recevoir les réfugiés chez lui.

M. Lee a parlé de « *l'hypocrisie avec des airs de petits saints* » des pays occidentaux à l'égard des réfugiés indochinois. Aucun pays occidental n'a officiellement riposté à l'accusation du premier ministre de Singapour, mais les fonctionnaires de l'ONU reconnaissent que le programme de réinstallation des réfugiés pourrait être accéléré.

LES EXACTIONS DE L'ARMÉE BIRMANE PROVOQUENT LA FUITE AU BANGLADESH DE DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES.

Dacca *(Reuter)*. — Dix mille personnes, en grande majorité des musulmans, ont fui la Birmanie, jeudi 27 avril, et se sont réfugiées au Bangladesh. Elles affirment qu'elles ont été contraintes par l'armée de quitter leurs villages. Les autorités de Dacca ont immédiatement fait fermer la frontière lorsqu'elles apprirent que soixante mille autres personnes s'apprêtaient à entrer au Bangladesh. Au total, ce sont trente mille réfugiés qui, en avril, sont arrivés dans le pays voisin. Ils accusent l'armée de brûler les maisons ; nombreuses sont les plaintes pour viol, torture et pillage.

Le gouvernement de Dacca a ordonné à ses troupes de renvoyer désormais en Birmanie toute personne tentant de franchir la frontière ; il a invité l'ambassadeur de Birmanie à visiter les camps de réfugiés. Ces réfugiés seraient des citoyens du Bangladesh autrefois entrés illégalement en Birmanie, où certains étaient installés depuis très longtemps.

AFGHANISTAN

Les auteurs du coup d'État affirment contrôler tout le pays

Les auteurs du coup d'Etat du 28 avril, au cours duquel le président Moamed Daoud a trouvé la mort, ont assuré le samedi 29 avril qu'ils contrôlaient entièrement le territoire de l'Afghanistan. Selon des sources diplomatiques, près de deux cents corps de victimes des combats auraient été dénombrés dans les rues de Kaboul. La radio de la capitale a confirmé par ailleurs que le président Daoud et son frère ont été tués « *alors qu'ils résistaient follement à la révolution* ». Selon la même émission, « *toutes les forces armées ont promis de servir loyalement le conseil révolutionnaire* ». Le couvre-feu a été maintenu dans la nuit de vendredi à samedi. Les ministres et officiers généraux de l'ancien régime ont été convoqués au ministère de la défense afin d'y prêter serment aux nouveaux dirigeants militaires. Le ministre de l'intérieur, M. Abdul Kadir Nuristani, aurait été arrêté dès les premières heures du coup de force.

Selon des diplomates afghans à New-Delhi, le colonel Abdul Kadir, désormais qualifié de général par la radio et principal auteur du coup d'Etat, ne peut être considéré comme « prosoviétique ». Ancien commandant en chef de l'aviation, il avait été rétrogradé, il y a un an, à la suite d'un différend personnel avec le chef de l'Etat. Tandis que Radio-Moscou annonçait le coup d'Etat sans commentaire, l'orientation du nouveau régime suscitait un certain malaise en Yougoslavie où l'on déplorait ses conséquences possibles sur le mouvement des non-alignés dont le bureau de coordination doit se réunir à Kaboul le 6 mai. Un éventuel ralliement de l'Afghanistan à l'U.R.S.S. compromettra en effet la cohésion des pays non alignés que le maréchal a dit, jeudi 27 avril, « *soumis, actuellement, à des tentatives de désunion d'inspiration idéologique* ». Pour sa part, le département d'Etat américain juge la situation « confuse » et assure ne pas avoir d'indication sur l'orientation politique des nouveaux dirigeants.

On confirme par ailleurs à Paris qu'une partie de la famille du président Daoud a trouvé refuge à l'ambassade de France. Il semble qu'aucun membre de la colonie française n'a été victime des combats.

CHINE

Un « dazibao » décrit le « martyre » de l'historien Chien Po-tsan

Pékin *(A.F.P.)*. — *Le « martyre » du célèbre historien chinois Chien Po-tsan, mort en 1969 pendant la révolution culturelle, est longuement décrit à l'université Peita sur des affiches qui réclament sa réhabilitation officielle.*

Sur un journal mural composé d'affiches en grands caractères, la vie de l'historien est décrite jusqu'aux journées noires de 1969, où il fut « torturé ». Né en 1898, d'origine ouigoure, Chien Po-tsan étudia en Californie en 1924-1925 et écrivit divers ouvrages d'économie, d'histoire et de philosophie. Il fut limogé en décembre 1966 sous l'accusation officielle d'être un « tyran universitaire ». Sa demande de réhabilitation est publiée alors que des anciens dirigeants gardes rouges viennent d'être arrêtés dans les universités Tsinghua et Peita de la capitale.

Les auteurs du dazibao rapportent qu'en 1969, Chien Po-tsan fut victime de plus de cent « meetings de lutte », véritables procès publics où les « contre-révolutionnaires » tête baissée en signe de soumission, étaient injuriés par les « masses populaires » en colère qui en exigeaient aveux et autocritiques.

Evoquant les « tortures » subies par le professeur, le journal mural rapporte notamment que l'historien, alors âgé de soixante et onze ans, devait s'allonger sur le sol et était frappé sur la plante des pieds. On le couvrait également de « papier de toilette souillé d'excréments ».

Pendant ces « meetings de lutte », l'accusé était également obligé de « faire l'avion » en restant plié en deux, buste en avant et bras ramenés à l'horizontale en arrière.

Les auteurs de l'affiche rapportent que le président Mao Tse-toung fit une déclaration au sujet de Chien Po-tsan et exigea qu'il fût laissé en paix et qu'on lui rendît son travail, ce qui fut fait.

Cependant, un peu plus tard, une enquête sur le président Liu Shao-chi, avec lequel Chien Po-tsan avait eu des relations, engendra de nouveaux longs interrogatoires de l'historien. Il mourut quelques jours après l'ouverture de cette enquête, rapporte le dazibao.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

- LE GOUVERNEMENT BULGARE a été remanié le 28 avril. MM. Sava Dalbokov, vice-président du conseil et ministre de l'approvisionnement et des réserves d'Etat, Mako Dakov, vice-président du conseil, et Gantcho Krastev, ministre de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, sont « mutés à d'autres postes ». M. Grigor Stoïtchkov reste vice-président du conseil des ministres, mais reçoit en plus le portefeuille de l'agriculture et de l'industrie alimentaire. M. Yordan Mladenov, ancien ministre de l'électronique et de l'électrotechnique, devient ministre de l'approvisionnement et des réserves d'Etat. Il est remplacé dans ses anciennes fonctions par M. Vassil Houbtchev, jusqu'à présent premier vice-ministre des constructions mécaniques. — *(A.F.P.)*

Canada

- LE XXVIII[e] CONGRES de l'Association France-Canada, qui s'est ouvert vendredi 28 avril à Dijon (Côte-d'Or), a donné lieu à une polémique entre M. Bernard Wilhelm, président de la branche canadienne, et M. Adolphe Chauvin, sénateur du Val-d'Oise, président de l'Association. M. Wilhelm s'étonnait de la place consacrée à la visite à Paris, en novembre dernier, du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, dans la revue de l'Association, *Parallèle 48*. M. Chauvin a estimé que les lecteurs « *demandaient à être informés* ».

Corée du Sud

- UN « BATEAU-ESPION » nord-coréen a sombré vendredi matin 28 avril à la suite d'un échange de coups de feu avec un navire de patrouille sud-coréen près des côtes sud de la péninsule, annonce-t-on de source militaire à Séoul. Les corps de deux hommes porteurs d'armes ont été découverts après l'incident, ont indiqué les responsables des patrouilles, ce qui est la preuve, ont-ils précisé, que le navire tentait de débarquer des espions sur le territoire sud-coréen. Un marin sud-coréen a été tué et deux autres blessés. — *(A.F.P.)*

Danemark

- LE PARLEMENT DANOIS a décidé vendredi 28 avril d'abolir la peine de mort. La loi entrera en vigueur le 1[er] juin. Supprimée une première fois en 1930, la peine capitale avait été rétablie après la seconde guerre mondiale, notamment pour punir les traîtres aux pays pendant l'occupation nazie. La peine de mort pour crimes civils n'a jamais été réintroduite au Danemark. La loi a été adoptée par 100 voix pour, 46 contre, 4 abstentions, 29 députés étant absents, après des débats très animés au Parlement. — *(A.F.P.)*

Espagne

- M. ROY JENKINS, président de la Commission de la C.E.E., qui a été reçu vendredi 28 avril par le roi Juan Carlos, a déclaré le même jour à Madrid que la Communauté européenne « *ne serait pas complète sans une Espagne démocratique* ». M. Jenkins a estimé que l'avancement des négociations laissait prévoir une adhésion de l'Espagne avant celle de la Grèce et du Portugal. — *(A.F.P., Reuter.)*

- LES DEUX PRINCIPALES CENTRALES SYNDICALES, les Commissions ouvrières (proches du P.C.E.) et l'Union générale des travailleurs (de tendance socialiste) ont appelé conjointement, vendredi 28 avril, à une cinquantaine de manifestations à travers l'ensemble du pays à l'occasion du 1[er] mai. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

- M. JOHN EHRLICHMAN, ancien conseiller de M. Nixon à la Maison Blanche, et l'un des principaux accusés de l'affaire Watergate, a quitté, jeudi 27 avril, la prison fédérale de Safford (Arizona). M. Ehrlichman a bénéficié d'une libération anticipée, traditionnelle dans la pratique américaine, après avoir purgé dix-huit mois de détention. — *(U.P.I.)*

Indonésie

- LES OPERATIONS DE GUERILLA organisées depuis décembre 1975 dans l'ancienne colonie portugaise de Timor (partie orientale de l'île) contre les forces indonésiennes commencent à s'étendre à la partie indonésienne de l'île, a assuré, vendredi 28 avril, M. José Ramos Horta, représentant le mouvement indépendantiste FRETILIN, de passage à Paris. Il a affirmé que des groupes séparatistes armés avaient, à plusieurs reprises, attaqué la ville d'Attambua au nord de la moitié indonésienne de l'île. — *(A.F.P.)*

Japon

- LE MINISTRE JAPONAIS des affaires étrangères, M. Sunao Sonoda, a déclaré vendredi 28 avril que le Japon construirait de nouvelles installations, dont un port, dans les îles Senkaku, objet d'un litige avec la Chine. Le ministre a précisé devant la commission des affaires étrangères de la Chambre basse que le Japon contrôlait actuellement ces îles et qu'il ne serait donc « *pas avisé* » de relancer la querelle avec Pékin à leur propos. — *(A.F.P.)*

Nations unies

- M. MICHEL SYTENKO, chef du département du ministère des affaires étrangères soviétiques pour le Proche-Orient, a été proposé par Moscou pour succéder à M. Arkady Chevtchenko au poste de sous-secrétaire général de l'ONU pour les questions politiques et du Conseil de sécurité. Le contrat de M. Chevtchenko à l'ONU a pris fin officiellement le 25 avril. — *(A.F.P.)*

Panama

- LE PRESIDENT CARTER se rendra à Panama, les 16 et 17 juin prochain, pour « *signer le protocole confirmant l'échange des instruments de ratification* » des traités sur le canal, a annoncé vendredi 28 avril la Maison Blanche. — *(A.F.P., Reuter.)*

Paraguay

- L'ANCIEN PRESIDENT FEDERICO CHAVES EST MORT, lundi 24 avril, à Asuncion, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. M. Chaves avait occupé la présidence du Paraguay de 1949 à 1954, jusqu'au coup d'Etat qui a permis la venue au pouvoir de l'actuel président Alfredo Stroessner. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

- LE GOUVERNEMENT INTERIMAIRE a relevé de ses fonctions vendredi 28 avril M. Byron Hove, coministre noir de la justice, à la suite d'une polémique déclenchée par des prises de position de celui-ci en faveur de changements dans la police et le système judiciaire. Un communiqué, publié par le conseil exécutif, précise que M. Hove a été limogé après avoir refusé par trois fois de retirer ses déclarations. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

- L'UNION SOVIETIQUE VA LIBERER le pilote et le navigateur du Boeing 707 de la compagnie Korean Airlines (KAL)), qui avait été forcé à atterrir près de Mourmansk, après avoir pénétré au-dessus du territoire soviétique, apprend-on à Séoul de source officielle. Cette nouvelle a été transmise au ministre coréen des affaires étrangères par l'ambassade des Etats-Unis à Séoul. Les deux hommes devaient quitter Leningrad samedi après-midi 29 avril, à bord d'un avion régulier des Scandinavian Air Line pour Copenhague. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tchad

« Nos moyens militaires n'exerceront à aucun moment d'action offensive »

affirme M. Giscard d'Estaing

Evoquant vendredi 28 avril, à Lyon, où il se trouvait pour l'inauguration du métro, les événements du Tchad, le président Giscard d'Estaing a confirmé que la France avait été conduite *« à renforcer ses moyens à la demande précise et instante du gouvernement tchadien »*. Il s'est empressé de préciser que ces dispositifs, destinés à *« assurer la sécurité de ceux qui vivent et coopèrent dans ce pays, n'exercent et n'exerceront à aucun moment d'action offensive. Ce n'est, a-t-il ajouté, en aucune manière leur rôle. Leur mission est une mission de sécurité »*. Le chef de l'Etat a en outre rappelé que Paris menait parallèlement une action diplomatique et que ces deux actions se poursuivraient aussi longtemps que le cessez-le-feu serait remis en question dans la région.

Contestant cette interprétation officielle et limitative de l'action des soldats français au Tchad, le parti communiste estime, pour sa part, que *« sous couvert de coopération, le pouvoir s'engage à nouveau militairement dans les affaires intérieures du Tchad »*. Dans un communiqué, publié vendredi, le bureau politique du P.C. déclare : *« Dès à présent des militaires français participent directement aux opérations armées contre un mouvement d'opposition, le Frolinat. Certains d'entre eux sont tués ou blessés dans ces combats. Des unités de la légion étrangère auraient même été dépêchées au Tchad. » « Cette escalade, ajoute le bureau politique, provoque la protestation populaire au Tchad. Elle constitue un facteur d'insécurité pour les ressortissants français qui séjournent dans ce pays. Elle peut déboucher demain sur un conflit plus vaste. »*

Un démenti du Frolinat

D'autre part, atténuant sensiblement les déclarations « dures » faites jeudi par un porte-parole du Frolinat à Paris (*le Monde* du 29 avril), M. Goukouni Oueddei, président du Front, a démenti catégoriquement que ses forces aient violé le cessez-le-feu décidé par les accords de Benghazi du 27 mars. Dans un télégramme au colonel Khadafi, cité vendredi par l'Agence nationale libyenne, M. Goukouni ajoute : *« Nous démentons les nouvelles selon lesquelles les forces du Frolinat se dirigeraient vers la capitale tchadienne »*.

De son côté, le porte-parole du Frolinat à Tripoli, M. Garba, a assuré, vendredi, que les civils français résidant au Tchad n'étaient pas menacés et que les militaires étaient la *« seule cible de la lutte »*. *« Nous n'avons jamais confondu le peuple français avec le corps expéditionnaire qui nous agresse »*, a-t-il ajouté.

A N'Djamena, où aucun incident n'est signalé, M. Hissène Habré, ancien président du conseil de commandement des forces armées du Nord, récemment rallié au régime du général Malloum, a mis en cause la Libye, qui, selon lui, *« estime que toute la région nord du Tchad et la préfecture du Kanem font partie intégrante de son territoire »*. Il a affirmé que la Libye avait implanté des bases dans plusieurs localités de cette région, à Omchi, Kirdimi, Gouro et Aïn-Galaka. *« Une piste d'atterrissage pour gros avions est construite à Gouro, à 350 kilomètres environ au nord de Faya-Largeau. Des pistes et des blockhaus sont également en voie d'achèvement dans toute cette région. »*

« Parallèlement, a-t-il ajouté, *la Libye prône une solution de type fédéral, le nord et le sud du Tchad devant être des Etats respectivement autonomes. Dans un second temps, le colonel Kadhafi projette de mettre sur pied un autre fédéralisme entre le nord du Tchad et la Libye. »*

Sur le terrain, il semble que la situation militaire continue de se détériorer. En l'absence de tout commentaire officiel, les observateurs en sont réduits à relever la fréquence des vols de Jaguar, qui effectuent vraisemblablement des missions dans la région de Salal et de Moussoro.

On voit mal, dans ces conditions, comment les équipes du comité militaire nigéro-libyen chargées du contrôle du cessez-le-feu pourront mener à bien leur tâche. Le premier vice-président du Soudan, M. Abdoul Gassim Ibrahim, a toutefois annoncé, vendredi, que ces équipes seraient installées vendredi et samedi dans plusieurs villes du pays.

● A DAKAR, le colonel Kamougué, ministre tchadien des affaires étrangères, a déclaré vendredi que *« la situation n'est pas aussi alarmante qu'on le laisse généralement entendre ». « Nous ne savons pas exactement ce que veut le Frolinat*, a-t-il ajouté, *mais je pense que si la réconciliation est réalisée, un gouvernement d'union nationale, groupant toutes les parties, sera constitué dans un premier temps. »*

AU TERME DE SES TRAVAUX DE DAKAR

La Conférence islamique appelle au « strict respect du cessez-le-feu » au Tchad

La neuvième Conférence des ministres des affaires étrangères des quarante-trois pays de l'organisation islamique s'est achevée vendredi 28 avril par le vote de résolutions qui renforcent leur coopération et leur soutien au « fait palestinien ». La plus importante d'entre elles porte condamnation des Etats-Unis pour l'aide militaire et financière accordée à Israël. Elle demande aussi à Washington de reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) représentée à la conférence.

La Conférence a en outre lancé « un vibrant appel au peuple tchadien » pour un « strict respect du cessez-le-feu » et « permettre une poursuite normale du processus de réconciliation nationale ».

De notre correspondant

Dakar. — Pour la première fois, depuis sa création en 1970, l'Organisation de la conférence islamique, qui rassemble tous les pays du monde dont la population est totalement ou majoritairement musulmane, s'est réunie en Afrique noire, où le nombre des musulmans ne cesse de progresser.

Le choix de Dakar, où la Conférence va ouvrir un bureau permanent pour l'Afrique de l'Ouest et où étaient déjà installés le siège du Conseil africain de la coordination islamique et le bureau régional de la Ligue islamique mondiale, confirme l'intérêt qu'accorde la communauté musulmane mondiale à un pays qui est depuis le onzième siècle une florissante terre d'islam. Depuis 1975 déjà, c'est un ancien ministre sénégalais des affaires étrangères, le docteur Amadou Karim Gaye, qui remplit, à Djeddah, les fonctions de secrétaire général de la Conférence.

Les travaux ont pour l'essentiel été consacrés à des problèmes d'organisation et à des questions de coopération économique, sociale et culturelle. Les seules questions soulevées en séance plénière (Proche-Orient, Afrique australe) ne pouvaient faire que l'unanimité des participants.

En revanche, le conflit du Sahara occidental n'a fait l'objet, semble-t-il, que de conversations de couloirs. — P. B.

Namibie

LA SWAPO DEMANDE UNE NOUVELLE NÉGOCIATION DU PLAN « OCCIDENTAL » DE RÈGLEMENT

Prenant la parole devant l'Assemblée générale de l'ONU, M. Sam Nujoma, *président de la SWAPO* (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a demandé, vendredi 28 avril, la réouverture des négociations sur le plan de règlement élaboré par les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité (Canada, Etats-Unis, Allemagne fédérale, France et Grande-Bretagne).

Les *objections soulevées par* M. Nujoma portent essentiellement sur deux points : le sort de Walvis-Bay et la localisation des troupes sud-africaines pendant la période intérimaire conduisant à l'indépendance du territoire. Le président de la SWAPO a refusé que la question de Walvis-Bay soit remise à plus tard.

M. Nujoma a ensuite demandé que les mille cinq cents soldats sud-africains autorisés à demeurer en Namibie jusqu'à l'élection d'une Assemblée constituante, soient cantonnés dans le sud du pays et non dans le nord, comme le prévoit le plan occidental.

Aussi, M. Nujoma demande-t-il l'ouverture *« de nouveaux pourparlers pour résoudre les grands problèmes »*. Cette requête a d'ores et déjà été rejetée par M. Vorster, premier ministre sud-africain, qui a qualifié, vendredi, les propositions occidentales de *« finales et définitives »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Haute-Volta

APRÈS DOUZE ANS DE RÉGIME MILITAIRE

Les élections législatives du 30 avril marquent le retour à la démocratie politique

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — *Deux mois après les Sénégalais et un an après les Gambiens, les Voltaïques élisent dimanche 30 avril leurs députés, au terme d'une campagne électorale qui n'a rien eu à envier à celle des démocraties occidentales.*

Dans quinze jours, avec éventuellement un second tour deux semaines plus tard, ils se rendront de nouveau aux urnes pour désigner leur futur président de la République. Après douze ans de présence au pouvoir, l'armée regagnera alors ses casernes, même si, comme c'est probable, son chef, le général Sangoule Lamizana, qui vient d'être « admis à faire valoir ses droits à la retraite militaire », se succède à lui-même.

Ces deux scrutins sont, d'un certain point de vue, plus ouverts que ceux du Sénégal. En effet, aucune limitation n'a été apportée au multipartisme.

Même l'ancien chef de l'Etat (renversé en 1966), M. Maurice Yaméogo, pourtant toujours privé de ses droits civiques, à défaut de pouvoir se présenter lui-même, a pu au moins susciter la candidature d'un de ses fidèles, M. Macaire Ouedraogo, qui promet de se désister en sa faveur en cas de victoire. A Dakar, l'ancien président du conseil, M. Mamadou Dia, n'avait pu se présenter au scrutin.

Huit partis, présentant au total trois cent soixante-sept candidats pour cinquante-sept sièges, sont en lice pour les législatives : l'Union démocratique voltaïque, section voltaïque du vieux Rassemblement démocratique africain (U.D.V.-R.D.A.), dont les principaux chefs de file sont MM. Depraomo, Joseph Conombo et Joseph Pebraogo ; l'Union nationale pour la défense de la démocratie (U.N.D.D.), issue d'une scission de la formation précédente, et dont les dirigeants sont le fils aîné de l'ancien président Yaméogo et M. Macaire Ouedraogo ; l'Union progressiste voltaïque (U.P.V.), dont le secrétaire général est le professeur Joseph Ki-Zerbo, et qui est le seul parti politique voltaïque à se réclamer d'une ligne socialiste : le Parti du regroupement africain (P.R.A.) de M. Palley-Walte.

Participent, en outre, à la compétition, quatre autres formations de moindre importance : les indépendants du PRA (IPRA) issus d'une scission du parti de M. Walte, l'Union nationale des indépensants (UNI), le Parti du renouveau national (P.R.N.) et le Groupement d'action populaire (GAP).

Aux termes de la Constitution, adoptée le 27 novembre dernier, seuls les trois partis recueillant le plus de suffrages seront autorisés à poursuivre leurs activités. Les autres devront disparaître, cela afin d'assurer un minimum de stabilité aux nouvelles institutions. A quarante-huit heures du vote, il paraissait acquis que l'U.D.V.-R.D.A., soutenue par la puissante chefferie Mossi, avait toute chance de survivre au scrutin. En revanche, il était difficile de dire lequel des trois autres principaux partis : U.N.D., U.P.V. et PRA serait éliminé.

Face au général Lamizana, trois personnalités se présenteront à l'élection présidentielle : MM. Joseph Pebraogo, Joseph Ki-Zerbo et Macaire Ouedraogo. Ayant fondé sa campagne sur le retour au pouvoir de l'ancien chef de l'Etat, M. Macaire Ouedraogo, très peu connu il y a quelques mois encore, a incontestablement réussi une *« percée »*. Des voix acquises au R.D.A. échapperont, de ce fait, au général. Il lui manquera également celles qui, notamment dans la capitale, se porteront sur le nom de M. Joseph Pebraogo, chef de file du « Front du refus », qui n'a pas accepté le récent ralliement au président sortant de la majorité des dirigeants de l'ancienne formation gouvernementale. Aussi l'élection du président Lamizana n'est-elle pas forcément assurée dès le premier tour.

PIERRE BIARNÈS.

Algérie

L'Union des paysans a réaffirmé son attachement aux options socialistes

De notre correspondant

Alger. — *Le 2e congrès de l'UNPA (Union nationale des paysans algériens) a pris fin, le vendredi 28 avril, par l'élection d'une nouvelle direction qui reflète la volonté de la base de faire jouer à l'organisation un véritable rôle politique comme l'avait souhaité le président Boumediène* (le Monde *du 26 avril) et d'obtenir un assainissement profond au niveau de la bureaucratie et des circuits de commercialisation, afin de favoriser la production.*

Comme au congrès de l'U.G.T.A. (*le Monde* du 31 mars), les participants ont eu à choisir entre trois candidats pour désigner les cent cinq membres du bureau national qui n'en comprenait que soixante-quinze précédemment. Ce dernier a élu les quinze membres du secrétariat national — contre onze précédemment, — et seuls trois responsables de l'ancienne direction ont été maintenus, dont l'ancien secrétaire général M. El Oulmi qui est, toutefois, rétrogradé au rang de secrétaire national. Son successeur, M. Nadjem Issa, âgé de trente-cinq ans, qui a présidé le bureau du congrès, est président du conseil de gestion d'une coopérative d'anciens moudjahidine (combattants) à Sour-El-Ghozlan dans la wilaya de Bouira.

Dans les résolutions adoptées, les paysans ont réaffirmé leur soutien aux options socialistes et à la révolution agraire. Le congrès a promis de faire bénéficier les petits paysans privés plus que par le passé des structures en place et de les aider à constituer des coopératives familiales proches de leurs traditions, mesures de nature à faciliter leur ralliement.

Les paysans ont également décidé de *« mener une lutte sans merci contre le gaspillage, le laisser-aller, l'absentéisme, la malversation, le non-respect des normes de production et le parasitisme »*. A ce propos, ils ont dénoncé les personnes qui, n'ayant aucun rapport avec l'agriculture, ont trouvé le moyen de s'installer gratuitement dans des villages socialistes. Ils se sont engagés à *« combattre la bureaucratie »* et ont souligné que bien des problèmes ne se seraient pas posés si les commissaires nationaux du parti avaient réellement assumé leurs responsabilités.

Ils ont critiqué avec vivacité les offices et organismes de commercialisation et la façon dont sont souvent nommés les directeurs de coopérative. Ces reproches visent particulièrement *« la démocratisation effective de la gestion, la sanction de tous les phénomènes de blocage et de déviation »* et souhaité que le pouvoir central se montre plus rigoureux dans le choix des hommes quand cela dépend de lui.

Le congrès a regretté que la nationalisation des terres dans le cadre de la première et de la deuxième phase de la révolution agraire n'ait pas été systématiquement appliquée. Il a demandé l'achèvement réel de ces deux phases et la révision de certains textes qui freinent la réalisation de la troisième concernant l'élevage.

Il a invité aussi *« tous les organes concernés à développer, rationaliser et faciliter l'aide matérielle, technique et financière à la paysannerie »*, notamment pour ce qui est de la distribution des machines, des pièces de rechange, des engrais et des semences.

PAUL BALTA.

Tunisie

TROIS MILLE CONDAMNATIONS AURAIENT DÉJA ÉTÉ PRONONCÉES A LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE JANVIER

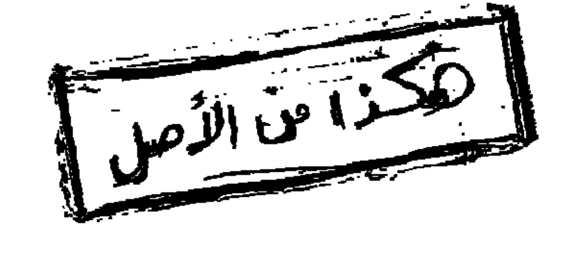
« On peut évaluer à trois mille (dont mille pour la seule capitale) le nombre des personnes condamnées à des peines de prison allant de quelques mois à six ans de détention dans le cadre des procédures de flagrant délit mises en œuvre en Tunisie à la suite des événements sanglants de janvier », a déclaré vendredi 28 avril, Me Thierry Fagard du barreau de Paris au cours d'une conférence de presse organisée à Paris par le Collectif tunisien du 26 janvier (1). L'avocat, qui vient d'accomplir une mission d'information en Tunisie pour le compte de cet organisme, estime que plus de trois mille personnes ont également été victimes de licenciements pour leur participation à la grève nationale lancée par l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.).

Me Fagard a dressé un sombre tableau des conditions de détention des quelque cent trente dirigeants syndicaux actuellement emprisonnés. Trente-huit d'entre eux, dont l'ancien secrétaire général de la centrale, M. Habib Achour, ont été inculpés de *« complot contre la sûreté de l'Etat »* et pourraient être jugés prochainement par la chambre criminelle de Tunis, dont le président vient d'être changé. Plusieurs détenus, dont des secrétaires de fédérations ou des responsables régionaux, ont été *« sévèrement torturés »*. L'un d'entre eux, M. Houcine Kouki, trente-six ans, agent d'assurances, qui assumait les fonctions de secrétaire général de la Fédération des banques et assurances de Sousse, a succombé aux sévices qui lui ont été infligés. Deux autres avocats, Me Buttin et Me Auffray Milésy qui viennent d'accomplir des missions en Tunisie, le premier pour le compte du Mouvement d'unité populaire (MUP), la seconde au nom de la C.G.T., ont confirmé ces pratiques, dont auraient particulièrement souffert MM. Salah Essid et Mohamed Nafati.

Me Fagard a affirmé que la « normalisation » de l'U.G.T.T. se heurtait à la résistance passive de la population. *« Les réunions syndicales sont désertées*, a-t-il dit, *le tirage du journal syndical* Ech Chaab *est tombé de quatre-vingt mille à dix mille exemplaires, et la centrale a enregistré plusieurs dizaines de milliers de démissions. »* Une opposition ouverte se manifeste dans certains syndicats, notamment ceux de l'enseignement et celui des hospitaliers qui contestent ouvertement la nouvelle direction. Le Collectif a regretté à ce propos que le secrétaire général de la centrale mis récemment en place, M. Tijani Abid, ait été invité à assister aux fêtes du 1er mai à Moscou.

La conférence de presse du Collectif faisait suite à une autre manifestation du même type organisée la veille par la C.G.T., au cours de laquelle Me Auffray Milésy avait rendu compte de son séjour en Tunisie.

(1) Collectif tunisien du 26 janvier, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.



ns a réaffirmé options socialistes

PAUL BALTA.

Tunisie

ROIS MILLE CONDAMNATIONS AURAIENT DÉJÀ ÉTÉ PRONONCÉES À LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE JANVIER

PROCHE-ORIENT

Liban

PREMIER MINISTRE DÉMISSIONNAIRE

M. Selim El Hoss est chargé par M. Sarkis de former le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Beyrouth. — Un pas a été franchi sur la voie de la détente au Liban avec la désignation, vendredi soir 28 avril, du chef du nouveau gouvernement, M. Selim El Hoss, qui se succède à lui-même, par le président de la République, M. Elias Sarkis. Selon des informations concordantes recueillies dans les cercles politiques de droite comme de gauche, le gouvernement d'union nationale qui va être formé serait pratiquement déjà prêt. Il comprendrait de seize à vingt-deux ministres et serait dominé par la droite parlementaire, chrétienne et musulmane, avec une ouverture en direction du mouvement national palestino-progressiste en la personne de M. Walid Joumblatt et peut-être d'un autre ministre : les pro-syriens pourraient être représentés par M. Komal Chatila.

Le cabinet ne comprendrait aucun des dirigeants de la « vieille génération », même pas à titre de ministre d'Etat. Mais leurs enfants y seraient largement présents puisque, outre M. Walid Joumblatt, on y trouverait à coup presque sûr MM. Amine Pierre Gemayel, Dory ou Dany Camille Chamoun et Tony Soleiman Frangié. Parmi les autres noms cités qui retiennent l'attention, on note ceux de l'ancien colonel Lahoud, qui fut le chef du deuxième bureau de l'armée durant les années 60, sous les régimes des présidents Chehab Helou et Karim Pakradouni, phalangiste de l'aile modérée, artisan, en 1976, du renversement d'alliance qui a amené la Syrie du côté de la droite chrétienne.

Un point est en tout cas acquis dans la répartition des portefeuilles : les affaires étrangères resteront attribuées à M. Fouad Boutros, ministre sortant.

Bien qu'il ait été souligné que la résolution adoptée la semaine dernière par le Parlement interdisant l'action armée palestinienne ainsi d'ailleurs que celle des autres milices ne constituait pas un texte impératif de caractère exécutoire, il est acquis que le prochain gouvernement le considérera comme tel. C'est sur cette base qu'il s'emploiera à renégocier des accords avec l'O.L.P., qui s'y dit disposée. — L. G.

● *M. Hasib Abdallah*, directeur des affaires économiques au ministère libanais des affaires étrangères, a été assassiné vendredi 28 avril au moment où il regagnait son domicile, corniche *Mazraa*, à Beyrouth-Ouest. M. Hasib Abdallah, avant de prendre ses fonctions au ministère, il y a un an, avait été ambassadeur du Liban auprès des Emirats arabes unis. Agé de soixante-trois ans, il était marié et père de famille. — *(A.F.P.)*

● *Une dizaine de personnes au moins*, dont deux enfants, ont été tuées vendredi 28 avril à Beyrouth dans l'effondrement d'un immeuble de quatre étages.

Le bâtiment, qui abritait quatre familles de réfugiés, faisait face à l'hôtel Phœnicia, près du front de mer. Il avait été sévèrement touché pendant la « bataille des grands hôtels » et avait alors brûlé en partie. — *(A.F.P.)*

● *Un porte-parole militaire palestinien a revendiqué*, vendredi 28 avril à Beyrouth, l'attentat de Naplouse (Cisjordanie) de mercredi dernier, au cours duquel deux Allemands de l'Ouest avaient été tués *(le Monde* du 28 avril). — *(A.F.P.)*

LA VENTE D'AVIONS DE COMBAT A ISRAEL, A L'ARABIE SAOUDITE ET A L'ÉGYPTE

M. Carter renonce à imposer au Congrès un examen global du projet

De notre correspondant

Washington. — Le projet de ventes d'avions de combat à Israël, à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte a été transmis officiellement vendredi 28 avril par l'administration au Congrès, mais le « paquet » dont M. Carter parlait encore mardi dernier dans une conférence de presse ne porte plus ce nom. Comme l'a déclaré M. Vance, secrétaire d'Etat, « *l'administration n'entend imposer aucune condition à l'examen du projet par le Congrès* » et « *comprend* » que ce dernier « *veuille examiner ces importantes transactions séparément et avec soin* » « *Il laissera donc le législatif opérer, mais*, toujours selon M. Vance, *le président réserve son jugement sur la décision qu'il prendra en fin de compte au vu des positions du Congrès.* »

On ne saurait inférer de ce qu'une source officielle appelle une « manœuvre tactique » que M Carter a renoncé du même coup à priver Israël de ses avions si la vente à l'Arabie Saoudite se heurtait à un veto. Simplement, le président a décidé de ne plus parler de « paquet », et il n'en a d'ailleurs pas besoin puisque, sur le plan légal, le Congrès est libre d'en examiner les éléments comme il l'entend. La menace est seulement suspendue et l'on en reparlera dans trente jours, lorsque le législateur aura exprimé un avis.

Toutefois, à la différence de ce qui s'est passé pour Panama, lorsque l'administration devait recueillir une par une les 60 voix nécessaires au Sénat, c'est à l'opposition qu'il reviendra cette fois de trouver une majorité — majorité simple certes et non des deux tiers, mais dans les Chambres séparément — pour faire échouer le projet.

Si, pour une raison ou pour une autre, notamment par suite d'une impasse dans les commissions, la proposition n'était pas soumise au vote dans une seule des deux Chambres, elle serait considérée comme acceptée. Aussi l'administration, qui compte notamment sur la Chambre des représentants et sa commission des affaires internationales — moins systématiquement pro-israélienne que l'organe correspondant du Sénat — a-t-elle repris espoir.

Elle a joué également sur les sentiments de dignité offensée que les appels trop pressants de M. Dayan semblent avoir suscités dans une partie de l'opinion. En recevant pour une sorte de veillée d'armes à son hôtel ses principaux amis du Sénat, notamment MM. Church, Javits et Jackson, le ministre israélien en a peut-être un peu « trop fait » et à soulevé la mauvaise humeur de l'administration.

Cette réaction n'est peut-être pas étrangère aux propos, fort peu agréables pour Israël, tenus par M. Carter vendredi à l'occasion d'une cérémonie de plantation d'un cèdre du Liban dans les jardins de la Maison Blanche : « *Je ne connais aucun pays ces dernières années*, a dit le président, *qui ait souffert davantage, d'une manière non provoquée et imméritée, que le Liban et son peuple. Ces dernières semaines seulement, des centaines de Libanais ont été tués, près de deux cent mille sont sans abri. La peine et la sollicitude du monde entier vont au peuple du Liban.* »

MICHEL TATU.

AMÉRIQUES

Chili

APRÈS L'AMNISTIE DU 19 AVRIL

Plusieurs exilés décident de solliciter une autorisation de retour

Les Quilapayun — un groupe de sept chanteurs chiliens qui se produit jusqu'à ce samedi 29 avril au Théâtre d'Orsay — a décidé de prendre au mot le gouvernement de Santiago qui a décrété, le 19 avril, une amnistie pour les prisonniers politiques et les exilés. Les artistes se sont présentés, le 28 avril, au consul chilien à Paris. Ils lui ont indiqué qu'ils souhaitaient rentrer dans leur pays, et ce pour y chanter. Le représentant de Santiago leur a déclaré qu'il serait en mesure de leur communiquer la réponse de son gouvernement dans trois ou quatre semaines.

Nous apprenons, d'autre part, que Mme Gladys Marin, secrétaire générale des jeunesses communistes, exilée à Paris, a récemment fait la même démarche. L'ambassade a refusé de transmettre la demande à Santiago, nous dit-on. Mme Marin précisait qu'elle entendait rentrer pour poursuivre les recherches sur le cas de son mari, dirigeant du P.C. chilien disparu depuis le 4 mai 1976. Deux exilés chiliens, habitant Evreux, qui, le 20 mars, avaient présenté une demande de retour, n'avaient toujours pas de réponse le 27 avril. Il est vrai qu'ils se fondaient, alors, sur une déclaration faite le 6 mars par le secrétaire général du gouvernement, le général René Vidal, et non sur le décret d'amnistie proprement dit.

Rappelons que les exilés qui entendent rentrer au Chili doivent signer une demande dans laquelle ils s'engagent « *à respecter le régime existant, l'interdiction de toute activité politique et les lois en vigueur* » ; ils s'engagent également à « *travailler de façon décidée et loyale pour la grandeur de la patrie* ».

● *Le général Pinochet*, chef de l'Etat chilien, a fait déposer au parquet de Paris, le vendredi 28 avril, une plainte pour offense à un chef d'Etat étranger. Un juge, M. Emile Cabié, a été désigné pour instruire cette information contre X... Cette plainte vise une émission d'Antenne 2 qui ne doit être diffusée que le 7 mai, mais que l'ambassadeur du Chili à Paris a déjà visionnée. C'est le dernier volet du reportage « Chili impressions » intitulé « Monsieur le président ».

● *Les autorités ont refoulé un ancien dirigeant du P.C.* qui, après l'amnistie, tentait de rentrer à Santiago. M. Cesar Godoy Urrutia, qui est âgé de soixante-dix-sept ans, a dû réembarquer dans le même avion qui l'avait amené de Mexico (où il vit depuis 1975), et qui repartait pour Buenos-Aires. M. Godoy avait omis, ont expliqué les autorités, de présenter sa demande de retour au Chili et d'accomplir les démarches obligatoirement prévues pour les exilés dans le décret d'amnistie du 19 avril. Les parents de M. Godoy, qui habitent Santiago, ont déclaré qu'il avait quitté le Chili à titre privé, en payant son billet d'avion, et non en tant que réfugié. — *(A.F.P., Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Discours militaire et réalité

M. Armando Uribe, ancien ambassadeur du Chili de l'Union populaire à Pékin, nous écrit :

Amnistie pour les prisonniers politiques chiliens ? Chaque dirigeant politique banni du pays — ce fut le cas pour M. Luis Corvalan, pour M. Jorge Montes — était présenté par le général Pinochet comme le dernier prisonnier politique du pays. Aujourd'hui, on « *amnistie* » donc des prisonniers politiques en principe inexistants. En réalité, on leur impose l'exil forcé. Il s'agit donc, dans le meilleur des cas, d'une commutation de peine.

Sous la junte, un million de Chiliens ont quitté le pays. Les autorités ont reconnu, le 27 décembre dernier, que neuf cent soixante mille Chiliens vivaient à l'étranger — chiffre sans précédent dans l'histoire du pays. L'Institut catholique des migrations a calculé que deux cent cinquante mille à trois cent cinquante mille d'entre eux sont en exil pour motifs politiques. L'« *amnistie* » annoncée aggrave cette saignée.

La deuxième « nouveauté » de la mesure annoncée a trait aux exilés, dont on autorise officiellement le retour. Mais les conditions préalables imposées illégalement par la junte sont maintenues : elles expliquent que, jusqu'au début de 1978, cent neuf Chiliens seulement soient rentrés au pays.

Une autre innovation a consisté dans le remplacement de l'état de siège par l'état d'urgence. Mais la junte a eu soin, auparavant, d'introduire dans les dispositions de l'état d'urgence plusieurs de celles qui sont propres à l'état de siège. Le tour est ainsi joué...

Tout cela s'inscrit dans le cadre d'un remaniement ministériel. Les civils domineront, nous dit-on. Ainsi l'amiral Carvajal, jusque-là ministre des affaires étrangères, est remplacé par M. Cubillos, ancien officier de la marine de guerre ! Circonstance atténuante, M. Cubillos fut, en 1969 et 1970, le « contact » entre M. Agustin Edwards (directeur du journal *El Mercurio*) et les marines chilienne et américaine. De 1970 au coup d'Etat, il a participé à la gestion financière du *Mercurio* — ce journal qui, selon le rapport du sénateur américain Frank Church, a reçu de grosses subventions de la C.I.A. C'est là la manière dont les affaires étrangères de la junte se « civilisent ».

On pourrait continuer. Mais à quoi bon ? Les généraux ont le mérite d'être inimitables, comme le montrent ces semaines-ci les émissions « Chili-Impressions », de M. Berzosa, à la télévision française.

Inimitables ? Peut-être verra-t-on, cependant, le général Pinochet changer de nom. Il pourrait par exemple s'appeler Forestier. C'est le nom du sous-chef d'état-major de l'armée qui pourrait fort bien assurer la succession...

EUROPE

Allemagne fédérale

M. Schmidt dénonce l'« irresponsabilité » de Washington en matière économique

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Schmidt n'a pas pour habitude de perdre sa maîtrise de soi en public. Aussi se demande-t-on toujours si ses explosions d'indignation sont vraiment la manifestation d'une colère spontanée, ou bien si elles ne procèdent pas d'un calcul. Et tout cas, vendredi 28 avril à Hambourg, le chef du gouvernement fédéral allemand a eu de nouveau recours au langage énergique qu'on lui reproche parfois d'employer, à l'étranger, mais qui, dans différentes circonstances, lui a plutôt valu les applaudissements de ses compatriotes.

Au cours d'un séminaire organisé par la Fondation Friedrich Ebert — une émanation du parti social-démocrate, — le chancelier s'en est pris tour à tour aux Etats-Unis, à l'Union soviétique et aux pays du tiers-monde. Il a notamment exhorté les dirigeants américains à « *comprendre enfin* » que le *leadership* mondial des Etats-Unis comportait également d'importantes responsabilités dans le domaine économique. A ses yeux, le déficit de la balance commerciale, les fluctuations du dollar et la politique pétrolière traduisent une attitude complètement « *irresponsable* » de la part de Washington. Au risque de minimiser le rôle du chef de la Maison Blanche, le chancelier a même recommandé aux Européens de faire appel à l'opinion publique et au Congrès américain pour amener les Etats-Unis à prendre conscience de leurs responsabilités.

Le Kremlin n'a pas été traité avec plus d'égards, bien que M. Brejnev soit attendu à Bonn le 4 mai. Le bloc de l'Est, en général, et l'Union soviétique, en particulier, se sont vu reprocher de ne fournir « *à peu près aucune contribution* » à l'aide aux pays en voie de développement. Là encore, le chancelier n'a pas mâché ses mots, affirmant en particulier que les pays de l'Est témoignaient dans leur attitude d'« *une absence totale de solidarité socialiste* ».

Quant aux critiques du chancelier à l'égard des pays en voie de développement, elles peuvent être considérées comme une réplique à M. Willy Brandt. Celui-ci avait en effet demandé la veille aux Occidentaux de se montrer beaucoup plus généreux à l'égard des pays pauvres. Pour sa part, M. Schmidt a cru bon de rappeler que la politique de développement ne pouvait être « *une rue à sens unique* ». Il a notamment estimé que les investisseurs dans les pays du tiers-monde devraient jouir de garanties solides contre la nationalisation ou l'expropriation de leurs entreprises. De façon plus générale, il s'est indigné qu'à défaut de reconnaissance, les bénéficiaires d'une aide occidentale ne fassent pas preuve d'un peu plus de courtoisie dans leurs rapports avec les pays développés : « *Il est absurde*, a-t-il déclaré, *de nous voir dénoncés aux tables des conférences comme des exploiteurs capitalistes.* »

JEAN WETZ.

L'Allemagne face aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Aussi doit-on examiner les deux grandes composantes qui le déterminent : le commerce et la sécurité.

L'Allemagne, ayant dû abandonner son ancien rôle de puissance militaire, offre depuis trente ans l'exemple achevé d'une puissance marchande. Inlassablement occupée à produire, échanger, prospecter, elle vit branchée sur les marchés extérieurs. Les exportations font travailler un ouvrier allemand sur trois ; elles représentent la moitié du chiffre d'affaires de la firme automobile Daimler-Benz, les deux tiers de celui du groupe chimique Bayer. Leur part dans le produit national brut atteint 26,8 %, en ajoutant aux marchandises les services. C'est le record mondial, générateur de larges excédents commerciaux.

Nulle part ailleurs on ne trouve de score comparable, sauf en Grande-Bretagne (25,8 %), où la faiblesse du P.N.B. valorise les ventes à l'étranger. La France vient derrière avec 19,8 %, mais loin devant les 13,1 % du Japon et les 8,7 % des Etats-Unis. Ces deux derniers pays, bien que leur commerce extérieur soit fort élevé, s'appuient, en effet, sur un marché intérieur plus étendu ou populeux que l'Allemagne. C'est pourquoi, parmi d'autres raisons, les trois géants du monde capitaliste ont pu longtemps cohabiter.

Or, voici que de vastes ambitions commerciales américaines se précisent, en même temps que les nouveaux concurrents d'Asie ou d'Europe orientale accentuent leur poussée. Les Etats-Unis, selon des sources dignes de foi, veulent porter la part de leurs exportations dans le P.N.B. « au niveau de celle de leurs partenaires les mieux placés ». Ils espèrent la doubler d'ici à 1985, puis avoisiner 20 %. Pourquoi ? D'abord afin de compenser les achats de pétrole et le déficit des échanges avec le Japon ; ensuite pour tirer vers l'avant toute l'économie nationale. L'Amérique, ayant déposé son fardeau de gendarme du monde, redonne la priorité au « business ».

Sur cette route, cependant, elle rencontre l'Allemagne non plus côte à côte, mais face à face. Les heurts, déjà perceptibles au début des années 70, se multiplient. En particulier, la République fédérale ne soutient qu'à contrecœur un dollar qui, en dehors de certains dérèglements propres au capitalisme, favorise par son glissement les exportations américaines. A l'inverse, la hausse consécutive du mark freine l'essor commercial allemand. Le président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, souligne : « *Nos firmes ne sont plus compétitives lorsque le dollar descend sous la barre de 2,15 deutschemarks.* » C'est le cas depuis des mois...

Sécurité

Durant les dernières années, l'affrontement des deux géants fut toujours surmonté. Mais il était plus circonscrit qu'aujourd'hui. En outre, l'Allemagne avait entièrement confiance dans la protection militaire des Etats-Unis ; cela l'incitait aux concessions. Maintenant, au contraire, elle s'interroge.

Un premier doute s'est matérialisé au cours de l'été 1977 quand, à Washington, le Conseil national de sécurité fit savoir que la garantie américaine ne pourrait englober tout le territoire de la République fédérale. Il prévoyait l'abandon d'un tiers du sol allemand, le long de la frontière avec la R.D.A. et la Tchécoslovaquie. La réaction de l'Allemagne fut si vive que M. Brzezinski, conseiller spécial du président Carter, dut téléphoner à Bonn, le 4 août, pour annoncer une révision de ce plan. Néanmoins, dans la version actuelle (document PRM. 10), les Etats-Unis s'engagent seulement « *à consentir le minimum de perte de territoire et, en dernier lieu, à revenir aux frontières primitives* ».

Un nouveau doute est apparu récemment quand M. Jimmy Carter décida de différer la fabrication de la bombe à neutrons, après avoir pressé ses alliés de l'adjoindre au système européen de défense. Cette arme nouvelle, rappelons-le, permettrait de stopper, en cas de malheur, une éventuelle poussée des chars du pacte de Varsovie, en mettant leurs équipages hors de combat. L'Allemagne, non sans tergiversations, avait accepté de l'entreposer chez elle. La Grande-Bretagne et la Belgique avaient également approuvé son inclusion dans la panoplie atlantique, ainsi que, selon certaines modalités, les Pays-Bas. Mais c'est surtout outre-Rhin que l'affaire provoqua et provoque encore le plus de remous.

En fait, les Etats-Unis continuent d'apporter une contribution décisive à la sécurité européenne : ogives nucléaires enfouies en République fédérale, corps expéditionnaire, missiles, sous-marins atomiques, etc. Mais leurs difficultés financières leur imposent dorénavant des limites. De surcroît, le dialogue Moscou-Washington, si mouvementé qu'il soit, fait apparaître la défense de l'Europe comme un sous-produit des rapports entre les deux Super-Grands, alors qu'elle fut longtemps un objectif en soi. Aux yeux de Bonn, la relation commerce-sécurité (concessions contre garanties militaires) n'a donc plus la même valeur. A ce stade, l'Allemagne souhaite des solutions de compromis entre Occidentaux. Mais, à long terme, son amitié ira vers ceux qui lui assureront simultanément des marchés et la tranquillité aux frontières.

RENÉ DABERNAT.

Brésil

L'agitation dans les milieux politiques inquiète le gouvernement

Une atmosphère générale de mécontentement règne dans les milieux politiques brésiliens à la suite de l'annonce par la présidence des noms des candidats du parti officiel, l'Arena, aux élections indirectes des gouverneurs de plusieurs Etats qui doivent avoir lieu en septembre prochain. En raison du caractère très particulier du mode de scrutin, cette annonce équivaut à une désignation officielle.

« *L'air est chargé de réclamations, de déceptions et de révoltes* », écrit, vendredi 28 avril, le quotidien *Estado de Sao Paulo*, tandis que de nombreux commentateurs estiment que le gouvernement se trouve actuellement dans une position embarrassante, en raison des réactions négatives qui se manifestent jusqu'au sein de l'Arena après le choix des gouverneurs.

La décision de la présidence a non seulement été largement critiquée par la presse et l'opposition mais a également suscité des vives controverses au sein de la majorité gouvernementale. La « grogne » au sein de l'Arena n'est pas sans inquiéter les stratèges gouvernementaux à quelques mois, non seulement de l'élection présidentielle, mais surtout des législatives de novembre, pour lesquelles beaucoup prévoient déjà une progression assez nette de l'opposition.

Une certaine effervescence est constatée, d'autre part, dans les milieux étudiants et ouvriers ainsi que parmi les prisonniers politiques. Un mouvement de grève de la faim a été déclenché par des détenus politiques d'Itamaraca (Etat de Pernambuco), qui protestent contre l'isolement infligé depuis trois ans à deux de leurs compagnons condamnés à la prison à vie. Il s'agit là du quatrième mouvement de grève des détenus d'Itamaraca.

Dans un télégramme adressé, le 27 avril, au président Ernesto Geisel, le secrétaire général d'Amnesty international, M. Martin Ennals, a affirmé que la fin de l'isolement des deux détenus avait été promise en novembre dernier. Un télégramme de protestation de l'organisation a été envoyé simultanément au président du tribunal militaire supérieur, l'amiral Hello Leite. Amnesty international demande aux autorités brésiliennes d'intervenir pour mettre fin aux conditions inhumaines en vigueur au pénitencier de Barreto-Campelo.

Une manifestation de rue est prévue, lundi 1er mai, par un « *mouvement unitaire des oppositions syndicales* », à Osasco, cité industrielle de la grande banlieue de Sao-Paulo. Ce mouvement souhaite réaliser un « *1er mai ouvrier* » et réclame une « *amnistie ample et sans restrictions* », la liberté syndicale, le droit de grève et des relèvements de salaires. La manifestation d'Osasco coïncidera avec la visite à Sao-Paulo du président Geisel qui doit y célébrer la « *journée du travail* ». — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LES DÉBATS AU SEIN DE LA GAUCHE

M. Mauroy : M. Mitterrand est le plus qualifié pour la candidature à la présidence de la République

M. Pierre Mauroy, député du Nord, membre du secrétariat du parti socialiste, a présenté samedi 29 avril devant la convention nationale de son parti, le rapport d'activité de la direction. Il a rappelé que, au cours des derniers mois, le P.S. a affirmé ses positions sur des questions particulièrement importantes : la défense, le droit des femmes, les problèmes de l'énergie. Il a noté que la direction *« a mis le parti en état de gagner les élections »*, notamment en veillant à ce que, *« dans la richesse des initiatives et des actions militantes, la direction politique reste ferme et la cohérence l'emporte sur l'improvisation »*. *« L'ensemble des dispositions*, a-t-il déclaré, *s'est traduit par une qualité d'organisation que le parti n'avait jamais atteinte dans les campagnes précédentes (...) »*, ajoutant : *« Je veux saluer l'extraordinaire travail de nos candidats et de l'ensemble de nos militants, et en premier lieu le meilleur militant,* François Mitterrand. »

Dressant ensuite le bilan du scrutin, M. Mauroy a noté que le P.S. *« est la première formation politique en France »*. Il a affirmé : *« Les informations fournies par les fédérations départementales notamment nous ont permis d'établir un tableau d'ensemble assez différent de celui du ministère de l'intérieur. Avec six millions et demi de voix, soit près de 23 % — plus de sept millions, soit près de 25 % des suffrages, avec les radicaux de gauche qui étaient nos candidats communs dans trente et une circonscriptions, — le parti socialiste enregistre un gain de quatre points sur 1973, ce qui constitue une montée considérable dans un pays où les oscillations du pendule électoral restent, au total, assez faibles. (...)*

» Le vote écologiste semble avoir été souvent le fait d'un électorat aisé et urbain qui s'est moins largement reporté qu'on l'escomptait généralement sur les candidats de la gauche au second tour. Les reports ont été dans de nombreux cas médiocres entre les partis de gauche, et c'est une part de notre débat politique. Mais la montée de l'opposition, du seul fait du parti socialiste, est évidente. (...)

» A titre indicatif, l'application de la proportionnelle départementale, telle qu'elle a fonctionné en France de 1945 à 1958, eût pu donner, dans la mesure où la comparaison est possible, une marge de quelques sièges à la gauche. Dans ce contexte électoral, les maires élus en 1977 ont, en général, obtenu de bons résultats, et fait nettement progresser le pourcentage des suffrages socialistes. (...)

» Dans la région parisienne le P.S. progresse dans tous les départements, alors que le P.C. recule dans tous les départements. Au total le P.S. progresse dans soixante-dix-huit départements et recule dans dix-sept ; le P.C. progresse dans quarante-quatre départements et recule dans cinquante et un.

» Si l'on prend les vingt-deux régions comme référence, par rapport aux élections de 1973, le P.S. progresse dans toutes les régions, avec comme points majeurs de développement l'Alsace (+ 7,7), la Bretagne et la Lorraine (+ 7,6), le Poitou-Charentes (+ 6,8), sauf trois : le Languedoc-Roussillon (— 2,1), la Provence-Côte d'Azur (— 1,8), le Limousin (— 0,8). (...)

» Il apparaît au total comme évident qu'un effort s'impose pour remonter le courant dans quelques régions bien caractérisées où les causes de notre recul doivent être analysées en profondeur. »

M. Pierre Mauroy a également évoqué l'élaboration d'un règlement intérieur destiné à fixer les modalités d'application des statuts du P.S. Des propositions seront soumises aux sections et adoptées, à l'automne, par une convention nationale. Le maire de Lille a précisé que, à ce jour, le bureau exécutif a retenu les points suivants :

« 1) *Mode de préparation et de discussion des textes internes et des projets politiques du parti afin de permettre une participation plus méthodique de l'ensemble des militants au niveau local, fédéral et national ;*

» 2) *Election des responsables du parti à tous les échelons (organismes centraux, fédéraux et locaux du parti) ;*

» 3) *Conditions et modalités de renouvellement des organismes fédéraux en cas de contentieux grave ;*

» 4) *Modalités de désignation du candidat du parti à l'élection présidentielle et des candidats aux élections parlementaires (Assemblée nationale, Sénat, Parlement européen) ;*

» 5) *Application de la règle limitant le nombre d'élus dans les instances dirigeantes du parti ;*

» 6) *Dispositions limitant le cumul des mandats ;*

» 7) *Dispositions relatives à l'âge limite de l'exercice des fonctions électives ;*

» 8) *Conditions de fonctionnement des sections d'entreprise ;*

» 9) *Règles concernant le fonctionnement des courants de pensée et leur expression à l'intérieur et à l'extérieur du parti.* »

M. Pierre Mauroy a toutefois insisté sur le fait que, quelle que soit l'importance des problèmes internes qui se posent au P.S., il ne doit pas oublier que le combat à mener se livre contre la droite. Il a ajouté : *« La question de la candidature à la présidence de la République risquerait de provoquer d'inutiles débats s'il n'y était pas mis tout de suite un point final. La convention d'octobre choisira les modalités de désignation. Pour ce qui me concerne personnellement je vous dit, dès aujourd'hui, que le plus qualifié c'est François Mitterrand. »*

Le P.S. estime que le P.C. porte «la responsabilité fondamentale» de l'échec

(Suite de la première page.)

Les responsables syndicaux redoutent d'ailleurs une certaine démobilisation. *L'Humanité* du 29 avril note, par exemple : *« Le calendrier ne favorise pas beaucoup le 1er mai 1978, puisqu'il se situe entre deux ponts. De plus, il vient, pour les militants, après une longue période de mobilisation due à la campagne des législatives. Certains seront peut-être tentés de « souffler » un peu. »*

Le rythme des congés s'impose désormais à la vie publique. Ce n'est pas nouveau. Il y a dix ans déjà le retour de l'essence dans les stations-service avait largement contribué à dédramatiser la situation en jetant sur les routes du week-end une bonne part des révoltés de mai 1968.

Si les partis de gauche se sont élevés contre les décisions gouvernementales en matière de prix, ils ne sont guère portés actuellement aux efforts de mobilisation. L'essentiel de leurs préoccupations concerne leur vie intérieure. Le comité central du P.C.F., qui a achevé ses travaux vendredi 28 avril, a décidé de faire tirer en brochure le rapport de M. Georges Marchais. Ce document va donc connaître une large diffusion, et d'ores et déjà les cellules du parti sont instamment invitées à l'étudier attentivement.

En revanche, les communistes ne prévoient pas de rendre compte de la discussion qui a eu lieu au sein du comité central, contrairement à ce qu'espéraient de nombreux cadres du parti. *l'Humanité* ne publie aucune analyse des débats. Il semble pourtant qu'au cours de la session, un écho, certes atténué, des préoccupations des minoritaires se soit fait entendre. Si personne n'a contesté le bien-fondé de la ligne du parti, des interrogations se seraient exprimées sur sa mise en œuvre.

L'unanimité du comité central tout comme le contenu du rapport de M. Georges Marchais amènent le bulletin du P.S., *la Lettre de l'Unité*, à mettre en doute le caractère démocratique du parti communiste. Il est vrai que les critères de la démocratie sont variables. Les dirigeants du P.S. se voient eux aussi reprocher, par une partie de leurs militants, de ne pas accorder une attention suffisante au respect de la démocratie interne du parti. *La Lettre de l'Unité* s'étonne, à ce propos, de *« curieuses manœuvres, relayées de l'extérieur [qui] se développent depuis quelque temps »*. *« Vouloir perfectionner les règles de fonctionnement du parti, notamment pour améliorer la vie démocratique en son sein, n'est pas l'apanage de tel ou tel*, note le bulletin socialiste. *Le secrétariat national et le bureau exécutif sont unanimes sur ce point. »*

L'une des raisons qui expliquent que le discours sur la démocratie interne soit accueilli avec réserve par M. François Mitterrand et ses fidèles tient notamment au fait que ce discours s'est trouvé relayé aussi bien par les partisans de M. Michel Rocard que par la fédération du Nord, dirigée par M. Pierre Mauroy, c'est-à-dire par les deux hommes qui apparaissent comme les possibles successeurs du premier secrétaire.

Si les initiatives des amis de M. Rocard sur ce sujet ont été vivement contestées au sein du P.S., par le CERES comme par les partisans de M. Mitterrand et de M. Poperen, c'est parce qu'elles ont été perçues comme les prémices d'une opération politique visant à élargir le « sous-courant » Rocard au détriment des autres tendances du parti.

M. Pierre Mauroy a adopté une autre démarche en faisant proposer par les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais la mise au point d'un règlement intérieur complétant les statuts. Cette suggestion a été reprise par le secrétariat puis par le bureau exécutif. M. Pierre Mauroy a donc, au nom de la direction, présenté samedi matin un rapport sur cette question devant la convention nationale (1).

Le comité directeur du P.S., qui a siégé vendredi soir, a, en outre, décidé de demander à la convention nationale de surseoir à l'application de la réforme des statuts prévoyant qu'il ne doit pas y avoir plus de 20 % de parlementaires parmi les membres des instances dirigeantes du parti (*le Monde* du 22 avril). Cette disposition sera réexaminée dans le cadre de la mise au point du règlement intérieur.

Il est vrai que l'application de la règle des 20 % n'aurait pu que dramatiser les délicats problèmes de personnes qui se posent actuellement au sein de l'état-major socialiste. Si l'effacement du secrétariat national de MM. Mermaz et Taddei, députés, et de M. Pontillon, sénateur, pouvait à la rigueur être acquis sans réelle difficulté, il n'en était pas pour autant suffisant : un autre départ était nécessaire. Compte tenu du fait que ni M. Mitterrand ni M. Mauroy ne pouvaient se retirer, les socialistes auraient dû arbitrer entre MM. Poperen et Rocard, ce qui serait difficilement allé sans conflit. En outre, l'absence du député des Yvelines du secrétariat national du P.S. aurait, surtout dans le contexte actuel, suscité des commentaires que les socialistes préfèrent éviter.

C'est avec le même souci d'éviter des tensions inutiles que M. Pierre Mauroy a tenu à préciser devant la convention nationale que M. Mitterrand est, à ses yeux, le meilleur candidat socialiste pour la prochaine élection présidentielle.

THIERRY PFISTER.

(1) La convention nationale est composée des membres du comité directeur et des premiers secrétaires fédéraux.

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : qui croira que le P.C.F. est le parti le plus démocratique ?

La Lettre de l'Unité, publiée par le P.S., évoque dans son numéro du 28 avril les travaux de la Convention nationale du P.S. Elle relève : *« Il apparaît clairement, de toutes les discussions qui se sont déroulées dans les sections ou dans les instances fédérales, de tous les textes qui ont été envoyés au siège national pour être remis à la commission des résolutions de la convention, que les militants socialistes sont quasi unanimes à considérer que le parti communiste porte la responsabilité fondamentale de l'échec de la gauche aux législatives. »*

« Le parti communiste a refusé d'aller au pouvoir dans un rapport de forces trop favorable au parti socialiste, note le bulletin socialiste.

» Ce n'est pas la brutalité avec laquelle Georges Marchais, dans son rapport au comité central, a de nouveau affirmé péremptoirement que le P.C.F. n'a aucune responsabilité dans l'échec de mars qui nous fera changer d'opinion. La direction du parti communiste continue d'avoir bonne conscience, mais pour cela elle escamote toutes les questions posées, n'accepte pas la moindre critique et rejette même l'idée — qui paraissait pourtant soutenue par un certain nombre de cadres du parti — d'une tribune de discussion dans la presse communiste. On peut toujours affirmer après cela que le parti communiste est le parti le plus démocratique. Mais qui le croira ? »

M. MARTINET : ne pas tout reporter sur l'élection présidentielle.

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du P.S., écrit dans le numéro d'avril de la revue *Faire* :

« On peut dire, d'une manière générale, que, depuis 1972, le développement du parti socialiste mais aussi la pression des événements ont amené les communistes à accomplir une importante mutation sur le plan de la doctrine et sur celui du programme. Mais rien ne les a obligés à transformer leurs structures d'organisation et à changer leurs comportements. Cette constatation ne doit pas nous conduire à abandonner l'objectif de l'union des forces populaires, car, sans cette union, il n'y a pas de transformation possible de la société française. Mais cela doit nous inciter à poser en des termes différents les problèmes de l'union et à modifier sérieusement nos méthodes d'action.

» Rien ne serait plus absurde que de subordonner de nouveau toute notre politique à une échéance électorale. Nous avons espéré la victoire en 1973, nous l'avons crue possible en 1974 et quasi certaine en 1978. Ne reportons pas toute la mise sur l'élection présidentielle de 1981. »

Le glas de l'eurocommunisme

(Suite de la première page.)

Ainsi, et contrairement à la stratégie qui s'ébauche dans les articles de Louis Althusser — et qui méritent une analyse plus fouillée, par leur nouveauté radicale : enfin, le philosophe comprend que le vrai problème *théorique* d'aujourd'hui est celui de la *pratique* du parti communiste, que c'est à ce niveau qu'il faut établir la *« ligne de démarcation »* et procéder à la *« coupure épistémologique »* — la direction du P.C.F. a-t-elle choisi de s'enfermer dans la forteresse et d'y patrouiller sans cesse pour préserver la *« pensée correcte »*. Mais pouvait-on raisonnablement s'attendre à autre chose ?

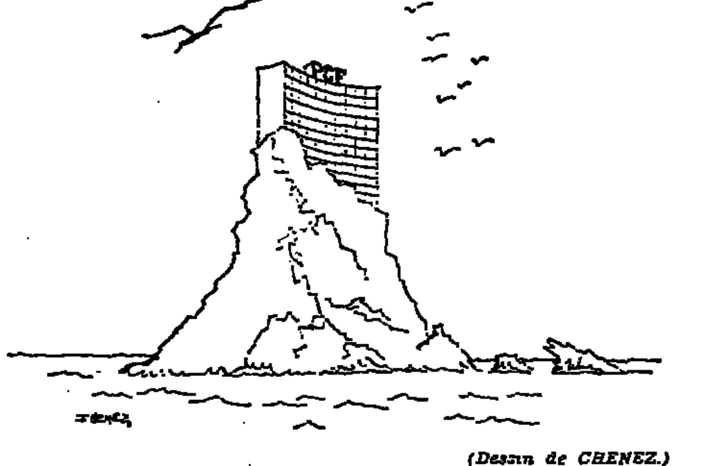
La stratégie du P.C.F. ne portait-elle pas inévitablement à cette clôture du discours, à cette glaciation de la dialectique possible entre les dirigeants et les militants, le parti et les masses, l'organisation et la société ? N'incluait-elle pas déjà cette reproduction de la division capitaliste du travail entre le savoir des (petits) chefs et la pratique quotidienne de la base ?

Quoi qu'il en soit, les décisions du comité central du P.C.F. auront des conséquences, et elles seront lourdes, non seulement sur l'évolution de la gauche en France, mais aussi sur son avenir dans l'Europe du Sud. Et, plus concrètement, sur les partis communistes de cette région. En fait, le choix du P.C.F. sonne le glas, à terme, de l'*« eurocommunisme »*. Celui-ci, sans doute, n'avait pas encore dépassé le stade des formulations un peu floues, des déclarations d'intention. Il constituait cependant le projet théorique — dont la pratique réelle restait à inventer — d'une nouvelle voie évitant autant les impasses de la social-démocratie que celles du stalinisme.

Pour survivre en tant que pratique des masses, et s'enraciner dans leur mouvement réel, l'*« eurocommunisme »* avait à se poser clairement le problème historique de la révolution en Occident, problème qu'il tendait plutôt à esquiver jusqu'à présent. Le coup d'arrêt donné par le P.C.F. va sans doute freiner le mouvement en cours, dont on peut prévoir l'involution et la cristallisation en attitudes figées de *« droite »* et de *« gauche »*, mais vraisemblablement isolées les unes et les autres du véritable champ social de la lutte des classes.

Mais, d'autre part, le groupe dirigeant du P.C.F. vient de clarifier la situation, de dissiper un certain nombre d'illusions et de *« mauvaises lectures »* possibles de la stratégie communiste en Europe occidentale. Sous des différences tactiques (et historiques et culturelles) appréciables, qui vont du *« compromis historique »* italien à la rupture de l'union de la gauche en France, en passant par la *« concentration démocratique »* du P.C.E., il existe, en effet, un fonds commun à la politique de tous ces partis communistes : celui du maintien du *statu quo*, celui du refus concret de toute tentative de renversement, à long terme, de l'hégémonie sociale et politique existante. Fidèle à une déjà longue tradition, le P.C.F. vient de nous rappeler une nouvelle fois que la révolution n'est pas son affaire, que la transformation de la société n'est pas son objectif. Tel est le message qu'il donne à entendre à ceux qui sauront l'écouter.

JORGE SEMPRUN.



(Dessin de CHENEZ.)

Wolinski : «Le Monde» stalinien ? Un bon gag

Wolinski, dessinateur à *l'Humanité* (1) mais aussi collaborateur de *Charlie-Hebdo*, évoque, dans une interview publiée dans *le Nouvel Observateur* du 29 avril, ses fonctions au quotidien communiste. Il explique : *« Ce qui m'a étonné, c'est combien* l'Huma *était proche de* Charlie-Hebdo. *A Hebdo, ce sont des prolos qui ont réussi à échapper à leur condition. Cavanna était un maçon ; Reiser un ouvrier ; moi, j'étais employé de commerce dans la boutique de mon oncle. On s'en est sortis. Les dirigeants communistes, c'est la même chose. Ils étaient ouvriers ; maintenant ils font du travail intéressant. Ce n'est pas drôle, l'usine. Si l'on arrive à y échapper, c'est pas mal. Pour les dirigeants communistes, ça a été très difficile. Il leur a fallu travailler dur pour devenir ce qu'ils sont devenus. Prends Roland* [*Leroy*]. *C'était un cheminot, un simple cheminot. Maintenant, il est directeur de journal ; il a un magnifique bureau à* l'Humanité. *Et c'est quelqu'un Roland* [*Leroy*]. *Je l'admire beaucoup. Une mémoire prodigieuse, un jugement sûr, une très grande culture. Il a des idées très justes sur la B.D. Et puis alors, facile à rencontrer. Je discute avec lui de tout. On boit des coups ensemble ; éventuellement, on se saoule la gueule et on rigole. »*

Guy Sitbon demande à Wolinski : *« Et de lire dans* l'Humanité *que* le Monde *utilise des procédés staliniens, c'est pas triste ? »*

Wolinski : *« C'est un bon gag. Ça m'a beaucoup amusé. »*

Le dessinateur ajoute, à propos du débat en cours entre communistes :

« Bien sûr, il y a des défauts, nobody is perfect, *les communistes le savent eux-mêmes, ils cherchent à s'améliorer, et il y a de petits progrès. Il y a beaucoup de gens dans le parti qui ne veulent pas changer, il faut en tenir compte. Mais ça discute drôlement. Si je pouvais te dire ce que j'entends, ce que dit Andrieu, tu serais surpris, et pas comme tu crois (...).*

» La tribune libre ? Peut-être qu'il devrait y en avoir une. Beaucoup, à l'Huma, *le pensent. Andrieu lui-même aurait voulu de cette tribune libre. Il n'est pas seul. Si c'est pour laisser parler n'importe quel... comment dire... il y en a qui veulent toujours... je ne suis pas d'accord (...).*

» Il ne faut pas voir l'Huma *comme la Russie. Ils sont communistes, mais ce sont d'abord des journalistes. Ils sont cyniques, ils se marrent sur tout, sur l'Union soviétique... Et puis alors, surtout maintenant, il y a plein de petites histoires. Par exemple, on dit dans les couloirs : «* J'ai donné une tribune libre à Roland Leroy, il me l'a refusée. »

(1) Wolinski vient d'obtenir à ce titre le Prix Paul-Vaillant-Couturier 1978.

PLUSIEURS RÉALISATEURS ET AUTEURS DE TÉLÉVISION QUITTENT LA C.G.T.

Plusieurs réalisateurs et auteurs de télévision viennent de rejoindre collectivement la C.F.D.T. *« Pour la plupart*, précise un communiqué, *ils ont décidé de quitter la C.G.T. à la suite des positions politiques prises par les dirigeants de cette Confédération et qui ont contribué à l'échec de l'union de la gauche. »*

Ils entendent notamment *« lutter pour conserver, face aux nouvelles menaces de privatisation et de dissolution, un caractère de service public aux sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. »*

Parmi les vingt-huit signataires de l'appel lancé *« à l'ensemble des réalisateurs et des auteurs de télévision pour qu'ils les rejoignent massivement »*, on relève les noms de MM. F.-R. Bastide, J.-C. Bringuier, Igor Barrère, A. Casta, J.-M. Drot, J. Lallier (ancien secrétaire général du S.F.R.T. - C.G.T.), C. Santelli et M. Polac.

La Fédération des travailleurs de l'information C.F.D.T. organisera le jeudi 8 mai une conférence de presse au cours de laquelle ses nouveaux adhérents prendront la parole et expliqueront leur décision.

● *Le maire et les élus du conseil municipal de Bazeilles* ont décidé de retirer la démisison qu'ils avaient adressée lundi 24 avril au préfet des Ardennes (*le Monde* du 25 avril). Dans le conflit qui les oppose à la direction départementale de l'équipement, les élus ont reçu du préfet des assurances selon lesquelles les deux projets auxquels ils tiennent particulièrement (extension de l'hospice et réalisation d'un lotissement) seraient réalisés. — *(Corresp.)*

● *Le maire de Saint-Herblain* (Loire-Atlantique), M. Jean-Marc Ayrault (P.S.), et ses conseillers municipaux ont manifesté dans la rue, vendredi 28 avril, pour protester contre l'insuffisance des ressources communales. Ils ont fait signer à leurs concitoyens des pétitions demandant à l'Etat *« des ressources correspondantes aux charges »* de leur commune, qui compte quarante mille habitants.

● *M. Charles Hernu*, député socialiste du Rhône, a déclaré vendredi 28 avril au micro l'Europe 1 : *« Il n'est pas possible que l'on puisse tromper tous ensemble et aussi longtemps les militants du P.C. »* M. Hernu a également considéré que M. Marchais *« n'est pas le moins unitaire dans son parti et qu'il a eu sans doute à se défendre contre plus léniniste que lui »*.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, chef de file du CERES (minorité du P.S.), a déclaré vendredi 28 avril, au micro d'Europe 1 : *« Il faut reconnaître que Georges Marchais n'entrouve pas beaucoup la porte sur la conception de la démocratie à l'intérieur du parti. Au fond, Georges Marchais répond d'une manière détaillée à un certain nombre d'accusations, mais il passe très vite sur un certain nombre de points : il oublie de dire que le P.C.F. n'a pas répondu aux propositions socialistes du mois d'octobre, que l'accord du 13 mars n'a été possible que parce que le parti socialiste, aux yeux du P.C.F., était affaibli. »*

● *Le comité central du P.C.F.* a adopté vendredi 28 avril, à l'unanimité, une résolution dans laquelle il note que le rapport présenté par M. Georges Marchais *« a pour souci d'apporter réponse aux questions en débat, de dégager les perspectives d'un nouvel élargissement de la lutte pour l'union et le changement démocratique, d'une mise en œuvre créatrice des idées du XXIIe congrès »*. Le texte de ce rapport va être édité en brochure.

LE « TIMES » : la réponse semi-stalinienne du P.C.F. est-elle viable ?

Dans ses éditions du 29 avril, le *Times* de Londres résume les thèses exposées dans *le Monde* par MM. Elleinstein et Althusser et conclut ainsi un éditorial consacré au P.C.F. : *« Bien sûr, la direction* [du P.C.] *tente de réduire l'importance de M. Elleinstein et de M. Althusser, les présentant comme de simples intellectuels de bords opposés, comme il y en eut tant dans le passé, qui disparurent de la circulation. Et de fait, on ne peut que s'étonner que M. Althusser ait attendu si longtemps pour décrire et condamner le système qui a toujours prévalu et qui consiste pour le parti à isoler les uns des autres les gens de la base et, ainsi, à prévenir le développement d'une opposition organisée dans le parti. Mais la question demeure posée : la réponse semi-stalinienne de la direction est-elle viable, ou ne lui faudra-t-il pas bouger, que ce soit en avançant ou en reculant ? »*

CORRESPONDANCE

Une brutale vérification

Mme Madeleine Barthélemy-Madaule, professeur à l'université de Picardie, nous écrit :

Il a paru convenable de laisser d'abord la parole aux membres du P.C.F. qui exprimaient leur désaccord avec la stratégie, le fonctionnement, l'idéologie de la direction de leur parti. Peut-être, pour compléter la documentation que nous devons au *Monde*, accepterez-vous de publier le point de vue d'un électeur qui est peut-être légion et, de plus, de quelqu'un qui avait cru pouvoir appeler à voter pour le parti.

Ceux qui n'ont pas désespéré du socialisme, même devant les pires déviations ou trahisons staliniennes, que peuvent-ils penser de la brutale vérification que l'histoire vient de fournir à la démonstration de Louis Althusser à travers le rapport du secrétaire général du P.C.F., approuvé à l'unanimité par le comité central ? L'illustration dépasse peut-être les prévisions mêmes de l'analyse.

Jusqu'à maintenant, nous n'avions jamais pu dissocier ce qu'il nous était cependant impossible d'identifier : le socialisme, le parti communiste français et sa direction. A partir d'aujourd'hui, il devient nécessaire de séparer radicalement le socialisme de la figure que nous en donne la direction actuelle de ce parti.

N'oublions portant pas que rien n'est terminé.



Le Monde

société

MÉDECINE

Le professeur Jean Dausset au Collège de France

Le professeur Jean Dausset, membre de l'Institut (Académie des sciences), a prononcé, vendredi 28 avril, sa leçon inaugurale à la chaire de médecine expérimentale du Collège de France, où il succède au professeur Bernard Halpern. A l'issue de cette cérémonie, le professeur Dausset a reçu, au cours d'une cérémonie privée à la Sorbonne, son épée d'académicien.

Nous publions ci-dessous des extraits de l'important discours du nouveau titulaire d'une chaire qui fut occupée par Claude Bernard à partir de 1855.

« La singularité biologique de l'individu »

C'est par un hommage à son illustre prédécesseur que le professeur Dausset a commencé sa première leçon :

« Comment ne pas être écrasé à la pensée de monter sur cette chaire d'où il a illuminé le monde en créant la médecine expérimentale, en fait la médecine scientifique, a déclaré le professeur Dausset. Il a balayé toute notion d'intuition, de vitalisme, d'animisme, qui était encore trop souvent à l'honneur à la fin du siècle dernier. Il a introduit à la place celles de logique, de rigueur, dans l'observation et la déduction — auxquelles avec lucidité il a jeté le doute. »

Il remercie ensuite François Jacob, et Jacques Ruffié, parmi ses amis du Collège de France, le professeur Robert Debré, qui fut l'un de ses maîtres dans les hôpitaux, le professeur Jean Bernard, au voisinage de qui il travaille à l'hôpital Saint-Louis, et enfin le professeur Bernard Halpern, son prédécesseur immédiat. Il décrit ensuite les principales étapes de ce qu'il appelle l' « une des aventures les plus exaltantes de la biologie contemporaine, celle de la définition biologique de l'individu ».

Les véritables sceaux de la personnalité

Evoquant le pressentiment de Claude Bernard de l'explication de « la diversité entre espèces, entre races et même entre individus, par des différences de propriétés physico-chimiques du milieu », *il rappelle les premières démonstrations de cette individualité biologique en 1900 par Landsteiner, qui découvrit les groupes sanguins, puis la reconnaissance de leur transmission génétique en 1924.*

« Ainsi commençait la description biochimique et génétique de l'individu, qui s'est poursuivie dès lors sur un rythme accéléré. Bien d'autres groupes de globules rouges ou d'enzymes ont depuis été définis, mais les variations pour chaque molécule, donc pour chaque gène correspondant, étaient limitées le plus souvent à une ou deux variantes principales. Ce n'est que récemment que l'infinie diversité de chaque individu est apparue dans toute son ampleur par la mise en évidence de ce que l'on nomme les groupes tissulaires. C'est un ensemble de molécules qui se trouvent à la surface des cellules de tous les tissus de l'organisme et qui présentent un degré jamais atteint jusqu'ici de variabilité, ce n'est plus une ou deux variations par molécule, mais plusieurs dizaines.

» Cette constatation biologique ne fait que concrétiser la notion de bon sens que chaque homme est différent : elle doit, cependant, être confrontée avec une autre notion d'évidence : celle de l'unicité de l'espèce. (...) En pratique, l'unicité de l'espèce est préservée, car l'infinie variation n'est permise que sur un thème donné, celui de l'espèce. Un peu comme dans une fugue de Bach où les variations sont soumises à des règles strictes, à des limitations étroites. Le polymorphisme ne doit pas altérer la fonction essentielle de la molécule. Toute modification trop importante serait non viable, et par conséquent éliminée. (...) »

« Ainsi les variations de nombreux gènes, et en particulier ceux qui déterminent les groupes tissulaires, sont-ils de véritables sceaux de notre personnalité, à laquelle ils apportent une définition moléculaire et génétique. Ils sont des témoins et, peut-être, comme nous le verrons plus loin, des garants de notre singularité. Mais cela suppose que chaque individu, au sein d'une même espèce, soit capable de se distinguer de ses frères, voire de s'en défendre. Il doit donc, tout d'abord, avoir une connaissance exacte de son propre patrimoine, le « soi », afin de pouvoir le différencier de tout ce qui lui est étranger, c'est-à-dire le « non soi ». La reconnaissance du soi et du non-soi est le fondement même de l'immunologie. Il semble bien que notre organisme apprenne à connaître d'une manière, il est vrai, encore mystérieuse, les diverses molécules qui le composent, et qu'ainsi il tolère. (...)

» Une réponse immune est un équilibre entre deux forces, l'une de suppression conduisant à la tolérance du soi, l'autre d'amplification conduisant à l'immunité contre le non-soi.

» Au cours de l'évolution, les moyens de défense se sont progressivement affinés : tout d'abord, la capacité de destruction par les cellules immunes, c'est l'immunité cellulaire, puis la capacité de fabriquer des substances solubles, les anticorps, c'est l'immunité humorale. (..)

» Nos connaissances en immunologie ont véritablement explosé au cours de ces dernières années. L'immunologie fut pendant longtemps l'art de vacciner. Elle est, maintenant, une des bases des sciences biologiques. Elle répond, avec la nutrition, la respiration et la reproduction, à une fonction essentielle de la matière vivante : la défense de son intégrité. »

Evoquant le phénomène de rejet des greffes d'organes, il explique qu' « en ce qui concerne la reconnaissance de l'autre » *à l'intérieure de l'espèce les groupes tissulaires ont une importance primordiale : depuis 1962, près de cinquante mille transplantations rénales ont été pratiquées dans le monde en suivant les lois de la compatibilité tissulaire, améliorant ainsi grandement les résultats à long terme de la nouvelle thérapeutique.*

Un nouvel abord génétique des maladies

« Le point de départ de ce progrès a été l'utilisation des groupes tissulaires comme *fil d'Ariane* pour remonter du groupe tissulaire détecté à la surface des cellules jusqu'au gène dont il est le produit et qui se trouve dans le noyau des cellules (...). Et, de proche en proche, a-t-on pu définir une petite zone, un petit segment du génome des vertébrés que l'on a appelé le « complexe majeur d'histocompatibilité » (c'est-à-dire de compatibilité tissulaire), puis qu'il était mis en évidence par transplantation. En fait, il mériterait plutôt le nom de « centre principal de la défense de l'individu » ou plus simplement de « centrale ou complexe immunologique ». Cet ensemble de gènes, ce complexe, se retrouve presque identique du crapeau primitif, le xénope, à l'homme, et cela malgré les trois cents millions d'années d'évolution qui les séparent. C'est dire la grande valeur de survie qui, sans doute, s'y attache (...). »

« Et voici, en effet, qu'apparaît maintenant un aspect nouveau et capital pour la médecine, qui découle de ces acquisitions. C'est la découverte qu'un assez grand nombre de maladies est associé à un groupe H.L.A. Ainsi, par exemple, un être humain porteur du groupe tissularie HLA-B27 a-t-il cent vingt fois plus de chance de développer une atteinte articulaire lombaire particulière, la spondylarthrite ankylosante, qu'un individu qui ne possède pas ce groupe. Pour le sexe masculin, ce risque relatif est même multiplié par cinq cents.

» Nombreuses sont les maladies d'étiologie inconnue et dont certaines ont un grand retentissement social comme le diabète juvénile insulion-dépendant, la sclérose en plaques, beaucoup de maladies auto-immunes et même le rhumatisme chronique. Ces diverses affections ont très souvent un caractère héréditaire, discret mais certain, qui n'avait pas échappé à nos aînés. Ils parlaient alors de « terrain favorable », de « prédispositions familiales », termes qui à la fin du siècle se sont substitués à la « fatalité » qui, disait-on, frappait certaines familles.

» En fait, c'est tout un domaine de la pathologie qui devient maintenant accessible à des études précises, tout une série de maladies dont le mystère était pudiquement caché sous des appellations obscures, telle que maladie de système ou maladie du collagène qui commence ainsi à avoir une définition génétique. Au moins un gène responsable, et peut-être même deux, comme dans le cas du diabète juvénile ou de l'hémochromatose idiopathique, est situé dans le complexe HLA. Le bénéfice d'une telle définition génétique est encore insoupçonnée. Certes, la localisation physique des gènes responsables n'est pas à elle seule suffisante pour comprendre le mécanisme intime de ces maladies. Cependant, bien des arguments nous font penser qu'elles pourraient souvent être dues à une susceptibilité particulière à des virus la plupart encore inconnus. »

« Des études familiales pourront également être poursuivies *in vitro*. Utilisant les cellules des parents et des enfants, il apparaîtra, sans doute, que la défense de notre organisme contre la plupart des agents infectieux est en partie contrôlée par le complexe HLA. On comprendra alors par quel mécanisme au cours des épidémies du passé certaines parties de la population étaient décimées alors qu'une autre résistait contre toute attente. Et l'on pourra alors confronter les données historiques sur les pandémies et les épidémies avec les groupes HLA actuels des diverses populations du globe. Sur le plan pratique, il est désormais possible de désigner dans la population les individus particulièrement en danger de contracter une des maladies associées à HLA.

» Ainsi s'ouvre devant nous la perspective d'une médecine nouvelle : une médecine préventive non plus dispensée à l'aveugle à l'ensemble de la population mais désormais personnalisée et donc plus efficace et moins onéreuse. Il est désormais logique d'espérer attaquer, voire réduire, l'un des bastions les plus solide, les plus inébranlables, d'injustice parmi les hommes, celui de l'inégalité innée devant la maladie.

» Tout au long de cet exposé, *a conclu le professeur Dausset*, j'ai tenté de montrer que la découverte des groupes tissulaires aussi bien chez la souris que chez l'homme a permis de localiser sur le même chromosome toute une série de gènes et d'établir une première carte d'un petit segment de notre génome : le complexe majeur d'histocompatibilité.

» Et ce n'est que progressivement, avec un étonnement émerveillé, que l'on s'est rendu compte que la plus grande partie des gènes du complexe, sinon tous, étaient impliqués dans la réponse immune. Le complexe majeur d'histocompatibilité est en fait là centrale primordiale de la défense cellulaire de l'organisme. »

LA MORT D'UN MALADE DANS UN HOPITAL DE BORDEAUX

« Une défaillance humaine et une erreur technique » reconnaît la direction

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — La direction de l'hôpital du Haut-Lévêque de Bordeaux a officiellement confirmé vendredi soir, par un communiqué, le décès accidentel, survenu le 10 avril, de M. Claude Boucher, âgé de quarante-huit ans, père de deux enfants, décès imputable « à une défaillance humaine et à une erreur technique » (*le Monde* du 29 avril) : un défaut d'usinage, selon le communiqué, a permis de brancher l'embout d'oxygène de l'appareil d'anesthésie sur la prise de gaz carbonique.

La direction précise encore qu'après cet accident, l'activité du bloc opératoire a été suspendue et des vérifications très rigoureuses ont été entreprises. Ce n'est qu'après quarante-huit heures et l'absolue certitude qu'un nouvel accident ne pouvait se produire que le fonctionnement des salles d'opération a été de nouveau autorisé.

Une enquête a été ouverte et l'Inspection générale de la santé est venue à Bordeaux pendant deux jours.

Dans certains milieux médicaux, on avance l'hypothèse selon laquelle le décès de M. Boucher serait le dernier d'une série de quatre décès qui seraient survenus entre le 4 et le 10 avril. Les décès précédents auraient été passés à la rubrique des accidents opératoires.

JEUNESSE

La préparation de l'Année internationale de l'enfant

TERRE DES HOMMES LANCE UN APPEL AUX NATIONS UNIES

(De notre correspondante.)

Genève. — M. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes, a adressé un appel à M. Théodore Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme des Nations unies. Il rappelle que les organismes de l'ONU sont « *financés par l'humanité pour la défense de ces droits* ». Dans la perspective de l'année internationale de l'enfance (1979), Terre des hommes invite M. Van Boven « *à dénoncer dès à présent et publiquement* » les « *infinies souffrances, gardées pour la plupart secrètes* », dont sont victimes une multitude d'enfants de par le monde. M. Kaiser évoque, entre autres, les mutilations sexuelles graves et irréversibles infligées à des millions de jeunes filles (*le Monde* du 28 avril 1977), le cas des adolescentes et jeunes femmes enceintes ou mères persécutées ou tuées au nom de l'« *honneur familial* », celui des enfants gravement mutilés, celui des victimes des conflits. — I. V.

ARMÉE

SELON SES AUTEURS

La « pétition nationale sur le droit aux permissions » a été signée par 1500 soldats du contingent

Selon les auteurs de la « pétition nationale des soldats » pour les transports gratuits et le droit aux permissions (*le Monde* du 11 avril), quinze cents appelés du contingent ont, à ce jour, signé le texte dans des régiments de France et d'Allemagne fédérale.

A la commission de la défense de l'Assemblée nationale, jeudi 27 avril, M. Yvon Bourges a opposé un refus catégorique concernant la satisfaction des revendications des permissionnaires.

Voici le texte complet de cette pétition nationale :

« Depuis trois ans, les soldats ont exigé sans relâche des autorités militaires et du gouvernement les transports gratuits sur les lignes S.N.C.F.

» En 1975, face aux luttes du contingent, le gouvernement a été obligé d'accorder un voyage gratuit par mois.

» C'est manifestement insuffisant : l'essentiel de notre maigre solde est absorbée aujourd'hui par nos frais de transport, et souvent beaucoup d'entre nous renoncent à leurs permissions pour raisons financières. Les signataires exigent donc les transports gratuits sur simple présentation de la carte militaire.

» Très souvent, le week-end, trains et gares sont surchargés, autant pour nous que pour les usagers civils ou les employés. Nous voulons des conditions de transport décentes, par l'organisation de trains supplémentaires.

» Souvent des soldats perdent plusieurs heures dans les gares ou en ville, pour avoir quitté la caserne quelques minutes trop tard : alignement des horaires de permission sur les horaires S.N.C.F.

» Pour les départs et retours de permissions, comme pour les quartiers libres et autorisations de sortie, les soldats doivent encore payer eux-mêmes leurs déplacements, souvent pour plusieurs kilomètres : prise en charge par l'armée (ou les municipalités) du transport caserne-gare ou ville et retour.

» De plus, les signataires exigent, comme dans le civil, un droit de repos hebdomadaire de deux jours et pour cela :

» — 48 h. de permission par semaine (2×72 h. pour l'Allemagne fédérale), récupérables en cas de retenue à la caserne.

» — Que le temps de transport soit ajouté à ces 48 h.

» Cela signifie que les permissions doivent être considérées, non comme une faveur, mais comme un droit inaliénable : nous voulons passer 48 h. chez nous !

[Actuellement, les appelés du contingent disposent, réglementairement, de seize jours ouvrables de permissions par an (sans compter les permissions exceptionnelles décidées par le commandement pour raisons familiales, travaux agricoles ou jours dits de « bon soldat ») et de onze transports gratuits par an du lieu d'affectation au domicile. S'ajoutent à ces dispositions des permissions de vingt-quatre à soixante-douze heures, selon les disponibilités de service de chaque régiment, à raison, en moyenne, d'un week-end sur deux ou de deux week-ends sur trois par mois.

Durant ses permissions prises en plus des onze transports gratuits par an, l'appelé bénéficie sur les lignes S.N.C.F. du prix « quart de place », ce qui représente, pour 1978, le versement par le ministère de la défense à la S.N.C.F. d'une indemnité globale de 1 115 millions de francs (en 1977, environ 800 millions de francs), y compris le remboursement à la S.N.C.F. du « quart de place » des militaires d'active.]

(1) *Les signatures sont déposées* chez Mᵉ A. Conte, avocat, 7, rue Dante, 75005 Paris.

UN CHOIX DE POLITIQUE

Quatre ans, presque jour pour jour, après le lancement de l'appel dit « des cent » qui demandait aux candidats à l'élection présidentielle de 1974 de se prononcer sur la situation morale et matérielle du contingent, voici qu'une autre pétition, inspirée par des mouvements d'extrême gauche et soutenue — cette fois — par des partis et des syndicats de gauche, réclame, pour tous les appelés sous les drapeaux, le droit à une permission de quarante-huit heures par semaine et la gratuité des transports.

Comme le précédent qui ne manquait pas d'habileté dans sa rédaction, ce nouvel appel se fonde, non sans adresse, sur des revendications très populaires dans le contingent, à la limite de la démagogie, diront ses adversaires.

Après tout, les auteurs de la pétition sur le droit systématique aux permissions et à la gratuité totale des transports peuvent faire valoir que la semaine de cinq jours de travail tend à se répandre en France et que la modicité actuelle de la solde des appelés ne leur permet pas de profiter de toutes les permissions auxquelles ils peuvent déjà prétendre. De surcroît, les conditions dans lesquelles sont transportés les permissionnaires les fatigueraient davantage qu'elles ne les détendraient.

Ceux qui ont eu l'occasion de rencontrer, le vendredi ou le dimanche soir, ces cohortes de permissionnaires entassés dans les couloirs des voitures surchargées de la S.N.C.F., souvent les moins confortables, ont toutes les raisons de se montrer sensibles aux arguments des appelés.

Seulement, il faut se garder des raisonnements ou des comparaisons qui n'en sont pas. L'armée n'est pas une administration ou une entreprise comme les autres — à tout le moins, elle ne devrait pas l'être, — et chaque citoyen — tous les contribuables et pas seulement ceux qui sont sous l'uniforme — a aussi son mot à dire sur la validité des revendications de certaines catégories professionnelles qui sont à la charge financière de la nation.

Service public

L'armée est un service public. *En principe, prête vingt-quatre heures sur vingt-quatre à toute requête gouvernementale, elle dispose, en outre, d'installations spécifiques, difficiles à fermer deux jours par semaine, comme n'importe quelle autre administration, et elle met en œuvre des armements dangereux et onéreux, impossibles à abandonner à leur sort à chaque weekend.*

Des veilles de sécurité et des tours de garde s'imposent, qui interdisent au personnel de mettre la clé sous le paillasson, systématiquement, tous les samedis et tous les dimanches. La disponibilité suppose que soit garanti un minimum de protection et d'alerte. Si des militaires ne s'en préoccupent pas eux-mêmes, ce sera, comme dans certaines armées étrangères qui vivent sur un plus grand pied que l'armée française, des auxiliaires civils — mieux rétribués — qui en seront chargés.

D'un strict point de vue financier, la gratuité totale des transports pendant un an et au rythme — demandé — d'une permission par semaine représenterait, pour 1978, une dépense globale de l'ordre de 1 500 millions de francs. De quoi commander, chaque année, trois cent cinquante chars de combat AMX-30 (près de la moitié du parc opérationnel actuel du corps de bataille ou bien quarante Mirage F-1 (présentement, le tiers de la flotte des intercepteurs de la défense aérienne française), ou encore un sous-marin stratégique lance-missiles (sans ses têtes nucléaires).

On le voit : la pétition qui circule dans les garnisons peut impliquer, au moins théoriquement, un choix de politique militaire : entre le confort d'une armée, qui aurait sacrifié la qualité de son équipement à un style de vie plus aisé, et l'équilibre — toujours délicat à maintenir — entre les frais généraux et les dépenses d'armement d'une institution dont la mission fondamentale, au-delà des servitudes, reste l'apprentissage du combat et la défense du sol national.

Le jour où l'appelé du contingent coûtera à peine moins cher que le soldat de carrière, alors des voix s'élèveront pour réclamer la création d'une armée de métier. Une issue que ne veulent certainement pas les auteurs de la pétition, qui préconisent la conscription...

JACQUES ISNARD.

ÉDUCATION

LES ENTRETIENS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les tâches de M. Beullac

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a continué, vendredi 29 avril, ses consultations des syndicats d'enseignants en recevant les dirigeants du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré). A l'issue de cet entretien, M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, a déclaré que « certaines décisions positives » seraient prises « dans des domaines n'impliquant pas de charges budgétaires importantes » comme l'avancement des dates des examens (B.E.P.C. et baccalauréat), le dossier scolaire et le report de la « partition » de certains établissements secondaires polyvalents où cohabitent des collèges de premier cycle, des lycées généraux et techniques.

Selon M. Alaphilippe, des mesures sont aussi à attendre dans le domaine du soutien pédagogique. M. Beullac aurait déclaré à ce sujet qu'il était « moralement impossible de maintenir la situation actuelle » et reconnu que le respect de la loi du 11 juillet 1975 (réforme Haby) n'impliquait pas « le maintien de ses textes d'application ». Le SNES a considéré que cette rencontre était « le début de discussions réelles ».

Au cours de la même journée, le ministre de l'éducation a reçu les journalistes pour la première fois. Annonçant que sa politique serait précisée au milieu du mois de mai, il a indiqué dans quel esprit M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat, et lui-même concevaient leur tâche.

Nouveau venu dans ce monde complexe de l'enseignement français — ce qui n'était pas le cas de M. *Haby* — M. Beullac s'est mis « à l'écoute ». Depuis deux semaines, associations de parents et syndicats d'enseignants se succèdent dans son bureau les jours où le ministre est à Paris, puisqu'il a entrepris un tour de France des académies. Apparemment, la qualité de son écoute est bien notée. M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, s'est félicité d'un « *esprit d'ouverture* » et d'une « *rencontre intéressante et encourageante* ». Mᵉ Jean Cornec, président de l'une des deux principales fédération de parents d'élèves, a rencontré « *un homme de dialogue* ». M. Antoine Lagarde, président de l'autre fédération, a noté « *un climat nouveau* ». Les irigeants du Syndicat national des instituteurs estiment avoir eu « *une réunion de travail très complète* ».

Les premières impressions de M. Beullac sont aussi positives que celles de ses interlocuteurs. Il l'a dit aux journalistes : « *Il apparaît que les thèmes de la loi de juillet 1975, la loi Haby, sont au fond acceptés par tous. Les grandes lignes sont reçues par tous les milieux, même syndicaux.* » Etant donné le caractère très général de la loi Haby, ce n'est qu'au sujet de son application que naissent les oppositions les plus virulentes. « *Au fil de cette application*, admet le nouveau ministre, *nous découvrons des difficultés. C'est normal. Nous serons amenés avec les enseignants et leurs syndicats à réfléchir aux adaptations que nous serons appelés à apporter.* »

S'entourer d'avis compétents avant de prendre des décisions, c'est aussi le but de M. Beullac quand il associe à ses discussions les directeurs de l'administration centrale. A cet égard, il rompt avec la pratique de ses prédécesseurs et, pour l'instant, les directeurs du ministère ne cachent pas leur satisfaction devant ce « nouveau cours » dans une administration jusqu'alors fréquemment « court-circuitée » par le cabinet.

Sans vouloir révéler quelles mesures concrètes il annoncera au milieu du mois de mai, le ministre a rappelé son souci prioritaire, qui est de « *redonner confiance aux enseignants* ». Ils lui paraissent, en effet, souffrir d'un « *complexe de manque d'affectivité* » né d'un « *éloignement entre le monde de l'enseignement et la société* ». « *Nous traduirons ce souci par des actes* », a affirmé M. Beullac.

« *Tout le monde a ses idées sur l'éducation* », a dit le ministre, rappelant qu'il en avait lui-même, en tant que « *père de quatre filles* ». Sa principale tâche consistera à vérifier la validité de ces idées et la possibilité de les mettre en pratique. Décidé, comme tout un chacun, à rapprocher l'enseignemnet et la vie, M. Beullac vient de découvrir que c'était l'opinion commune. Comme il n'a encore fait de choix précis sur aucun des domaines dont il a la charge, M. Beullac débute dans un climat de non-agression. Il prendra sans doute quelques décisions symboliques (sur le dossier scolaire par exemple), mais c'est sur les mesures coûteuses que ses partenaires l'attendent et lui feront, à leur tour, confiance.

BRUNO FRAPPAT.

Mme Saunier-Seité annonce pour 1979 mille quatre cents transformations d'emplois dans les universités

La politique de promotion d'emplois d'enseignants du supérieur sera poursuivie dans le budget 1979 avec l'inscription probable de mille transformations de postes d'assistants en maîtres-assisatnts et de quatre cents postes de maîtres-assistants en maîtres de conférences, a annoncé Mme Alice Saunier-Séïté, minitre des universités, à la commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée nationale, jeudi 27 avril.

Mme Saunier-Seïté a insisté, dans sa communication, sur la complexité des statuts des personnels enseignants du supérieur et le gonflement des effectifs d'étudiants (830 000 en 1978) et d'enseignants (40 000 en 1978). Un blocage s'est établi, qui trouve son origine, selon le ministre, dans la faiblesse des créations d'emplois budgétaires, le rajeunissement de tous les corps, le retour en métropole de nombreux professeurs auparavant en coopération, le recrutement des non-titulaires des postes d'enseignants titulaires, et le maintien en place d'assistants.

Mme Saunier-Seïté a fait état d'une « *révolution pédagogique abusive* » qui s'est opérée depuis 1968 et qui a « *saucissonné* » l'enseignement supérieur en multipliant les travaux pratiques. Cela a provoqué de nombreuses créations de postes d'assistants, transformant, selon elle, la pyramide des corps enseignants en une véritable « *pagode* ». C'est pour y mettre fin, a assuré le ministre, qu'ont été pris les décrets d'août 1977 et de mars 1978 concernant la mobilité, le recrutement et l'harmonisation des carrières des enseignants (*le Monde* du 25 août 1977 et du 4 mars 1978).

Au cours du débat qui a suivi, Mme Colette Privat, député (P.C.) de la Seine-Maritime, appuyée par M. Louis Mexandeau, député (P.S.) du Calvados, a interrogé le ministre sur une récente décision du recteur de Haute-Normandie excluant des conseils d'administration des instituts universitaires de technologie de Rouen et du Havre les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Mme Saunier-Seïté a affirmé que la présence dans ces conseils est fonction de la compétence professionnelle, et non de la représentativité économique. Cette réponse a provoqué une protestation du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui « *considère ces propos comme une atteinte extrêmement grave à l'esprit de la loi d'orientation de 1968, qui préconisait une ouverture de l'université sur les milieux socio-professionnels* ».

● *La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente* et la Fédération nationale des clubs de loisirs Léo-Lagrange réclament, dans une déclaration commune, des mesures nouvelles pour le développement des associations éducatives volontaires, les excluant notamment du secteur du profit. Les deux fédérations demandent aussi des crédits pour la formation des animateurs et la mise en œuvre d'équipements publics d'éducation et de loisirs.

JUSTICE

UN RESPONSABLE RÉGIONAL DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE DÉMISSIONNE

(De notre correspondant.)

Laval. — M. Roger Ribault, juge au tribunal de grande instance de Laval, vient de démissionner du poste de délégué régional du syndicat de la magistrature pour la cour d'appel d'Angers.

Dans la lettre qu'il vient d'adresser au secrétaire général du syndicat, pour l'informer de cette décision, M. Ribault estime en particulier qu' « *il est indispensable de revenir à une conception syndicale plus orthodoxe, seule de nature à permettre de développer un rapport de forces favorable face au pouvoir établi. Elle permettrait de regagner du crédit au sein de la profession et dans l'opinion publique* ».

Il ajoute : « *Nous devons militer pour faire de la justice un grand service public indépendant de l'appareil de l'Etat, accessible à tous et obtenir pour le juge un statut qui lui permette de statuer librement, hors de toute contrainte idéologique, économique ou sociale, dans le respect de liberté et des grands principes républicains du droit.* »

FAITS ET JUGEMENTS

M. Fratoni et la moralisation des jeux.

Deux nouvelles inculpations — ce qui porte leur nombre à dix-huit — ont été prononcées, vendredi 28 avril, dans l'affaire des croupiers indélicats des casinos de Nice. MM. Georges Speranza, quarante-sept ans, et Louis Sozzani, trente-cinq ans, du casino Ruhl, ont été inculpés d'abus de confiance et d'escroquerie par M. Autin, juge d'instruction chargé du dossier, et placés sous mandat de dépôt.

Selon M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. de l'établissement de la promenade des Anglais, l'affaire qui secoue les casinos niçois devrait conduire à une refonte totale des systèmes de contrôle des jeux. En attendant le renforcement des effectifs (jugés insuffisants) du service central des courses et des jeux, un dispositif de surveillance par caméra interposée — une par table — va être mis en place dans un proche avenir, pour « moraliser » une activité qui rapporte gros à l'Etat : quelque 20 millions de francs pour le dernier exercice du seul casino Ruhl et 8 millions pour la ville de Nice. — *(Corresp.)*

Le détournement d'Entebbe : Air France responsable ?

La première chambre du tribunal civil de Paris a admis vendredi 28 avril le principe de la responsabilité d'une compagnie aérienne en cas de détournement d'avion. Le procès était engagé par deux Israéliens, M. et Mme Haddad, qui se trouvaient à bord de l'Airbus d'Air France Paris-Tel-Aviv, détourné sur Entebbe, en Ouganda, et dont les passagers furent délivrés par un commando israélien. Le tribunal a ordonné une expertise pour évaluer leur préjudice moral et corporel, en précisant qu'Air France n'établissait pas avoir pris toutes les mesures nécessaires pour parer à une telle éventualité.

« *La fréquence des détournements d'avions et des actes de piraterie*, précise le jugement, *ne permet pas de qualifier d'imprévisible la présence de terroristes à bord* ».

LA RÉPUBLIQUE EN DANGER

(De notre correspondant.)

Le Mans. — M. Marc Pinget, ancien sous-lieutenant du 2ᵉ RIMA, reconverti dans l'enseignement — après avoir résilié son contrat — et devenu militant du collectif manceau de soutien aux luttes de soldats, a finalement, après une semaine de délibéré, été condamné par le tribunal de grande instance à un an d'emprisonnement avec sursis pour avoir distribué des publications notoirement antimilitaristes en gare du Mans (« le Monde » daté 23-24 avril).

Dans ses attendus, le tribunal s'est montré extrêmement sévère pour le prévenu avant de déclarer en conclusion que les propos diffusés « tendent à priver la nation de la force qui, au prix d'abnégation et de sacrifice hors de la compréhension du prévenu, a permis de forger cette nation et d'assurer une paix intérieure et extérieure. Il semble là que ces propos enfreignent donc gravement la loi du 12 décembre 1893 qui, il faut le noter, a été votée pour sauver la jeune République, menacée alors par les excès libertaires dont meurt aujourd'hui sa grande sœur latine. » — J. B.

● *La proposition de loi* présentée, jeudi 27 avril, par M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche dém.), aux termes de laquelle la guillotine serait remplacée par une piqûre mortelle (*le Monde* du 29 avril), est vivement rejetée par le Conseil national de l'ordre des médecins, où l'on indique que le médecin n'est en aucun cas disposé à prendre la relève du bourreau. Le docteur Jean Closier, secrétaire général adjoint du Conseil national de l'ordre, a déclaré en substance, qu'une « mort plus douce » ne réhabiliterait pas pour autant la peine du condamné et que la caution d'un médecin n'y ajouterait rien, bien au contraire. Elle ne ferait que discréditer une profession sur laquelle la société semble vouloir se décharger chaque jour davantage.

POLICE

LES INCIDENTS AU COURS DE LA COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

« Jusque dans leur église »

Après les incidents qui se sont produits lundi 24 avril à Paris (le Monde *du 26 avril), au cours de la manifestation d'Arméniens qui célébraient* « le génocide du peuple arménien par les autorités turques en 1919 » *et plus particulièrement devant l'église arménienne de la rue Jean-Goujon, plusieurs personnes nous ont adressé leur témoignage.*

M. K. Kévonian, qui a été déféré en justice « *pour avoir frappé une représentant des forces de l'ordre* », précise que seule la manifestation organisée par le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.), place François-Iᵉʳ, était interdite et se demande pourquoi les forces de l'ordre, « *se prévalant de l'interdiction du C.D.C.A., sont venues occuper dès le début de l'office les alentours de l'église arménienne (...) et interdire à nombre de fidèles l'accès à l'église. (...) Ainsi a-t-on assisté à l'incroyable spectacle de policiers assaillants les fidèles jusque sur les marches de l'église. (...)* »

« *En ce qui me concerne*, écrit M. Kévonian, *je suis entraîné de force vers un fourgon de police.*

» *Protestant et me débattant, je ne parviens à me faire entendre et me trouve assailli par quatre ou cinq agents acharnés à me hisser dans la voiture. Je suis soulevé de terre, frappé au nez (lunettes brisées) et au corps (ici s'insère — ô ironie — l'épisode du policier victime de ma brutalité). Séparé du reste de mes compagnons d'infortune et nourri d'insultes, je me retrouve, après un passage au commissariat de la rue Clément-Marot, où j'essaie en vain de m'expliquer, dans le commissariat du Grand Palais. Impossible, bien sûr, d'engager là non plus le moindre dialogue avec l'officier présent ; au contraire, je suis enfermé dans la « cage » du commissariat, assuré d'y rester vingt-quatre heures.*

» *Tous mes efforts pour me faire comprendre n'aboutissant qu'à provoquer les quolibets des agents, je martèle la vitre à coups répétés, exigeant d'être libéré. C'est alors que cinq ou six policiers, pénètrent dans la pièce. Je suis saisi à bras-le-corps. M'agrippant par les cheveux et l'oreille gauche, on me cogne plusieurs fois la tête contre un banc afin de m'obliger à détendre les bras pour y passer des menottes. Vêtements déchirés, je suis ensuite traîné par les poignets sur le sol, dans les couloirs du commissariat, puis sur le trottoir, pour être à nouveau hissé, en dépit de mes appels à l'aide, dans un car de police. Jeté sur le plancher, je suis sommé de rester aux pieds de mes gardiens et abreuvé d'injures. Revenu au commissariat de la rue Clément-Marot, je suis conduit au « trou » — endroit immonde — d'où l'on m'extrait enfin pour être autorisé — vers 19 h. 15 — à faire une déposition, avant d'être mis dehors.* »

L'abbé Haroutioun Bezdikian, de la paroisse arménienne catholique, déclare que les policiers ont « *pénétré même dans l'enceinte de l'église, interrompant la messe pour quelques minutes* ». Ce témoignage est confirmé par M. Jean Besse, qui affirme que « *les C.R.S. essayèrent de pénétrer dans l'église pour empêcher la célébration...* », ainsi que par M. Pierre-Henri de Nun, qui précise que des Arméniens « *ont été interpellés, arrêtés sous le porche, et même à l'intérieur de leur église, et conduits de force aux cars de police* ». Mme Séta Kapolan ajoute que « *les Arméniens interpellés rue Jean-Goujon, à Paris, n'étaient pas des manifestants (...). Ils ne criaient aucun slogan, ne portaient ni pancartes ni banderoles* ».

● *M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine (P.C.)*, dans une question orale à l'Assemblée nationale, le 26 avril, a demandé à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, des explications sur l'intervention des forces de l'ordre. Le ministre de l'intérieur a indiqué que « *la manifestation avait été autorisée* », mais que, « *en revanche, un certain nombre de jeunes qui se trouvaient à l'église arménienne ont souhaité, en dépit des mises en garde du préfet de police, poursuivre la manifestation sur les Champs-Elysées. Ils ont refusé l'itinéraire qui leur était proposé. C'est dans ces conditions que les forces de l'ordre ont interpellé quarante-sept personnes. Elles agiront de la même façon dans chaque cas semblable* ».

ENCEINTE DE DIX SEMAINES

Une jeune fille de quinze ans se suicide à Villeneuve-Saint-Georges

Une adolescente de quinze ans s'est donné la mort samedi dernier à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) en absorbant cent comprimés d'un médicament antipaludéen. Enceinte de dix semaines, la jeune fille avait multiplié les démarches pour obtenir un avortement. Sa famille a déclaré qu'elle avait dû se présenter dans quatre hôpitaux et cliniques du Val-de-Marne, sans succès.

A l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges un rendez-vous lui a été proposé pour le 5 mai, date à laquelle le délai légal de l'interruption de grossesse (dix semaines) aurait été dépassé. Dans une clinique privée, une somme de 1 000 francs lui a été demandée, en espèces. Le père de la jeune fille lui remit alors 500 francs en espèces et un chèque en complément. Malgré cela, redoutant un nouveau refus, la jeune Florence a absorbé une dose mortelle de médicaments. Transportée dans le coma, elle est décédée peu après son arrivée à l'hôpital intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges.

[Le M.L.A.C. (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), le Planing familial et le Groupe Femmes de Villeneuve-Saint-Georges dénoncent, à propos de ce drame, les carences dans l'application de la loi de 1975, et notamment la sélection par l'argent qu'elle institue.

On peut cependant observer qu'au-delà des variables personnelles nécessairement déterminantes dans tout suicide, et très particulièrement dans les suicides d'adolescents, il faut également incriminer un grave défaut d'information. Il est vrai que les interruptions de grossesse ne peuvent encore être pratiquées en nombre suffisant dans les hôpitaux publics, il s'en faut ; vrai aussi que certaines cliniques privées pratiquent des tarifs qui dépassent de loin les barème officiels et que la loi, sur ce point comme sur d'autres (la « déclaration obligatoire », par exemple), est violée.

Mais il faut souligner que toutes celles qui ne peuvent acquitter les frais de l'intervention peuvent demander à bénéficier de l'aide médicale gratuite. Trop de femmes ignorent encore cette possibilité, trop de services sociaux en freinent l'utilisation, arguant de la lourdeur administrative (il faut obtenir l'autorisation du préfet) qu'exige cette procédure.

Enfin, le manque d'information se manifeste également pour ce qui a trait aux établissements eux-mêmes. En l'occurrence, et pour ne citer que cet exemple, fonctionne à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (Seine-Saint-Denis), situé non loin de Villeneuve-Saint-Georges, et dépendant de l'Assistance publique de Paris, une unité d'I.V.G. sûre, efficace et active, d'où la jeune fille, même issue d'un autre département n'aurait certainement pas été refoulée pour des raisons de « sectorisation ». Les faits ont montré qu'elle ignorait l'ensemble de ces possibilités et que l'information des femmes, surtout des jeunes, relève encore, dans ce domaine, du hasard.]

UGEMENTS

LA RÉPUBLIQUE EN DANGER

(De notre correspondant)

Le Mans. — M. Marc Pinget, ancien sous-lieutenant du 2e RIMA, reconverti dans l'enseignement — après avoir résilié son contrat — et devenu militant du collectif manceau de soutien aux luttes de soldats, a finalement, après une semaine de délibéré, été condamné par le tribunal de grande instance à un an d'emprisonnement avec sursis pour avoir distribué des publications notoirement antimilitaristes en gare du Mans (« le Monde » daté 23-24 avril).

Dans ses attendus, le tribunal s'est montré extrêmement sévère pour le prévenu avant de déclarer en conclusion que les propos diffusés « tendent à priver la nation de la force qui, au prix d'abnégation et de sacrifice hors de la compréhension du prévenu, a permis de forger cette nation et d'assurer une paix intérieure et extérieure. Il semble là que ces propos enfreignent donc gravement la loi du 12 décembre 1893 qui, il faut le noter, a été votée pour sauver la jeune République, menacée alors par les excès libertaires dont meurt aujourd'hui sa grande sœur latine. » — J. B.

● La proposition de loi présentée, jeudi 27 avril, par M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche dém.), aux termes de laquelle la guillotine serait remplacée par une piqûre mortelle (le Monde du 29 avril), est vivement rejetée par le Conseil national de l'ordre des médecins, ...

DIX SEMAINES

...uinze ans se suicide
...-Saint-Georges




...IDÉES »

et vendredis

Le Monde aujourd'hui

QUÉBEC

Sale slush

L'HIVER dans le Québec rural d'autrefois passe pour avoir été une saison de fêtes et de retrouvailles, de longues causeries et de patients bricolages. On « fête » encore, plus que dans les pays tempérés, de Noël à février, l'époque des carnavals. L'hiver est également, plus que jamais, une belle saison pour les sportifs. Mais la vie citadine, et la ville elle-même, ne sont pas faites pour lui. Le mariage de l'hiver et du costume de ville est une union contre nature.

Il vient un moment où l'on se lasse de « magaziner » (faire ses courses) dans des centres commerciaux souterrains. La neige qui tombe en avril ne réjouit plus personne. C'est le « ras-le-bol » qui s'installe. Tel imprimeur téléphone un matin à son fournisseur de papier : celui-ci est parti la veille sur un coup de tête pour dix jours en Martinique. Tel jeune cadre de l'université de Montréal décide le vendredi midi qu'il en a assez ; le samedi soir le trouve assis à la terrasse d'un café de Porto-Rico.

De toute manière, les hôtels de San-Juan sont pleins de Québécois à cette époque de l'année. Le mois de mars est le mois des désertions subites ou planifiées, et le phénomène touche un large éventail de la population (une semaine à Cuba : 1 800 F pour deux personnes ; moins de 1 500 F pour une semaine à Miami).

Ceux qui restent éprouvent les sensations contradictoires que provoque le début du dégel. Un matin le ciel est bleu et il y a dans l'air un frisson de printemps : ce n'est pas un mince événement après cinq mois d'hiver. Le lendemain il fait — 10. Le surlendemain il tombe 15 centimètres de neige. Le troisième jour tout fond. On ne peut plus monter sur les trottoirs sans patauger jusqu'aux chevilles dans une neige à demi fondue — la slush — qui engorge les caniveaux. Le chauffeur indélicat aspergera en passant trop très du trottoir le piéton distrait : c'est un pantalon ou une robe à porter au nettoyage.

Le citadin oublie ou se refuse parfois à porter des « claques », ces chaussures en caoutchouc que l'on glisse par-dessus les autres. A un carrefour inondé, sous la pluie, menacé d'une seconde douche par les voitures, il y a des chances qu'il se mouille les pieds, par dépit ou par énervement. C'est une paire de chaussures perdue, celle peut-être qui avait survécu à la corrosion par le sel répandu tout l'hiver dans les rues.

Cette ville qui se déchausse de sa neige a l'air débraillée. Une rue sur deux est parsemée de crevasses et de trous, conséquences des changements brusques de température. Les chasse-neige continuent de dégager les rues et les trottoirs, mais ils laissent la neige tombée la veille en tas, au bord ou au milieu des rues, comptant sur la clémence du temps pour la faire fondre. Çà et là quelques plaques de neige gelées s'accrochent encore aux trottoirs ou aux routes, dernières embuscades de l'hiver. L'humidité de l'air est souvent très élevée (plus de 80 %), le ciel menaçant.

Patience, l'année passée la dernière chute de neige a eu lieu dans les premiers jours de mai. La radio vient cependant d'annoncer une grande nouvelle : la sève a recommencé à couler dans les érables. Le journal du matin enjambe les saisons, il consacre une page à présenter la mode de cet été (photos) et un assez long article à raconter comment, dans la petite ville d'Artic Red River (au nord-ouest des Territoires du Nord-Ouest), une des concurrentes de la grande course de traîneaux du lundi de Pâques s'est fait dévorer par ses chiens quelques kilomètres après le départ (pas de photo)

ALAIN-MARIE CARRON.

DIX-HUIT ANS

Au revoir, Slimane...

SLIMANE, de Fleury-Mérogis, dont j'ai parlé ici il y a un an (1), est mort un dimanche soir du mois dernier dans une rue de Pantin. Lui qui ne savait pas conduire se trouvait avec deux copains dans une voiture volée prise en chasse par la police. Il a été abattu alors qu'il s'enfuyait à pied.

C'était un « born-loser », un perdant-né. Il jugeait sa vie d'un mot : dégueulasse. Il venait d'une famille sans père, dramatiquement nombreuse, dramatiquement modeste, et il avait été « élevé » en province dans un centre pour cas sociaux avec des centaines d'exemplaires identiques. Et violé dès onze ans (les garçons aussi) à plusieurs reprises.

Une vocation étrange

Adolescent à Paris, il répondait faute de mieux à des offres d'emploi douteuses : en général il essayait de placer des lithographies dans les grands ensembles, ou alors il plongeait dans les restaurants, ou il nettoyait les bureaux à l'aube.

Il trouvait, entre deux places, un peu de chaleur dans le métro. Une bande lui avait enseigné le vol à la tire. Mais il pratiquait surtout en solitaire avec des fortunes diverses : Fleury, il connaissait bien.

Slimane, quand il était « dehors », parlait à toute allure, en criant presque et en riant à peine. Il ne demandait qu'une chose : qu'on l'écoute, qu'on veuille bien, enfin, l'écouter et faire attention à ce qu'il avait à dire. Il cherchait un interlocuteur ou plutôt un déversoir. Il voulait compter pour quelqu'un pendant quelques instants, et ce n'était vraiment pas difficile à comprendre... Un autre regard, simplement. Et puis il disparaissait et on restait sans nouvelles jusqu'à la prochaine apparition.

Il avait une vocation étrange : il voulait être fossoyeur. Il avait rédigé une demande à laquelle on n'avait pas répondu. De temps en temps, il allait se proposer à la porte d'un cimetière parisien. On lui disait d'attendre. Pourtant, expliquait-il, les jeunes qui veulent faire ça, il n'y en a pas. Moi, j'aimerais énormément m'occuper des morts. D'ailleurs (et il montrait ses poignets tout balafrés) je suis fiancé avec la mort depuis toujours.

Les noces ont fini par avoir lieu. Avant qu'il ait dix-huit ans. Ça ne devrait pas exister, comme disent les bonnes gens. Ce n'est pas un âge, n'est-ce pas, pour mourir...

OLIVIER RENAUDIN.

(1) *Le Monde* daté 22-23 mai 1977.

LE PIÈGE

Nous sommes tous coincés !

NAGUÈRE nous étions cernés, encerclés, acculés, coupés de nos arrières, assiégés, pris, pris de court, pris sans vert, prisonniers. « Ils » nous avaient eus avec le gobe-mouches, la glu, la nasse, la trappe, le filet à papillons, les filets géants pour les éléphants. Menottes aux poignets, pieds liés, corde au cou, bâillon sur la bouche et bandeau sur les yeux, nous entendions la porte claquer, la clé tourner à triple tour, tandis qu'on murait nos fenêtres. Sartre et Beauvoir, on s'en souvient, étaient joués, refaits, faits comme des rats.

Des rats ? Ça ne colle pas. Vous connaissez la devinette :

« Que peut faire le rat pris au piège ?

— Il peut manger le lard. »

∴

Nous n'avons plus d'appétit, plus d'estomac, plus de lard ; nos cochons conditionnés sont tout en jambons ; et la dératisation utilise des moyens plus sophistiqués sinon plus efficaces que la souricière. Il nous a fallu chercher une autre image. C'est simple : nous sommes coincés.

Coincés sur un plan, à un niveau, dans un créneau, sans horizon d'attente. Coincés l'écolier dans son collège et l'enseignant par l'écolier, le chômeur qui pointe, l'éboueur au boulot, l'usager dans un métro bondé, l'automobiliste embouteillé. Coincés dans leurs charters et dans leurs îles tièdes, les retraités qu'on expédie sous les palmiers — une façon payante de les faire grimper au cocotier. Coincés, et comment, le condamné au mitard, l'incurable au mouroir ! Coincés la laide au miroir et même la belle — on n'est sûr de rien. Tous coincés ! Ça couine, ça fait des couics et des couacs, c'est sans panache, parfois cocasse, très loin de Madame-monte-à-sa-tour, très loin du captif-aimé-par-la-fille-du-geôlier.

∴

Au fond, ce n'est pas neuf, le cœur a toujours été coincé dans sa cage thoracique (on dit « cage », on ne s'y trompe pas). Aujourd'hui, c'est pire : il s'est aussi coincé dans le langage, entre le sexe et le texte. Il n'a plus le droit de soupirer, tout juste celui de battre. On n'en parle plus qu'aux cartes, chez le cardiologue et à l'étal du boucher, le dernier endroit où on ait le droit de l'étaler, et il y passe pour un bas morceau.

Alors, aidons la mode et le sort, coinçons nos cœurs, serrons à bloc, si ça nous fait mal nous aurons au moins la consolation d'y avoir mis du nôtre et d'être de notre temps. Mais le temps, lui, court toujours, personne ne réussit à le coincer ; c'est lui qui nous guette, qui nous piège, qui nous pince, qui nous coince ; les mots n'y changent rien, il vaut mieux l'oublier.

ALICE PLANCHE.

SOUVENIRS : printemps en Ile-de-France

DANS mon village d'Ile-de-France, l'église massive au toit d'ardoise noire dresse vers le ciel son coq émoustillé par la lumière printanière. Derrière le parvis s'amorce le chemin des Rocailles : il se coule lentement vers la droite pour éviter une prairie et longe le presbytère recouvert d'une vigne vierge imperceptiblement rosie d'émotion.

Le soleil presque au zénith, curieusement pâle, ressemble à ces convalescents qui relèvent d'une hivernale maladie. A l'entour le ciel, pastel jusqu'à l'évanescence et subitement décoloré, se teinte d'or livide.

Certes il faut marcher encore pour découvrir le printemps, mon printemps.

Sur la gauche, quand le chemin cesse son caprice, se cache un lavoir alimenté par l'eau de la fontaine Radon. La rivière, prisonnière de ce rectangle paisible, aspire et multiplie les rayons solaires. Elle renvoie à même le fond moussu, sur les piliers de bois blanc, les pierres grises, le lierre et la toiture, le frissonnement de ses ondes. Un léger vent donne à l'eau cette chair de poule qui frémit sur mon propre corps.

J'épie un instant le surgissement des bottes de cresson qui se hissent avec difficulté à la surface. Je remarque la vanne qui invite à l'ouvrir afin que l'eau s'affole dans l'herbe et que la source tangue jusqu'à se tarir.

Le pépiement des moineaux dissout la réalité dans la certitude du rêve. J'écoute le bruit de l'eau qui, goutte par goutte, année par année, me fait remonter vers mon passé.

Maille par maille, à l'endroit, à l'envers

Non, ne bouge pas. Tout près de l'eau s'éparpillent tes souvenirs. Tu as treize ans et tu conduis l'âne au lavoir. Il traîne dans sa charrette une lavandière épanouie et le linge à laver. Tu as seize ans et tu déchiffres sur la toiture les messages amoureux : « *Jean et Christiane, 4 au 20 mai 1940, souvenirs éternels.* » Tout près, des initiales timides s'accrochent désespérément l'une à l'autre, « RG et JL » et quelques cœurs s'endorment, transpercés par des flèches tous azimuts. Dans un coin, un poème désuet hante encore ta mémoire :

Lorsque d'un geste gracieux,
Tu dénoues tes cheveux de soie,
La blancheur de ton cou se noie,
Dans leurs longs plis harmo-
[*nieux...*

Rien n'assure que le temps n'ait pas trahi les désirs de ces amants-là, mais le lavoir en conserve pieusement le souvenir. Que de songes suscitèrent jadis ces mots ! Et les trente années qui te séparent d'eux ne délient pas facilement tes rêves d'amour.

Allons, calme-toi ! Lève les yeux au-dessus du lavoir et contemple ce printemps bien en face. Point par point, les peupliers, les platanes et les chênes tissent de leurs branches une dentelle sur la trame bleue du ciel. Et toi, tu as tricoté ta vie, maille par maille, à l'endroit, à l'envers, selon ta fantaisie.

Marche, il est l'heure ! Quitte ce lavoir magique qui fut un instant le miroir de ta propre errance, mais continue ta route sans l'oublier. Au reste, un peu plus loin, juste après le tournant, quand tu auras passé le pont de métal, tu apercevras sur ta gauche un autre « lavoir ».

JANE HERVÉ.

Au fil de la semaine

Shakespeare and Co

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

QUAND le rideau se lève pour le premier acte, le gros roi confère avec son chapelain et sa confidente. Secrétaire du vieil empereur qui, sur le tard, avait fait de lui son ministre, il a longtemps espéré, connu la disgrâce, puis désespéré, et, aujourd'hui, il savoure sa revanche. L'Empereur a été chassé par le peuple, il a pris le chemin de l'exil, et le gros roi, sans coup férir, s'est emparé du pouvoir.

Qui va-t-il choisir comme ministre ? Les candidats ne manquent pas : ce n'est pas le vide, c'est le trop-plein. Parmi les féaux et affidés, trois hommes se détachent.

D'abord le prince d'Auvergne. Longtemps l'enfant chéri du vieil empereur, il avait si bien laissé les affaires aller à vau-l'eau que le trône en avait été ballotté. Il avait donc fallu lui retirer les clefs du trésor, et c'est le gros roi d'aujourd'hui qui avait dû prononcer la sentence. Il en était résulté une longue querelle, conclue par une réconciliation. Mais le prince n'est pas sûr, il a trop d'impatience. Qu'il attende.

Alors, le duc d'Aquitaine ? Il est brillant, souple et adroit, mais léger. Et, bien qu'il soit depuis onze ans le troisième — ou le quatrième ? — dans l'ordre de préséance, il est à l'écart des affaires. Son atout : il appartient à la phalange des compagnons que sa nomination honorerait et rassurerait.

Cependant, le chapelain, la confidente, s'émeuvent, s'insurgent. Elle surtout, qui hausse le ton : non, non !, pas lui, surtout pas lui ! Un ambitieux, un sauteur, un imprudent. Le roi la regarde, étonné par sa virulence : que s'est-il donc passé avec le duc ? Serait-ce qu'il ne s'est justement rien passé, pour que la dame en ait conçu tant de hargne ?

Reste le chevalier. Le roi l'aime : c'est, en esprit, son fils. Jeune, ardent, dur, il a tout pour séduire. Et il séduit : « Mon poussin », lui dit amoureusement la dame. Mais précisément, il est trop jeune, trop ardent encore, et impulsif. Il faut lui faire sentir le mors. Qu'il occupe de grands emplois, qu'il se concilie les Compagnons et, un jour, son heure sonnera. C'est encore trop tôt.

Décidément, tous comptes faits et refaits, c'est le duc qui, pour l'instant, s'impose, n'en déplaise au chapelain qui grommelle, à la confidente qui piaille. Bah ! Qu'ils s'en accommodent, ce n'est guère qu'un mauvais moment à passer. Le duc sera ministre.

∴

DEUXIÈME acte. Cinq ans ont passé. Cinq années sans histoire, des années mornes et grises. Le roi, malade, a offert au peuple le spectacle de son déclin. On en avait le cœur serré. Un samedi, il est parti comme chaque semaine pour sa maison des champs. Le lundi, il en revenait agonisant. Le mardi, il était mort.

Le duc s'est aussitôt déclaré : il brigue le trône. Le prince a laissé passer un délai de décence, puis il a fait de même. Les voici derechef rivaux. Autour du duc, les Compagnons serrent les rangs. Le chevalier, lui, serre les dents. Si le duc l'emporte, il est perdu. Le faire assassiner par quelques reîtres ? Hélas ! Cela ne se fait plus. C'est autrement qu'on va l'abattre, selon la mode du temps.

Le chapelain, la confidente, s'affairent. Ils font le siège des Compagnons, un à un. Celui-ci est tenu par les services qu'on lui a rendus ; celui-là est mû par l'ambition ; tel autre a eu à se plaindre du duc ; et cet autre encore se laisse convaincre d'agir par fidélité à la mémoire de l'empereur ou bien à celle du roi, car on n'hésite pas à faire parler les morts. Finalement, ils sont quarante-trois à rallier le complot et à se déclarer pour le prince, leur ennemi, et contre le duc, qui est l'un des leurs. Le duc s'effondre, le prince affronte, en champs clos le mauvais génie et l'emporte. A son tour, le voici roi.

Son ministre sera le chevalier, qui a si opportunément trahi à son profit. Le règne s'annonce bel et bon. Pour les Compagnons, c'est la fin. Il faut faire place nette. On le leur signifie sans ambages.

∴

AU troisième acte, l'action se précipite. Entre le nouveau roi et le chevalier, la brouille débouche bientôt sur la fureur. A l'instant où le roi allait renvoyer son ministre, l'exiler peut-être, le casser aux gages sûrement, celui-ci prend les devants. C'est le célèbre échange de répliques : « Qui t'a fait chevalier ? » — « Qui t'a fait roi ? » Désormais, entre eux, il n'y a plus de place que pour la haine. Être ou ne pas être roi.

Le chevalier rassemble les Compagnons, marche sur la capitale, la conquiert et y prend le pouvoir. En vain, le roi a tenté de lui opposer un de ses proches, le marquis d'O. Le chevalier va-t-il ordonner de tuer le souverain ? Certains assurent qu'il y songe. Mais non, décidément, cela ne se fait pas, ne se fait plus. On s'installe donc dans la guérilla tandis que le mauvais génie et sa troupe de gueux en profitent pour emporter nombre de villes et mener grand hamois dans tout le royaume. Le trône vacille. Mais les gueux se disputent par avance les dépouilles de leurs ennemis. Le roi reprend courage.

∴

QUATRIÈME acte : la révolution a été évitée de justesse. Le roi respire, le chevalier fait valoir ses services et exige son dû. Les états généraux vont justement élire leur président. Le roi pousse son candidat : c'est le duc, avec lequel il s'est réconcilié puisqu'ils ont désormais maille à partir avec le même adversaire. Le chevalier, excité par son chapelain et par sa confidente, essaie de lui barrer la route, lui suscite un rival.

Le jour où les Compagnons sont appelés à choisir entre les deux concurrents, plusieurs sont absents, d'autres évitent de se découvrir, quelques-uns se rangent aux côtés du duc. Les traîtres sont au nombre de quarante-trois exactement : juste retour des choses. Et le duc, grâce à l'appoint opportun des fidèles du roi, l'emporte sans coup férir.

Le chapelain et la confidente, qui ont usé de toutes les ressources de la brigue et de l'intrigue, enragent. Hier poignardé, le duc savoure sa vengeance. Mais qu'il prenne garde : ses ennemis le guettent, qui ont juré sa perte.

La pièce n'est pas achevée : le roi en son palais, le chevalier en son hôtel, le duc en son fauteuil, s'observent et fourbissent leurs armes. Les gueux, défaits et divisés, espèrent que leur heure reviendra. Les Compagnons, glorieux, mais non moins déchirés, feignent de se serrer autour du chevalier, qui leur promet de les rétablir dans leurs hoiries et leurs charges et qui ne cesse de défier le pouvoir royal. Comme dans toute tragédie classique, le cinquième acte sera celui du dénouement. Et, cette fois, qu'on n'en doute pas, le sang coulera.

∴

DE ce drame à trois personnages et en cinq actes dont quatre seulement sont écrits, on aurait pu aussi bien faire une comédie. Il va de soi qu'il s'agit là d'une affaire entièrement imaginaire, sans aucune relation avec l'histoire et moins encore avec le présent. Car, si Shakespeare, Corneille ou Goethe ont pu inventer en leur temps des situations et des caractères aussi outrés, il y a bien longtemps que rien de tel ne peut se produire, que nul personnage aussi incongru ne peut exister.

En tout cas pas dans un Etat aussi bien organisé, aussi policé et aussi avancé que le nôtre.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

The Washington Post

Les diableries de « Minsk 32 »

« Quand les dirigeants de l'usine d'électricité de Minsk mirent en marche leur ordinateur, en 1973, chacun pensa que c'était l'aube d'une ère nouvelle », raconte le correspondant à Moscou du *WASHINGTON POST.*

« Le « Minsk 32 » était là, cher et précieux, avec sa console, ses cadrans, ses boutons (...).

» Leur enthousiasme les empêcha de voir un léger nuage se profiler à l'horizon : l'institut de Novosibirsk, qui était chargé de programmer la machine, était légèrement en retard. Il devait fournir trente et un programmes, mais les avait, d'autorité, réduits à vingt-six. (...) Quand le moment de commencer les opérations arriva, on s'aperçut que l'institut ne pouvait fournir que huit programmes (...).

» L'ordinateur commença par cracher une liste des ouvriers en surnombre. Ce qui n'était pas étonnant. Mais quand la liste s'allongea, les ouvriers contre-attaquèrent en fournissant à la machine de fausses informations.

» Mais l'ordinateur éplucha les chiffres de production et commença à signaler les secteurs où la productivité était en retard. Les ouvriers des chaînes trouvèrent immédiatement la parade : ils fournirent davantage de chiffres faux... Bientôt le sabotage complet de « Minsk 32 » était parachevé (...). »

Commentaire du chef des services techniques de l'usine, Vladimir Vibrobov : *« Nous avons voulu suivre la mode. Nous avons cru avoir une machine qui penserait pour nous : elle ne nous a amené que des déboires. »*



Terrorisme de bonne famille

Comment devient-on terroriste ? Le *TIMES*, de Londres, rapporte ainsi les conclusions d'un colloque qui s'est réuni à Cranfield, en Angleterre :

« Pour M. Rupprecht, vice-président du bureau des affaires criminelles d'Allemagne fédérale, même si le vieux cliché selon lequel tous les terroristes ont été étudiants, soit en sociologie, soit en sciences politiques, ne se vérifie plus tout à fait, l'intérêt que tous portent peu ou prou aux sciences sociales et à celles de l'éducation reste évident (...).

» Des cas d'activistes, analysés par le bureau fédéral, les trois cinquièmes ont été étudiants en sociologie, en sciences politiques, en psychologie ou en sciences de l'éducation. Le tiers de leurs pères ont des diplômes universitaires. La plus grande partie de ces jeunes hommes et femmes appartiennent à la haute ou à la moyenne bourgeoisie. La plupart d'entre eux ont eu des difficultés familiales.

» La raison pour laquelle on trouve dans leurs groupes une proportion relativement élevée de femmes — beaucoup plus que dans les autres types de délits — est simplement due au fait que la coexistence des deux sexes est naturelle dans des groupes qui vivent sur une base communautaire. »

AL BAYANE

Quand les casbahs s'effritent

« Les casbahs du Sud à la patine tissée de gloire s'effritent, le patrimoine archéologique de Fès et de Marrakech se délabre sous le poids des ans et de l'indifférence des hommes », indique le quotidien communiste marocain *AL BAYANE.* Pendant ce temps-là, *« on construit à tour de bras des niches fastueuses, opulentes et grotesques, où se prélasseront les nouveaux riches en quête de statut social, d'une sécurité précaire fondée sur la possession de biens mal acquis. »*

Mais *« à Safi, un abattoir ultra-moderne a été édifié. Il a coûté des dizaines de millions dans une ville dont le réseau d'égouts est entièrement à refaire. Il est fermé. On en parle comme d'une des curiosités de la ville.*

» Dans la même cité, une gare routière a été conçue et en partie réalisée. Les travaux sont arrêtés. On aurait découvert, après coup, que le bruit des véhicules dérangerait les malades de l'hôpital. Le peuple, le petit peuple, murmure en contemplant les piliers et les arcades de béton à l'abandon.

» Faut-il parler du stade de Jerifat nouvellement construit mais sans tribune, du stade de Demnat où les gradins sont tellement bas — économie de ciment — que les spectateurs du premier rang installés, ceux du second se mettent à genoux, du troisième rang debout et tous les autres se rabattent sur leurs transistors ? »



La Toison aux œufs d'or

« Le sévère censeur du gaspillage gouvernemental qu'est le sénateur William Proxmire, rapporte le *SUNDAY TIMES,* de Londres, *a trouvé un lauréat particulièrement exotique pour le prix de la Toison d'or qu'il attribue chaque mois à l'« exemple le plus énorme, le plus ridicule ou le plus ironique » du mauvais usage qu'on peut faire de l'argent du contribuable américain.*

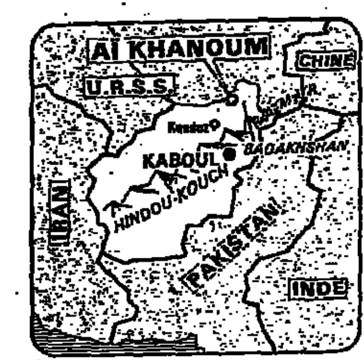
» La Toison d'or d'avril a été décerné à l'Institut national d'hygiène mentale pour les subventions qu'il a allouées à une étude intitulée : « Comportement et relations sociales dans une maison close du Pérou ».

» L'établissement en question a été analysé par deux sociologues, MM. Pierre Van Den Berghe et George Primov, au cours d'une étude de dix-huit mois sur les relations entre les ethnies et les classes sociales dans les Andes péruviennes — étude pour laquelle ils ont obtenu une subvention de 97 000 dollars (470 000 francs).

» Le sénateur Proxmire a précisé qu'il n'avait rien contre les gens qui étudient les maisons closes péruviennes. Mais il proteste « quand le gouvernement fédéral fait les frais de l'opération, alors que son budget est si serré et les besoins de la santé mentale si grands. »

Lettre d'Afghanistan

AÏ-KHANOUM, ÉTERNEL LIEU DE GUET



LE hasard n'est pour presque rien dans une visite à Aï-Khanoum. De Kaboul, capitale de l'Aghanistan, par où, d'ordinaire, commence l'aventure, il faut franchir la formidable chaîne de l'Hindou-Kouch, dont les sommets enneigés barrent l'horizon vers le nord. Le récent percement du tunnel du Salang a facilité l'entreprise. Il n'en faut pas moins grimper à 3 300 mètres, avant de redévaler sur la grande steppe du nord. Peu après Kunduz et l'animation de son bazar, le chauffeur de la Land-Rover, qui suivait la route goudronnée menant à la frontière soviétique, jette soudain son véhicule à droite toute.

Pourquoi ici ? Dans cette immensité aux confuses ondulations, aucun chemin visible. Seules, çà et là, de vagues ornières indiquent que, dans cette vastitude, il est une direction. L'indécise cicatrice ne devient franche estafilade que pour franchir l'obstacle des collines sableuses. En quatre heures — 120 kilomètres — on ne traverse qu'un seul gros village, on ne croise, peut-être, que deux camions.

La plaine d'Aï-Khanoum est au *bout du chemin. Pas un arbre.* Tout est pelé, grillé par le soleil implacable. *On peine à croire qu'après* les pluies de printemps une insur*rection de coquelicots, une* émeute de pousses vertes *s'emparent de la plaine. L'observation la plus* superficielle montre pourtant que le moindre pouce de terrain est couvert de chaumes. Ces lieux arides ont *leur annuelle fertilité.* Enterrées à l'automne, les semences de blé dur passent l'hiver à l'abri de la couche de neige — qui peut, certaines années, atteindre 80 centimètres. Elles germent avec les premières averses. La moisson se fait, à la faucille, vers avril-mai.

Ce bout du monde que l'on aurait *cru désert est très peuplé. Sur cette* étendue où rien n'arrête le regard, *on repère un peu partout* de ces hommes au turban blanc savamment ordonné, à la tunique passée par dessus le pantalon bouffant ; de ces femmes voilées, en chasuble rouge ; de ces fillettes aux robes écarlates et aux yeux faits au kôl ; de ces garçonnets au crâne rasé ou portant calotte. La qualité du silence est telle — et si légère, dirait-on, l'atmosphère. — que les voix traînantes des paysans portent à une lieue à la ronde.

L'automne y est peut-être la saison la plus exquise — lorsque les sommets lointains du Pamir se détachent, déjà blancs de neige, sur un ciel d'une pureté sans égal ; lorsque de grandes passées d'oies sauvages, fuyant la Sibérie à tire-d'aile, criaillent au-dessus des maisons en pisé ; lorsque d'immenses troupeaux de moutons, retour des gras pâturages du Badakhshan, traversent la plaine dans une gloire de poussière sous la houlette d'un berger à l'antique silhouette...

Les matins ont leur charme aussi, avec ces grandes écharpes de brume qui se mêlent à la fumée des foyers que l'on vient de ranimer pour faire le premier thé de la journée ; avec les chants des coqs qui se répondent des quatre horizons, avant les premiers rayons du soleil...

Les villages se nomment Dasht-E-Qala (la forteresse du désert), Nowabad, Eshan-Qishlaq, et Aï-Khanoum (Dame-la-Lune). C'est une minuscule bourgade nichée au pied d'une massive colline. Le sommet de l'éminence est si plat qu'il paraît avoir été rasé par un divin bull-dozer. Ses flancs accores se dressent au-dessus de la rivière Kokcha. On songe à *un* château-fort à l'abri de ses douves, étendant son ombre tutélaire sur les campagnes environnantes.

∴

CETTE impression, si vive, ne futelle pas, jadis, également ressentie par les soldats d'Alexandre que le rêve asiatique du capitaine macédonien avait entraîné jusqu'en cette Bactriane ? Pourquoi le visiteur que la réputation d'Aï-Khanoum a attiré en ces lieux ne revivrait-il pas, à vingt-trois siècles de distance, une scène déjà jouée ?

Tandis que les légionnaires s'ébrouent aux bords verdoyants de la Kokcha avant de monter le camp, quelques officiers entreprennent de gravir la colline. Parvenus au sommet, ils éprouvent un moment de saisissement. Oui, on peut imaginer cela : ce saisissement, c'est le nôtre.

L'œil embrasse l'un des paysages les plus admirablement composés qui soit. A gauche, la Kokcha mêle l'émeraude de ses eaux tumultueuses à celles, plus paisibles et comme laiteuses, de l'Oxus-Amou-Daria. En face, au nord-ouest, comme jaillie de la rivière, une ligne de montagnes escarpées, terriblement pelées, barre l'horizon. Se retourne-t-on, que l'on voit, par-delà la plaine que l'on vient de franchir, les premières collines chauves du Badakhshan, avant-garde lointaine de l'Himalaya.

Et, sans doute, les Macédoniens *prévoient-ils ce que nous sommes* venus voir. L'un d'eux — le plus gradé, bien *sûr ! — désigne, de* l'Acropole où il se trouve, ce trian*gle idéalement plat qu'enserrent les* deux rivières. Et il ordonne, littéralement, une ville grecque au cœur de cette Asie centrale : *« Ci-dessous, parallèle à l'Oxus, mais plus près de la colline, la grand-rue, avec le temple qui y donne. Là... ou peut-être là... l'agora. Au centre, le palais, avec, à droite, la palestre, et une grande piscine. Juste à nos pieds, adossé à la colline, un théâtre, immense, cinq mille, six mille places... Pour compléter les défenses naturelles du lieu, un rempart, colossal, avec dix-huit tours de 15 mètres de haut et 18 mètres de large, renforcé par un fossé. »*

M. Paul Bernard, directeur de la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA), qui fouille Aï-Khanoum depuis douze ans, poursuit : *« Nous avons également exhumé une fontaine, avec un dauphin sculpté : les fondations d'une vaste demeure, sans doute une maison patricienne : et le mausolée d'un certain Kinéas... »*

Les fouilles permettent d'imaginer ce qu'était, il y a plus de deux millénaires, la vie quotidienne dans une ville hellénistique aux confins de l'Orient barbare. Tout paraît démontrer que les intrus avaient conscience de faire œuvre civilisatrice. Si, comme on le croit, Alexandre n'a laissé, dans toute la Bactriane, « que » treize mille cinq cents hommes, il faut bien admettre qu'il était besoin de nombreux autochtones pour remplir un théâtre de cinq mille à six mille places. Les chapiteaux retrouvés ici et là parlent d'une architecture proprement fabuleuse pour ce canton de la planète que la rareté de la pierre à bâtir vouait jusqu'alors aux édifices en brique crue.

Le grand manoir exhumé *par la* DAFA suggère l'existence d'une classe de *gentlemen farmers.* A défaut des oliviers et des vignes de la Grèce, ils ont abondamment fait cultiver les céréales : le nombre de meubles à grains hellénistiques découvertes dans le sol d'Aï-Khanoum le confirme. L'importance de la palestre, et celle de la piscine, indique bien la préoccupation de favoriser l'épanouissement d'esprits sains dans des corps sains. *« De grands colons ; de grands bâtisseurs »,* résume M. Bernard.

∴

LE *fossé, les remparts,* la citadelle découverte sur la colline, tout démontre que l'endroit a également été choisi pour sa valeur stratégique : au point de rencontre de la plaine de Bactriane et des collines du Badakhstan, il permettrait de contrôler les tribus montagnardes, toujours prêtes, sans doute à fondre, de leur nid d'aigle, sur les agriculteurs sédentaires : au confluent de l'Oxus et de la Kokcha il devait faciliter la surveillance des peuples du nord en maraude sur ces confins

Cette veille des sentinelles hellènes aux marches de la Bactriane *a duré deux siècles. Aï-Khanoum —* administrée quelques années par *l'Empire séleucide s'intègre* vers 250 avant J.C., au royaume de Bac*triane : une entité politique totalement* indépendante dont les limites *atteignent, par-delà* l'Hindou Kouch, le nord-ouest de l'Inde actuelle. *Comme il est ordinaire, l'influence* des civilisations locales se fait sen*tir : les remaniements architecturaux* successivement apportés au *palais conformant un édifice* de moins en moins grec : les chapi*teaux corinthiens « s'orientalisent »...*

Peu à peu, cependant, la pression des grands transhumants du nord, les Yué-Tohi, se fait plus forte, tandis que les dissensions affaiblissent la cité. Vers 140-130 avant J.-C., c'est la déroute. Les maîtres d'Aï-Khanoum sont contraints de plier bagage. Peut-être font-ils retraite vers *le sud, où un royaume* hellénisé se maintiendra encore plusieurs décennies. *En 128, Chang - Kien,* ambassadeur chinois, qui passe dans la région, décrit une province offrant tous les signes d'une profonde décomposition politique. Les fouilles ont révélé que le palais avait été incendié, et que les nomades, et *sans doute les paysans des environs,* avaient, peu à peu, pillé les édifi*ces pour récupérer divers matériaux,* comme les joints de bronze des *piliers en pierre. En 50 av. J.-C.,* il n'y a plus là qu'une ville morte.

Les violentes pluies de printemps *ravinent* le théâtre ; le gel fait éclater les pierres ; les vents furieux de l'Asie centrale enfouissent les ruines sous des couches de loess : le *temps fait son œuvre de barbare* et efface jusqu'au souvenir d'Aï-Kha*noum.* Les cavaliers ouzbek qui hantent la plaine utilisent ce vaste *espace comme terrain pour le bouzkachi,* leur jeu de prédilection.

Une légende tenace veut que, il y a de cela trois lustres, le dernier roi d'Afghanistan, qui traquait la perdrix dans ces solitudes, vint à y trébucher. L'histoire ne dit pas s'il poussa un majestueux juron ! Elle rapporte, en revanche, que l'obstacle sur lequel avait buté Zaher Shah était... un chapiteau corinthien ! La réalité est plus prosaïque. L'important, c'est qu'en 1965 le directeur de la DAFA fut alerté de la trouvaille : Aï-Khanoum, l'année suivante, allait commencer à sortir de terre.

∴

TANDIS que les archéologues de la Délégation française s'emploient à reconstituer ce moment privilégié du passé, une équipe du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) se livre, depuis quelques années, dans les environs d'Aï-Khanoum, à un passe-temps assez étonnant de la part de scientifiques : l'évocation des fantômes ! Comment, à travers les âges, la plaine entourant le site *a-t-elle été peuplée ? Telle est* la question à laquelle ont entrepris de *répondre MM. Jean-Claude Gardin,* archéologue, et Pierre Gentelle, géo*graphe.*

Les deux chercheurs sont partis d'une simple intuition et de deux constatations, c'est que les Macédoniens n'avaient sans doute pas créé une ville d'aussi vastes proportions — avec son théâtre pour cinq à six mille spectateurs ! — *comme un* décor dans un désert. Il devait y *avoir dans ces parages une population* autochtone relativement nom*breuse avant même la fondation* d'Aï-Khanoum. Spécialiste des zones *arides, Pierre Gentelle* savait d'expérience que seule l'irrigation permet, sous ces *latitudes,* de nourrir une population relativement dense. Or, deuxième constatation, les environs d'Aï-Khanoum sont sillonnés, d'une part, de canaux en activité et, d'autre part, d'un grand nombre de levées de terre, plus ou moins hautes, qui sont — il est facile de le vérifier — d'anciens réseaux d'adduction d'eau désaffectés.

En procédant à des coupes de terrain à travers ces aqueducs frappés de thrombose, on recueille, à différents niveaux, des tessons — ces humbles souvenirs de l'industrie humaine et du bourdonnement domestique. Leur datation donne des renseignements bien intéressants sur le peuplement *de ce canton de* la planète à travers les âges.

On est ainsi parvenu à déterminer sept stades d'occupation : quatre phases de peuplement intensif, fondées sur l'irrigation par captation d'eaux de la Kokcha, entrecoupées, sans qu'on l'explique toujours, de trois phases de repli sur les bords de rivières.

La première époque faste est l'âge *du bronze* (approximativement 2500-1500 avant J.-C.). Pour la première *fois, l'homme* assujettit ces étendues. La plaine se parsème de petits villages. En un lieu appelé Shortugaï, l'archéologue Henri-Paul *Francfort met au jour* des restes d'établissements clairement apparentés à ceux de l'Indus. Ces fours de bronziers, ces creusets, ces ateliers artisanaux où l'on taillait le *lapis-lazuli suggèrent que* la civilisation d'Harappa — une des pre*mières cités qu'ait portées* la planète, — avait essaimé des colonies *jusqu'au nord de l'Hindou-Kouch.*

De la fin de cette première période jusqu'aux approches de la domination achéménide (vers les VIIe-VIe siècles), la prise de l'homme se desserre. La production de tessons se ralentit. On ne trouve plus guère de *traces d'habitations qu'au bord de la* Kokcha, avec, un peu en retrait, la tache modeste des cultures sèches de printemps.

AVEC l'Empire perse des Achéménides — que Darius *fonde en 522 avant J.-C.,* — commence une deuxième phase *d'occupation dense. C'est l'époque* de la Bactriane heureuse, dont la renommée gagne l'extrémité du monde civilisé. Les Grecs trouvent 8 500 hectares irrigués lorsqu'ils s'installent à Aï-Khanoum — le tiers de la superficie de la plaine. Par le percement et l'aménagement de trois grands canaux, *ils porteront ce total à 1 800* — celui-là même auquel prétendent *atteindre les projets contemporains !* Ces étendues sont vertes comme *elles ne le seront jamais plus.* L'entreprise est d'autant plus étonnante *que l'irrigation, en Grèce,* était inconnue.

Les nomades Yué-Tchi — avant-garde des Kouchan, qui mettent fin à la domination hellénistique — ont, certes, détruit la cité ; mais ils se sont bien gardés de saccager les canaux. Tout prouve, au contraire, que, selon une évolution dont l'histoire offre bien d'autres exemples, ils se sont sédentarisés.

Ce n'est que vers le quatrième siècle après J.-C., comme décline *l'empire des Kouchan,* que les canaux s'ensablent. Les grandes *chevauchées des Huns hephtalites* à travers l'Asie centrale ont pu *jouer leur rôle* dans ce nouvel engourdissement, qui va durer un demi-millénaire. Les traces de la vie ne sont pas absentes ; mais celle-ci se replie comme peureusement au bord des rivières.

Vers le neuvième siècle, les guer*riers de Mahomet soumettent* la région. Sous l'empire irano-islamique des *Samanides — qui vit la* gloire de Samarcande et de Bou*kara, — la plaine est, pour la troi*sième fois de son histoire, remise *en valeur. Une cité naît en son* centre, peut-être l'Andijaragh des *géographes arabes.*

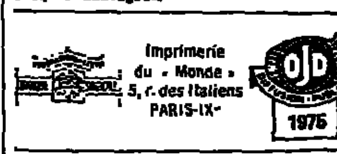
Et puis, soudain, c'est le silence. Ces terres, jadis labourées et sarclées, retournent au désert. Pour les historiens, l'explication n'est pas *mystérieuse* : Gengis Khan, ce grand Mongol, qui n'avait que haine pour la race serve des sédentaires, est passé par là. Le *« fléau de l'Asie »* n'a, en 1221, laissé que mort, incendie, pillage et désolation sous ces latitudes où la flamme de la vie ne s'était pas éteinte depuis plus de trois millénaires.

Sept cents ans vont s'écouler avant que la plaine connaisse une discrète renaissance. Les rois afghans se sont, très tôt, montrés soucieux d'établir, sur tout le territoire national, l'influence de l'ethnie pashtoun, dont ils sont eux-mêmes issus. Dans cette région à la population ouzbek clairsemée, où la volonté du pouvoir central ne parvenait qu'alanguie, les souverains ont entrepris de distribuer des terres à des pashtoun, qui, jusqu'alors, nomadisaient dans le sud du pays. Des programmes d'irrigation ont été lancés. L'Afghanistan, *un des pays les plus assistés* de la planète, a reçu, pour les mener *à bien, l'aide de divers gouvernements* étrangers. Celle de l'Union *soviétique est parmi les plus* anciennes et les plus importantes.

Le grand voisin du nord est très présent à Aï-Khanoum. Ses agronomes, ses géomètres, arpentent inlassablement la plaine. Plus ostensibles, ses sentinelles veillent au sommet des *collines,* qui *dominent* l'Amou-Daria. Humbles maillons *d'une chaîne ininterrompue qui* ceinture l'empire, les soldats russes *font les cent pas devant leurs guérites,* face aux fantômes des veilleurs *macédoniens : peut-être est-il* ainsi des lieux prédisposés, de toute *éternité, à servir de tours de guet,* aux limites des civilisations. On aperçoit aussi une route goudronnée, sur laquelle, parfois, ronronne une jeep, et quelques poteaux électrifiés. Certains jours, un hélicoptère soviétique survole l'Amou-Daria. Dans le silence soudain fracassé, il y a des envols éperdus de moineaux. Et, longtemps après le passage de l'engin, on peut entendre les chiens aboyer aux quatre vents de la plaine.

JEAN-PIERRE CLERC.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

E GUET

RADIO-TELEVISION

SIX ÉMISSIONS POUR UN ANNIVERSAIRE

Vibrations de mai

RETOUR A LA NORMALE...

IL n'est pas facile de parler d'un événement historique que tout le monde a vécu, chacun ayant son point de vue, le vrai (ce qui ne veut pas dire juste), le sien. Ainsi de mai 68. Dix ans après, les trois chaines ne pouvaient pas moins faire que d'évoquer d'une manière ou d'une autre cette « vibration » de l'histoire. Alors que sortent, ressortent, dans les salles de cinéma différents documents (comme « le Droit à la parole », « Mikono », « le Cheminot », « Wonder », « le Joli mois de mai », « Oser lutter, oser vaincre », « Sochaux », « Juin 68 », « Grands soirs et petits matins »...), témoignages directs, réalisés par des groupes et cinéastes engagés dans l'action. de ce qui se passait à ce moment-là dans la rue, à la Sorbonne, dans les usines, chaque chaine a décidé de parler de mai, à sa manière.

Et pourquoi pas ? On peut s'étonner cependant que TF 1 ait fait appel à la forme la plus traditionnelle du débat entre spécialistes pour faire revivre (enterrer ?) l'esprit de mai. Le magazine « Questionnaire » présenté par Jean-Louis Servan-Schreiber (le lundi 8 mai à 21 h. 50) mettra face à face deux hommes de la même génération, Pierre Chaunu, historien (qui fut hostile au mouvement), et Alain Touraine, sociologue (qui l'avait regardé avec sympathie). Que reste-t-il de mai 68 ? La question, qui est le titre de ce magazine, qui est une bonne question, doit être renvoyée sans sourire à la première chaine. Que reste-t-il de mai 68 pour ne pas avoir trouvé mieux que cette formule usée ?

Passons vite, aussi, sur le film des prochains « Dossiers de l'écran » (un interminable montage d'images, les mêmes, d'étudiants contre des policiers) d'une indigence extrême. « Mai 68 dans le monde », réalisé par Pierre Cardinal pour Antenne 2 (et diffusé le mardi 7 mai à 20 h. 30) ne dit rien de l'esprit, de cette dure révolte à air de fête, de cet énorme « *tremblement d'histoire accompagné d'un grand ébranlement de structures et d'un vaste remous de barricades* » dont parlent justement « Histoire de mai » sur FR 3. Une série — la seule honnête, ambitieuse, qu'ait commandée la troisième chaine — André Frossard, Gérard Guégan, Raphaël Sorin et Pierre-André Boutang, l'ont commencée il y a environ un an et demi. Mais une controverse s'est déjà ouverte autour de la diffusion de cette série (chaque dimanche à 21 h. 30, à partir du 7 mai sur FR 3). Deux des auteurs — Gérard Guégan et Raphaël Sorin — estimant que le projet avait été « *fondamentalement modifié sans leur consentement* », viennent en effet de dégager leur responsabilité. Ils exigent même la diffusion d'un « déroulant » (un texte avant le générique) où ils expriment leur différend... et leur participation à une éventuelle émission en direct.

Que s'est-il passé ? Conflit politique, censure, ou querelle de personnes ? Le conflit est complexe, difficile à dénouer. Pour la petite histoire, il faut remonter à novembre 1976, quand Gérard Guégan, Raphaël Sorin et Pierre-André Boutang réalisent ensemble « L'homme en question » sur FR 3. Ils invitent André Frossard, le gaulliste, catholique, écrivain et journaliste au Figaro, ils parlent de mai 68, réunis par un certain nombre de points. « *Nous avions la même vision « clavélienne » de mai 68*, dit Gérard Guégan, *nous parlions de l'esprit de mai, de quelque chose d'insaisissable...* »

Pourquoi ne pas faire un film ? L'équipe rédige un projet en décembre 1976 — qui s'appelle déjà *Histoire de mai* — découpe celui-ci en six épisodes et écrit : « *Il arrive dans la vie des civilisations que l'histoire, brusquement, change de sens, comme un essaim d'abeilles au milieu d'un champ. Il est rare qu'on puisse la prendre sur le fait. Personne n'a jamais pu dire : « Le christianisme vient de commencer » ou « Le paganisme vient de finir ». (...) Mai 68 est l'un de ces moments exceptionnels où chacun a la sensation plus ou moins nette de franchir un seuil et d'entrer dans l'inconnu. Ce ne fut pas une révolution, mais quelque chose de beaucoup plus extraordinaire... l'indication précise d'un changement d'ère historique.* »

Histoire de mai, selon Gérard Guégan, a donc un objectif : ne pas être une émission historique, mais un « moment exceptionnel » qui continue de prendre des aspects multiformes. *Les Enfants de mai* — sixième épisode d'une série dont les autres titres sont *les Nuées, la France s'ennuie, le Déluge, le Côté du pouvoir, le Reste du monde* — enquête sur les diverses « tentations » (politique de groupe ou de parti, drogue, terrorisme, religion, marginalisation...), sur l'apparition d'une nouvelle presse, d'une nouvelle culture, sur une société qui n'arrive pas à naître.

Le projet est repris une fois, deux fois. En février 1977, le découpage est achevé. Il y a toujours six épisodes, les titres ont changé et la construction est légèrement modifiée, mais l'idée essentielle est conservée. *Interdit d'interdire ou La société est une fleur carnivore* (premier épisode) recouvre la période qui va de fin juin 1967 au 1er mai 1968 ; *Sous les pavés, la plage* (II), va du 2 au 13 mai 1968 ; *Demandez l'impossible* (III), du 14 au 18 mai 1968 ; *Cours camarade, le vieux monde est derrière toi* (IV), du 19 au 25 mai 1968 ; *On ne fait pas d'enfant au Saint-Esprit* (V), du 25 mai à fin juin 1968 ; le dernier épisode, *Staliniens, vos fils sont avec nous* (VI) couvre la période 1968-1978. Avec cette sixième émission, « *il s'agit* grosso modo, lit-on dans le scénario, *d'évoquer dix ans de la vie des enfants de mai... le dépérissement du courant anarchiste au profit des situationnistes, la réorganisation et le durcissement progressif des trotskistes, le développement puis l'éclatement et la disparition des « maos », la naissance des mouvements féministes, les grèves du Joint français et de Lip, le retour des régionalismes et l'affirmation d'un nouveau mode de production : l'autogestion.* »

Histoire de mai, récit-poème en images (archives commentées tantôt par les héros de l'histoire, connus et inconnus, tantôt par les auteurs du film, et cela avec leurs divergences) d'une crise qui se poursuit aujourd'hui (documents actuels), devait se terminer sur une sorte de « repas-retrouvailles » en Irlande, endroit symbolique s'il en est — c'est là que s'était isolé le général de Gaulle en 1969, là aussi que les gauchistes, pour un temps, mirent leur espoir de révolution en Europe.

Le 15 mai 1977. André Frossard, Gérard Guégan, Raphaël Sorin et Pierre-André Boutang signent un contrat avec Gaumont pour six émissions. Il est stipulé que les auteurs ont un droit de regard au montage, qu'ils sont responsables de la ligne générale de chaque émission. Fin décembre, en même temps qu'apparaissent des désaccords personnels entre Gérard Guégan et Pierre-André Boutang (provoquant la fin de leur collaboration à « L'homme en question »), FR 3, qui a vu les quatre premières émissions, décide de ne plus en passer six mais quatre — celles-ci devant s'arrêter aux élections de *juin 68* — se réservant le droit d'en diffuser une cinquième (sous la forme qui lui conviendrait et selon l'intérêt soulevé par les quatre premières). M. Claude Contamine, président de la troisième chaine, refuse pour l'instant d'expliquer les raisons de cette « réduction », mais, selon Mme Léone Nora, responsable des relations publiques à FR 3 il s'agit d'un « *problème d'efficacité et de construction* ».

« *Pour un téléspectateur moyen*, dit-elle, *quatre heures sur mai 68, c'est beaucoup, six heures ce serait une folie. Il y a ce que le public peut recevoir, c'est ce qui nous a guidés.* » Mais les auteurs sont-ils autorisés à considérer que leur projet n'a pas tout à fait le même sens s'il s'arrête sur les élections de juin 1968 ? Ou sur les témoignages des « enfants de mai » ? « Oui, *peut-être*, répond Mme Léone Nora, *mais ce ne sont pas eux qui diffusent, qui dirigent. Ils peuvent dire, « on » n'est pas d'accord », mais c'est la chaine qui est responsable de ce qui doit être diffusé* ».

Gérard Guégan et Raphaël Sorin ont choisi de rompre les ponts. André Frossard, Pierre-André Boutang et Mme Daisy de Galard, directeur chez Gaumont, chargée des téléproductions, comptent sur la qualité de la série, sur l'appui du public pour obtenir la cinquième émission, en direct. Nous n'avons pas vu l'ensemble (et nous y reviendrons), mais, dans la première émission, flottent la joie et la virulence, le « grand tremblement » de la vie, en mai.

CATHERINE HUMBLOT.

« L'HOLOCAUSTE » DANS LES FOYERS AMÉRICAINS

Les simplifications nécessaires

OU commence, où s'arrête le sens du sacré ? Peut-on tout dire, tout simplifier, tout épeler à l'intention des masses, y compris l'indicible ? Faut-il courir, par souci d'efficacité, le risque de vulgariser, de banaliser le mal absolu, l'horreur totale ? Est-ce insulter, est-ce honorer les martyrs de l'holocauste que d'évoquer leur sort en images d'Epinal ?

A-t-on le droit, en pareil cas, de mêler la fiction à la réalité ? Et d'imaginer de toutes pièces deux familles berlinoises, l'une juive, l'autre aryenne, victimes et bourreaux pris, happés entre 1935 et 1945 dans le démoniaque engrenage de la solution finale ? Faut-il préférer à cet énorme feuilleton populaire présenté la semaine dernière par la N.B.C. américaine le procès de Nuremberg tel que l'a lourdement évoqué Marcel Ophüls à l'intention des happy few sur les écrans des services publics allemands et anglais ?

Ces questions se sont posées aux Etats-Unis. Pour nous leur réponse tient à un chiffre : cent millions de téléspectateurs ont suivi haletants, quatre soirs durant, cent millions d'Américains ont découvert, pour la plupart, le sort hallucinant d'un peuple destiné à être purement et simplement liquidé, effacé de la surface de la terre avec la méticulosité fonctionnelle et rentable d'une bureaucratie démente dans son obéissance aux ordres reçus et donnés. Un peuple qui prenait à l'écran les traits bientôt familiers d'un grand médecin, de sa femme (fille d'officier), de leurs trois enfants, des fils, des Allemands, à qui chacun pouvait, voulait s'identifier.

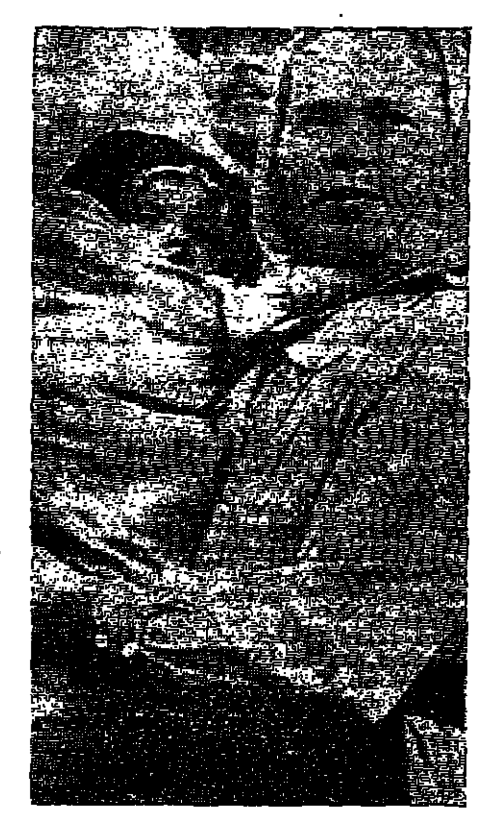
Allons, allons, dira-t-on, vous n'allez pas nous faire croire que dans un pays où il y a ...ois fois plus de juifs qu'en Israël on puisse ignorer le génocide organisé par les nazis. Justement, non seulement on l'ignore, on le nie. Le conseiller technique de ce prodigieux téléfilm, à nos yeux monument aux morts en déportation, le rabbin Marc Tannenbaum (dont la présence à Vatican II n'est pas étrangère à la révision de certains textes désobligeants pour les juifs), nous disait que pour la majorité de ses concitoyens l'holocauste fait figure de névrose collective, est devenu une idée fixe de la communauté juive. C'est si vrai que les organisations fascistes — elles sont peu nombreuses mais font beaucoup de bruit — ont eu l'audace de déployer des panneaux de protestation aux portes de la société de télévision, la N.B.C., et de bombarder celle-ci de lettres, de coups de téléphone criant au scandale, à l'exagération et à la diffamation des SS.

Commenté jour après jour à longueur d'ondes, d'antennes et de colonnes, cet événement — car c'en est un que la révélation brutale, à la limite du supportable, d'une tragédie revécue, partagée, — cette espèce d'électrochoc, a donné lieu à d'innombrables interviews, articles et débats. Les gens que nous avons nous-mêmes interrogés dans les cafétérias, les autobus, les queues devant les cinémas, témoignaient, par la variété de leurs réactions, de la portée de l'émission.

Ils nous ont dit leur émotion : « On en est malade » ; *leur refus :* « On préfère ne pas savoir » ; *leurs réserves :* « Les protagonistes n'ont pas l'air juif », *cet « air » si soigneusement stigmatisé par voie d'affiche dans le Paris de l'occupation. Et leur indignation. Comment peut-on, s'exclamait Elie Wiesel, lui-même rescapé de cet enfer, qualifier de « roman » le livre — il s'est déjà vendu à un million cinq cent mille exemplaires — tiré du film sans risquer de donner raison à ceux qui prétendent qu'il n'y a là qu'invention. Sur ce point, il a raison. On aurait pu aussi éviter, pendant qu'on y était, de nous montrer des camps vernis, encaustiqués, peuplés de déportés nourris de corn flakes en pyjamas rayés flambant neufs.* »

Reste que l'intérêt, la curiosité suscitée par de soap opera, renvoie, aux études, aux ouvrages les plus sérieux, y compris à ceux d'Elie Wiesel parus sur ce sujet, et dont la vente a décuplé. Reste que les journaux fourmillent de souvenirs inouïs, de déclarations, de précisions. Reste que l'autre dimanche les églises et les temples ont réuni par centaines de milliers, dans un élan œcuménique à l'américaine, rescapés en uniformes et chrétiens arborant en signe de solidarité rétrospective l'étoile jaune. Reste enfin que la discussion est ouverte dans les universités sur le pourquoi et le comment du crime le mieux organisé de l'histoire de l'humanité.

On pouvait se demander (on n'y a pas manqué) quelles seraient les conséquences politiques de ce rappel du passé. Nulles. Rien que de très attendu. M. Henry Kissinger s'est félicité de l'énorme audience de ce cours du soir, de ce cours de rattrapage. Le gouvernement de Bonn s'est inquiété : et si cela allait provoquer une nouvelle vague anti-allemande (1) ? Les partisans de M. Begin ont pu espérer un moment retourner en sa faveur une partie de l'opinion. Les représentants des pays arabes n'ont pas manqué d'assimiler à cette occasion les camps de déportés ouverts par le Reich et les camps



de réfugiés bouclés par Israël. Les journaux n'ont pas hésité à comparer Babi-Yar et My-Lai. Et à rappeler que le 19 avril 1978, trente-cinquième anniversaire de la reddition du ghetto de Varsovie, après cinq semaines d'une résistance héroïque, on se massacrait encore allégrement aux quatre coins de la planète. Hitler pas mort en Ouganda, tueries systématiques au Cambodge et ailleurs sans susciter aujourd'hui plus qu'hier le tollé du concert des nations. Il n'y a de pires sourds... décidément.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) La première chaine de télévision de la République fédérale d'Allemagne vient d'acheter — elle est l'une des toutes premières en Europe — ce terrible acte d'accusation.

« CAPRICE », *de René Jentet*

Venise, ville-oreille

« Prends ta main gauche
Ferme le poing
Ecarte le pouce, là, ouvre un peu maintenant les doigts de la [main gauche
Tu les enveloppes avec ta main droite
Comme ça, oui, le pouce droit s'insinue là entre le pouce gauche [et les autres doigts pliés
Qu'est-ce que tu as, qu'est-ce que tu vois ?
— Un enlacement des deux mains
— Tu as tout Venise. »

TOUT Venise. Exactement tout Venise, une ville, son village d'images, son « *aura* » d'histoire. Et où ? Dans nos oreilles. L'oreille interne, d'ailleurs, n'est-elle pas formée, comme le cœur de la cité des Doges, d'un lacis de canaux concentriques ? Prends ta main gauche... ferme le poing... Qu'est-ce que tu vois ?... Venise, ville-oreille, ville-son.

A Venise encore une fois, un an après un volumineux dossier ouvert, également, sur France-Culture (« le Monde » daté 15-16 mai 1977), René Jentet offre ce « Caprice » ininterrompu de deux heures, une émission somptueuse, dédiée « à ceux qui croient qu'on peut écrire sur la bande magnétique des histoires de notre temps ».

La forme « caprice » est, pour l'auteur, « une construction picturale qui ne tient pas debout ». Les musiciens diraient : une *rhapsodie*. De même, les poètes, pour qui le mot « *rhapsode* » évoque tout un passé de déclamations épiques, évidemment familier à Jentet, homme de cultures éclectiques. Rhapsodie, donc. Parce que la radio expérimentale telle que celle-ci rassemble et accorde, dans un mélange qui n'a rien de mélodique (et pas grand-chose, souvent, de mélodieux), la voix des choses et la voix des gens, l'inerte, le spontané, l'instrumental et l'articulé.

∴

Musique ? Poésie ? Nous sommes, en fait, des aveugles à l'écoute, qui recevons de « la voie de droite » et de « la voie de gauche » (programme commun de la stéréo) une avalanche de signes obscurs. Peu importe que l'objet sonore soit, ou non, identifiable. Un sixième sens, alors, nous oriente.

Ainsi Jentet peuple « sa » radio, son jardin secret, de figures douces ou hurlantes, translucides et errantes, figures caractérisées au passage d'un accessoire rapide, emblèmes distants et vaguement familiers comme ceux qu'ont peints les premiers surréalistes. Son monde désespéré à lui, il l'écrit par le son, envers et contre tous, depuis des années. On dit volontiers dans l'administration dont il dépend que l'auditeur s'y noie. Mais non, il s'y repère, au sens propre, par « empathie ».

Dans ce « Caprice », l'itinéraire paraîtra à la fois détourné et facile. Détourné parce que Jentet, bien sûr, n'en fait qu'à sa tête et qu'il convoque à l'antenne (les rôles, en partie interchangeables, sont tenus par des acteurs célèbres) Médée, Klio (à moins qu'il s'agisse de Clio), Laurent le Magnifique, le destin, deux touristes, un technicien en grève et deux amants que persiste à séparer, semble-t-il, toute la largeur du Grand Canal. Sans oublier les voix annexes, voix de la houle et du vent, rumeurs de foules, trompettes d'églises, échos du café Florian. Le quotidien, le mythique, le sacré et le profane cohabitent dans la même symphonie.

∴

Le fil, dans ce labyrinthe, c'est Jentet lui-même, lui à travers tout ça, lui et la femme, lui et la guerre, dramaturge du son dans les sons de Venise. L'autre fil, c'est la ville, décor moribond et clapotant que le producteur-auteur-réalisateur et ses techniciens ont enregistré avec un soin de reporters et qu'ils nous restituent par séquences coupées de tout, ainsi changées en symboles.

Chaque cloche, chaque moteur, chaque vague, chaque tempête, apporte non seulement ses images, mais son « image-dans-l'image ». Pour la cloche, c'est la messe, le temps, l'histoire, les monuments et leur mémoire. L'eau nous parle de gondoles funéraires, d'ultimes traversées, d'oubli, de destruction et de mort. La vague suggère le désir, la nuit, le rêve et la dualité femme-homme, femme-enfant. Quelle heure est-il ?

Quel temps fait-il ? Quel temps est-il ? Quel temps êtes-vous ?... Les jeux du langage assiègent eux aussi la réalité entendue et dénaturent le détail observé : lourdes de leur corps invisibles, des silhouettes effilochées peuplent le demi-sommeil de notre écoute disponible.

Disponible, il ne faut surtout pas manquer de l'être. Car des émissions comme celles-ci, qui font la gloire de notre radio d'essai mais qui, une fois passées, ne sont presque jamais rediffusées (à quand une radio-club ou des deuxièmes diffusions systématiques ?), oui, ces émissions totales, ses émissions-phares sont devenues plus qu'un luxe : une espèce en voie de disparition.

ANNE REY.

★ *Caprice pour quatre chevaux d'or* : dimanche 30 avril. France-Culture, 20 h. 40.



RADIO-TELEVISION

L'AVRIL DES RADIOS LIBRES

ET voilà qu'elles émettent régulièrement et le font savoir. Et voilà qu'elles narguent les « brouilleurs », déroutent les techniciens de T.D.F., toujours aux aguets. Les « pirates » ne se cachent pas davantage, ils ouvrent largement leurs studios, ils annoncent leurs programmes, ils informent la presse de leurs heures et des fréquences qu'ils choisissent. Radio Fil rose, Radio 93, Radio Onz'débrouille ou Radio 100, quelques noms parmi d'autres : il y a une vingtaine de stations qui, « sur » la capitale et sa banlieue, sont de plus en plus souvent audibles, entendues. On compte en France au moins cinquante de ces groupes qui, pour 3 000 à 10 000 francs, se sont sommairement équipés afin de « prendre la parole ».

Qu'ils s'organisent ou non en collectif, qu'ils disposent d'émetteurs ou qu'ils partagent l'antenne des mieux lotis, qu'ils ou qu'elles défendent des minorités, ils lancent des appels. Ils accueillent ceux qui veulent parler.

On dira, bien sûr, spontanéisme bavard, improvisation brouillonne, illusion libertaire. On dira... A Grenoble, les élus se demandent très sérieusement s'il n'est pas temps de composer avec les « voleurs » des ondes. Quant à M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, il a participé le 25 avril à la première émission de Radio Génération 2 000, sur 96 MHz. Fondateur d'une des premières radios privées (Radio-Cité en 1935), il a défendu le libéralisme radiophonique, en compagnie de Frank Tenot, auteur de « Radios privées, radios pirates ». Mais Radio Génération 2 000, station privée, se déclare « apolitique » et s'affirme surtout « commerciale ».

Misère 93

DANS les rues de Saint-Denis, des gosses se battent, des chats et des chiens rôdent. Entre la basilique et la gare du R.E.R., dans une rue étroite et sale, est installée Radio-93, au premier étage de la librairie « Les Dégling's », rendez-vous des parias, des « transitaires », des cas sociaux, du « lumpen ».

Dans la librairie, dès 20 heures, une vingtaine de personnes attendent sur quelques chaises ou assises par terre, parmi les affiches en faveur de Klaus Croissant et celles des comités de lutte, parmi les livres de Gotlib, Bukowsky, Farmer ou Bakounine. Un Portugais, coiffé d'un vieux chapeau de paille, lit pour lui seul, à voix basse, le Capital *dans sa version réduite de Cafièro.*

La question ne se pose pas, et qui oserait la poser au technicien, installé derrière ses platines et sa table de mixage improvisée ? Radio-93 est-elle une radio politique ? C'est en tout cas une radio qui a commencé par parler de Maleville, du Larzac, de Baader, de Croissant, jusqu'à l'émission réalisée avec le C.A.P. (Comité d'action des prisonniers) à côté des murs de la prison de la Santé. A la suite de cette émission s'est créé l'A.L.O. (Association pour la libération des ondes), avec Gilles Deleuze, Félix Guattari, Michel Foucault, etc. A ce moment également la station s'est un peu stabilisée, distribuant des cassettes de programmes sur des sujets d'actualité comme la mort de Lucien Melyon (assassiné le 30 octobre 1977 à la porte de Pantin, lors d'un concert de rock) et s'acheminant vers une programmation régulière en direct. En février l'équipe s'est installée au-dessus de la librairie « Les Dégling's ». Le 24 avril, la vingt-septième émission était dédiée aux travailleurs portugais, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution dans leur pays.

Cette émission a été une réussite, les coups de téléphone ont afflué, de La Courneuve, du Kremlin-Bicêtre, de Créteil. Au téléphone comme dans la salle, il a été question de Mario Soares, de l'enseignement du portugais en France, des cités de transit et de l'émission d'Antenne 2 consacrée à ces cités. On a évoqué la vie difficile, la misère.

Vers 22 heures sont arrivés de jeunes « transitaires » de Pierrefitte. Les discussions ont laissé la place au rock. Près de l'escalier, dans l'ombre, une femme attendait sans rien dire. Son mari l'avait renvoyée ; il avait commencé une grève de la faim, enfermé dans un appartement « squatterisé » à la cité Pierrefitte. Elle était là pour raconter son histoire à l'antenne.

Le 28 avril, à 20 h. 30, Radio-93 a été interrompue par la police, après une heure et demie d'émission. Les membres du collectif, ainsi que les invités (anarcho-syndicalistes espagnols de la C.N.T.), ont été conduits au commissariat et le matériel saisi. Les locaux de la librairie « les Dégling's », local de la station sont occupés par la police.

★ Radio-93 émet chaque soir à partir de 19 heures sur modulation de fréquence (92 MHz). Elle est audible sur toute la banlieue nord de Paris.

L'araignée rose

UN long couloir, au cinquième étage d'un immeuble élégant du Marais, sur la porte toujours ouverte, une belle affiche de Copi, « Radio Fil rose, radio pirate » (R.F.R.). Seul dans une petite pièce, l'opérateur vient de lancer le générique, « La vie en rose » version Grace Jones. Il est 20 h 15.

Une porte, posée sur deux cartons vides, sert de table. Le matériel est sommaire : deux électrophones (l'un doit dater de 1930), deux magnétophones à cassettes et un à bandes, une table de mixage rudimentaire, et, bien sûr, l'émetteur. Coût de l'ensemble : quelques milliers de francs. Sur les murs, des affiches donnent le ton : des groupes Punk et des comités de lutte contre la répression homosexuelle.

Selon le responsable, il n'est pas souhaitable d'assimiler Radio Fil rose, malgré son nom, à une station « homosexuelle ». Il la définirait plutôt comme une radio de tradition antifasciste, dénonçant, entre autres, l'ostracisme sexuel. R.F.R. ne sera même pas présente aux états généraux homosexuels qui auront lieu en mai.

Le 25 avril, le thème était : « Coup d'Etat radiophonique, Œillets roses : la répression antihomosexuel. » Cette émission a commencé par un disque des Mirabelles, puis on a écouté une cassette enregistrée l'après-midi même par ce groupe de travestis.

Mais très vite, un sifflement discontinu est venu hacher l'émission. Sur place on s'en est rendu compte grâce au poste de contrôle installé dans la kitchenette. Parfois les brouilleurs « oublient » R.F.R. Deux jours plus tôt, on avait très bien « reçu » aux Buttes-Chaumont comme à Montrouge.

Le technicien semble être résigné à cette alternance, il a renoncé au glissement de fréquence, arme habituelle des pirates. Le soir où nous étions là, il ne s'est donc adressé qu'à ceux qui avaient pris la précaution d'équiper leur poste d'un filtre 1 500 MHz. A R.F.R., on espère beaucoup d'un nouvel émetteur, préréglé sur deux fréquences et qui passe automatiquement, à intervalles réguliers, de l'une à l'autre.

Une jeune femme a lu, avec un ami, à deux voix, communiqués, appels, conseils, manifestes. Ils ont ri, plaisanté.

La station utilise également les cassettes confiées par des radios amies, comme Radio-Bigouden, ou par des auditeurs.

A 21 h 15, le brouillage est devenu continu. Les invités ne sont pas venus, on attendait des journalistes, des témoins, des victimes pour parler de la répression homosexuelle.

Les soirs sans brouillage, Radio Fil rose est audible, grâce à sa situation centrale, dans Paris et la proche banlieue. En témoignent les nombreuses lettres, les coups de téléphone, les enregistrements d'auditeurs.

★ Radio Fil rose émet depuis le 25 février 1978 sur modulation de fréquence (95 ou 105 MHz), chaque soir à partir de 20 heures. (Rens. : R.F.R. chez l'Ilot-Fou, B.P. 449, 75122 Paris Cedex 03.)

Grenoble-Active

DEUX radios émettent désormais régulièrement sur l'agglomération grenobloise. Il s'agit de Radio Active (101 MHz), créée il y a deux ans à l'occasion du rassemblement antinucléaire de Malville — ses émissions étaient jusqu'alors très épisodiques ; la seconde est apparue sur la fréquence 103 MHz le vendredi 21 avril, à 20 h. 30.

La dernière-née des « radios pirates » grenobloises — elle n'a pour l'instant aucun nom — a émis une nouvelle fois mardi 25 avril, mais son programme a été totalement brouillé par les services de télédiffusion de France. Elle se veut nettement plus « agressive » que Radio Active, engagée essentiellement dans la lutte « non violente » contre le surrégénérateur de Creys-Malville, Super-Phénix, et axée sur les problèmes écologiques.

A l'initiative de l'Association grenobloise pour la libération des ondes (AGLO), une écoute publique de Radio Active a été organisée à la Villeneuve de Grenoble-Echerolles. L'AGLO souhaite encourager toutes les initiatives de radios locales dans l'agglomération grenobloise, et engagera des recours contre les brouillages de T.D.F. L'association avait fait réaliser des émissions de Radio Active en public. Pour l'instant on ne connaît aucun des projets de la seconde « radio pirate » grenobloise. Celle-ci a fixé un nouveau rendez-vous à ses auditeurs mardi 2 mai entre 98 MHz et 103 MHz....

La mairie de Grenoble serait prête elle aussi à s'engager dans l'aventure des radios locales. Elle met toutefois comme condition à l'ouverture de « postes » une autorisation d'émission accordée par le gouvernement. Dans le programme commun municipal signé en 1977, le parti socialiste, le parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche s'étaient déclarés favorables au développement de nouvelles formes de communication.

En juillet 1973 Grenoble avait été retenue avec sept autres villes françaises pour s'engager dans une expérience de télédistribution sur le quartier de la Villeneuve. Grenoble fut la seule ville à réaliser ses propres émissions de télévision grâce à ses trois mille deux cents logements « câblés ». Le « canal 65 » devait toutefois s'éteindre en 1976, le gouvernement n'ayant pas versé la subvention annuelle.

La municipalité de Grenoble envisage aujourd'hui de reprendre les négociations avec le gouvernement afin de remettre en route le centre de télédistribution. Cette relance impliquerait toutefois une ouverture sur l'agglomération grenobloise — seuls, en effet, les logements de la Villeneuve sont équipés pour recevoir cette chaîne. Si techniquement l'extension du réseau de câbles ne semble pas poser de très gros problèmes, le coût financier de l'opération pourrait difficilement être assuré par la seule ville de Grenoble. Les anciens animateurs de la « télévision de la Villeneuve » semblent aujourd'hui plus enclins à tenter l'expérience de la radio. « *On communique plus facilement avec la radio qu'avec la télévision* », déclare M. Destot, conseiller municipal délégué à l'information. Il précise ainsi le projet de cette « radio municipale » : « *Si ce doit être un moyen de propagande nous n'avancerons pas. Nous voulons faire de la radio un outil de démocratie locale.* » — (Correspondance.)

Écouter-voir

• HISTOIRE : « EMILE ZOLA OU LA CONSCIENCE HUMAINE ». — Samedi 29 avril, jeudi 4 et samedi 6 mai, A2, 20 h. 30.

Le procès d'Emile Zola s'ouvre le 7 février 1898 : Clemenceau a accepté de publier dans *l'Aurore* sa lettre ouverte au président de la République Félix Faure, « J'accuse », où il dit ce qu'il a appris de la scandaleuse affaire Dreyfus, où il met en cause l'état-major dans son ensemble. Zola a choisi : les dix ans qui lui resteront à vivre seront marqués par cet homme, Dreyfus, qu'il ne connaîtra que très tard.

Les deuxième et troisième émissions de Stellio Lorenzi et Armand Lanoux sont les meilleures des quatre. On suivra avec passion la reconstitution du procès, avec les incroyables (mais vraies) dépositions des militaires, on regardera avec émotion Zola. Un peu nerveux, et pourtant calme, il suit tout cela avec la gravité et la sérénité des gens qui se battent pour les grandes causes.

• MUSIQUE : « LE JOURNAL DE COSIMA WAGNER ». — Du 2 au 6 mai, France-Culture, 11 heures et 17 h. 30.

Deux fois par jour, Pierre Finnois et Michel Demet font revivre Cosima Wagner et toute une époque musicale, politique, historique, où s'enracine l'œuvre de Richard Wagner. C'est un nouvel éclairage sur lui qu'a donné *le Journal de Cosima*, légué à sa fille Eva en 1908 et publié en 1974 (il a été traduit en France en 1977). Chaque jour, du 1er janvier 1869 au 13 février 1883, date à laquelle le compositeur est mort, Cosima a tout noté, faits et gestes, et réflexions personnelles.

Franz Liszt, son père, Hans von Bülow, son mari, qu'elle quitta pour rejoindre définitivement Wagner, apparaîtront successivement. Cette évocation d'une influence sera prolongée d'une discussion plus générale le 3 mai, à l'émission « La musique et les hommes ».

• POLITIQUE : LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE D'ISRAEL. — Mercredi 3 mai, A2, 21 h. 25.

1917 : la déclaration Balfour. 1920 : premiers conflits entre les deux races, filles d'Abraham. Le lord anglais, ministre des affaires étrangères, soucieux de rallier les Juifs comme les Arabes à la cause des Alliés, promettait à deux peuples le même territoire. Ses idées, comme celles de Theodor Herzl, écrivain hongrois, fondateur du sionisme, aboutirent au compromis de 1947 et, le 15 mai 1948, à la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël. Depuis lors, les contestations juridiques, les conflits diplomatiques, les affrontements militaires se sont répétés.

Pour ce numéro spécial du magazine « Question de temps », l'équipe de Jean-Pierre Elkabbach et de Louis Beriot a rassemblé des archives datant de 1947 sur l'exode vers la Terre promise et réuni des héros de cette aventure. Dans une deuxième partie, l'émission donne la parole à un Israélien heureux et à un contestataire de Tel-Aviv. Des membres de la communauté juive de Strasbourg donnent leur opinion.

• LITTÉRATURE : « CE DIABLE D'HOMME ». — Jeudi 4 mai, TF 1, 20 h. 30.

Des acteurs connus (Denis Manuel, Claude Dauphin, Nicole Garcia, Martine Sarcey, Georges Descrières) pour des figures célèbres (la cour de Louis XV et un monde littéraire et artistique), la vie d'un écrivain racontée comme en bande dessinée : voilà un nouveau feuilleton, et rien de plus.

On est tout de même content de connaître cette enfance et cette jeunesse de Voltaire, *Ce diable d'homme* (effectivement), qu'on nous a empoussiéré dans les lycées. « Le scandale et le bâton » est le premier épisode. Il commence en 1704 quand François Arouet, qui a dix ans, a des passions désordonnées et le goût des farces. Il se termine à la Bastille.

• DANSE : SAVITRI NAIR ET LOUBA SHILD. — Du 2 au 6 mai, France-Culture, 7 h. 5.

La danse hindoue a longtemps été reçue en Occident comme un art exotique dont on appréciait le charme sans en pénétrer la profondeur. L'actuelle vogue des philosophies extra-européennes devait nécessairement déboucher sur une connaissance plus approfondie de cette danse qui est partie intégrante de la vie spirituelle de toute une population. D'origine divine — sa codification fut fixée par Brahma, — la danse hindoue est la représentation vivante des mouvements des dieux : elle évoque leur mythologie, ou elle traduit le principe même de l'énergie cosmique.

La série de « Matinales » permettra d'en mieux saisir les quatre grands styles classiques : le bhrata-natyam et le katahkali (originaire du Sud), le manupuri et le katakh, pratiqués dans le nord de l'Inde, avec les deux invités, Savitri Naïr et Louba Shild.

Les films de la semaine

• FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES, de Michel Audiard. — Dimanche 30 avril, TF 1, 20 h. 30.

Les débuts d'Audiard — il y a dix ans — dans la réalisation. Mise en scène sans surprise sur une histoire « série noire » traitée en parodie (c'était, alors, la spécialité de Georges Lautner). Les gags s'accordent aux mots d'auteurs lancés à la mitraillette. Composition réjouissante de Françoise Rosay, vieille dame terrible dite « Léontine la flingueuse ». On reverra surtout avec plaisir Marlène Jobert en piquante et gouailleuse fille que l'honnêteté n'étouffe pas.

• LE CUIRASSÉ POTEMKINE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Dimanche 30 avril, FR 3, 22 h. 30.

Le classique par excellence du cinéma soviétique muet, considéré aussi comme le « *premier film du monde* ». D'une mutinerie déclenchée en 1905 sur un navire de la flotte tsariste par une distribution de viande avariée à la fusillade de la foule sur le grand escalier d'Odessa, les images d'Eisenstein (longtemps interdites en France pour raisons politiques) ont imprégné de leur élan révolutionnaire, de leur colère lyrique, de leur beauté plastique, tous ceux qui les ont vues.

• FANTASIA CHEZ LES PLOUCS, de Gérard Pirès. — Lundi 1er mai, TF 1, 20 h. 30.

Burlesque déchaîné dans une campagne américaine totalement parodique (quelque part en France). Le roman de Charles Williams était le récit pseudo-subjectif d'un gamin assistant au jeu bizarre d'adultes en marge de la loi. L'humour du film est différent. Il prend directement le spectateur à témoin par des gags énormes et destructeurs. Jacques Dufilho est irrésistible en prédicateur au cerveau fêlé construisant une nouvelle arche de Noé.

• MONSIEUR ALBERT, de Jacques Renard. — Lundi 1er mai, FR 3, 20 h. 30.

Rencontres et déambulation dans une ville minière du nord de la France. Première réalisation d'un opérateur de Jacques Rivette, plus attaché à la peinture d'ambiance et de comportement qu'à la psychologie. Scénario trop invertébré, univers régionaliste filmé avec une étrangeté calculée mais qui retient. Face à des hommes dont on ne comprend pas toujours les raisons d'agir, Dominique Labourier fait des vagues et nous entraîne dans son sillage. Elle porte, défend tout le film.

• UN JOUR, LA FETE, de Pierre Sisser. — Mardi 2 mai, FR 3, 20 h. 30.

A part Jacques Demy, personne n'a réussi, en France, à créer un style de comédie musicale cinématographique. Ici, Michel Fugain et ses copains du Big Bazar, qui se prennent pour des personnages de *West Side Story*, évoluent dans un univers étriqué et manient, d'une manière purement démagogique, la revendication de « la fête » et la dénonciation du « racisme antijeunes » dans les grands ensembles. Rien ne s'élève au-dessus des variétés télévisées du samedi soir.

• SOUS LES YEUX D'OCCIDENT, de Marc Allégret. — Mercredi 3 mai, FR 3, 20 h. 30.

Trahison, besogne d'espion et remords d'un étudiant d'Europe centrale pris dans un crime politique et la lutte révolutionnaire. L'adaptation d'un roman de Conrad telle qu'on pouvait la concevoir dans le cinéma français des années 30 : action psychologique et personnages typiques interprétés par de grands acteurs. Si la mise en scène soignée de Marc Allégret paraît, aujourd'hui, impersonnelle, la distribution reste éblouissante jusque dans les petits rôles.

• L'AGRESSION, de Gérard Pirès. — Jeudi 4 mai, TF 1, 22 h. 35.

Intrigue de roman américain série noire, transposée en France et considérablement transformée par une adaptation à laquelle Jean-Patrick Manchette a mis la main. Petit bourgeois contre motards marginalisés, dramatique fait divers sur la route des vacances, violence et vengeance individuelle contre « les jeunes ». Une apparence de contestation sociale dans un film bien fabriqué, très ambigu dans ses scènes spectaculaires. Excellente en personnage féminin inspiré des comédies américaines, Catherine Deneuve dérange — heureusement — cet univers déplaisant.

• LA BATAILLE D'ANGLETERRE, de Guy Hamilton. — Jeudi 4 mai, FR 3, 20 h. 30.

Comment, en 1940, l'action héroïque des pilotes de la R.A.F. contre l'énorme flotte aérienne allemande préserva l'Angleterre de l'invasion. Un film-mémorial, à l'ample mise en scène, où la vérité historique de la guerre n'est jamais étouffée par des effets trop spectaculaires.

• COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE, de Maurice Régamey. — Dimanche 7 mai, TF 1, 18 h. 35.

Si Maurice Régamey, dont les films s'oublient facilement, n'a pas inventé Louis de Funès, il lui a donné l'occasion d'affirmer son personnage dans son premier rôle-vedette. A voir pour cette seule raison.

• PATTON, de Franklin J. Schaffner. — Dimanche 7 mai, TF 1, 20 h. 30.

Ce n'est pas une biographie bien ordonnée du général américain Patton, grand stratège de la deuxième guerre mondiale, mais une étude de caractère et de comportement. Schaffner reste lucide à l'égard du « héros », dont le portrait n'est pas flatté. George C. Scott le fait magistralement revivre dans sa démesure et son exhibitionnisme, sans excès caricatural.

• OCTOBRE, de Serge Mikhaïlovitch Eisenstein. — Dimanche 7 mai, FR 3, 22 h. 30.

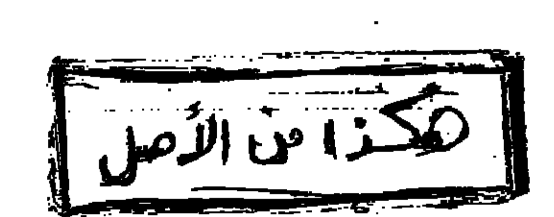
Moins célèbre que *le Cuirassé Potemkine*, ce film de 1927 (il resta inédit en France, dans les circuits commerciaux, jusqu'en 1966) porte, avec moins de rigueur, mais une plus grande explosion lyrique et baroque, les visions d'Eisenstein inspirées par l'histoire. Après la révolution vaincue de 1905, la révolution soviétique triomphante de 1917. Tourné dans la hâte la fièvre, retardé par les événements politiques (l'éviction de Trotski par Staline en fit modifier le montage), ce poème épique conçu pour le dixième anniversaire de l'Octobre rouge unit le réalisme à la métaphore dans un fleuve étonnant d'images.

• PASSION SOUS LES TROPIQUES, de Rudolph Maté. — Lundi 8 mai, TF 1, 20 h. 30.

Tourné avant l'exploitation du cinémascope selon le procédé 3 D (images en relief exigeant du spectateur le port de lunettes spéciales), ce « thriller » au scénario bâclé a perdu, en « version plate », tous les effets des scènes d'action destinées à faire trembler. Restent Robert Mitchum et Jack Palance qui, eux, n'ont jamais eu besoin de trucs techniques pour s'imposer.

• LA LOI, de Jules Dassin. — Lundi 8 mai, FR 3, 20 h. 30.

Adaptation d'un roman de Roger Vailland (consacré par le prix Goncourt), qui souffrit des impératifs d'une coproduction avec l'Italie. Jugé sévèrement à l'époque — en fonction du style épuré, de la pensée de Vailland qu'on n'y retrouvait pas, — ce film de Dassin mérite l'attention pour sa peinture des rapports sociaux dans un village italien dominé par la loi du plus fort (et il y en a toujours un dans une collectivité). Malgré l'aspect hétéroclite que donne le doublage à l'interprétation, les acteurs, fermement dirigés, sont très attachants.



RADIO-TELEVISION

Samedi 29 avril

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un... Charles Aznavour ; 21 h. 45, Série : Serpico (dixième épisode : L'enfant traqué).
22 h. 35, Sports : Téléfoot 1.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Emile Zola ou la Conscience humaine (première partie : Un homme assez courageux), de S. Lorenzi, scén., adapt. et dial. A. Lanoux et S. Lorenzi, avec J. Topart, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette, P. Vernier, J. Monod et A. Valmy.

1895. Le capitaine Dreyfus a été condamné à perpétuité. Et Zola répond dans le Figaro *aux violents propos antisémites qui se déchaînent dans la presse.*
Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 40, Magazine de l'image : Voir.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Théâtre : « le Scénario », de Jean Anouilh, avec D. Gélin, J. Perney, J. Fabbri, S. Azéma.

1939. Deux cinéastes français préparent un scénario pour un producteur juif, dont le domestique, aristocrate allemand, confond ses rêves de pureté aux nostalgies d'Anouilh.

FRANCE-CULTURE

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks (le géant Humbaba), avec A. Rabaud, C. Cheret, J.-F. Blondeau ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h., Pâques orthodoxes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Journées de musique de chambre contemporaine de Witten 1977 : œuvres de Tristan Murail et Bojidar Dimov ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... « Mercure » ; « Symphonie n° 43 » (Haydn), « Les planètes : suite pour grand orchestre » (G. Holst) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise, dir. M. Tabachnik : Berio ; 1 h., Un profil au soleil : D. Milhaud.

Dimanche 30 avril

CHAINE I : TF 1

9 h 15, Emissions religieuses et philosophique : A bible ouverte ; à 9 h. 30, Orthodoxie ; à 10 h., Deux heures de prière autour du drame irlandais, documents : « L'Irlande sans nom ».

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche (Variétés avec Enrico Macias) ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série policière : Section contre-enquête ; 17 h., Sports ; 18 h. 25, Dramatique : Le jeune homme et le lion.

20 h. 30, FILM : FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS DU BON DIEU POUR DES CANARDS SAUVAGES, de M. Audiard (1968), avec F. Rosay, M. Jobert, B. Blier, A. Pousse, C. Rollet, R. Dalban, P. Frankeur. (Rediffus.).

Parce qu'elle n'a pas obtenu le million d'or en lingots qu'elle revendiquait pour sa part dans un hold-up, une jeune fille fait appel à sa tante, ancienne femme-gangster, pour le récupérer.

21 h. 45, Hommage à Jacques Rueff : Comédie-ballet : La Création du monde.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 20, Concert : Harold en Italie, de Berlioz, par l'Orch. de Strasbourg, dir. par A. Lombard, soliste : Cl. Ducrocq.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blues jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom pom pom pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 30, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, *Muppet show* ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : 19 mai 1939, avec Martin Sanz, la guerre d'Espagne.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI pour les travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque ; 16 h. 35, Documentaire : Tigre, tigre, flamme dans la nuit, par J.-P. Blondeau ; 17 h. 30, Espace musical : « Sonate en si mineur pour piano », de F. Liszt, avec L. Berman ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Brioche.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte : La fin des Girondins dans les grottes de Saint-Emilion, réal. F. Strouve ; 20 h. 30, Les derniers témoins : Henri Fabre, marin du ciel, par R. Arlaud et J.-J. Sirkis ; 21 h. 35, L'homme en question : Alfred Sauvy.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Eisenstein) : LE CUIRASSE « POTEMKINE », de S. M. Eisenstein (1925), avec A. Antonov, V. Barsky, G. Alexandrov, A. Levchin. (Muet. N. Rediffusion.)

En 1905, à Odessa, les marins, mal traités, du cuirassé Potemkine *se révoltent contre leurs officiers. La population les soutient. Des représailles suivent.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marc Petit (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Orlando Furioso » (Vivaldi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de B. Smetana ;

14 h. 5, « Lewis et Alice », de M. Suffran et M. de Breteuil ; 15 h. 30, « La Reine indienne » (Purcell), extraits ; 16 h., IRCAM, le temps musical ; 17 h. 30, Rencontre avec François Romerio ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Marc Petit et Dominique Grandmont ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; « Caprice pour quatre chevaux d'or », par R. Jentet

(Lire notre article page 11.)

23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Le Gac.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Varney, Verdi, Offenbach, Delannoy, J. Françaix ; 8 h., Cantate pour le cinquième dimanche après Pâques ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay... Ensemble musique vivante, dir. D. Masson : Ravel, Maderna, Amy ; 12 h., Des notes sur la guitare : Amérique latine ; 12 h. 40, Opéra-Bouffon ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : Cantate « Come ye sons of art », ode à la reine Mary (H. Purcell) ; 17 h., Le concert égoïste de Doda Conrad : J.-S. Bach, Berlioz, Stravinski, Mozart, Monteverdi, Bizet, Schubert, Wagner, Gershwin, Chabrier ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy : « Quatre études pour orchestre » (Stravinski), « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel), « Petrouchka », version originale (Stravinski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... Vénus : G. Blow, G. Béart, G. Holst ; 23 h., Musique de chambre avec clavecin (Rameau, Bach, de Falla) ; 0 h. 5, Planétarium (suite)... « Espace » : Landowski, Messaien, Stockhausen ; 1 h., Un profil au soleil : D. Milhaud.

Lundi 1er mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : FANTASIA CHEZ LES PLOUCS, de G. Pirès (1971), avec L. Ventura, J. Yanne, M. Darc, J. Dufilho, G. Demaistre.

Deux truands poursuivent, en Auvergne, une strip-teaseuse qui dissimule, dans un cache-sexe, des diamants volés. Un curieux paysan est mêlé à l'affaire.

22 h., Portrait de Jacques Dufilho.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : Le tête et les jambes ; 21 h. 35, Magazine médical : Des écoliers pas comme les autres.

22 h. 25, Bande à part : Un petit frère pour Marie, de M. Pamart.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MONSIEUR ALBERT, de J. Renard (1975), avec P. Noiret, D. Labourier, P. Chesnais, S. Flon, F. Plucienneck.

Dans une ville minière du Nord, une jeune femme trouble la complicité unissant l'homme qu'elle aime à un escroc à l'assurance-vie.

FRANCE-CULTURE

Programme unique de 7 h. à 19 h., pour France-Culture et France-Musique.

19 h. 25, Présence des arts : les miniatures persanes ; 19 h. 55, Poésie : Jean Le Gac (et à 23 h. 50) ;

20 h., Salut international à Jacques Prévert (reportage de l'UNESCO), par P. Bordry ; 21 h. 15, L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Pont de lianes au confluent du Loiret et du Gange », par G. Deleury ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « Asie ma mère », par G. Drech : Textes sans sépulture », de L. Danon-Boileau et A.-C. Restrat.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Musique pour tous... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction C. Paita. Avec B. Soustrot, trompette ; J.-P. Heisser, piano : « la Péri » (P. Dukas) ; « Concerto pour trompette n° 2 » (A. Jolivet) ; « Symphonie fantastique, opus 14 » (H. Berlioz) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... « Mars » ; G. Holst, Monteverdi ; 23 h., Mécènes de la musique : la Poplinière (Rameau, Roussel).

Mardi 2 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : *Réponse à tout* ; 12 h. 25, Faire ; 12 h. 30, *Midi première* ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 50, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 15 h. 40, Emission ouverte aux formations politiques : la majorité (le P.R.).

20 h. 30, Dramatique : Les Claudine (quatrième partie : Claudine s'en va), d'après Colette, adapt. et dial. de D. Thomson et B. Plot, mus. de C. Bolling, avec M.-H. Breillat, G. Marchal, réal. E. Molinaro.

Claudine et Renaud sont de retour à Paris, où ils sont à la fois l'objet d'admiration et de méfiance.

22 h., Titre courant, de P. Sipriot.

22 h. 10, Série documentaire : Journal de voyage d'André Malraux (le dernier voyage, saint Soleil en Haïti), par J.-M. Drot (rediff.).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Monsieur seul (cinquième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Magazine de l'image : Voir (repr. de l'émission du 29 avril) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel).

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : MAI 68 DANS LE MONDE, de P. Cardinal et F. Grou-Radenez, comment. dit par M. Auclair.

(Lire notre article page 11.)

Vers 22 h., Débat : Un phénomène de société.

Avec MM. I. Fetscher, professeur de philosophie politique à l'université de Francfort ; A. Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire ; F. Ferrarotti, professeur de sociologie à l'université de Rome, etc.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Union des femmes françaises ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : UN JOUR, LA FETE, de P. Sisser (1974), avec M. Fugain, C. Gérard, N. Baye, D. Kaminka, M. Beaume, G. Staquet, P. Fuger et le Big Bazar.

Dans une cité H.L.M. de banlieue, une bande de jeunes, qui cherchent à vivre dans une atmosphère de fête, se heurtent à l'ordre établi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales (lire nos « Ecouter-Voir ») ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le monde du poète M. Piazzola ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Matinée des autres : la kabbale juive aujourd'hui, la vie quotidienne des Mayas-Quiches ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J. de Bourbon-Busset ; 11 h. 2, Le journal de Cosima Wagner (Liszt) (lire nos « Ecouter-Voir ») ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; *14 h. 5, Un livre des voix* : « La nuit, un jour et toutes les autres nuits » ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le modèle de développement Bariloché ; à 16 h., Match : P. Lamour - P. Saint-Marc (l'écologie) ; à 16 h. 25, En direct avec P. Bayle, compositeur ; 17 h. 32, Le journal de Cosima Wagner (H. von Bülow) ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adapt. R. Barthe ; 19 h. 25, Sciences : le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Mythologies et oppressions, avec Roger Dadoun et Christian Delacampagne ; 21 h. 15, Musique de notre temps, par Georges Léon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie ma mère, par Gérard Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Verdi ou le bel canto italien : Verdi, Bellini, Chopin ; à 9 h. 45, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Eysler, Offenbach, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Rachmaninov, Jolivet ; 15 h. 32, Musique d'autrefois : White, Lully, Vivaldi ; 17 h., Postlude : Arrieu, Roussel, Chaynes ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Thèmes variés... Evolution des sonorités des orchestres : Berlioz ; 20 h. 30, En direct de l'Auditorium 105, M. Sartova, soprano ; C. Debrus, piano ; R. Veyron-Lacroix, clavecin ; P. Fontanarosa et J. Prat, violons ; B. Pasquier, alto ; R. Fontanarosa, violoncelle ; M. Takahachi, flûte ; M. Croquenoy, hautbois ; G. Depius, clarinette ; D. Bourgue, cor ; dir. R. Albin : « Concerto pour clavecin, en ré majeur » (de Falla) ; « Flammes pour clarinette seule » (J. Komives) ; « les Enfantines » (Moussorgski) ; « Septuor pour flûte, clarinette, clavecin et quatuor à cordes » (Albin) ; « Voix nocturnes pour soprano » (Nikiprowetski) ; 22 h. 45, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents... Jupiter : Holst, Mozart, Bach ; 23 h., Jour « J » de la musique : Boieldieu, Amadei ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Palestrina, Pergolèse ; 0 h. 5, Les chantres et les mystiques du soleil... Lully, Trenet, Debussy, Guezec.

Mercredi 3 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : la mécanique ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, Dessins animés ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti.

20 h. 10, Football : Anderlecht-Austria (1re mi-temps).

Finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, commentée par P. Cangioni et J. Raynal. En direct.

21 h., Eh bien, raconte ; 21 h. 15, Football (2e mi-temps) ; 22 h., Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et C. Collange.

Avec Mmes F. Mallet-Joris (pour les Enfants de la violence, *de D. Lessing) ; F. Mallet (pour* Tristes banlieues, *de W. Prévost) ; MM. H. Amouroux (pour* le Désert de Metz, *de J. Roy) ; F. Nourissier (pour* l'Itinéraire du fou, *de S. Bramly) ; J. d'Ormesson (pour* Nuit glacée, *de P. Kin) ; A. Bourin (pour* Comoedia Israël, *de J.-L. Jacob) ; R. Fallet (pour* le Mari de maman, *de L. Jyl).*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Malaventure... Monsieur seul (6e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel).

20 h. 35, Série : Septième Avenue.

Jay Blackman s'est fiancé avec Rhoda Gold. Mais les ennuis économiques commencent.

21 h. 25, Magazine : Questions de temps : le trentième anniversaire d'Israël, de J.-P.-Elkabbach et L. Bériot.

Des bandes d'actualité sur le véritable Exodus *seront montrées au cours de ce magazine, où seront interviewées différentes personnes ayant vécu ce « voyage ».*

Lire nos « Ecouter-voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.C. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : SOUS LES YEUX D'OCCIDENT, de M. Allégret (1936), avec P. Fresnay, D. Parola, M. Simon, J. Copeau, P. Renoir, G. Gabrio, R. Karl, J.-L. Barrault (N., rediff.).

Mêlé malgré lui à un meurtre politique, un étudiant trahit un ami et se trouve forcé d'espionner un groupe de révolutionnaires exilés en Suisse.

22 h. 50, Magazine Ciné regards : Objectif cinéma (avec J. Losey, A. Aimé).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales, avec L. Shild et S. Nair ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le monde du poète M. Piazzola ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le journal de Cosima Wagner (Wagner et la musique des autres) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : Prague ;

13 h. 30, Tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Monsieur Chain », de G.-H. Chateaureynaud ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... A quoi sert l'ENA ? ; à 16 h. 25, En direct, avec E. Dumaurier (la psychologie expérimentale) ; 17 h. 32, Le journal de Cosima Wagner (extraits) ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adaptation R. Barthe ; 19 h. 25, La science en marche : la vulgarisation ;

20 h., La musique et les hommes : le journal de Cosima, par P. Flinois et M. Demet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie, ma mère, par Gérard Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Verdi et le Risorgimento ; Verdi, Rossini, Liszt, Davide ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : Berlioz, Arriaga, Gade ; 15 h. 30, Concert du mercredi... Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : Sibelius, R. Strauss ; 17 h., Postlude : Werner, Bartok, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Evolution des sonorités et des orchestres : Wagner, Mahler, R. Strauss ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. K. Sanderling, avec S. Bishop : « Symphonie n° 86 en ré majeur » (Haydn), « Concerto pour piano n° 2 » (Bartok), « Symphonie n° 6 en si mineur, opus 54 » (Chostakovitch) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents : Constant, Holst ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Les chants et les mystiques du soleil : de Ventadour, Wagner, Borenstein, Henry.

Les écrans francophones

Lundi 1er mai

TELE-LUXEMBOURG : 10 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Far-West 89*, film de R. Enright.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la Légende des Strauss ; 21 h., *la Poussière, la sueur et la poudre*, film de D. Richards.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, les Procès témoins de leur temps, les fusils sont arrivés ; 22 h. 05, la Chanson sociale.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, *San Gottardo*, film de V. Herman.

Mardi 2 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Impossible pas français*, film de R. Lamoureux.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Nick Verlaine ; 21 h., *le Délinquant involontaire*, film de D. Mc Guire.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, la Grande Oreille ; R.T. Bis ; 19 h. 55, Savoir vivre ; 20 h. 25, la Corde au cou.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 22 h. 20, *la Tulipe noire*, film de Christian-Jaque.

Mercredi 3 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Mariage incognito*, film de G. Stevens ; 21 h. 40, Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, football.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, football, en Eurovision de Paris ; 22 h., Mon ami le fantôme.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, football ; R.T. Bis, 19 h. 55, *les Assassins de l'ordre*, film de M. Carné.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 10, football, Coupe d'Europe ; 21 h. 10, *Tony Rome est dangereux*, film de G. Douglas.

Jeudi 4 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *L'homme qui rit*, film de J. Kerchbron.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *John et Mary*, film de Peter Yates.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *le Messie*, R. Rossellini, R.T. Bis ; 20 h., l'Homme et les sortilèges.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, Passe et gagne ; 20 h. 20, Présent ; 21 h. 20, Des yeux pour entendre ; 21 h. 50, L'antenne est à vous.

Vendredi 5 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *Aventures aux Philippines*, film de D. Mc Dougall.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *l'Extase et l'Agonie*, film de C. Reed.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 05, Ciné-Follies de P. Collin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Tour de Romandie ; 20 h. 10, Passe et gagne ; 20 h. 30, le Moi francophone.

Samedi 6 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *l'Habit vert*, film de P. Braunberger.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Code ; 21 h., *le Tour d'écrou*, film de R. Bouleau.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Arsène Lupin contre Arsène Lupin*, film d'E. Molinaro.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 05, Marie-Paule Belle ; 20 h. 45, les Grands Explorateurs ; 21 h. 35, les Oiseaux de nuit.

Dimanche 7 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennie ; 21 h., *le Groupe*, film de S. Lunet.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyages au fond des mers ; 21 h., *le Divan de l'infidélité*, film de J. Rich.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Voulez-vous jouer ; 22 h. 10, Rubens, peintre et diplomate.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Docteur Erika Werner ; 20 h. 50, A vos lettres ; 21 h. 15, *All you need is love.*

Lundi 8 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Histoires insolites ; 21 h., *le Général della Rovere*, film de R. Rossellini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la Légende des Strauss ; 21 h., *Comment voler un million de dollars*, film de W. Wyler.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Mieux vaut savoir, dramatique de M. Faure ; R.T. Bis ; 19 h. 55, la Peine capitale.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rose d'or de Montreux ; 20 h. 25, Face aux sports ; 21 h. 40, Citizens'Band.

● *Radio-Verte* annonce qu'elle propose, à partir du 1er mai, une série d'émissions quotidiennes. Chaque matin, de 7 heures à 8 heures, le samedi de 8 heures à 10 heures et le dimanche de 9 heures à 12 heures. Cette station propose un programme musical, une revue de presse et des informations d'actualité générale. (Les programmes de différentes radios libres seront également annoncés.) Radio-Verte émet sur Paris en modulation de fréquence sur 92 MHz.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 4 mai

CHAINE I : TF 1

12 h., Les aventures de l'énergie ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire (la réparation automobile) ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Objectif santé (les anémies) ; 13 h. 45, Dessin animé : les Joyeux Pirates de l'île au trésor ; 15 h., Opéra : « Fidélio », de L. van Beethoven, par l'orch. et les chœurs de l'Opéra national de Vienne, dir. L. Bernstein ; 17 h. 5, Patinage artistique ; 18 h. 20, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 50, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes ; 19 h. 10, L'enfance de l'art ; 19 h. 40, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de C. Brulé, mus. de J. Loussié, réal. M. Camus (premier épisode : Le scandale et le bâton), avec D. Manuel, C. Dauphin, G. Caillaud et N. Garcia.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Magazine d'actualités : L'événement.

22 h. 35, FILM : L'AGRESSION, de G. Pires (1974), avec J.-L. Trintignant, C. Deneuve, C. Brasseur, R. Charlebois.

Victime, sur la route des vacances, d'une agression qui a coûté la vie à sa femme et à sa petite fille, un homme cherche à se venger de jeunes motards en lesquels il a cru reconnaître les coupables.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui, madame (piano à quatre mains)

15 h., FILM : LE PETIT LORD FAUNTLEROY, de J. Cromwell (1938). Noir et blanc.

16 h. 45, Aujourd'hui magazine : Avec le regard de Robert Merle ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Charlie Chaplin ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel).

20 h. 35, Série : Emile Zola ou la Conscience humaine (2e épisode : J'accuse) de S. Lorenzi d'après le roman d'A. Lanoux, avec J. Topart, F. Maistre, P. Crauchet.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 40, Légendaire : de l'autre côté de la plaie.

L'envoûteur, l'envoûté et le leveur de sorts dans le Calvados.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Téléfilm : « L'Arbre et le Petit Garçon », de M. Chateau et J. Dayen ; 19 h. 30, Le maître du temps : Jean-Baptiste Schwilgue (productions FR 3-Alsace) ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE D'ANGLETERRE, de G. Hamilton (1969), avec L. Olivier, T. Howard, N. Patrick, M. Caine, C. Jurgens, K. More.

La résistance héroïque de la R.A.F. aux assauts des chasseurs-bombardiers lancés par Hitler sur l'Angleterre en août-septembre 1940.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales, avec L. Shild et S. Nair ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le monde du poète M. Piazzola ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Orthodoxie et christianisme oriental ; Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h. 2, Le journal de Cosima Wagner (une soirée à Wahnfried) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec C. Lefort ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Jeunesse », de J. Conrard ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le Japon face aux étrangers ; 17 h. 32, Le journal de Cosima Wagner (le chant wagnérien) ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adaptation R. Barthe ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc », de C. Péguy, avec E. Riva, E. Weisz, C. Pinet, réal. J. Rollin-Weisz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie ma mère, par G. Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Verdi et Shakespeare : « Otello », par Verdi et Rossini ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Camus, Debussy, Copland ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Clostre, Pergolèse ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Venus d'Asie : Makino, Tamba, Ton-That-Tiet ; 17 h., Postlude : J. Alain, L. Boulanger, Guezec ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Thèmes variés... Evolution des sonorités des orchestres... L'école russe : Moussorgski, Scriabine ; 20 h. 30, Entrée de jeu avec François Lengellé, clavecin : « Fantaisie et fugue en la mineur BWV 904 », « Trois Préludes et fugues, du clavecin bien tempéré », « Concerto en do majeur BWV 984 », « Ouverture à la française BWV 831 » (J.-S. Bach) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire... Pluton : Varese, Dukas, Berlioz ; 23 h., Actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Les chantres et les mystiques du soleil : Rameau, Mozart, Stockhausen, Haendel, Louvier.

Vendredi 5 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : l'électricité ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 14 h. 25, Emission pédagogique : Cousons, cousines ; ; 17 h., Télévision scolaire ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 50, Comment faire ? : l'électricité ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : les Œufs de l'autruche, d'A. Roussin, mise en scène A. Roussin, avec A. Roussin, S. Renant, C. Parisy.

Un fils homosexuel, l'autre gigolo, voilà de quoi transformer un père de famille traditionaliste en autruche.

21 h. 55, Magazine : Expressions.

Des tableaux dans la ville ; Roberto Benzi ; le B.T.C., ou une aventure bouclée ; Cézanne ; Théâtre clefs en main.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Série : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (2e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame : le cinéma des téléspectatrices ; 15 h., Feuilleton : La mission Marchand (6e et dernier épisode) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : les loisirs ; 17 h. 55, Fenêtre sur... La mémoire courte : Jean Cau ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel).

20 h. 30, Série : Les brigades du Tigre (Bandes et contrebande).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes : Itinéraires de femme.

Avec Mmes F. Mallet-Joris (Jeanne Guyon), *F. Parturier* (Calamité, mon amour), *S. Prou* (la Dépêche), *Y. Sadoul* (Tels qu'en mon souvenir), *P. Finaly* (Tropique du Valium) *et F. d'Eaubonne* (les Bergères de l'Apocalypse).

22 h. 50, Télé-club : La grande peur dans la montagne, d'après C.-F. Ramuz, par P. Cardinal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : le Nouveau Vendredi (Forza Bastia), réal. F. Warin.

21 h. 30, Série documentaire : la révolution nucléaire, de H. Champetier et Cl. de Givray. (L'atome pacifique.)

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales, avec L. Shild et S. Nair ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le monde du poète M. Piazzola ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Le journal de Cosima Wagner (Siegfried Wagner) ; 12 h. 45, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec E. Copfermann ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Clos du roi », de M. Scipion ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur « la parade sexuelle », avec R. Chauvin ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adaptation R. Barthe ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la marée noire ;

20 h., Les maîtres du roman populaire français de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre : S. Slavtcheva, pianiste (Schumann) ; J. Dumont, violoniste, et H. Puig-Roget, piano (Schubert) ; le Trio de Chicago (Beethoven) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie, ma mère, par G. Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Verdi et Shakespeare : Verdi, Puccini, Mendelssohn ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Ziehrer, Hruza, Bauer, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : B. de Boismortier, Haydn ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... La Roumanie ; 17 h., Postlude : Schumann, Honegger, Loucheur ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h. 45, Thèmes variés : Evolutions des sonorités et orchestres : Debussy, Ravel, Stravinski ;

20 h. 30, Da Capo... Felix Weingartner dirige Beethoven : « Fidelio », ouverture, par l'orchestre philharmonique de Londres ; « Symphonie n° 2 », par l'Orchestre symphonique de Londres ; 21 h. 30, Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. G. Sinopoli, avec K. Wittlich, piano ; « Daphnis et Chloé », deuxième suite (Ravel), « Concerto pour piano et instruments à vent » (Stravinski), « Sixième Symphonie pathétique » (Tchaïkovski) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Da Capo... Felix Weingartner dirige Beethoven : Sonate « Hammerklavier » opus 106 en si bémol majeur ; 0 h. 5, Les chantres et les mystiques du soleil : Beethoven, R. Strauss, Penderecki, Vivaldi, Taira, Xenakis, Radulescu.

Samedi 6 mai

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc le samedi avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 43, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un... Michel Fugain ; 21 h. 30, Série : Serpico (11e épisode : Réseau clandestin) ; 22 h. 25, Sports : Télé foot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des spectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top-club ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne.

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel).

20 h. 35, Série : Emile Zola ou la conscience humaine (3e épisode : les cannibales), de S. Lorenzi, adapt. et dialogues A. Lanoux et S. Lorenzi. Avec J. Topart, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Variétés : Le dessus du panier.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse nationale des allocations familiales ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978... La R.T.B. présente : « le Scoop », de J. Danois et J.-L. Colmant, avec F. Lemaire, L. Vincent, C. Maillet.

Un journaliste victime de son désir d'informations sensationnelles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h., Le pont des arts ;

A 14 h. 15, Samedis de France-Culture : Souvenir de Jacques Chardonne, par G. Guitard-Auviste (N. diffusion) ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h 30, Pour mémoire : les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 25, Communauté radiophonique des programmes de langue française ;

20 h., « L'Epopée de Gilgamesh », de R. Banks, avec F. Beaulieu, B. Allemane, J. Negroni (« Le taureau céleste et la mort d'Enkidu ») ; 21 h. 55, Ad Lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Chopin, Fauré ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît.

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118 ; récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 30, L'art des bruits, par le G.R.M. de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Semele » (Haendel), avec S. Armstrong, H. Watts, R. Tear et l'English Chamber Orchestra, dir. J. Somary ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Concerts du mardi... Concert donné au Palais des congrès : œuvres de Beethoven, Fauré, Duparc, Petrini, Weber, d'Alvimare ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... échanges internationaux de Radio-France : « Schubertiade 77 ».

Dimanche 7 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : A Bible ouverte ; à 9 h. 30, La source de vie ; à 10 h., Présence protestante ; à 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 12, Les animaux du monde ; 18 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : Service contre-enquête (Madame dix pour cent).

17 h., Sports.

18 h. 35, FILM : COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE, de M. Regamey (1957), avec L. de Funès, N. Adam, J. Jouanneau, N. Tallier, R. Manuel (N., rediff.).

Un compositeur malchanceux, malheureux en amour et qui n'arrive pas à se suicider, fait appel à des tueurs. Quand la chance lui vient brusquement, les tueurs veulent le supprimer.

20 h. 30, FILM : PATTON, de F.-J. Schaffner (1969), avec G. C. Scott, K. Malden, M. Bates, K. M. Vogler, E. Binns, L. Dobkin J. Doucette.

Les combats où s'illustra le général américain Patton au cours de la seconde guerre mondiale. De l'Afrique du Nord à l'occupation de l'Allemagne, en passant par la Sicile et la France.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 11 h. 25, Concert ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom... (repr. à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25 Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h. 30, Musique and music.

21 h. 40, Document INA : Chili impressions (quatrième épisode : Monsieur le président).

CHAINE III : FR 3

10 h., Images de la Tunisie ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque (l'immigration à Nice et dans sa région) ; 16 h. 35, La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 5 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian, avec Jessye Norman ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique ; 20 h. 5, Variétés : Le pays d'où je viens, de M. Dumay, réal. D. Sanders.

Rencontre à Colmar avec le mime Marceau, le ballet de l'Opéra du Rhin. Un ensemble folklorique de Marlenheim, les percussions de Strasbourg.

21 h. 35, Histoire de mai (première partie), d'A. Frossard, réal. P.-A. Boutang.

Lire notre article page 11.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Eisenstein) : OCTOBRE, de S. M. Eisenstein (1927), avec Nikandrov, V. Popov, B. Livanov, Podvoïsky (muet, N., rediff.).

La révolution soviétique de 1917, de la démocratie bourgeoise de Kerensky à la prise du pouvoir par les bolcheviks, après l'attaque du palais d'Hiver à Petrograd.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : l'Orchestre de chambre national de Toulouse (Corrette, Blinville), le Quatuor Parrenin (Dutilleux, Koering) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Trois Sentences en une seule », de C. de la Barca, avec F. Chaumette, M. Etcheverry, C. Winter ; 16 h. 5, Lyriscope (à propos de « la Damnation de Faust » à Lyon) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie, avec Gilbert Lascault et Jean Le Gac ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Einstein on the beach », par R. Farabet (N. diffusion) ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Offenbach, Mascagni, Auber ; 8 h., Cantate pour le dimanche après l'Ascension ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia Sacra... Orchestre de chambre J. Barthe, chorale franco-allemande de Paris, dir. B. Lallement : Bach, Michna ; 12 h., Des notes sur la guitare : Vihuela et guitare du Siècle d'or ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

13 h. 40, Jour « J » de la musique : 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 17 h., Le concert égoïste de Bernard Haller ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concours international de guitare ; 20 h. 50, Les grandes voix : G. Lauri-Volpi ; 21 h. 20, Concert de l'U.E.R. en direct de Londres (Haydn) ; 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains ; 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

Lundi 8 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 25, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : PASSION SOUS LES TROPIQUES, de R. Maté (1952), avec R. Mitchum, L. Darnell, J. Palance, S. Giglio, R. Hoyos Jr. (Rediffusion.)

Au Venezuela, un boxeur protège la maîtresse d'un gangster, poursuivie par un tueur.

21 h. 50, Magazine : Questionnaire, de J.-J. Servan-Schreiber... Que reste-t-il de mai 68 ?

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Aux innocents les mains pleines (3e épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'étranger : la Chine populaire (les tombeaux de Han) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Alain Decaux raconte... La mort de Jaurès ; 22 h. 25, Magazine artistique : Zig-Zag : Henri Michaux.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Sommet pour la paix des anciens combattants pour l'Europe des Neuf ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA LOI, de J. Dassin (1958), avec G. Lollobrigida, M. Mastroïanni, Y. Montand, P. Brasseur, M. Mercouri, P. Stoppa. (N. Rediffusion.)

En Italie, dans un village des Pouilles, une jeune servante, que tous les hommes convoitent, entreprend de gagner au jeu symbolique de « la loi » régissant les rapports sociaux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le biofeed-back et le cerveau ; à 8 h. 32, Autour de Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « la Rage de lire », de C.-M. Cluny ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Mari de maman », de L. Jil ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Jacques Berque ; 17 h. 32, Kurt Weill ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adapt. R. Barthe ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Les Chiffres », de J.-C. de Repper, avec R. Bret, N. Borgeaud ; « l'Explication », de M. Barrier (N. diffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Entretiens avec Bernard Noël, par Jean Daive.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Grieg, Dvorak ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Caroubel, Forqueray, Charpentier ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français, René Koering : Bach, Busoni, Liszt, Bert, Koering ; 17 h., Postlude : Berwald, Nielsen, Risager ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Musique contemporaine, en direct de Stockholm ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct de Stockholm : séminaire de computer SIMC 1978 et la musique suédoise aujourd'hui ; 21 h. 30, En direct de Londres... Quatuor Chilingirian : « Quatuor en si mineur opus 33 n° 1 », « Quatuor en si bémol majeur opus 50 n° 1 », « Quatuor en ré mineur opus 42 n° 2 », « Quatuor en si mineur opus 64 n° 2 », de Haydn ; 0 h. 5, France-Musique la nuit

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 8 h., J. Paugam, 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., O. Nanteau, L. Bozon et J.-C. Weiss ; 12 h. 30, Inter-midi (reprises magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h. 30, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Un prénom, une vie ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h., Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 20 h., le Masque et la Plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Disque d'or ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) 23 h. 55 (cult.) ; 0 h (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Marcel Jullian (mardi), Jacques Fabbri (mercredi), Yves Montand (jeudi), Pierre-Jean Rémy (vendredi).

EUROPE 1 : 19 h., Michel Rocard (dimanche).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Fédération française de droit humain (le 30), Le Grand Orient de France (le 7) ; 10 h. Messe.

PEINTURE

Utrillo, Boudin, Monet et les autres

POUSSE par la pluie et la tombée du jour sous le porche du musée, je m'y suis engouffré, comme pressé d'y retrouver de vieux amis éloignés depuis trop longtemps.

Peu de visiteurs tout au long des galeries, mais, de très loin, une voix m'attire vers les peintres des dix-neuvième et vingtième siècles ; une voix grave, tranquille, presque fatiguée : celle d'une femme entre deux âges qui guide un petit groupe d'une dizaine de personnes, les unes debout, les autres plus âgées, discrètement assises sur un pliant.

. Et tout ce petit groupe pivote sur lui-même, d'un tableau à l'autre, sous la lumière du toit de verre ; seuls les craquements du parquet rythment les phrases brèves, doucement persuasives, du mentor :

« Voici deux tableaux d'Utrillo... Utrillo était le fils de Suzanne Valadon, dont nous venons de voir une œuvre. C'était aussi un alcoolique invétéré depuis son plus jeune âge... Sa mère, qui ne savait plus comment le guérir, l'installa à la campagne dans une ferme, où il ne faisait pratiquement que peindre et boire... Beaucoup de paysans de l'endroit ont ainsi hérité d'un Utrillo pour un litre de vin rouge. »

Murmure indistinct de réprobation dans le groupe qui s'écarte du « Lavoir Champeau » comme d'une distillerie clandestine.

« Regardez cette marine d'Eugène Boudin... Remarquez-y l'excellente qualité du ciel et de l'eau... » Quelques personnes penchent le nez, puis nouveau déplacement de quelques mètres.

« Voici une vue de Lyon (vous y reconnaissez les rives de la Saône) par Jean-Barthold Jongkind, et non pas Jongking comme l'indique cette pancarte... » Là, désintérêt total, et tout le monde se hâte vers « la Tamise à Charing-Cross » de Monet, s'y arrêtant quelques dizaines de secondes avant de gagner une salle adjacente à celle-ci.

Et je suis resté seul devant une rue de Paris d'Utrillo, à sourire, un peu gêné. Ainsi n'était-il, lui, qu'un sac-à-vin... Et Boudin, son voisin de cimaises, attirait à peine plus de commentaires qu'une bonne affiche publicitaire pour une station thermale. Et cette œuvre de Jongkind n'appelait-elle vraiment qu'une simple rectification d'orthographe.

Et cette « Tamise » de Claude Monet, pareille sous le vieil or du soleil à une masse de métal en fusion doucement refroidie par la brume et l'obscurité naissante, ne valait-elle vraiment qu'un arrêt de quelques secondes ?

Mais là n'était pas l'important, sans doute ; de leurs vivant, déjà, ces peintres avaient dû entendre de bien curieux commentaires ; alors, après leur mort... Non, l'important, c'était ce tableau qui avait échappé aux phrases, ce tableau passé inaperçu aux yeux du groupe, sauf pour deux de ses membres restés en arrière, et qui le contemplaient d'un peu loin, comme si cette petite vieille dame et ce grand garçon barbu aux longs cheveux noirs avaient peur de l'abîmer par leur approche : entre deux cadres tarabiscotés en bois doré, on voyait, par la grande fenêtre, tomber la pluie, drue, sur le petit jardin intérieur du musée ; et, en clignant un peu des yeux sur ce jardin désert entouré de façades, on y retrouvait la solitude d'Utrillo, la lumière de Monet, la fraîcheur de Jongkind, et le silence...

KORAICH ELMEKKI.

HUMEUR

Ceux qui s'accrochent et ceux qui décrochent

SI les conservateurs sont figés sur place, les (r)évolutionnaires ont la frénésie du mouvement. Si les premiers s'accrochent, les seconds décrochent. Conservation et évolution, pôles essentiels de notre cheminement, ne sont pas toujours répartis de façon équilibrée.

Dans le clan des conservateurs, on voit les dames amarrées à leur sac à main, les messieurs à leur portefeuille, à leur volant. Armés de leurs attributs, ils ne présentent guère de failles qui permettent l'innovation ou le doute. Regardez-les marcher : la femme trottine, pressée d'aller là où elle doit, l'homme fait de grands pas, sûr de son rôle. Leurs vêtements sont stricts, bien ajustés. Ils sont coiffés, bien coiffés, la calvitie bien astiquée étant elle-même une coiffure. Ils savent ce qu'il faut faire en toute occasion. Pour la maison, les enfants, le métier, ils ont toujours une solution, la bonne, puisqu'il ne peut y en avoir qu'une, celle qui se fait, entendez celle que préfère le grand nombre. Il s'agit de s'aligner sur le comportement de la majorité, en se permettant juste le degré de fantaisie toléré, qui n'est plus ni fantaisie ni fantasme puisqu'il est compris au programme de la conservation.

A la maison, les meubles sont bien en place, lourds, difficiles à déplacer. Les gestes prennent leur temps, les phrases aussi, un début, une fin, sans que rien ne vienne enrayer la machine plus que de raison. Bref, ils ne mâchent pas leurs mots. Aux enfants, ils disent : ça ne se fait pas. Le code non écrit se réfère toujours au passé. Ça ne s'est pas fait. L'important est de ne pas se démarquer du grand nombre, de ne rien oser qui risque d'ébranler l'édifice.

Les évolutionnaires vont au contraire où le vent les pousse, et de l'avant. Leur progression n'est jamais linéaire, mais le plus souvent flottante, car remise en question. Ils ne vont en vérité nulle part, puisque l'aventure est au coin de la rue, et qu'ils sont toujours prêts, homme ou femme, à se laisser détourner. Au coin de la rue, ou au détour d'une conversation, l'évolutionnaire peut se laisser entraîner au bout du monde, de préférence à pied, car le corps est plus mobile que l'automobile : il peut courir, marcher en zigzag, nager, etc.

L'évolutionnaire travaille moins que le conservateur. Il ne peut s'engager à fond dans une carrière, car son instinct de mutant doit le trouver toujours disponible. De même pour l'amour ou la famille. A l'amour éternel, il préfère une entente totale, mais facilement révocable, qui n'a rien à voir avec le libertinage du conservateur, lequel n'engage que partiellement sans toucher aux valeurs solides telles que famille, maison.

En situation de changement constant

L'évolutionnaire possède le moins possible. Son mobilier, s'il en a un, est fait de meubles légers souvent fantaisistes, des caricatures de meubles. L'anarchisme de sa chevelure est là pour signifier que rien dans sa tête n'est définitivement rangé, et le vieillard évolutionnaire s'arrangera pour semer le désordre dans la plus malingre chevelure.

L'univers en transformation dont se réclame tout son être trouve un écho dans l'aspect physique de l'évolutionnaire : vêtements sans ligne définie, désassortis, refus des modes (souvent récupéré), allure molle. L'évolutionnaire ne parle pas comme le conservateur. Il casse la phrase, s'arrête, repart, refuse de se laisser coincer dans la syntaxe. Son parler est souvent haché, marmonnant. Là où le conservateur généralise à outrance à coups de maximes et de clichés, l'évolutionnaire bafouille pour ne pas se prononcer.

Est-ce à dire que ce portrait grossier concerne la vieillesse et la jeunesse, la droite et la gauche, le passé et le présent, l'ancien et le nouveau, la bourgeoisie et la bohème ?

En examinant ses proches et soi-même, on constate une tendance chez chaque individu à ressembler davantage à l'une ou à l'autre des caricatures proposées. Si l'âge entre en jeu ainsi que la (dé)raison sociale, il semble que le tempérament profond soit ici déterminant. Il y a ceux qui préfèrent voir venir et ceux qui estiment que le mouvement se prouve en marchant. Ceux qui ont les pieds vissés au sol et ceux qui ont la tête en feu. Entre le conservatisme sclérosant des uns et la bougeotte des autres, il doit bien y avoir un moyen terme.

Il est cependant intéressant de constater que l'humanité et en tout cas les peuples occidentaux penchent vers le type (r)évolutionnaire. La progression se fait dans le sens d'une plus grande disponibilité. L'homme se déracine, ce qui est peut-être une façon de plier bagage. Si l'on reprend les caractéristiques données à titre d'exemple pour définir l'évolutionnaire, on s'aperçoit, en effet, que nos populations se conforment à ce type : mobilité dans le travail, avec recyclage, formation permanente donc allégée, dévalorisation du mariage, diminution de la natalité (les enfants attachent, obligent à posséder). On observe aussi que les maisons de pierre ont souvent cédé la place à des constructions plus fragiles, que les meubles sont de moins en moins conséquents, et surtout qu'ils sont transformables. Il n'est jusqu'à notre corps qui ne tienne à s'alléger à coup de diététique et de gymnastiques variées.

L'homme se met en situation de changement constant. Reste à espérer que le mécanisme ne s'emballe au point de transformer l'individu sans feu ni lieu, sans foi ni loi, en un simple numéro n'existant plus que dans les fichiers de l'informatique.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

GÉNÉALOGIE

Les pupilles de l'État à la recherche de leurs parents

LA chronique généalogique traitant de l'ascendance des pupilles de l'Etat et du secret absolu qui l'entoure (1) a provoqué diverses réactions.

M. Philippe Vitoux, inspecteur principal des affaires sanitaires et sociales (Rennes), comprend le désarroi de tous ces anciens pupilles à la recherche de leurs racines et respecte leur amertume face au silence qui entoure leur origine.

« L'abandon secret est un droit depuis saint Vincent de Paul. Il est, qu'on le veuille ou non, respectable, cela veut dire qu'il doit être protégé. La personne qui abandonne son enfant ne veut pas être jugée, cela veut dire qu'elle a droit à l'oubli. Le service de l'aide sociale à l'enfance est dépositaire de ce droit.

» En contrepartie de la démarche toujours douloureuse de celui ou de celle qui abandonne, l'ASE s'engage à protéger le secret de son geste contre le jugement de la société et surtout contre le jugement de son propre enfant. Que de « retrouvailles » tragiques lorsqu'un pupille parvient malgré tout à rencontrer sa mère.

» Cela dit, ne pourrait-on apporter quelques assouplissements à cette règle du secret ? Sans doute, quand le fondement du secret a disparu : décès des parents ou accord des parents pour lever le secret. Mais là encore la chose n'est pas simple. Beaucoup de pupilles sont adoptés. Comment la famille adoptive vivrait-elle de telles retrouvailles ? »

Ces assouplissements sont vivement désirés en effet, et particulièrement lorsqu'il n'y a vraiment plus aucun fondement au maintien du secret :

« Il y a cinq ou six ans, écrit M. Guy Renoult (Montiers-au-Perche), *j'ai eu à rechercher la filiation d'une ancêtre confiée à l'Assistance publique de Paris en 1776. L'inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790 (édité en 1885) m'a donné la référence de la liasse qui m'intéressait, mais sa communication me fut refusée par la sous-direction de l'Aide sociale à l'enfance de la préfecture de Paris « en raison du caractère » imprescriptible du secret attaché » à ces archives » (lettre du 5 juin 1972). »*

Même pour la période contemporaine, certaines situations justifient la consultation du dossier de l'aide sociale par l'intéressé. Sœur Damienne Rinville (Vercel) est fille d'une réfugiée polonaise, peut-être d'origine juive :

« Je ne vois pas pourquoi on me refuse ces renseignements, d'autant plus que ma mère, selon toute vraisemblance, a été fusillée par la Gestapo en 1943 ou 1944. Il n'en reste pas moins vrai que j'ai un désir légitime de savoir qui elle était, un peu plus que son nom et son âge ; ce qui, je pense, est tout à fait normal. »

Elle poursuit : *« On m'avait même proposé, alors que j'avais quinze ou seize ans, de changer d'état civil et de me faire naître à Belfort. Ce que j'ai refusé catégoriquement, me disant qu'un jour, si je voulais faire des recherches, toute possibilité me serait enlevée. Je ne vois pas quel bénéfice il peut y avoir à faire un trafic de ce genre ! »*

La proposition daterait de 1958. Ce qui n'empêche qu'il n'y a guère de motifs valables pour refuser les renseignements désirés.

Mais les règlements sont-ils toujours aussi draconiens ? M. Jean Liévaux (Vimy) (déjà cité dans une chronique du 27 novembre) ne le croit pas :

« La lettre de M. Lucien Clément m'a surpris. Les services de l'Aide sociale à l'enfance n'avaient aucunement opposé la notion de secret à notre demande de renseignements. La réponse comportait la phrase suivante : « Ce sont là tous » les renseignements et les seuls » renseignements figurant au dossier ». Bien sûr, ce dossier était pratiquement vide : ce n'est pas grâce à lui que j'ai retrouvé la piste perdue, car il fournissait seulement le nom, l'âge et l'adresse lors de l'accouchement. Ce n'est cependant pas une raison pour douter de la parole du sous-directeur de ce service...

» Certes, le secret professionnel existe, mais votre correspondant ne fait-il pas erreur en laissant entendre, dans le premier paragraphe de sa lettre, que l'Aide à l'enfance garde le silence jusqu'à la mort, le « grand départ », de la mère dont les descendants voudraient percer l'anonymat ?

» Voici en effet le texte intégral de la réponse fournie par l'Aide à l'enfance, après la première lettre de ma femme, en mai 1977 :

« Madame, comme suite à votre » demande formulée auprès de mes » services, je vous informe que » l'administration de l'Aide sociale » à l'enfance, tenue au secret pro» fessionnel, ne peut révéler qu'aux » anciens pupilles eux-mêmes, sur » demande directe et personnelle » des intéressés, certains rensei» gnements contenus dans leur dos» sier. Cependant, en cas de décès » de ceux-ci, les mêmes rensei» gnements peuvent être fournis à » leurs descendants directs après » que ceux-ci auront prouvé le » décès et leur filiation au moyen » des actes d'état civil nécessaires. » Veuillez agréer... » Signé : le » sous-directeur chargé de l'Aide » sociale à l'enfance. »

» Le sens de cette lettre est clair : pas de secret vis-à-vis de l'ancien pupille ni, après son décès, de ses fils ou filles. M. Lucien Clément n'est pas un descendant direct. Il n'a droit à aucun renseignement. Sa propre lettre fournit les raisons de son échec : c'est lui qui fait les démarches, et non pas sa femme. » L'administration française applique le règlement à la lettre.

Informé du contenu de cette correspondance, M. Lucien Clément expose la suite des décisions prises pour assurer le secret des abandons d'enfants (saint Vincent de Paul et le tour des hospices d'enfants trouvés, le décret du 19 janvier 1811 qui, lui, ne contient aucune notion de secret ; l'article 36 de la loi du 27 juin 1904 qui codifie ce dernier et crée le certificat d'origine ; l'article 39 du décret-loi 182 du 15 avril 1943 qui reconduit les dispositions de la loi de 1904 et sera repris en 1956 à l'article 81 du code de la famille...).

Il ajoute que *« Le titre II du code de la famille, dans lequel se trouve l'article 81, est en cours de refonte. »* Sera-ce l'occasion, pour le ministre de la santé ou le garde des sceaux, de proposer des modifications et de suggérer certains assouplissements à la loi du secret ?

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *le Monde* daté 27-28 novembre 1977, ainsi que le témoignage de M. François Charles, dans *le Monde* daté 9-10 avril.

LA VIE DU LANGAGE

Quel français pour quels Français ?

AU mieux de sa verve vengeresse, Claude Duneton, assisté cette fois de Jean-Pierre et Paule Pagliano, nous propose pour la troisième reprise du tournoi historique « le français contre les Français (et Françaises) », un livre, — disons pour lui faire plaisir, un « bouquin », — intelligent et méchant (donc salubre), astucieux et vigoureux : *l'Anti-Manuel de français* (1). Ceux qui ont aimé *Parler croquant* (Stock édit. 1973), et *Je suis comme une truie qui doute* (Editions du Seuil 1976), retrouveront dans *l'Anti-Manuel* un thème familier : en opprimant les langues et les cultures régionales au point de les faire presque disparaître, l'Etat centraliste, ce monstre froid, bien sûr, a réduit au silence et à la soumission des millions d'hommes et de femmes. Il a parachevé son œuvre en ramenant le français-français lui-même aux dimensions d'un verbiage de salon pour privilégiés, d'un instrument de pouvoir aux mains des nantis.

L'essentiel de cette annihilation se fait à l'école et par l'école : d'où l'idée de cet *Anti-Manuel*, qui doit (souhaitent les auteurs, tous trois enseignants), susciter des méthodes et des pratiques pédagogiques différentes en classe de français : faire parler, au lieu de faire taire ; faire réfléchir, et non plus intoxiquer : amuser, et non ennuyer.

Le titre, cependant, ne doit pas tromper : beaucoup plus qu'aux enseignants de français eux-mêmes, l'*Anti - Manuel* s'adresse à tous ceux que le « système » qu'ils ont connu (celui de l'enseignement traditionnel du français, encore bien vivant si l'on ose dire) a laissé insatisfaits, frustrés, de quelque chose qu'ils se définissent mal, et qui est en fait le droit réel à la parole et à l'écriture : un droit dont on aurait les moyens.

Autant dire les neuf dixièmes et demi de la population de l'Hexagone ? Ne soyons pas excessifs : aucun système d'enseignement ne peut, dans les pays industriels ou simplement engagés dans la « modernité », assurer à tous un accès égal à l'expression.

Il reste que les résultats actuels de notre système sont si notoirement consternants qu'on voit mal qui relèverait en sa faveur le gant jeté pour la troisième fois par Claude Duneton.

L'école et la vie

Il semble que l'occasion était bonne pour mettre en relief, une nouvelle fois, les deux contradictions fondamentales de l'enseignement du français aux Français eux-mêmes. La première, c'est qu'aucune école n'a jamais *enseigné* à des enfants leur langue maternelle. Celle-ci est produite par le groupe social tout entier, et transmise par lui aux nouvelles générations de façon dynamique : c'est-à-dire que les enfants eux-mêmes « coproduisent » la langue.

Ce que l'école enseigne, ce n'est pas la langue, mais d'abord son écriture ; d'où, dans les conditions du français, la place centrale et ambiguë tenue par l'orthographe. Son enseignement a longtemps été la raison d'être profonde, et à peu près avouée, de celui de la langue. On a cru ou feint de croire trop tôt qu'il ne devait plus en être qu'un accessoire.

Aujourd'hui, et plus que jamais, un effort de clarté est nécessaire. Un enseignement purement technique (et efficace) de l'orthographe, conçue comme une discipline d'ordre scientifique et presque indépendants de l'enseignement de la langue, aurait, outre le mérite de meilleurs résultats (sanctionnés, pourquoi pas ? par des examens et des diplômes), celui de rendre l'enseignement de français à sa véritable fonction : montrer aux enfants comment la société fonctionne à travers le « discours », et comment le discours « informe » (c'est-à-dire forme ou déforme, et en tout cas met en condition) la société.

La seconde contradiction est celle-ci : sous couvert d'enseigner la langue (ce qui, redisons-le, n'a de sens qu'en ce qui concerne la langue écrite), c'est « une » littérature qui est enseignée ; ou plutôt, le respect d'une littérature.

Hélas ! Rien n'a jamais été écrit (nous voulons dire : rien de littéraire) pour les besoins de l'enseignement du français. Celui-ci a connu sa plus belle époque et ses meilleurs résultats durant le demi-siècle où *le Tour de la France par deux enfants* était le livre quasi unique des classes : écrit à cette fin, et à aucune autre.

Contradiction donc, et fondamentale, que de faire « travailler » de jeunes esprits sur des textes écrits par des adultes (et généralement des adultes pervers : ce qu'est tout écrivain digne de ce nom) pour des adultes à pervertir — ce vice impuni, la lecture.

On tente en somme de faire ingurgiter des viandes faisandées, des ragoûts épicés et des alcools, là où le hachis de jambon et le jus de fruits feraient mieux l'affaire. Au mieux, on tire de cette contradiction quelques animaux savants dont une peau-d'âne consacrera la capacité à reproduire le système. Au pire, et dans la réalité, celui-ci fabrique aveuglément des zombies auxquels il refuse les moyens d'une transition entre leur culture native (et naïve si l'on veut) et une culture nationale plus élaborée.

Histoires nobles pour le peuple

C'est cela que montre le mieux *l'Anti-Manuel*, en alternant des textes d'ancien français, d'occitan, de breton, des textes spontanés d'élèves des publicités et des articles de journaux, et les textes de la culture officielle.

Faites confiance aux auteurs : on ne s'ennuie pas, ou rarement, encore que les textes en breton, en occitan ou en corse, que nous voulons croire fort intéressants, restent forcément lettre morte pour ceux d'entre nous (une minorité tout de même respectable) qui ne lisent que le français. La démonstration n'est pas toujours convaincante : on lit avec amusement tel dialogue de Tabarin (vers 1620), sur le pont de « sçavoir quel est le plus honneste, du cul d'un gentil-homme ou d'un paysant » ? Mais on ne le relirait pas. Et quant à en faire un objet d'étude...

Contradiction encore, et cette fois à la charge des auteurs : les textes - documents actuels, la littérature - magnétophone telle qu'elle fleurit depuis cinq ans, ont produit des récits extrêmement vivants, riches de trouvailles langagières, pleins d'une substance humaine dont la littérature romanesque agonisante est si pauvre. Ainsi sont *Une vie de cheval*, de Lucien Aurousseau (Pierre Belfond éditeur, 1977), mené au pas de charge ; ainsi étaient les deux longs récits de Simone Berteaut, *Piaf* (1969), et *Momone* (1972, Robert Laffont éditeur) ; et encore *les Prolos*, de Louis Oury (Denoël, 1973), et bien d'autres.

Quelle malédiction fait donc que ces textes, authentiquement (enfin, presque) venus du peuple, pour le peuple, y trouvent si peu de lecteurs alors que ceux qu'écrit, dans un français de sucre d'orge, un aristocrate (il s'agit bien sûr de Guy des Cars), pour raconter des histoires de roi épousant la bergère, en ont tant ?

C'est là-dessus que bute Claude Duneton ; qui bien sûr voue à l'exécration de l'histoire Guy des Cars, endormeur-mystificateur du peuple ; ce qui, objectivement, est plutôt vrai.

A cette dernière contradiction, on verra deux explications : la première, c'est que la roue doit tourner. C'est parce que Guy des Cars, au demeurant extrêmement honnête homme de lettres, écrit dans une langue « noble » des histoires « nobles » qu'il est lu si « populairement ». Et c'est parce que Lucien Aurousseau raconte dans une langue peuple une histoire peuple, qu'il est (trop peu) lu. Bourgeoisement bien sûr. Vivre une certaine vie est une chose ; une autre est de la re-vivre, de la remâcher dans un livre.

La seconde explication tient dans une phrase, cruelle, de Céline : d'être la grande victime de l'histoire, ça veut pas dire qu'on est un ange. Pas du tout. D'avoir été opprimés dans leur droit à l'expression personnelle, de l'être encore, ne signifie pas que les opprimés (même s'ils sont la majorité) ont toujours et nécessairement une vision plus juste des moyens de faire cesser leur oppression.

JACQUES CELLARD.

(1) Cl. Duneton et J.-P. Pagliano, *Anti-Manuel de français*, éditions du Seuil, 1978, 292 p., 39 F.

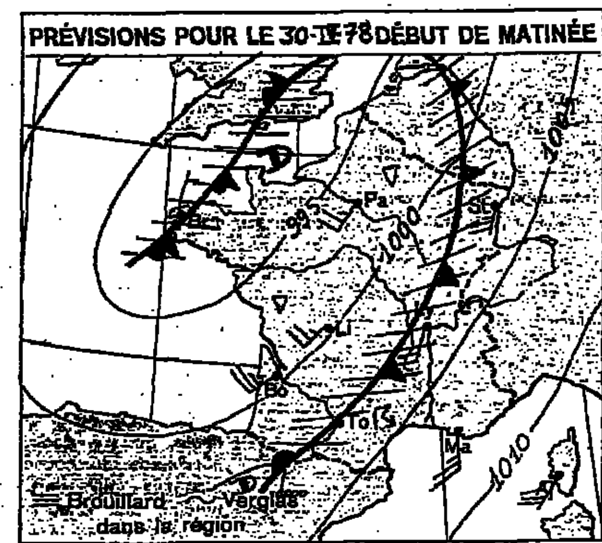
INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.04.78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-IV-78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➞ Sens de la marche des fronts

Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 avril à 0 heure et le dimanche 30 avril à 24 heures.

Une nouvelle perturbation pluvio-orageuse commençait à affecter, samedi matin, le sud-ouest de la France. Elle continuera à se déplacer vers le Nord-Est et apportera une aggravation progressive par l'ouest sur notre pays.

Dimanche, cette perturbation donnera, le matin, un temps très nuageux à couvert des Pyrénées centrales et du golfe du Lion aux Vosges, au Jura et au nord des Alpes avec des pluies, parfois orageuses, tandis que sur le Sud-Est et la Corse, on notera des éclaircies avec un début d'évolution orageuse. Le soir, cette zone persistera encore sur les régions à l'est du Rhône et sur l'extrême Nord-Est, tout en gagnant la Corse. Les vents, de secteur sud, seront assez forts dans l'intérieur et forts sur les côtes. Les précipitations pourront être temporairement assez fortes sur les versants sud des montagnes.

Sur le reste de la France, le temps sera plus variable, mais encore assez nuageux avec des averses, également orageuses. La nébulosité sera assez chargée près des côtes de la Manche au début où les précipitations seront plus continues. Les vents de sud-ouest seront modérés et irréguliers.

En général les températures maximales de la journée seront en légère baisse par rapport à celles de samedi.

Samedi 29 avril à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris de 1 006,6 millimars, soit 755 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 avril ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 avril) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 11 et 2 ; Caen, 11 et 0 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 17 et 6 ; Grenoble, 19 et 6 ; Lille, 15 et 2 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille-Marignane, 20 et 13 ; Nancy, 17 et 4 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 16 et 4 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 17 et 11 ; Rennes, 13 et 2 ; Strasbourg, 17 et 4 ; Tours, 15 et 5 ; Toulouse 18 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 21 et 12 degrés ; Amsterdam, 13 et 4 ; Athènes, 23 et 13 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 14 et 5 ; Iles Canaries, 22 et 13 ; Copenhague, 6 et 1 ; Genève, 17 et 3 ; Lisbonne, 15 et 12 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 17 et 8 ; Moscou, 5 et 0 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 20 et 11 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, 7 et — 2 ; Téhéran, 20 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 avril 1978 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume d'Espagne relatif à la coopération dans le domaine de la planification économique et sociale, signé à Madrid le 3 janvier 1978 ;

● Fixant les pénalités applicables aux infractions aux dispositions du code du travail et du code rural résultant de la loi du 16 juillet 1976 portant institution d'un repos compensateur en matière d'heures supplémentaires de travail.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 061

HORIZONTALEMENT

I. Amateurs de raisins verts. — II. Sorte de ficelle ; Cri d'horreur. — III. Largeur, quand on parle chiffons ; Peut s'abreuver de sang. — IV. Passées à l'huile ; Dans le plateau de Langres. — V. Mettre en quatre, par exemple ; Préfixe. — VI. Entre Plessis et Tours ; Dans certains pays, n'est pas qu'un symbole. — VII. Fournit de la paille; Dans la gueule du loup. — VIII. Doivent être numérotés avant une explication. — IX. Peut qualifier le temps ; Sur la route du Tréport. — X. Peut qualifier un œil ; Pronom. — XI. Remplace surtout des noms de choses ; Contribuent à faire une belle main.

VERTICALEMENT

1. Allure pour un retour ; Peut se fendre en poussant. — 2. Fournit moins de sel que la mer ; Pour faire la peau. — 3. S'en va parfois de la poitrine ; S'exprimerait comme un innocent. — 4. N'ont pas le sommeil agité ; Est plus fort qu'un suisse quand il est d'Auvergne. — 5. Arme de poète ; Point de départ d'une mode. — 6. Pas modifiés ; Suivre ses règles, c'est respecter la discipline ; Symbole. — 7. Sorte de pâté. — 8. Mangé par des bêtes ; Est parfois pris à témoin. — 9. S'ils sont appréciés, ce n'est pas tellement pour leurs pommes ; Qui peuvent présenter des carpes de grande taille.

Solution du problème n° 2 060

Horizontalement

I. Nature ; Sorcière. — II. Nurses ; Ossus. — III. Gémissements ; Us. — IV. El ; Ee ; Stèles. — V. Naissance ; Emeri. — VI. Ir ; Seules ; Io. — VII. Eduens ; Lion. — VIII. Ratières ; Inn. — IX. Etau ; Sosies ; TSF. — X. Ort ; Sel ; Daube. — XI. Nier ; Semeur ; Nal. — XII. Et ; AR ; Iton. — XIII. Eton ; Csardas. — XIV. Véniel ; Io ; Ite. — XV. Ascensionnistes.

Verticalement

1. Génie ; Eon ; Eva. — 2. Abélard ; Tristes. — 3. Urate ; Onc. — 4. Unies ; Eau ; Renie. — 5. Rusés ; Nt ; En. — 6. Ers ; Assises ; Ils. — 7. Seine ; Eole. — 8. Sem ; Cuers ; Macao. — 9. Ose ; El ; Eiders. — 10. NS ; Erseau ; Ain. — 11. Cottes ; Sûr ; Roi (cartes). — 12. Is ; EM ; Li ; Id. — 13. Esule ; Intentait. — 14. Ruserions ; Aoste. — 15. Es ; Sion ; Foin ; Es.

GUY BROUTY.

Foires et Salons

OUVERTURE DE LA 67e FOIRE DE PARIS

La soixante-septième Foire de Paris ouvre ses portes ce samedi 29 avril au Parc des expositions de la porte de Versailles. Deux mille cinq cents exposants, groupés dans sept salons et sept expositions, y sont rassemblés jusqu'au 15 mai.

★ Tous les jours, de 10 heures à 19 heures ; les mardis et vendredis, de 10 heures à 22 h. 30. Prix d'entrée : 7 F.





SPORTS



Équitation

Au Concours international de Rome

LA FRANCE GAGNE LA COUPE DES NATIONS

L'équipe de France a gagné, vendredi 28 avril, la Coupe des Nations du Concours international de Rome. Ce succès a été d'autant plus remarqué qu'il vient après quatre autres victoires obtenues dans ce concours et surtout qu'il est le fait de jeunes cavaliers. Aucun des vainqueurs des Jeux olympiques de Montréal ne participait à cet exploit, si ce n'est Marcel Rozier, en qualité d'entraîneur national.

A Rome, l'équipe de France était formée de Frédéric Cottier, sur « Barbette 17 », d'Hervé Godignon, sur « Electre II », de Christophe Cuyer, sur « Bambi », et de Manuel Henry, sur « Derby VI ». Elle a devancé, dans l'ordre, l'Irlande, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale et la Belgique. La dernière victoire d'une équipe française dans une Coupe des nations à Rome remonte à 1949.

CYCLISME. — *Vainqueur de la troisième étape, le Belge Van Den Haute a pris la tête du classement général du Tour d'Espagne. Le Français Bernard Hinault est quatrième.*

FOOTBALL

L'avant-dernière journée du championnat

Avantage à Monaco

Après l'avant-dernière journée du championnat de France de première division, disputée vendredi 28 avril, Monaco, vainqueur de Metz (4 à 0), a pris un net avntage sur Nantes, tenu en échec (0 à 0) par Rouen, la lanterne rouge du championnat. Monaco compte désormais un point d'avance sur Nantes, un bien meilleur *goal-average* grâce aux quatre buts marqués (par Onnis) contre Metz, et son dernier match de championnat l'opposera, mardi 2 mai, en Principauté, à Bastia, dont les préoccupations, comme on le sait, sont ailleurs.

Eliminé de la Coupe de France, précisément par Monaco, neuvième du championnat — avec, il est vrai, trois matches en retard, — Bastia pense essentiellement au match « retour » de la finale de la Coupe de l'U.E.F.A., qui aura lieu le 9 mai à Eindhoven.

Pour sa part, le 2 mai, Nantes recevra Nice, et pour conserver son titre de champion de France il lui faudrait soit battre Nice en comptant sur une défaite de Monaco, soit marquer au moins quatre buts sans en encaisser, dans l'hypothèse où Monaco et Bastia feraient match nul.

∴

— En Championnat de France de deuxième division, Lille, le leader du groupe B, a battu Rennes 4-0.

LES RÉSULTATS

Rouen et Nantes	0-0
Monaco bat Metz	4-0
Strasbourg et Sochaux	1-1
Troyes bat Marseille	1-0
Nancy bat Saint-Etienne	2-1
Lyon et Nice	1-1
Reims bat Laval	3-1
Lens bat Bordeaux	1-0
Valenciennes et Nîmes	1-1

Classement. — 1. Monaco, 51 pts (77-45) ; 2. Nantes, 50 (54-25) ; 3. Strasbourg, 48 (67-38) ; 4. Marseille, 45 (68-40) ; 5. Nancy, 41 (61-47) ; 6. Nice, 41 (71-64) ; 7. Sochaux, 40 (64-52) ; 8. Saint-Etienne, 40 (61-53) ; 9. Bastia, 39 (52-39) ; 10. Laval, 37 (48-55) ; 11. Paris-S.G., 36 (71-59) ; 12. Metz, 33 (37-56) ; 13. Valenciennes, 32 (47-56) ; 14. Reims, 32 (41-52) ; 15. Bordeaux, 32 (46-64) ; 16. Lyon, 31 (56-56) ; 17. Nîmes, 31 (46-63) ; 18. Lens, 29 (53-70) ; 19. Troyes, 29 (39-68) ; 20. Rouen, 17 (39-87).

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

COMMÉMORATION

LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

La Journée de la déportation est célébrée le dimanche 30 avril. A 9 h. 30, une cérémonie a lieu au mémorial du Martyr juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris, tandis qu'à 11 h. 30 est célébrée une messe solennelle en l'église Saint-Louis des Invalides. La cérémonie à l'Arc de triomphe commence à 18 heures.

∴

Au sujet de la commémoration du 8 mai 1945, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a confirmé que le gouvernement n'avait pas l'intention de proclamer cette date « fête nationale ». Le secrétaire d'Etat, qui répondait à une question de M. Maurice Nilès (député P.C. de la Seine-Saint-Denis), affirmant que c'était là *« le vœu le plus ardent exprimé par tous les anciens combattants »*, a rappelé que c'est le général de Gaulle qui, en 1959, avait décidé de commémorer, le 11 novembre, le souvenir des morts des deux guerres.

● *M. Alain Poher, président du Sénat,* préside, ce 29 avril aux Sables-d'Olonne, le cinquantième congrès national de la Fédération nationale des combattants républicains (F.N.C.R.), placé sous le thème de la reconnaissance aux anciens de la guerre de 1914-1918. Le congrès demandera au gouvernement, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'armistice de 1918, l'attribution d'un complément exceptionnel de retraite aux anciens combattants de 1914-1918.

● *Le quarante - troisième congrès national des médaillés militaires* tiendra ses assises à Vichy (Allier), au Centre culturel Valéry-Larbaud, du 4 au 7 mai. M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, présidera la cérémonie officielle de clôture le dimanche 7 mai.

● *L'Amicale du 22e Bataillon de marche nord-africain* organise, grâce à l'obligeance de S.E. Si Hamza Boubakeur, recteur de l'Institut musulman, une cérémonie à la mémoire des nombreux tirailleurs musulmans morts pour la France, de 1940 à 1945, sur les champs de bataille d'Afrique, d'Italie et de France. L'office religieux aura lieu le vendredi 5 mai, à 14 h 30, à la mosquée de Paris (5e).

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de Suède et Mme I. Hägglöf ont donné, vendredi 28 avril, une réception à l'hôtel de Marle.

Décès

PIERRE JOURDA

Montpellier, Narbonne.
Mme Pierre Jourda,
M. et Mme Olivier Hamelle, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Armand Jourda S.L.T.,
Yves Jourda (croix d'Indochine 1954),
Dom Pierre Yves O.S.B.,
M. et Mme Bernard Deixonne et leurs enfants,
Mme Yves Prebay et ses enfants,
Mme Jacques Delpech,
Les familles Jacotot, de Crozals, Farret, Nicolas, Gely, Drevet, Peyre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre JOURDA,

doyen honoraire de la faculté des lettres de Montpellier, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, docteur H.C. des universités de Birmingham, Bologne et Lisbonne, membre de l'Académie des sciences de Turin et de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Les obsèques auront lieu en la basilique Saint-Just de Narbonne, le samedi 29 avril, à 10 heures.

Une messe sera dite ultérieurement à Montpellier en l'église Saint-Denis.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

On ne reçoit pas.

[Né en novembre 1898 à Narbonne, Pierre Jourda avait fait ses études à Paris et à la Fondation Thiers à Florence. Il était entré dans l'enseignement secondaire au lycée de Tourcoing, puis à Cahors et à Montpellier, avant d'être nommé en 1934 maître de conférence à la faculté des lettres de cette ville, où il devait passer toute sa carrière. Il accédait en 1936 à la chaire de littérature française, qu'il occupa jusqu'à son départ à la retraite en 1969. Entre temps, en 1956, il avait été élu doyen de cette faculté et le resta jusqu'à 1966. A ce titre, il eut la lourde tâche de présider à la construction de la nouvelle faculté.

Le doyen Jourda a derrière lui une œuvre littéraire importante. Outre sa thèse sur Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, qui fit autorité, il laisse de nombreux ouvrages sur les auteurs du temps de François Ier, Marot, Rabelais, Calvin et la Réforme. On lui doit entre autres deux volumes sur l'évolution de l'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand, ainsi que plusieurs volumes sur Stendhal, dont il était un spécialiste.

Pendant plusieurs années, il fut conseiller municipal de Montpellier dans la municipalité de Me François Delmas, actuellement secrétaire d'Etat à l'environnement.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur
Paul-Jean BOTREAU-ROUSSEL,
ancien chirurgien-chef de l'hôpital Moulay-Youssef à Rabat, ancien inspecteur général du ministère de la santé, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier du Mérite civil français, officier du Ouissam Alaouite,
survenu le 21 avril 1978.

De la part de :
Mme Paul-Jean Botreau - Roussel, son épouse,
Du docteur Pierre-Marc Botreau-Roussel, son fils,
Et de leur famille.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

24, rue du Cotentin, 75015 Paris.

— Le 28 avril 1978,
M. André DEVRUE,
maître imprimeur, doyen du conseil municipal de la commune d'Acy-en-Multien, s'est endormi dans la paix du Seigneur à l'âge de soixante-quatorze ans.

La messe de funérailles sera célébrée le mardi 2 mai 1978, à 14 h. 15, en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul d'Acy-en-Multien.

L'inhumation aura lieu à Meudon dans l'intimité familiale.

De la part de :
Mme André Devrue, son épouse,
M. et Mme Jean Bedu,
M. et Mme Jean-Michel Devrue, ses enfants,
M. et Mme Jean-François Bedu, François-Xavier,
M. et Mme Florent Bedu, Blandine et Sandrine,
Philippe Bedu,
M. et Mme Alain Revol,
Vincent Bedu,
Marie-Agnès Bedu,
Aline Devrue,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
Les membres de sa famille,
font part à leurs amis du décès, à l'âge de soixante-dix ans, du

Père Michel GOISON
ancien supérieur général des Fils de la Charité.

La messe de funérailles aura lieu le mardi 2 mai, à 14 heures, à Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy).

Les Fils de la Charité,
10, rue Louis-Blanc, 75010 Paris.

— *Le* recteur de l'académie de Besançon,
Le personnel du rectorat de Besançon,
Les membres des corps d'inspection,
Les chefs d'établissement de l'académie de Besançon,
Le personnel de l'éducation,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur collègue et ami,

M. Pierre LAFILLE,
docteur ès lettres, conseiller culturel de l'académie, directeur honoraire de l'école normale d'instituteurs, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Mérite militaire, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de guerre, croix du combattant, commandeur des Palmes académiques, officier de l'ordre du Mérite sportif, médaille d'argent de l'éducation physique, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon,
survenu le 27 avril 1978, dans sa soixante-douzième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Vieles,
Mlle Amélie Vieles,
M. André Vieles,
M. et Mme Paul Vieles,
M. Jean-Pierre Vieles,
M. et Mme Francis Vieles et leur fils Jérôme,
M. Marc Vieles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VIELES,
professeur honoraire à l'université des sciences et techniques du Languedoc,
survenu le 23 avril 1978, dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Lasalle, le 25 avril 1978.

« Je marcherai en présence de l'Eternel dans la terre des vivants. »
(Ps. CX, VI, 89.)
« Dieu est esprit. »
(Jean, IV, 25.)

— Mme Paul Wolff, son épouse,
Mlles Geneviève et Andrée Wolff, ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul WOLFF,
directeur des impôts,

survenu le 25 avril 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.

L'enterrement a eu lieu vendredi 28 avril dans l'intimité.

16, avenue du Général-de-Gaulle, 67000 Strasbourg.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
Mme Auguste VEYSSEYRE,
née Louise Maillard,
le 2 mai 1978, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Visites et conférences

LUNDI 1er MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h., place de la Concorde, grilles des Tuileries, Mme Oswald : « Trésors de la ville de Provins ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Garnier - Ahlberg : « Promenade dans l'île Saint-Louis ».

15 h., portail central de Notre-Dame, Mme Guillier : « Promenade dans l'île de la Cité ».

15 h., métro Palais-Royal, sortie place Colette, Mme Lemarchand : « Les galeries du Palais-Royal ».

15 h., métro Botzaris, Mme Pernec : « Les Buttes-Chaumont ».

15 h., métro Abbesses, Mme Zujovic : « Le vieux Montmartre » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, avenue de la Porte-d'Auteuil : « Exposition des Azalées » (l'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h. 15, 21, rue Visconti : « La rue Visconti et le palais de la reine Margot » (Mme Barbier).

10 h. 30, métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre ».

15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons Napoléon III du ministère des finances » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Père-Lachaise, Mme Roederer : « Compagnons et ouvriers au Père-Lachaise » (Connaissance de Paris).

15 h., 23, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis (Anne Ferrand).

15 h., 39, quai d'Anjou : « Ile Saint-Louis, cours et jardins » (Promenades et conférences, M. Hager).

15 h., place du Panthéon, angle rue Vallette : « Le Paris de Rabelais » (Histoire et Archéologie).

15 h., mairie de Clamart : « Le village de Clamart » (Paris inconnu).

13 h., place de la Concorde, côté Tuileries : « Gisors, châteaux de Boury et de Rosay-sur-Lieure, forêt de Lyons ».

13 h., place de la Concorde, côté Tuileries : « De Courances à Milly-la-Forêt, de Moret-sur-Loing à Barbizon ».

15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances ».

15 h., métro Jussieu : Arènes de Lutèce et quartier Mouffetard » (Paris et son Histoire).

15 h. 30, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis ».

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « Mosquée, souk et café maure » (Tourisme culturel).

15 h., cour Carrée, rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience du calme intérieur » (méditation transcendantale, entrée libre).

MARDI 2 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Allaz : « La Bibliothèque nationale ».

15 h., 45 bis, avenue de la Belle-Gabrielle, à Vincennes, Mme Bachelier : « La Pagode du bois de Vincennes ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., rue des Prêtres-Saint-Séverin, Mme Oswald : « Promenade dans le quartier Saint-Julien et Saint-Séverin » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, place Hoche, à Versailles : « Rue Hoche, rue Carnot, passage de Toulouse et vieux marché Notre-Dame ».

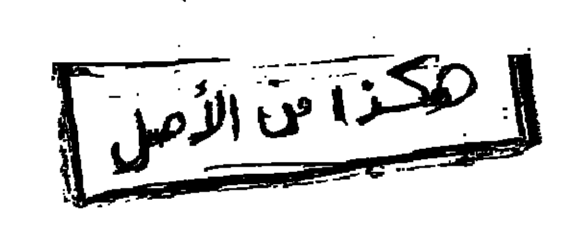
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

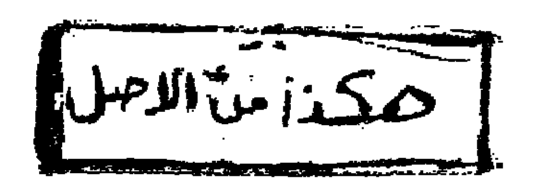
15 h., devant Saint-Julien-le-Pauvre : « Souterrains gothiques du collège des Bernardins » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Saint-Georges : « Itinéraire romantique, Nouvelle Athènes, demeures de Talma ».

CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendantale), entrée libre.

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Biondi : « Du cosmique au divin ; la perception de l'invisible par les sciences et par les spiritualités » (l'Homme et la Connaissance).





Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Guitares

Les amateurs de guitare seront comblés en ce mois de mai qui leur propose çà et là concerts et festivals consacrés à cet instrument souvent mal connu dans le jazz, alors qu'il connaît des milliers d'adeptes. Tout d'abord, ce samedi 29 avril au CIM, le duo Marc Fossé-Patrice Caratini anime des ateliers et des rencontres avec des amateurs puis donne un concert à 18 heures. Ce même duo participera au premier festival de guitare de Bris-sous-Forges à la salle des fêtes, le samedi 6 mai à 21 h. Au programme de ce même festival, le guitariste uruguayen Omar Espinosa, puis le trio de Christian Escoudé. Le 10 mai, un concert intitulé « guitare workshop » aura lieu au Totem avec, entre autres, Jimmy Gourley, Raymond Boni, Gérard Marais. Le 19 mai, à l'église Sainte-Anne de Mantes-la-Jolie, ce sera un hommage à Django avec le trio de Louis Volla et les formations de Jean Bonal et de Marcel Zanini. Le 21 mai, anniversaire de la mort de Django, la ville de Samois-sur-Seine, où il repose, accueillera, venant de tous les coins de France et du monde, tous ceux qui l'ont connu et adoré, parmi lesquels évidemment beaucoup de guitaristes. Au Caveau de la Montagne, il y aura des duos : Frédérique Sylvestre-Claude Duhaut (du 2 au 6 mai) ; Jean-Pierre Coustillais-Didi Duprat (du 8 au 13 mai); Gérard Marais-François Mechali (du 16 au 20 mai). Enfin deux dates à retenir : le 19 mai, à la salle Gaveau, à 21 heures, récital Joe Pass et les 27 et 28, le Scandinave Terje Rybdal, à 18 h. 30 et 20 h. 30, au Théâtre-Club Campagne-Première.



Stella et Al Levitt

Les libres-parcours jazz du Nouveau Carré, manifestations produites et programmées par Maurice Cullaz, savent accueillir les nombreux musiciens de valeur qui ne trouvent pas ou peu l'opportunité de se faire entendre, ne serait que du seul public habituel des concerts de jazz. Ainsi Sugar Blue, Sulieman Hakim, Johnny Britt et bien d'autres se sont succédé sur la scène de la salle Papin et sur les ondes de France-Culture, puisque les concerts sont enregistrés.

Al Levitt, auquel était consacré le dernier libre-parcours, n'est pas un jeune surdoué comme Sugar Blue, mais déjà un vieux routier, très doué également, aujourd'hui comme hier. Et pourtant, lui qui joua avec Charlie Parker, il n'a jamais été cité aux côtés des grands batteurs modernes. Les musiciens américains ne s'y trompaient pas lorsque, de passage à Paris, alors qu'Al y résidait, ils le choisissaient en priorité pour les accompagner. De Bud Powell à Charles Mingus, tous ont dû convenir de l'originalité, de la netteté de sa frappe et de la beauté de son geste. Al Levitt étudia la batterie avec Max Roach, puis, sur les conseils de ce dernier, alla travailler avec Lennie Tristano, qui ne supportait, dit-on, que les batteurs les plus discrets, quand il ne se décidait pas tout simplement à s'en passer. Cela explique peut-être ce mélange d'impétuosité et de sobriété, de sécheresse et de flexibilité qui donne à son jeu cette saveur.

Le concert a débuté en trio avec Alain Jean-Marie au piano et Gus Nemeth à la basse. On avait déjà pu apprécier les qualités du pianiste lors de sa prestation avec Robin Kenyatta ; il est allé encore cette fois au-delà de nos espérances, montrant comment il a su intelligemment s'imprégner de l'œuvre laissée par Bud Powell. Puis le trio s'est transformé en un quartette accueillant l'épouse du leader, Stella, excellente chanteuse dont la voix chaude et élastique a apporté le rayon de soleil qui plaça définitivement ce concert sous le signe de l'élégance.

★ Prochain libre parcours : « Un drame musical instantané », le 29 avril, à 17 h. 30.

★ Al Levitt jouera le 6 mai, au C.I.M., à 18 heures.

■ Le Festival de jazz contemporain de Moers, plus particulièrement consacré aux avant-gardistes new-yorkais, aura lieu du 12 au 15 mai. Renseignements et location : Kulturamt der Stadt, Moers-P.O. Box 2120, D 4130 Moers 1 (R.F.A.), tél. (0-28-41) 201-400 et 201-401.

Théâtre

« L'Intervention », *de Victor Hugo*

L'Intervention a été écrite par Victor Hugo assez tard, il avait soixante-quatre ans.

Hugo met en scène un ménage, jeune encore, d'ouvriers-artisans, à Paris. Elle, Marcinelle, répare des dentelles. Lui, Edmond, fabrique des éventails.

Ils travaillent donc pour les dames riches, ils sont très peu payés. Au moment de déjeuner, ils n'ont, dans un tiroir, que du pain.

En même temps que cette pièce, Hugo préparait *les Misérables* et *les Travailleurs de la mer*. Soit dit en passant, Marcinelle, prénom féminin aujourd'hui inusité, existait peut-être en 1866, mais c'est en tout cas le nom d'une ville belge située dans le bassin minier.

L'Intervention est une pièce très curieuse. Pas naturaliste. Hugo ne décrit pas la misère, la dépression du couple, puisqu'elles sont là. D'autre part, Marcinelle et Edmond ne sont pas des loques, ils ont de la repartie, ils connaissent beaucoup de choses, il semble qu'Edmond ait milité.

Hugo montre que le manque d'argent, la sous-nutrition, les bouts de nuits blanches en « heures supplémentaires », l'absence complète de garantie d'un travail le lendemain, provoquent, dans ce foyer ouvrier, une usure plus cruciale. Marcinelle et Edmond arrivent encore à monter les escaliers, sans doute à faire l'amour, ils se disent des bêtises qui les font rire ; extérieurement, si l'on veut, ils vont bien, mais, quelque part dans le cœur de l'arbre, ils sont fissurés.

Pour faire pressentir cette fissure, Hugo nous fait regarder ses deux ouvriers à travers une lentille grossissante et déformante : celle de la jalousie.

La jalousie apparaît d'autant plus aiguë chez Marcinelle et Edmond que ces deux époux, dans la vie, n'« ont » rien, vraiment rien, sinon eux-mêmes. Si l'un perd l'autre, il perd tout ; c'est vrai dans l'amour, mais pour eux c'est vrai hors l'amour, du moins le sentent-ils. Et, en tant qu'ouvriers, ils se sentent aussi, dans leur jalousie, menacés par les riches : Marcinelle craint sans cesse qu'une femme luxueusement vêtue, coiffée, soignée, lui vole son homme ; Edmond craint sans cesse qu'un monsieur à monocle grimpé sur un beau pur-sang lui vole sa femme.

Des éclairs de conscience

L'analyse ambiguë de Hugo va montrer alors qu'être jaloux n'empêche pas d'être infidèle. Marcinelle sort, pour livrer une dentelle. Edmond voit arriver une jeune femme élégante, qui vient prendre son châle, qu'elle avait donné à réparer.

Cette dame est chanteuse, et probablement demi-mondaine. L'ébauche d'aventure entre elle, appelée « Mademoiselle Eurydice », et Edmond, puis le combat singulier entre les deux femmes (quand Marcinelle sera rentrée), donnent lieu à un dialogue et une étude psycho-sociale extraordinaires, car Mlle Eurydice, en fait, est une payse de Marcinelle ; elles sont nées *toutes* deux dans le même village, dans deux familles voisines et aussi pauvres.

La superposition de plusieurs grilles de lecture, l'entre-tissage de multiples informations très fines et inhabituelles sur la condition ouvrière d'un couple amoureux et jaloux, une étude « cubiste » du langage paysan-ouvrier-parisien-pseudo-bourgeois, par laquelle Hugo tourne autour du dialogue, contrecarrant les perspectives, imposant de faux échos, tout cela fait de *l'Intervention* une œuvre d'une force exceptionnelle.

La mise en scène d'Ewa Lewinson est exemplaire. Décor simple : quelques accessoires intelligemment décalés. Costumes justes, naturels. Jeu d'acteurs simple à première vue, presque réaliste, « donnant » la totalité des informations du texte, éclairant tout, apportant aussi des éclairs de conscience, des lubies de traverse, des actes manqués, mais cela est, en vérité, le résultat d'une science extrême, car l'expression juste, complète, ne nous arrive que par ricochet, reflet, que par le brouillage de mille petites touches anormales, et puisque le hasard a voulu que cette *Intervention* soit jouée au même moment que l'exposition Cézanne, disons que l'on retrouve dans la mise en scène d'Ewa Lewinson cette façon qu'a Cézanne de montrer vraiment le corps et l'âme d'une pomme, d'un pin, au moyen d'un trait qui, vu à 2 mètres, a l'air simple, mais qui est composé d'une infinité de sensations imaginaires et de projections mentales, si on met l'œil dessus.

Ewa Lewinson est un membre de l'équipe Vitez, elle n'en est pas à sa première mise en scène ; celle de *l'Intervention* marque peut-être, en tout cas nous l'espérons, le bond en avant de l'atelier Vitez vers un théâtre moins technologique, plus public, plus libre.

Excellents acteurs, comme toujours dans cette équipe. Marie-France Gantzer (Eurydice) est capable de diffuser cent informations, expressions, et émotions, sur une seule note qui passe vite, les acteurs ont intérêt à aller voir ce qu'elle fait. René Hernandez (Edmond) et Liliane Iriarte (Marcinelle) sont parfaits. Jean-Pierre Jourdain, dans le rôle d'un vieux beau qui entretient Eurydice, donne un jeu moins subtil, mais c'est l'emploi qui le demande.

Il faut soutenir cette soirée-là, elle est d'une haute tenue, on y prend un vrai plaisir, et tous les partenaires, Hugo en tête, y prouvent beaucoup d'intelligence, de cœur et beaucoup d'amour du métier.

MICHEL COURNOT.

★ Cité internationale, 21 h.

Musique

Opéras de chambre à l'Espace Cardin

Si l'on savait ce qu'attend Jean-Christophe Benoît dans un salon triste à force de vouloir être accueillant, l'Antichambre, *opéra pour un homme seul, avec un mannequin, livret et musique de Janos Komivès, serait un ouvrage sans mystère, d'une écriture agréable, mêlant l'ironie et l'humour aux fantasmes de la solitude. Mais on ne le sait pas et, comme lui, on attend ; cela ne va pas sans quelques longueurs : c'est toujours un peu long d'attendre. Alors, on se fait une raison en songeant à* « ce plaisir toujours renouvelé des occupations inutiles », *et l'on apprécie à sa juste valeur le talent de Jean-Christophe Benoît et sa merveilleuse facilité.*

Alberto Bruni Tedeschi, dont Paolino, la Cause juste et la bonne Raison *était joué au même programme, à l'Espace Cardin, n'est pas un compositeur professionnel, comme Janos Komivès, mais ce n'est pas un amateur non plus : tous les matins, entre 7 et 9, il écrit de la musique, puis s'en va diriger son entreprise, une des plus importantes d'Italie. Depuis quarante ans, il mène cette double carrière en solitaire, envié sans doute, mais philosophe.*

Amoureusement, Paolino cultive ses fleurs. Il ne les vend que pour acheter du vin : en buvant, il oublie ses semblables et la misère de sa condition. Deux femmes sont venues lui tenir compagnie : la juste Cause et la bonne Raison; *c'est avec elles qu'il dialogue, le soir où, lassé de tout, il ne se sent bon qu'à mourir. Un sujet grave confié à trois comédiens — Michel Vitold, Marie-Ange Dutheil, Sylvie Favre, — émouvant malgré une tendance à la dissertation philosophique avec, en toile de fond, l'irrémédiable isolement de chacun, le doute et la résignation.*

La partition, d'un modernisme tempéré, jamais banale sans toujours s'affirmer autant qu'on l'attendrait de la part d'un compositeur qui s'est placé en dehors des écoles et du circuit musical traditionnel, fait appel à deux orchestres, l'un classique, immobile comme les fleurs de la serre, l'autre de jazz, tendre et voluptueux comme le vin qui saoule, mais le chef, Philippe Nahon, ne semble pas tirer le meilleur parti des musiciens de l'Ensemble Ars Nova ; l'immobilité devient raide, la volupté opaque... Il n'en faudrait pas tant pour ruiner une entreprise. Alberto Bruni Tedeschi le sait bien, mais sûr de sa juste Cause *créée au Festival de Spolète 1976, il a bien dû se faire une* bonne Raison.

GÉRARD CONDÉ.

★ Dernière représentation le 29 avril, à 20 h. 30.

■ Une association pour le développement de la culture à l'étranger par l'audiovisuel, Inter-Audiovisuel, vient d'être créée. Celle-ci sera chargée de diffuser à l'étranger des productions audiovisuelles françaises, d'élaborer des projets spécialement adaptés pour la diffusion à l'étranger et d'établir pour ce secteur des catalogues et des documents. La présidence de cet organisme sera confiée à M. Louis Joxe, ambassadeur de France ; son directeur est M. Patrick Imhaus et son délégué M. Jean-Jacques Célérier.

Formes

Des univers recomposés

On n'est pas très loin d'Arcueil en retrouvant Jacques Lagrange dans « sa » galerie (1), pas très loin de l'hôtel de ville d'Arcueil où naguère (*Formes* du 6-7 novembre 1977) s'alignaient en rangs serrés les œuvres fraîches et joyeuses inspirées par son village natal. Ils ont émigré sur la rive droite au moins en deux exemplaires, les paysages dominés par le fameux aqueduc. Ils précèdent sur les murs les toiles les plus typiques des manières successives, des diverses « séries » du peintre, qui ne lâche pas un thème avant d'en avoir exprimé tout le suc. La petite rétrospective actuelle en réunit un pertinent échantillonnage qui leur permet, selon Jean Lescure, de bien résister au « second regard ». Ce sont autant de points de repère de la courbe montante d'une peinture en mouvement, apparemment sans mystère (ne vous y fiez pas trop), qui associe savamment les couleurs emmagasinées par un œil ébloui aux structures grâce auxquelles Lagrange impose son ordre à l'enchevêtrement des choses où déjà la main de l'homme est intervenue. On va ainsi de l'exubérant *Verger Bérard* (1953) aux *Echafaudages* de l'an dernier. On refait l'itinéraire qui va d'Antibes (*Serres et resserres*), de *Chartres dans Chartres*, de son éclatant vitrail bleu, à Florence où ressuscitent les batailles d'Uccello. *Solitude* évoque, parmi les « Tableaux de vanités », l'artiste en sa méditation désabusée. Puis voici *le Grand Déménagement*, *la Chambre bleue*, *l'Hommage à Delacroix*... Objets et ensembles d'objets *recomposés* comme les paysages, *Acrobates* ré-articulés, avec peut-être le clin d'œil de l'humour. Rien n'est moins réaliste. Rien n'est plus vrai.

La tentation est forte de rapprocher deux graveurs que tout sépare : l'âge (plus de quarante ans d'écart), l'esthétique, le procédé adopté. Pourquoi n'y pas succomber ?

Seulement l'âge ne fait rien à l'affaire. Jamais Pierre-Eugène Clairin ne nous a paru aussi jeune (2). Peut-être, pour surmonter une dure épreuve, a-t-il intensifié encore son effort d'artiste qui réalise seul, de bout en bout, de la conception au tirage, une œuvre qu'il veut parfaite. En tout cas le résultat est probant. Des harmonies polychromes de ses lithographies, dont beaucoup datent de 1977 et même de 1978, émane un charme lumineux. Qui s'adapte à la ronde des saisons. L'église de Saint-Loup, estompée par la neige qui tombe — une neige sur laquelle sautillent des oiseaux, mais là c'est une aquarelle, — les rousseurs de l'automne qui nimbent *la Barrière* d'une sorte d'apothéose, emportent, ainsi que maintes autres lithos, l'adhésion du spectateur qui ne pourra pas ne pas percevoir dans beaucoup, sinon dans toutes, une douleur pacifiée, et son écho pudique : *Line et les Oiseaux*, *Lin. en 73*, *Notre maison*... et la déchirante *Dernière promenade*.

On pourrait croire que, parvenu au faîte d'un art mis au point depuis de longues années, et d'une sensibilité proche parente de celle de Vuillard, Pierre-Eugène Clairin n'innoverait plus. Eh bien, les dix-huit monotypes qu'il se décide à exposer démontrent qu'il pouvait aller plus loin. Si le concept d'évolution a un sens dans ce domaine, j'avancerai que rien n'est plus « actuel » que le fantomatique *Quai Conti la nuit*, ou que le feu rouge qui confère une étrange vie à la même coupole. Cette richesse de pâte se retrouve partout dans *Saint-Loup à l'automne*, *Pointe de Kerfany*, *Loctudy, marée basse*... Féconde union de la peinture à l'huile et de la pierre.

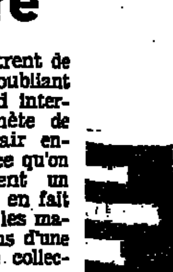
En revanche, le Breton J.-G. Gwezenneg, qui expose pour la première fois à Paris (3) fait partie de cette famille de graveurs pour qui les servitudes rigides du métier, au lieu d'être une contrainte, sont une libération, ouvrent toute grande la porte aux fantasmes de l'inconscient. Qu'il dessine, car il dessine aussi, ou qu'il confie ses rêves à l'eau-forte, l'acuité de son trait, la maîtrise graphique qu'il a déjà acquise, ce farouche solitaire, enfantent des formes bourgeonnantes qui prolifèrent à l'infini, des viscères encore non identifiés, des excroissances folles, des sexes désintégrés. C'est cela, si l'on en croit certains titres, mais je suppose que la ressemblance s'est imposée après coup, après que l'artiste eut émergé de son état second. Ce qui est sûr, qu'on y voie ou non l'influence de la mer et de la faune marine, ou encore celle d'obscurs souvenirs embryonnaires — l'amnios rejoint le royaume des poissons, — gravures et dessins sont admirables. Et leur auteur a l'avenir devant lui.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann.

(2) Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four.

(3) Arenella, 18, rue Ortolan.



Ventes

La deuxième mort de Louis Carré

Le public d'une salle des ventes est toujours composite, mais, jeudi 27 avril, la foule qui remplissait la vaste salle du palais d'Orsay pour assister à la vente d'une partie de la collection Louis Carré (étude Ader Picard Tajan, experts MM. Pacitti et Schoeller) l'était plus encore qu'à l'habitude.

Les uns ne voyaient que l'« événement parisien », la première vente importante d'art moderne dans la capitale depuis la dispersion, en novembre 1965, à Galliera, de la collection André Lefèvre.

D'autres, les amis, pensaient d'abord à Louis Carré, à l'extraordinaire maison que le grand marchand et mécène avait fait construire à Bazoches. Pour ceux-là, qui cherchaient à acquérir en souvenir quelque lot abordable — un joli dessin de nu par Duby (0,50×0,65) est parti à 7 500 F, — les coups de marteau du commissaire-priseur sonnaient un peu comme les coups de hache des bûcherons de Ronsard. Six panneaux de Bonnard (1,28×1,50) dispersés du Canada à la Suisse (pour 580 000 F au total), c'est l'harmonie de la salle à manger d'un ami détruite, des souvenirs déchirés : peu importe alors que certains critiquent la faiblesse du dessin dans ces œuvres tardives. Chaque tableau, chaque sculpture, avait sa place, son poids de souvenirs, désormais réduit à une ligne de catalogue, « *une bonne provenance* ». La « cote », en effet, ne perd pas ses droits, et les spécialistes surveillaient les prix. Il y a quinze jours, on disait la peinture moderne au plus bas — financièrement. On va maintenant faire sonner bien haut les 5 888 000 F obtenus pour annoncer la hausse. Les francs rentrent de Suisse, diront les malins, oubliant que le marché est d'abord international. L'Amérique achète de nouveau, confient d'un air entendu des spécialistes de ce qu'on appelle très improprement un marché, et qui ne traduit en fait que les goûts, mais aussi les manœuvres et les spéculations d'une poignée de galeries et de collectionneurs internationaux.

Qu'un grand Dufy de 1943, *le Beau Dimanche* (1,30×1,62), ait été acheté 440 000 F par un marchand parisien, qu'un collectionneur suisse ait payé 115 000 F — dix fois l'estimation — un panneau d'isorel rond de Fritz Glarner, *Relational Painting* (0,73), qu'une grande galerie de Milan soit allée jusqu'à 740 000 F pour obtenir une des premières figures — diorama de Picasso, datée de 1939 (0,55×0,46), — voilà qui a surpris et intéressé les amateurs de cote : jamais les œuvres tardives de Dufy n'étaient, semble-t-il, monté aussi haut, et le prix du Picasso peut être considéré comme assez élevé après l'échec d'une toile de même époque, le 6 avril dernier, chez Sotheby-Londres. De la même manière, on s'est étonné de voir galeries et particuliers se disputer les huit Lanskoy de la vente, pour la plupart bien vendus, entre 25 000 et 50 000 F.

Mais les amateurs de peinture — il en existe aussi — avaient leurs raisons : il est rare de trouver une toile de Dufy où le peintre, délivré du dogmatisme fauve, sait cependant se souvenir des audaces de sa jeunesse. Un nuage passe, le jaune-orange tourne au bleu-vert. Autres joies pour les amateurs : un vigoureux Kupka de 1926, *Energiques III* (0,50×0,73 ; 58 000 F), deux Léger encore bons de 1937 (0,73×0,92 ; 121 000 F) et de 1949 (0,73×0,92 ; 270 000 F), deux Staël de 1947 (1,60×1,60 ; 250 000 F) (1×0,81 : 100 000 F) et deux grands Villon, *Scène de battage*, 1946 (0,63×1,43 : 180 000 F) et *le Pigeonnier normand* (0,97×1,46 ; 200 000 F). Quant aux sculptures, si les 650 000 F donnés à l'épreuve d'artiste du *Grand Cheval* de Duchamp-Villon (1×1,05 ; galerie Tooth) étaient excessifs, on comprend qu'une galerie suisse ait accepté de payer 140 500 F *la Dormeuse* de Laurens (0,15×0,31) blottie dans le marbre blanc.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Notes

Variétés

Michel Fugain et sa compagnie

Que ce soit avec le Big Bazar ou aujourd'hui, avec sa « compagnie » qui comprend six complices au lieu des douze de la précédente formule, l'entreprise de Michel Fugain repose, comme chez Sylvie Vartan, sur le besoin qu'a le public d'autres formes de spectacle que le tour de chant, d'une mécanique qui véhicule du rêve et du bonheur, qui donne la nostalgie des comédies musicales.

Chaque membre de la compagnie Fugain prend la défroque d'un personnage (Colombine, Stromboli, Polichinelle, Pantalon) et participe à une convention de gestes et de mots autour d'un thème assez lâche pour permettre toutes digressions et amener toutes les chansons. Le travail est conduit à son terme par une troupe apparemment convaincue par ce qu'elle fait et qui joue constamment sur le mouvement.

Mais en changeant le nom de sa troupe, Michel Fugain n'a pu modifier son univers musical désuet, ni un langage, une mentalité et une sensibilité d'un autre âge, qui semblent, sur un mode faussement jeune et simple et à partir de mots-clés comme soleil, énergie, printemps, participer à un jeu opportuniste tellement effronté que cela devient franchement insupportable.

C. F.

★ Olympia, 20 h. 45.

Toto Bissainthe

« Je ne veux pas chanter le passé au détriment du présent et de l'avenir », proclame Toto Bissainthe, qui présente au Théâtre de la Ville des chansons populaires d'Haïti, mais en les interprétant avec sa sensibilité propre, en essayant aussi de s'ouvrir à d'autres formes musicales.

Les mots de ces anciens chants d'esclaves expriment la souffrance de l'exil, le désir de l'Afrique, la volonté de retrouver une terre de liberté. Aidée par un groupe de musiciens (de percussionnistes) et de chanteuses originaires de la Guadeloupe, de la Martinique et du Mali, Toto Bissainthe a entrepris une recherche harmonique et rythmique approfondie à partir de ces chants, un vaste travail des sons, des bruits et des voix — utilisant celles-ci comme des instruments, — sans négliger aucun apport musical, comme par exemple le jazz susceptible de participer à la création d'une musique noire contemporaine.

Au Théâtre de la Ville, coincé entre 18 h. 30 et 19 h. 30, c'est un très beau spectacle rigoureux, sobre et lyrique, émouvant, plein de révolte et d'espoir, que nous propose Toto Bissainthe.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 29 avril.

Danse

Arlet Bon au Centre Georges-Pompidou

Pur produit du vingtième siècle, la danse moderne est à la pointe de la création contemporaine. Non seulement elle a évolué parallèlement à la peinture et à la musique mais elle est directement impliquée dans les réalisations plasticiennes et audio-visuelles les plus avancées. Au Centre Georges-Pompidou on l'a pourtant oubliée. Administrativement elle n'existe pas. Le Centre national d'art et culture n'a-t-il pas été conçu « pour répondre à un besoin fréquemment exprimé par les créateurs, celui de la communication entre les disciplines ? ».

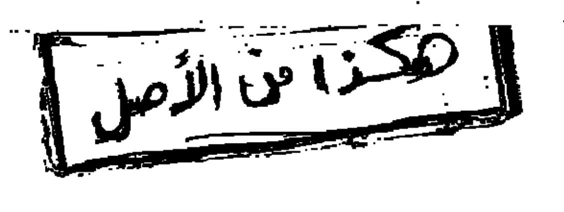
Si l'on en parle aux différents responsables, ils évoquent l'étanchéité qui existe entre les départements. Un vague projet de collaboration entre Carolyn Carlson et l'IRCAM est demeuré lettre morte. Il y a en ce moment à Beaubourg une exposition Jasper Johns. Lorsqu'on sait que ses deux complices de toujours John Cave et Merce Cunningham, sont à Paris où ils animent des ateliers de composition musicale et de vidéo-danse, on rêve à l'extraordinaire « event » qui pourrait animer les vastes espaces du Centre Pompidou. Ces espaces appellent si irrésistiblement à la danse qu'une timide initiative est apparue au département de la peinture : une brève intervention d'Arlet Bon et de son ensemble à l'occasion de l'exposition Malevitch. Combinaison de pas, changements de direction, accumulation de gestes, cette mini-performance se déroule au milieu d'un public intéressé. « Malevitch, dit Arlet Bon, me bouleverse par la suprématie qu'il accorde à la sensibilité dans les rapports formes-couleurs. Dans ce carré jaune qui s'estompe dans un fond blanc, il a même introduit la notion du temps. Mon commentaire dansé n'est pas une illustration mais une réflexion tracée par les corps dans l'espace, en hommage à ce précurseur. Ce n'est guère plus qu'un poème que je réciterais devant un de ses tableaux. »

MARCELLE MICHEL.

★ 18 h. 30, 29 avril et 4 mai.







…ers recomposés

JEAN-MARIE DUNOYER

Louis Carré

JEAN-MARIE GUILHAUME

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Pelléas et Mélisande (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : En attendant Godot (sam. et dim., 20 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 14 h. 30).
Chaillot, Gémier : Dans la jungle des villes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : la Manifestation (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Petit Odéon : la Nuit et le Moment (sam. et dim., 18 h. 30). Jean-Jacques Rousseau (sam. et dim., 21 h. 30).
T.E.P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. : l'Arrière-Boutique (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Libre parcours jazz (sam., 17 h. 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; la Vague (sam., 22 h. 30) ; Kibbutz Dance Company (sam., 21 h.).
Théâtre de la Ville : Toto Bissainthe (sam., 18 h. 30) ; les Derniers (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Parade (sam., 20 h. 30) ; les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 18 h. 30 ; dim., 18 h. et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Si l'été revenait (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel de l'Abbaye : Vidéo-Théâtre (sam. et dim., à partir de 14 h.).
Centre culturel du XVIIe : les Trois Hyènes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Dialogue d'exilés (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Daunou : les Coucous (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Epicerie : Michael Kohlhaas (sam. et dim., 20 h. 30).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h.).
Foyer international : le Pain dur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : le Bluff (sam., 20 h.) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; la Gioconda (sam. et dim., 22 h.). — Théâtre rouge : les Ecrits de Laure (sam. et dim., 22 h. 30) ; Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Miam-Miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : la Dame et le Fonctionnaire (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : la Nuit des tribades (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Punk-Rats (sam., 20 h. 30).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Œuvre : Dom Juan (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Esther (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Turandot (sam., 20 h. 45).
Renaissance : le Journal d'un fou (sam., 15 h. et 21 h.).
Studio-Théâtre 14 : Zazoni le rose-croix (sam., 20 h. 30).
Théâtre Adyar : les Mystères de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : les Femmes à poils (sam., 19 h.) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h. 45) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : la Turista (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : l'Etoile (opéra bouffe) (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Saint-Jean : Fin de partie (sam., 21 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : le Brave Soldat Svejk (sam., 21 h.).
Bagneux, Théâtre V.-Hugo : Madame de Sade (sam., 21 h.).
Blanc-Mesnil, Chapiteau : Troupe Ledjma, Idir (sam., 19 h.).
Cergy-Pontoise : Nuova Compania di Canta Popolare (sam., 21 h.).
Clichy, ARC : le Monte-Plats (sam., 20 h. 30).
Créteil : Dick Annegarn (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Gagny, Théâtre : la Célestine (sam., 21 h.).
Saint-Maur : Rufus (sam., 21 h.).
Sartrouville, Salle G.-Philipe : Gérard Gauche, le Groupe Téléphone (sam., 20 h. 30) ; Henri Tachan (dim., 17 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : Blandine Verlet, clavecin (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Théâtre d'Orsay : Ensemble de musique vivante, dir. D. Masson (Debussy, Ravel, Amy, Maderna) (dim., 11 h.).
Notre-Dame de Paris : T. Klein, orgue (Bach, Töpfer, Bialas) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Ensemble vocal et instrumental des lazaristes, dir. L. Casali (Buxtehude, Telemann, Mozart, Berthier, Lejeune) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Ensemble vocal G. Binchois (Anfay) (dim., 17 h. 45).
Eglise américaine : Quintette à vent Quintessence (Milhaud, Reicha, Danzi, Rossini).
Salle Cortot : M. Tagliafero (de Bach aux contemporains) (dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Madeleine : Quatuor Suk de Prague (Mozart, Chostakovitch, Brahms) (sam., 17 h.).
Eglise Saint-Merri : J.-M. Planton et P. Vidal (Bach, Vivaldi, Telemann) (sam., 21 h.) ; Ensemble instrumental de Saint-Merri (Bach, Mozart, Monteverdi) (dim., 16 h.).
Palais de Chaillot : Quatuor Napoca (Beethoven, Chostakovitch) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Roch : la Sallette grégorienne de Strasbourg (sam., 20 h. 30).
Eglise Notre-Dame de Passy : Chœur interconfessionnel de Florence (Beethoven, Bach, Fauré) (dim., 15 h.).
Maison des Amandiers : Philharmonie nationale de Transylvanie (Beethoven) (dim., 21 h.).
Eglise luthérienne de Bon-Secours : Musiciens de Trévise, dir. C. de Azevedo (Haendel, Lubeck, Mozart, Purcell) (dim., 17 h.).

Samedi 29 - Dimanche 30 avril

Théâtre Campagne-Première : Nico (sam., 22 h. 45).
Théâtre Mouffetard : Baby Doll (dim., 15 h.).
Petit Journal : Philippe Depressac Swing Orchestra (sam., 21 h. 30).
Aire libre : Glubab's Folies (sam., 16 h.).
Palais des arts : Compagnie Bernard Lubat (sam., 18 h. 30).
Le Drugshow : Chimèse, rock progressif (sam., 20 h.).

Les chansonniers

Deux-Anes : Le con t'es bon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : le Troisième Tour (sam. et dim., 22 h.).
Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Mike Lécuyer (sam., 22 h.).

La danse

Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Fiesta flamenca (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Studio Chandon : Danse moderne (sam. et dim., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Que Viva Mexico ; Kermesse funèbre, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut et R. Rossellini ; 20 h. 30 : l'Héritage de la chair, d'E. Kazan ; 22 h. 30 : A Foreign Affair, de B. Wilder. — Dim., 15 h. : le Guépard, de L. Visconti ; 18 h. 30 : Une femme mariée, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : le Lien, d'I. Bergman ; 22 h. 30 : le Bonheur, d'A. Varda.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AMOUR VIOLE (Fr) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can. (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr) (*) : Paramount-Odéon, 16e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; jusqu'à J., Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; jusqu'à J., Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (605-34-25), jusqu'à jeudi.
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (H. Sp.).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (H. Sp.).
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS ((A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Calypso, 17e (754-10-68).
ELLES DEUX (Hong.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A.) (*) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29), jusqu'à jeudi : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), jusqu'à jeudi ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), jusqu'à jeudi ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), jusqu'à jeudi.
EQUUS (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), jusqu'à J. ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), en matinée et jusqu'à J.
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
IPHIGENIE (Grèce, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JESUS DE NAZARETH (It.), prem. partie ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; 2e partie, v.f. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES (Mex., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Les Images, 18e (522-47-94).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29).
STAY HUNGRY (A.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SYBIL (A.), v.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), jusqu'à jeudi ; l'Arlequin, 6e (548-62-25).
TENDRE POULET (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl.) (*), v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA TRAPPE A NANAS (A.) (*), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
TRAS OS MONTES (Port.), v.o. : Action-République, 11e (805-51-33).
VA VOIR, MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VIOLANTA (Suisse), v. it. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
VIVA ABBA (Suède), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
VOYAGE A TOKYO (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
EASY RIDER (A., v.f.) ((**) : Eldorado, 10e (208-18-76).
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HEAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
MURIEL (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LA VALLEE (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).

Les films nouveaux

COMMENT ÇA VA ? film français de Jean-Luc Godard : Palais des arts, 3e (272-62-98), le Seine, 5e (325-95-99), la Pagode, 7e (705-12-15).
LA RAISON D'ETAT, film français d'André Cayatte : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'AFFAIRE MORI, film italien de Pasquale Squitieri : v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE, film français de Christian Gion : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE ROTI DE SATAN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder : v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD, films américains d'animation : v.o. : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE, film français de Jean-Luc Voulfow : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; National, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES, film amér. d'A. Page : (*) v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE, film américain de Just Jaeckin : v.o. : Cluny-Palace, 3e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD, film français de Joseph Losey : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Opéra, (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

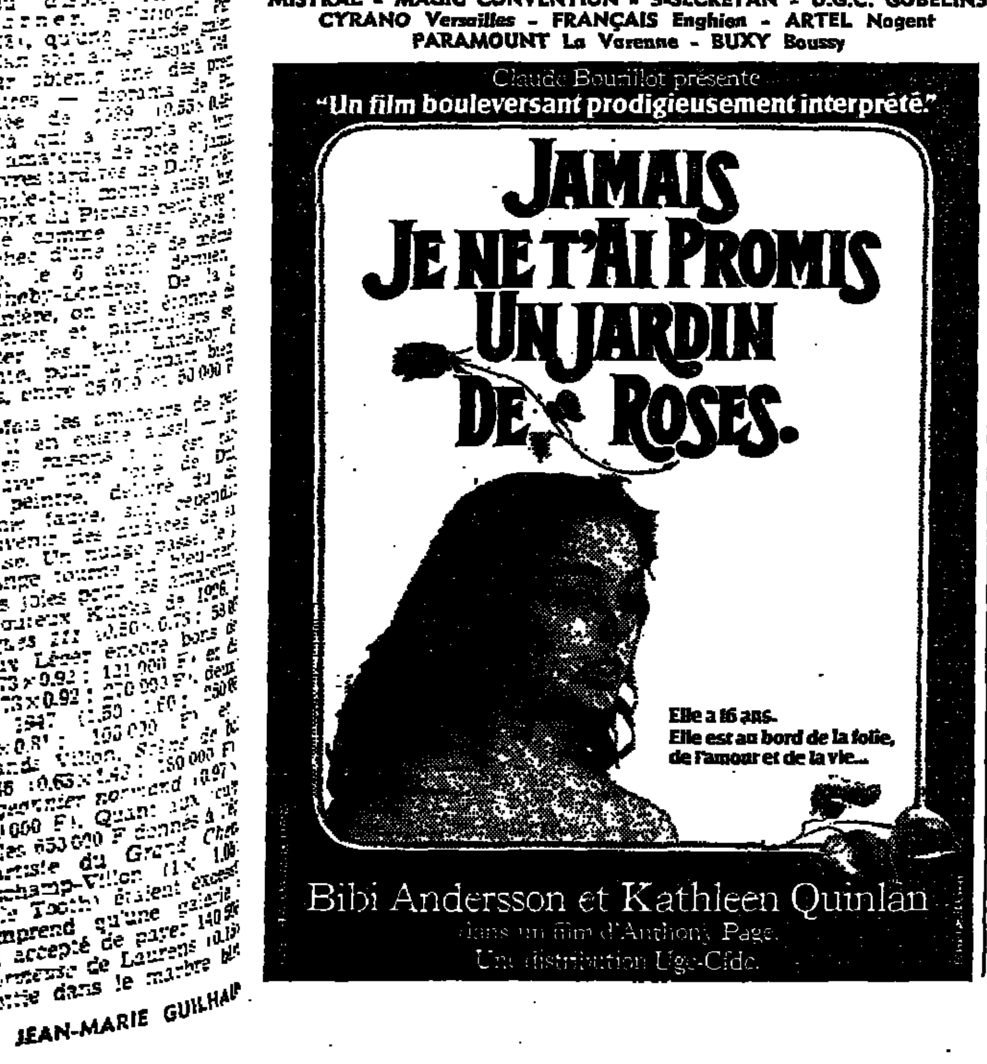
ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
AMARCORD (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA... (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 20 (sf D.)
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. à 21 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) à 12 h. 15 (+ V. et S. à 24 h. 15).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 18 h. 45.

Les festivals

J.-L. GODARD : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville. Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h. et 24 h. : Pierrot le fou.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), I : Morocco (sam.) ; Shanghai-Express (dim.). — II : l'Impératrice rouge.
F. TRUFFAUT, La Pagode, 7e (705-12-15) : Fahrenheit 451 (sam.) ; l'Amour à vingt ans (dim.).
REGARDS SUR L'ALLEMAGNE (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; les Larmes amères de Petra von Kant (dim.).
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et une Nuits ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. 30 : Casanova ; 22 h. : Fellini-Roma.
VISCONTI (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : le Guépard, Violence et passion, le Crépuscule des Dieux.
C. GABLE (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Esclave libre (sam.) ; les Misfits (dim.).
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Gueule d'amour (sam.) ; la Symphonie des brigands (dim.).
BOOK-CONFRONTATIONS (A.) (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
JAZZ ON MOVIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
A. HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : la Mort aux trousses (sam.) ; Psychose (dim.).
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Temps modernes (sam.) ; l'Emigrant (dim.).
WESTERNS : CLASSIQUES ET RENOUVEAU (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : The Shooting (sam.) ; la Chevauchée fantastique (dim.).
BOITE A FILMS (v.o.) 17e (754-51-50) I. : 13 h. : Frankenstein Jr ; 14 h. 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 17 h. : New-York, New-York ; 19 h. 45 : Repérages ; 22 h. : Cabaret ; ven. et sam. à 24 h. : Un après-midi de chien. — II. : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Easy rider ; 16 h. 15 : le Lauréat ; 18 h. 15 : Transamerica express ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; ven. et sam. à 24 h. 15 : Délivrance.
CHATELET-VICTORIA (v.o.) 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 (+ sam. à 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 20 : Pierrot le fou ; ven. à 24 h. : A bout de souffle.

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
CADAVRES EXQUIS (It., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).



Le Monde

régions

Basse-Normandie

La construction de la centrale nucléaire de Flamanville

Le tribunal administratif de Caen ordonne l'arrêt des travaux

De notre correspondant

Caen. — Les ouvriers, au nombre d'une centaine, qui abattent les falaises de Flamanville (Manche) pour y construire une centrale nucléaire ne reprendront pas leur travail mardi 2 mai. Ainsi en ont décidé les juges du tribunal administratif de Caen, vendredi 28 avril, par une décision qui a surpris à la fois l'E.D.F. et les militants antinucléaires.

En effet, toutes les centrales nucléaires en projet et en construction ont fait l'objet de recours devant les tribunaux sans que ces actions aient eu jusqu'ici le moindre résultat.

Les travaux avaient commencé en 1977 sur le site de Flamanville alors qu'aucune autorisation n'avait été accordée. Malgré la vive opposition d'un certain nombre d'habitants et de la communauté urbaine de Cherbourg, qui a refusé d'inclure la centrale dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du Nord-Cotentin, ils ont continué sous la protection des forces de l'ordre. L'E.D.F. a finalement obtenu la déclaration d'utilité publique le 24 décembre 1977, le permis de construire le 30 décembre puis, huit jours après, la concession d'endigage qui lui permet de construire la plate-forme sur le domaine public maritime.

Un groupement foncier agricole réunissant les agriculteurs menacés d'expropriation et le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (C.R.I.L.A.N.) avaient déposé devant le tribunal administratif de Caen plusieurs recours demandant l'annulation de ces diverses autorisations et, en outre, le sursis à exécution du permis de construire.

Le commissaire du gouvernement a fait observer que la demande de permis de construire avait été déposée le 29 novembre 1977 et qu'il avait été délivré *« avec une rapidité inhabituelle »* le 30 décembre suivant. Cette décision intervenait deux jours avant le 1er janvier 1978, date d'entrée en vigueur de la loi de protection de la nature qui fait obligation à l'E.D.F. de présenter, à l'appui du dossier de chaque centrale, une étude d'impact préalable sur l'environnement. *« On aurait pu espérer moins de hâte et plus d'honnêteté intellectuelle »*, a fait remarquer le commissaire du gouvernement.

Le tribunal a relevé le fait que l'autorisation d'endigage avait été délivrée après le permis de construire, ce qui est contraire aux procédures normales. Il a estimé que c'était là une raison « *sérieuse* » d'envisager une annulation du permis de construire. Comme il a reconnu que *« les travaux occasionneraient un préjudice qu'il serait difficile de réparer en cas d'annulation du permis »*, il a décidé de surseoir à son exécution.

Cette décision oblige l'E.D.F. à abriter le chantier sous peine d'infraction et a, si le tribunal confirme son jugement, solliciter un nouveau permis de construire. Mais celui-ci tomberait cette fois sous le coup de la loi de protection de la nature et devra s'accompagner d'une étude d'impact sur l'environnement.

THIERRY BRÉHIER.

● *Le groupe Poseidon : attention aux détergents. — « L'utilisation massive et inconsidérée de détergents ne ferait qu'aggraver les conséquences de la marée noire »*, a déclaré M. Gilles Klein, responsable du groupe écologiste Poseidon, au Havre, qui est spécialisé dans les problèmes de pollution des mers. M. Klein considère que les détergents sont plus toxiques pour la faune marine que le pétrole relativement fluide transporté par l'*Amoco-Cadiz*.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'EXPLOITATION DU GROUPE TERRIN PEUT-ELLE REPRENDRE ?

Décision imminente du tribunal de commerce

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Les dirigeants du groupe de réparation navale Terrin à Marseille ont décidé de solliciter du tribunal de commerce la transformation de la procédure de suspension des poursuites qui leur avait été accordée le 6 septembre 1977 en règlement judiciaire, permettant, en principe, la continuation de l'exploitation sur de nouvelles bases. Le jugement pourrait être rendu le mardi 2 mai.

Les dirigeants restant en place et les représentants syndicaux du groupe se sont longuement rencontrés, le vendredi 28 avril, pour jeter les bases d'un redémarrage de l'entreprise. La C.G.T. et la C.G.C. ont admis le principe d'une réduction indispensable des effectifs par la mise en pré-retraite et l'organisation de stages de formation professionnelle.

Les négociations devaient se poursuivre, samedi 29, sous l'égide de l'inspection du travail. Leur résultat conditionne en grande partie la réalisation du plan conçu par la direction, et qui exigera, quoi qu'il en soit, une intervention de l'Etat. Le règlement judiciaire ne sera lui-même prononcé par le tribunal de commerce de Marseille que si celui-ci estime que la situation financière du groupe n'est pas désespérée et qu'un concordat sérieux peut être proposé. Il faciliterait en premier lieu le règlement des premiers salaires du personnel.

GUY PORTE.

● *Feu vert pour le Mercantour.* — Le projet de création du parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes) a fait l'objet, le 27 avril, d'un avis favorable du conseil national de protection de la nature. M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a confirmé *« l'intérêt du gouvernement pour ce projet dont le principe a été arrêté »*.

Pays de la Loire

Questions...

Une tour en moins à La Baule ?

...Réponses

La cour d'appel de Rennes a, le 19 avril, ordonné démolition de la tour Le Cikhara, édifiée sur un lotissement à la Baule-les-Pins, en Loire-Atlantique (« le Monde » du 21 avril). Le directeur de l'équipement du département, M. Guy Pezin, explique les conséquences de cette décision.

« Détruira-t-on la tour condamnée par le tribunal ?

— La tour de La Baule-les-Pins ne sera vraisemblablement pas démolie. Ce n'est jamais arrivé en France pour une construction habitée de cette taille appartenant à soixante et un copropriétaires. Dans le cas des immeubles du hameau Boileau à Paris (16e), il s'agissait de bureaux appartenant à une société. A La Baule, cela entraînerait une série de procès en cascades. D'ailleurs, le promoteur se pourvoie en cassation.

» De toute façon, il s'agit là d'une affaire de droit privé. Au tribunal administratif, le recours déposé contre le permis de construire de 1969 avait été rejeté, car le délai de quatre mois était dépassé. Au civil, en revanche, joue seulement la prescription trentenaire : toute personne qui justifie d'un préjudice du fait du non-respect du cahier des charges peut attaquer la décision du tribunal. Au tribunal administratif, même si le permis avait été annulé, il aurait fallu un autre jugement civil pour ordonner la démolition.

— La tour condamnée était édifiée sur un lotissement « couvert », dit-on, par des règlements plus stricts que ceux prévus dans les plans d'urbanisme.

— La loi sur les lotissements de 1919 relève, à la fois, du droit public et du droit privé. Une bonne partie de La Baule-les-Pins est couverte par deux grands lotissements datant de 1923 et 1926 et dont les règlements s'appliquent toujours. Mais le cahier des charges est difficile à interpréter. Certaines juridictions ont estimé qu'il permettait la construction d'immeubles collectifs. D'ailleurs, en plus du Cikhara, il y a deux autres tours moins hautes. Le cahier des charges ne fixait pas de règles de hauteur. C'est le tribunal de Rennes qui a estimé que l'esprit de ce texte ne permettait d'autoriser que des maisons, contenant éventuellement plusieurs appartements, ce qui est d'ailleurs contradictoire.

— Peut-on régulariser a posteriori la situation juridique de cet ensemble immobilier ?

— Deux voies sont possibles. On peut modifier le cahier des charges du lotissement si les deux tiers des propriétaires sont d'accord. Ou bien, on peut le modifier après enquête publique pour le mettre en conformité avec le plan d'occupation des sols (POS) approuvé le 9 octobre 1975. Ce travail est en cours depuis deux ans pour intégrer dans le POS tous les lotissements : il y en a beaucoup à La Baule, plus récents et moins étendus que ceux de La Baule-les-Pins.

» Il est nécessaire de clarifier le droit, car ces règlements particuliers sont mal rédigés et peu clairs, et il est vraisemblable que l'arrêt de la cour de Rennes va conduire à accélérer cette procédure.

» Quand cela sera fait, on autorisera, y compris dans les lotissements, pour les parcelles non encore construites, ce que prévoit le POS, c'est-à-dire sept niveaux pour des terrains supérieurs à 5 000 mètres carrés, alors que l'ancien plan d'urbanisme, moins restrictif, permettait de construire quatorze niveaux.

— La réforme de l'urbanisme du 31 décembre 1976 a tenté de clarifier ces règlements des lotissements.

— On essaie, en effet, de distinguer plus nettement ce qui relève de la puissance publique (hauteur, recul, densité) de ce qui résulte d'un accord entre propriétaires. A la limite, on pourrait ne plus indiquer de règles et dire que celles du POS s'appliquent. Si le lotisseur veut indiquer des choses plus précises, réduire les hauteurs par exemple, il le peut. On applique alors la règle la plus sévère. »

Propos recueillis par
MICHELE CHAMPENOIS.

Ile-de-France

LE 2 MAI A BOBIGNY

Les syndicats pendent la crémaillère dans leur nouvelle « maison » construite par Oscar Niemeyer

Après le Val-de-Marne en 1971 et l'Essonne en 1972, c'est la Seine-Saint-Denis qui inaugurera, le 2 mai, sa nouvelle Bourse du travail.

Jusqu'à présent, les syndicats départementaux étaient obligés de se réunir dans des baraquements provisoires. C'est pourquoi, explique M. Georges Valbon, président (communiste) du conseil général, « *dès 1968 le conseil général avait souhaité doter le mouvement ouvrier et les syndicats représentatifs des travailleurs du département d'un immeuble qui puisse les accueillir et offrir des salles de réunion et de congrès aux organisations départementales et nationales* ». En mai 1972, les élus décidaient donc la construction à Bobigny de cet équipement et en confiaient la réalisation à l'architecte Oscar Niemeyer.

Les syndicats départementaux auront donc désormais à leur disposition deux bâtiments : dans le premier on trouvera un auditorium de six cents places, des salles de réunion, un restaurant, une salle polyvalente, un parc de stationnement ; dans le second, cent trois bureaux sur quatre étages. Coût total de la Bourse : 23,6 millions de francs, totalement pris en charge par le conseil général.

Les syndicats sont unanimes à se féliciter de ce nouvel équipement. Pour la C.G.T., largement majoritaire dans le département, la nouvelle Bourse permettra de grouper toutes les organisations et de mieux assurer la défense des salariés du département.

« *Le rôle de nos organisations est double* , expliquent MM. Christian Beauvais et Henri Oreste ; *d'une part, il est de défendre les intérêts des salariés dans les entreprises où ils travaillent, d'autre part, nous prenons de plus en plus en charge des revendications concernant la fiscalité, le logement, le cadre de vie. Cette seconde préoccupation nécessite des moyens de travail au niveau départemental que nous offrira la Bourse. D'autre part, s'il existe des maisons de syndicats dans certaines communes, l'existence d'une Bourse départementale permettra aux corporations locales de coordonner leurs actions.* »

Après des mois de polémiques, les organisations se sont mis d'accord, le 25 avril, sur la répartition nouvelle selon trois critères : le droit à l'existence de chacun des syndicats ; au moins 5 bureaux par organisation ; un nombre de bureaux proportionnel à la représentativité de chacun aux élections professionnelles. La C.G.T. aura donc 52 bureaux ; la C.F.D.T., 15 ; F.O., 12 ; la C.G.C., 8 ; la C.F.T.C., 5 et la FEN, 11. Seule la C.F.T.C., qui n'a obtenu que le minimum de bureaux, n'a pas signé la convention.

L'auditorium sera directement pris en charge par le conseil général ; quant aux locaux, ainsi que l'affirme M. Valbon, « *l'assemblée départementale, profondément attachée à l'indépendance des syndicats, a laissé à ceux-ci le soin de gérer ces équipements* ». — M.-C. R.



TRANSPORTS

Les armateurs des pays développés ne peuvent plus soutenir la concurrence

Comme à l'accoutumée, le rapport annuel de la société française de courtiers maritimes Barry Rogliano Salles analyse la situation du marché mondial des transports maritimes avec sagacité et sans complaisance.

« Les pays développés » ne semblent plus en mesure de soutenir, dans le domaine maritime comme dans d'autres domaines, la concurrence des pays dits « en voie de développement » et des pays à économie dirigée... L'Europe ne devra-t-elle pas, après les Etats-Unis, faire appel à des pavillons non point « de complaisance » mais « de nécessité » ? se demandent les courtiers.

Analysant la situation de l'armement français et rappelant que le déficit de la balance des transports maritimes est demeuré supérieur à 2 milliards de francs en 1977, la firme Barry Rogliano Salles ajoute : *« Le tonnage en commande pour compte français, pour livraison en 1978 et en 1979, se limite à 670 000 tonnes, si l'on exclut un pétrolier qui, à lui seul, représente 550 000 tonnes. (...) N'est-il pas évident que le fondement de toute politique de la construction navale est l'existence d'une flotte nationale prospère ? Que l'existence d'une telle flotte passe, dans les conditions dramatiques actuelles, par l'utilisation partielle de pavillons économiques permettant de dégager les ressources nécessaires au maintien et au développement du pavillon national ? ». « Dans ces conditions, serait rendue possible la péréquation entre le coût des navires construits à l'étranger et celui, plus élevé, des navires construits en France. »*

A propos de la crise, chaque jour plus préoccupante, de la construction navale, les courtiers écrivent : *« 1977 marquera sans doute le début d'une ère où, faute d'avoir été prises plus tôt, des réductions de capacité de production s'imposeront pour des raisons non plus seulement économiques mais financières, et quel que puisse en être le douloureux coût social ! »*

Les pays du tiers-monde (Corée, Formose, Singapour) connaissent en revanche une expansion considérable et des armateurs français ont d'ailleurs fait appel à des chantiers brésiliens (ce pays ayant en commande actuellement l'équivalent de dix années de sa production de 1975 !)

Les chantiers français doivent-ils accélérer leur mouvement de restructuration ? *« Les autorités administratives françaises continuent, depuis 1951, avec une remarquable persévérance, à inciter les industriels à une restructuration de la construction navale, qui devrait conduire à une nouvelle réduction du nombre des entreprises, prélude probable à une nouvelle réduction et du nombre des centres de production et de la capacité globale de la construction navale française. Nul ne doute que si les conséquences sociales d'un tel mouvement étaient moins douloureuses pour certaines régions économiques, cette politique volontariste aurait été conduite plus rapidement »*, conclut le rapport.

● *Coopération entre la C.G.M. et la Mixte.* — Après plusieurs mois de concurrence acharnée sur les lignes des Antilles et de la Guyane, la Compagnie générale maritime et la Compagnie de navigation mixte viennent de décider de coopérer notamment en harmonisant les horaires de leurs navires et en mettant à la disposition de la clientèle un parc commun de conteneurs.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE ÉVOQUÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Giraud : notre devoir est de ne pas chevaucher des illusions

La situation de la sidérurgie française a été évoquée vendredi 28 avril à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une question orale avec débat de M. Porcu (P.C., Meurthe-et-Moselle).

Rappelant les sommes attribuées *« à de grands trusts qui se sont rendus coupables d'un gâchis énorme »*, le député a rappelé que son groupe réclamait une commission d'enquête sur l'utilisation des fonds publics. Il a relevé *« qu'une nouvelle restructuration s'annonçait par-dessus les frontières et qu'elle déposséderait la nation française de tout contrôle et de toute initiative sur la production d'acier »*. Il a notamment dénoncé les positions exprimées par M. Davignon, membre de la Commission de Bruxelles, sur la politique sidérurgique que cette dernière entend mettre en œuvre pour les années 1979-1985.

« Une politique qui, a-t-il affirmé, *maintiendrait la capacité de production de chaque région au niveau actuel et privilégierait le renforcement de l'exploitation des travailleurs et la course aux profits. » « Allez-vous refuser ou accepter de vous plier à une discipline communautaire qui entraînera une diminution des capacités de la sidérurgie française ? »*, a-t-il demandé au ministre de l'industrie. Puis il s'est inquiété d'un éventuel quatrième plan-acier qui se solderait par la suppression de dix mille à quinze mille emplois d'ici à 1982.

Affirmant qu'il n'avait personnellement aucune opposition dogmatique envers la nationalisation, M. GIRAUD, ministre de l'industrie, a observé que le pays, lors des dernières élections, *« n'avait pas marqué une prédilection particulière pour l'extension des nationalisations »*. A son avis, *« ce n'est pas servir le principe de la nationalisation que de la préconiser au mépris des lois fondamentales de l'économie et du commerce international »*. Après avoir affirmé sa volonté d'assurer l'indépendance nationale, il a déclaré : *« La sidérurgie française a perdu plus de 10 milliards de francs en trois ans ; c'est là un fait incontestable. Face à la concurrence internationale, elle n'est pas compétitive ; c'est là un problème grave qui met en jeu l'avenir du pays, ainsi que l'emploi de dizaines de milliers de travailleurs. Ceux-ci ont droit à la vérité. La solution globale de la crise ne saurait venir de la création en aval de la sidérurgie d'industries consommatrices d'acier. La crise de l'acier est internationale. »*

Pour M. Giraud, trois types d'action s'offrent à nous :

1) Au niveau international : *« La nature n'ayant pas doté la France de sources d'énergie, il nous faut les importer, pour compenser ces importations, il faut exporter ; pour exporter, il faut que les frontières soient ouvertes, c'est-à-dire qu'il ne faut pas fermer les nôtres. Cela dit, le gouvernement se soucie de veiller à ce que la concurrence internationale soit loyale, ce qui n'a pas toujours été le cas. Il a obtenu des résultats au niveau communautaire grâce au plan Davignon ;*

2) Au niveau intérieur : *« Il n'y a aucune raison pour que la sidérurgie française ne soit pas compétitive avec les autres industries sidérurgiques. Or elle ne l'est pas. Elle doit donc améliorer son fonctionnement, et je ne vois pas pourquoi on critique le gouvernement de l'aider financièrement à améliorer sa compétitivité. Il ne suffit pas de produire, encore faut-il pouvoir vendre.*

3) En ce qui concerne l'accompagnement de l'évolution de l'industrie sidérurgique : *« Cette évolution est inéluctable. Inutile de nier que certaines installations devront fermer et qu'il en résultera des problèmes douloureux que la communauté internationale devra aider à résoudre. L'État doit consacrer les moyens dont il dispose à créer des emplois durables et stables, plutôt qu'à essayer de maintenir des emplois condamnés par l'évolution de la technique et l'évolution internationale. Dans chaque région, les réductions d'activité ou les fermetures d'entreprise devront être compensées par des innovations et des installations nouvelles.* C'est là, a-t-il conclu, *que réside la véritable solution de la crise de la sidérurgie. »*

Reprenant la parole, M. PORCU a déclaré : *« Vous parlez de rentabilité. Mais sait-on combien coûtent à la nation les gâchis de potentiel et les indemnités qu'il faut verser aux chômeurs. Le bassin lorrain est un des principaux bassins ferrifères d'Europe et vous le sacrifiez. Vous avez avoué que le gouvernement était décidé à aller encore plus loin dans sa politique d'abandon national. C'est à l'étranger, dans un organisme supra-national dominé par l'impérialisme ouest-allemand, que le destin de la sidérurgie française se déciderait maintenant. Les communistes ne l'acceptent pas. Ils lutteront pour une sidérurgie nationalisée avec la mise en œuvre de l'autogestion. Le plan acier qu'ils ont élaboré garde toute sa valeur. »* Pour conclure, il a demandé l'ouverture d'un débat, sanctionné par un vote, sur la politique industrielle nationale.

Plusieurs députés ont ensuite pris la parole. M. VISSE (P.C., Ardennes) a évoqué la situation de son département. *« Aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *avec le plan acier patronal, c'est un vrai massacre ! »*

« Le Texas français de 1955 va-t-il devenir le désert lorrain de 1985 », a demandé M. LAURAIN (P.S., Moselle), qui a estimé que *« la Lorraine est pratiquement abandonnée »*. Il a mis en cause le système capitaliste *« et sa politique à courte vue »*, ainsi que le gouvernement, *« qui se contente de limiter les dégâts au coup par coup »*. Il a rappelé les solutions proposées par les socialistes, favorables à une prise de participation majoritaire de l'État et, à terme, à une nationalisation intégrale de la sidérurgie. *« Un nouveau plan acier existe-t-il ? »*, a-t-il demandé, avant d'indiquer que son groupe était, lui aussi, favorable à l'organisation d'un débat sur la politique industrielle du gouvernement.

La restructuration

Pour M. FERRETTI (U.D.F., Moselle), il est nécessaire d'accorder *la priorité à une restructuration* de notre industrie. A son avis, les solutions sont à chercher *« dans la responsabilité et l'effort de tous plus que dans les illusions et la magie du verbe ou dans le rêve. Le mythe des nationalisations est un leurre »*, a affirmé le député, qui y a vu *« une nouvelle invitation au protectionnisme ». « Il est indispensable*, a-t-il estimé, *de chercher des solutions dans le cadre européen, car il serait vain de ne compter que sur nous-mêmes. »* Il importe également, à son avis, de poursuivre l'effort de formation et de reconversion professionnelle *« pour que les hommes ne soient pas les victimes de la restructuration »*.

« Nous avons tous les atouts, a affirmé M. ANSART (P.C., Nord), *mais on n'écoute pas les élus qui proposent des solutions raisonnables. Ce qui coûte cher, c'est le chômage*, a-t-il ajouté, *et les travailleurs ont davantage le souci de l'intérêt national que ces messieurs d'Usinor, qui utilisent l'argent que vous leur donnez pour investir à l'étranger. »* Pour terminer, il a estimé injuste de dire que la sidérurgie avait perdu de l'argent. *« Pourquoi ne pas parler de ses profits ? »* a-t-il demandé.

Répondant aux orateurs, M. GIRAUD a notamment déclaré : *« Devant un problème si grave, notre premier devoir est de ne pas chevaucher des illusions. Je crois devoir vous appeler solennellement à prendre en considération les données réelles du problème. Il est facile de dire : « Maintenons les emplois, les installations, ne changeons rien, l'État paiera, au besoin on nationalisera. » Mais, au bout de deux ou trois ans, on ne manquerait pas de reprocher au ministre de l'industrie de l'époque de n'avoir pas eu le courage de regarder la situation en face. Seules sont viables des solutions globales. On m'a demandé s'il y avait un nouveau plan sidérurgique. J'ai reçu un document de la chambre syndicale. Nous allons l'examiner. Les dispositions arrêtées l'an dernier par l'État ont toutes été appliquées, et une mission de contrôle s'assure qu'elles ont bien eu leur contrepartie. Vous pouvez compter sur les pouvoirs publics pour examiner attentivement toutes les suggestions des élus, quelle que soit leur couleur politique. » « Il n'y a pas de miracle*, conclut-il, *seule la réalité compte. »* — P. FR.

La France pourrait participer à l'exploitation d'une troisième mine d'uranium au Niger

De notre envoyé spécial

Arlit. — La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, pourrait prochainement participer au Niger à la création d'une troisième mine d'uranium dans la zone d'Arlit, à l'ouest du massif de l'Aïr. Le sujet a été abordé au cours de discussions *qu'ont eues au plus haut niveau*, à la fin de la semaine dernière à Niamey, MM. Michel Pecqueur, administrateur général du C.E.A. — dont c'était la première mission officielle à son nouveau poste — et Georges Besse, qui vient d'être nommé P.-D. G. de la COGEMA, à l'occasion du dixième anniversaire de la création de la Société des mines de l'Aïr (SOMAIR).

Le Niger possède, avec l'Aïr, une des plus importantes régions uranifères africaines. Le mérite en revient sans conteste aux équipes françaises qui, depuis plus de vingt ans, ont largement prospecté la zone. La production de la SOMAIR devrait atteindre 1 800 tonnes d'uranium cette année, et s'élever à environ 2 300 tonnes par an en 1981 (*le Monde* du 25 avril).

Cette réalisation n'a pas été de tout repos : c'est une ville entière, aujourd'hui forte de plus de douze mille habitants, qu'il a fallu faire surgir de terre dans une zone totalement désertique, où il ne pleut pratiquement jamais et où il fait couramment 45 °C à 250 kilomètres de la ville la plus proche, Agadès, à 850 kilomètres de Niamey et à 2 000 kilomètres de la mer. La SOMAIR, qui emploie sur place environ douze cents personnes, est *aujourd'hui* la première entreprise industrielle du Niger. Les revenus liés à son activité (dividendes versés à l'ONAREM, taxe minière, impôt sur les bénéfices, taxe sur les dividendes, droits de douane) représentent entre le quart et les trois cinquièmes du budget de l'État.

La COGEMA, en plus de son rôle de premier actionnaire non nigérien — et qui joue en fait un rôle de pilote — est aussi le premier client de la SOMAIR : en 1977, elle a enlevé 1 000 tonnes d'uranium, soit les deux tiers de la production. Toutefois, l'ONAREM (Office national des ressources minières) a commencé, l'année dernière, à commercialiser lui-même une partie, encore très marginale, de la production : l'intention de l'État nigérien semble bien être de ne plus laisser le monopole de la vente aux seuls intérêts étrangers.

Après la création en 1974 de la COMINAK (Compagnie minière d'Akouta, qui opère sur une zone très proche de celle de la SOMAIR la COGEMA discute de la possibilité de constituer une troisième société qui exploiterait une troisième mine du même secteur. D'autres firmes étrangères, de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, du Nigéria, des États-Unis, prospectent aussi l'uranium par l'intermédiaire de « syndicats » auxquels la COGEMA est souvent associée ; et il n'est pas douteux que d'autres sociétés d'extraction ont des chances de voir le jour, à plus ou moins long terme.

Le Niger semble pourtant soucieux d'agir prudemment et, comme l'a affirmé M. Arouna Mounkeila, ministre des mines et de l'hydraulique, lors des cérémonies du dixième anniversaire de la SOMAIR, ne veut pas *« tuer la poule aux œufs d'or »*. Les cours de l'uranium ont fortement remonté après la crise pétrolière, ce qui a permis à des sociétés comme la SOMAIR de dégager enfin des bénéfices. Mais ces cours restent, pour les années à venir, à la merci de variations imprévisibles, comme pourrait en provoquer la combinaison d'une stagnation des programmes électronucléaires et l'arrivée sur le marché de nouveaux producteurs d'uranium, tels le Canada et l'Australie.

XAVIER WEEGER.

APRÈS UNE PAUSE

Les ventes d'automobiles devraient reprendre

Après une pose marquée au cours du premier trimestre, les ventes d'automobiles devraient reprendre au printemps. Les commandes du mois d'avril, gonflées par le lancement récent de nouveaux modèles (Simca Horizon, Renault 18, Peugeot 305), laissent en effet prévoir un net redressement des ventes au cours des prochains mois. Reste que depuis le début de l'année les immatriculations de voitures particulières ont marqué le pas en mars, indique la note de conjoncture de la Chambre syndicale de constructeurs. *184 092* unités ont été immatriculées (7,3 % de moins qu'en mars 1976), au total, le recul est de 9 % pour le premier trimestre. Les exportations ont également fléchi (moins 6,6 % en mars et moins 6,4 % au premier trimestre). Les constructeurs français, anticipant la reprise, ont cependant conservé une cadence de production élevée 13 478 voitures par jour en mars, soit 0,7 % de moins qu'en mars 1976). La situation des véhicules utilitaires, surtout de fort tonnage, continue en revanche de se dégrader : en mars les ventes de véhicules de plus de 6 tonnes ont chuté de 23,1 % par rapport à 1976, ce qui porte à 15,5 % le recul pour l'ensemble du premier trimestre. La production de ces véhicules n'a atteint que 4 716 unités en mars, soit 9,9 % de moins que l'an passé.

SOCIAL

ACCORD CHEZ KODAK APRÈS SIX MOIS DE CONFLIT

Les ouvriers obtiennent « du temps pour vivre »

Les élections professionnelles qui viennent d'avoir lieu à l'usine *Kodak - Pathé de Vincennes* (résultats ci-dessous) ont été marquées par un recul de la C.G.T., qui reste cependant en tête, au profit de la C.F.D.T. Force ouvrière régresse également aux *élections* au *comité d'établissement*, mais progresse à celles des délégués du personnel.

La montée de la C.F.D.T., qui est sensible dans tous les collèges, sauf chez les cadres, n'est certai*nement pas sans rapport* avec l'attitude particulièrement combative que ce syndicat a eue lors du long conflit de six mois qui a opposé à la direction les deux cent cinquante travailleurs des « 4 × 8 » — sur un effectif de deux mille six cents personnes — et qui vient de se terminer par la satisfaction d'un certain nombre de revendications.

Ponctué par des débrayages de deux heures le samedi, puis aussi le jeudi, et par de multiples manifestations, dont l'une devant le siège social de Kodak à Paris (*le Monde* du 25 février), ce mouvement, déclenché de façon spontanée et relayé par la C.F.D.T., la C.G.T., et sporadiquement F.O., avait pour but d'obtenir pour les « 4 × 8 » des améliorations salariales, mais surtout *« du temps pour vivre »*.

Travaillant, en moyenne calculée *sur* l'année, *quarante* heures par semaine, mais en réalité cinquante-six heures d'affilée pendant sept jours (huit heures par jour), puis, après un repos de deux jours, de nouveau cinquante-six heures de suite, avec un « grand repos » de quatre jours toutes les huit semaines (mais un seul dimanche libre par mois), œuvrant dans l'obscurité la plus totale — pour fabriquer le produit d'émulsion recouvrant les *films* Kodak, — et *maniant* des solvants dangereux, ces ouvriers réclamaient, sur la base d'un document élaboré par les délégués C.F.D.T., la création d'une cinquième équipe.

La direction de Kodak-Pathé, qui avait refusé toute négociation sur ce point avant les élections législatives, est demeurée intransigeante. En revanche, elle a accepté que les horaires des ouvriers des « 4 × 8 » soient ramenés, *dans* tous *ses* établissements (1), de la moyenne de quarante heures à celle de trente-huit heures sans réduction du salaire de base (mais avec quelques répercussions *sur la* prime de fin d'année). Pour cela, elle doit embaucher 5 % d'effectifs supplémentaires chez les travailleurs en continu. Cette mesure doit être appliquée au plus tard au *1er janvier 1979*.

D'autre part, une « commission des 4 × 8 », comprenant des représentants de la *direction*, de l'encadrement, du personnel et des syndicats, doit être prochai*nement mise en place. Elle est* chargée d'étudier tous les problèmes relatifs à l'organisation du travail des ouvriers postés et d'examiner en particulier l'instauration d'un nouveau cycle, de*mandé par les syndicats* : six jours de travail et trois jours de repos consécutifs.

Enfin, les travailleurs des « 4 × 8 » ont obtenu satisfaction concernant le calcul de la prime de fin d'année : désormais, cette dernière sera « indexée » sur le salaire réel et non plus sur le salaire de base — dans le salaire réel entre notamment une prime dite de « tierçage » qui représente 30 % du traitement, — soit, selon les catégories, une augmentation de la prime de fin d'année de 15 % à 27 %. Les jours d'absence (tout compris : vacances, maladie, grèves, etc.) ne seront plus retenus s'ils ne dépassent pas l'équivalent de quatre mois dans l'année.

« C'est la première fois depuis longtemps, commente la C.F.D.T., *qu'une lutte a été entreprise à Kodak-Pathé, et surtout que des résultats positifs ont été obtenus. C'est encourageant pour le reste du personnel et pour les actions à mener dans l'avenir. »*

La C.F.D.T., qui souligne l'unité d'action réalisée à Vincennes avec la C.G.T., ajoute que les concessions faites par la direction ont été acquises sans avoir recours à une grève générale et — un gala de soutien organisé en avril ayant rapporté 10 000 F — que les travailleurs en lutte ont peu perdu d'argent *en raison* de ce conflit.

M. C.

(1) Kodak - Pathé, qui fait partie du trust américain Eastman Kodak, emploie en France 8 500 personnes : 2 600 à Vincennes (contre environ 3 600 en 1971), 1 800 à Chalon-sur-Saône et au siège social de Paris, 1 600 à Sevran et 700 dans les agences de province. En 1977, son chiffre d'affaires hors taxes a été, selon un document établi par la C.F.D.T., de *3 200 millions de francs* (+ 16 % par rapport à 1976) et son bénéfice net de 151 326 000 francs (+ 35 % par rapport à 1976).

PROGRÈS DE LA C.F.D.T.

Voici les résultats des élections professionnelles à Kodak-Pathé à Vincennes. Entre parenthèses les résultats obtenus par les syndicats en 1976 aux élections au comité d'établissement et en 1977 à celles des délégués du personnel.

• COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT. — C.G.T. : 781 voix (917), 39,98 % des suffrages exprimés (42,1 %) ; C.F.D.T. : 600 voix (567), 30,7 % (26,1 %) ; F.O. : 539 voix (639), 27,6 % (29,4 %).

• DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL. — *C.G.T.* : 726 voix (951), 38, 9 % des suffrages exprimés (47 %) ; C.F.D.T. : 595 voix (553), 31,9 % (27,3 %) ; F.O. : 509 voix (483), 27,3 % (23,9 %).

LE C.N.P.F. RENCONTRERA TOUS LES SYNDICATS ENTRE LE 3 ET LE 9 MAI

Le C.N.P.F. vient de fixer avec les syndicats les derniers rendez-vous en suspens pour l'ouverture des négociations. Voici les rencontres prévues : C.F.D.T. : le 3 mai à 15 heures ; C.G.C. : le 5 mai à 15 h. 30 ; FO : le 8 mai à 10 heures ; C.G.I. : 8 mai à 15 heures, et la C.F.T.C. : le 9 mai à 16 heures.

Prenant la parole à Toulouse, le 27 avril, M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., a déclaré à propos de l'indemnisation du chômage, qu'il n'était pas *« normal que les patrons supportent 78 % du financement et l'État seulement 22 % »*. Il a suggéré qu'à la notion du SMIC soit substituée une garantie annuelle de rémunération. Enfin, l'aménagement du temps de travail devrait, selon M. Chotard, être traité dans un cadre annuel.

● *Grève dans les cabines téléphoniques.* — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des P.T.T. appellent, les 2 et 3 mai, les techniciens chargés de l'entretien des cabines téléphoniques publiques à cesser *le travail. Ils estiment que « la cote d'alerte est atteinte »* en raison de la pénurie des moyens mis à la disposition du service public. Selon la C.F.D.T., une cabine sur trois est en panne de façon permanente et mille non-façon permanente.

● *Les électriciens C.F.D.T. demandent une augmentation de 200 F par mois.* — La fédération C.F.D.T. du gaz et de l'électricité demande à la direction de l'E.G.F. et au ministre de l'industrie une remise en ordre des rémunérations des gaziers et électriciens. Cette opération étant à réaliser en plusieurs étapes, les syndicalistes réclament *« jusqu'au coefficient 900 »* une augmentation mensuelle de 200 F.

● *Les commerçants de Bort-les-Orgues* (Corrèze) ont fermé leurs boutiques, vendredi 28 avril *après-midi, à l'appel du conseil* municipal, afin de protester contre les licenciements prévus dans l'usine des Tanneries françaises réunies (cent soixante-douze personnes sur deux cent quatre-vingt-cinq). Le maire de Bort-les-Orgues, M. Roger Guillard (majorité), qui a réuni le conseil municipal en séance extraordinaire, a estimé que le chiffre des licenciements représentait 10 % de la population active de la commune. Vendredi soir, un défilé d'un millier de personnes s'est rendu des Tanneries à la mairie. M. Jacques Chirac, député de la Corrèze et président du conseil général, doit *recevoir, ce samedi 29 avril*, le maire de Bort, accompagné des représentants de la C.G.T. et de Force ouvrière. — *(Corresp.)*

ÉNERGIE

LE NUCLÉAIRE FOURNIT 12 % DE L'ÉLECTRICITÉ FRANÇAISE

La part du nucléaire dans la production d'électricité en France est passée en un an de 8 à 12 % (mars 1977 à mars 1978), en rai*son du rattachement* du réseau — en avril et octobre 1977 — des deux tranches de 890 mégawatts de la centrale de Fessenheim. Sur une production de 19,63 milliards de kilowatts-heure en mars *1978, 2,34 provenaient des centrales* nucléaires, 7,32 des centrales thermiques classiques au fuel et au charbon et 7,68 des centrales hydrauliques.

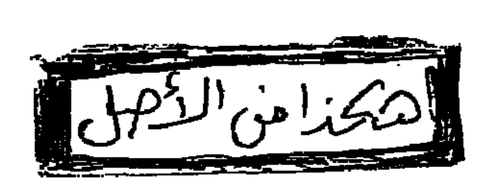
Les chiffres publiés par E.D.F. marquent un certain retard sur un programme qui devrait désormais amener la part du nucléaire à dépasser 50 % de la production d'électricité (et 20 % de nos besoins énergétiques) en 1985. En 1978, deux tranches seulement de 925 mégawatts (Bugey-2 et 3) seront rattachées au réseau. En revanche, 1979 devrait voir une percée importante de l'énergie nucléaire, puisque neuf tranches de 905 ou 925 mégawatts — 8 245 mégawatts au total — seront alors couplées au réseau d'E.D.F. (deux tranches au Bugey, deux à Dampierre, deux à Gravelines et trois au Tricastin).

LE COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE SOLAIRE SERA LARGEMENT DÉCENTRALISÉ

M. Henri Durand, *président* du commissariat à l'énergie solaire, a tracé le 28 avril à Marseille *« une esquisse »* de la politique de son organisme. *« La spécialité qui nous concerne*, a-t-il précisé, *connaît actuellement un grand foisonnement. Il importe donc de procéder à une remise en ordre sans laquelle ce marché pourrait sombrer dans l'anarchie. Et notre rôle sera de faire, ou mieux de faire faire, tout en évitant le centralisme tatillon. »*

La structure du commissariat sera donc *« légère », « les affaires techniques étant décentralisées pour la plupart dans la région Provence-Côte d'Azur »*.

● *Une « journée du soleil ».* — A l'exemple de ce qui se fait aux États-Unis, une « journée du soleil » sera organisée en France au printemps 1979 sur l'initiative de l'association Espace pour demain. Selon ses organisateurs, la journée du soleil permettra de « faire connaître et de promouvoir dans tous les départements métropolitains et d'outre-mer les initiatives et les innovations dépendant du soleil et permettant à la fois un développement des énergies douces, des emplois nouveaux *dans l'industrie*, l'agriculture et l'habitat, ainsi que des techniques propres à améliorer la vie quotidienne des Français ».



PRIX

La hausse des prix de détail en France en mars (en %)

	EN 1 MOIS (mars 1978 comparé à février 1978)		EN 6 MOIS (mars 1978 comparé à sept. 1977)		EN 1 AN (mars 1978 comparé à mars 1977)	
ENSEMBLE	0,9		3,6		9,2	
ALIMENTATION	0,9		2,8		10,7	
Produits à base de céréales		0,3		1,4		9
Viande de boucherie		0,8		4,4		11,1
Porc et charcuterie		0,6		3,2		10,8
Volailles, lapins		0,9		7,9		10,5
Produits de la pêche		1		5,7		13,6
Laits, fromages		1,9		4,3		9,5
Œufs		2,6		7,4		9,1
Corps gras et beurre		1,6		0,2		7,4
Légumes et fruits		0,2		0,4		11,5
Autres produits alimentaires		0,7		5,5		14,7
Boissons alcoolisées		1,8		5,8		10,9
Boissons non alcoolisées		0,3		— 11,3		6,5
PRODUITS MANUFACTURÉS	0,8		3,9		8,3	
1) Habillement et textiles		0,8		5,6		10,9
2) Autres produits manufacturés dont :		0,8		3,1		7,3
Meubles et tapis		1		4,3		9,1
Véhicules		1,3		3,3		7,2
Papeterie, librairie, journaux		1,6		4,2		9
Tabac et produits manufacturés divers		2,1		4,7		7,7
SERVICES	1,2		4,5		9,3	
Logements		0,3		4,5		8,6
Soins personnels, soins de l'habillement		1,1		3,5		9,3
Service de santé		1,3		7,3		10
Transports publics		1,2		2		8
Services d'utilisation des véhicules privés		4,3		5,5		12,7
Hôtels, cafés, restaurants, cantines		0,9		3,8		9,8

LES NOUVEAUX TARIFS DES P.T.T. ENTRERONT EN VIGUEUR LE 1er ET LE 15 MAI

Les augmentations des tarifs des P.T.T. décidées par le gouvernement ne prendront pas toutes effet au même moent. La taxe de base téléphonique passera, le 1er mai, de 42 à 47 centimes. L'abonnement mensuel s'élèvera à 42 francs dans la région parisienne, 36 francs dans les communes de plus de cinquante mille abonnés et 32 francs dans le reste de la France. Restent inchangés le prix des communications à partir des cabines publiques (40 centimes) et la taxe de raccordement (700 francs).

Toutefois, le prix du timbre-poste ordinaire augmentera de 1 à 1,20 franc, à partir du 15 mai seulement. Le tarif des plis non urgents passera de 0,80 à 1 franc. Celui des mandats postaux progressera de 15 %.

● *Protestation de la C.S.C.V.* — Les hausses des tarifs publics décidées par le gouvernement sont, pour les consommateurs et usagers, inadmissibles, souligne la Confédération syndicale du cadre de vie : « *Pour ne prendre qu'un exemple : les gouvernements de droite ont toujours favorisé les transports routiers, ce qui a eu pour conséquence d'accroître les coûts d'entretien des infrastructures routières, ainsi que la consommation d'essence et de fuel, de multiplier les embouteillages, les accidents de la circulation et, enfin, de faire baisser de plus de la moitié l'activité « transport de marchandises » de la S.N.C.F.* »

DÉLAI DE GRACE POUR LA HAUSSE DES CIGARETTES

La hausse des tarifs des cigarettes et du tabac interviendra dans la première quinzaine de mai, et non le 1er mai comme prévu, indique-t-on au Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA). Ce report a été décidé en raison des délais nécessaires à la mise en place des nouveaux barèmes, précise-t-on. La date exacte d'entrée en vigueur sera précisée ultérieurement.

LES ÉLEVEURS : les cours du bœuf en valeur constante n'ont pas varié depuis trois ans.

La Fédération nationale bovine (F.N.B.) estime, dans un communiqué, que les chiffres faisant état d'une hausse du prix du bœuf à la production de 10 à 15 % « *sont totalement erronés* ». Selon la F.N.B. « *le prix moyen de la viande de bœuf à la production a augmenté depuis le mois de juillet 1977, c'est-à-dire depuis neuf mois, d'environ 2 % (statistiques INSEE), ce qui est très faible* ».

Les éleveurs, précise le communiqué, sont « *d'autant plus choqués de ces informations que les prix qui sont perçus, en valeur constante, depuis trois ans, n'ont pas varié, que la revalorisation prévue à Bruxelles est très faible et que les problèmes monétaires les placent en position très défavorable par rapport aux producteurs des pays à monnaie forte et par rapport aux autres secteurs de l'économie nationale* ».

De son côté, le ministère de l'agriculture remarque dans un communiqué que « *le prix des animaux sur pied est resté stable aux alentours de 7 F par kilo de juillet 1977 à avril 1978. A la mi-avril les cours se situaient à 7,08 F par kilo, et ils sont passés à 7,77 F (soit + 9,7 %) pour la dernière semaine d'avril. (...) Au cours des derniers jours, il est exact qu'au marché de Rungis une hausse des prix a été enregistrée sur les quartiers arrière alors que les quartiers avant baissaient. Cette hausse résulte de la raréfaction de l'offre mais aussi du fait que (...) les bouchers se sont portés acheteurs pour des quantités d'autant plus importantes que le marché de Rungis sera fermé lundi et jeudi prochains (...)* ».

[S'il est exact que sur douze mois (avril 1977-avril 1978) la hausse des cours du bœuf à la production est de l'ordre de 3 %, il n'en reste pas moins, comme en attestent les chiffres du ministère de l'agriculture, que l'augmentation moyenne a été de quelque 10 % au cours des deux dernières semaines d'avril, cette augmentation étant plus vive pour les bêtes des qualités supérieures. La dernière lettre de conjoncture de la F.N.B. indique que ce mouvement devrait se prolonger jusqu'à l'été. Nous n'avons pas écrit autre chose.]

● RECTIFICATIF. — La Fédération nationale de l'artisanat du bâtiment a été fondée en 1946 et non en 1916 (*le Monde* du 29 avril).

ÉTRANGER

Réunis à Tunis

Les pays non alignés souhaitent organiser une mobilité de la main-d'œuvre entre eux

De notre correspondant

Tunis. — « L'emploi et la mise en valeur des ressources humaines » : *tel était le thème de la première conférence des ministres du travail des pays non alignés et des autres pays en voie de développement qui s'est tenue à Tunis du 24 au 26 avril. Il s'agissait notamment pour les soixante-dix pays participants de définir un programme de coopération horizontale dans le domaine de l'emploi.*

La conférence s'est bornée à adopter deux rapports formulant une série de recommandations, qui seront présentées en septembre à Buenos-Aires, à la Conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en développement, puis en juin 1979, à Genève, à la 65e session de la Conférence internationale du travail. L'accent a été mis sur l'accroissement des investissements dans les industries de main-d'œuvre, le développement rural et la nécessité de profondes réformes relatives à la répartition des revenus, l'éducation des travailleurs, le statut de la femme, la formation de la jeunesse, etc. La conférence a ainsi tenu à souligner que les efforts déployés par les pays en voie de développement étaient freinés par un contexte international « *hostile* ».

Les politiques protectionnistes, les disparités des prix, la détérioration des termes de l'échange, l'inflation ont été considérées comme les principaux facteurs extérieurs qui gênent la croissance économique des pays en développement.

Le succès de leurs stratégies nationales « *dépend absolument*, selon la conférence, *du renforcement de la paix mondiale et du désarmement, ainsi que de l'instauration d'un nouvel ordre économique international* ».

Les participants ont aussi insisté sur la nécessité d'un accroissement de l'aide bilatérale et multinationale, des échanges d'informations, d'expériences, de recherches et d'études et surtout de la coopération technique, « *élément du nouvel ordre économique international* ». Ils ont souligné l'intérêt que représente l'organisation de la « *mobilité* » de la main-d'œuvre entre les pays en développement, ce qui pourrait être favorisé par la création de banques régionales et interrégionales chargées de recueillir, de traiter et de diffuser les informations relatives aux besoins et aux excédents de main-d'œuvre de chaque pays. D'autre part, une concertation a été recommandée en vue d'arrêter une politique d'ensemble d'émigration de la main-d'œuvre vers les pays développés en vue « *du respect des droits et des intérêts économiques, sociaux, culturels et moraux et de la dignité des travailleurs migrants* ».

Cette conférence avait été précédée par la troisième session de la commission du travail de l'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) qui avait pour objet d'harmoniser et de coordonner les positions des pays africains dans les assises internationales, et plus particulièrement au sein de l'Organisation internationale du travail. Les délégués africains s'étaient prononcés pour « *l'impérieuse nécessité de démocratiser davantage l'O.I.T. en vue de la mettre en conformité avec les nouvelles réalités politiques internationales et les profondes aspirations des peuples du tiers-monde à l'instauration d'un nouvel ordre international* ».

MICHEL DEURE.

Aux États-Unis

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,8 % EN MARS

Washington (*A.F.P.*). — Les pressions inflationnistes ont continué de s'accentuer aux Etats-Unis : en mars, les prix de détail ont augmenté de 0,8 % contre 0,6 % en février et 0,8 % en janvier. Pendant le premier trimestre, le taux d'inflation en rythme annuel, a été de 9,3 %. En un an, par rapport à mars 1977, la hausse a été de 6,5 %.

La hausse des prix en mars a été surtout entraînée par une forte augmentation des prix alimentaires, de l'ordre de 1,3 %, et des loyers de 1 %. Les experts de l'administration espèrent que la hausse des prix alimentaires se ralentira, mais ils ne comptent plus l'enrayer en dessous de 6 à 8 % pour l'ensemble de l'année. Cependant les prix de gros ont augmenté à un rythme annuel de 7,2 % en mars, après avoir atteint en février 13,2 %.

Selon un rapport du département du travail, une famille américaine moyenne de quatre personnes, habitant en ville, a désormais besoin d'un revenu de 17 106 dollars par an pour avoir un standard de vie « moyen » contre 16 236 dollars un an auparavant.

PEROU

● *La production intérieure brute péruvienne* a enregistré en 1977 une baisse de 0,2 % contre une croissance de 3 % en 1976. Selon une étude économique publiée le 26 avril à Lima, ont progressé les secteurs minier (+ 28,5 %) et agricole (+ 0,2 %), tandis que reculaient ceux de la pêche (— 36 %), de la construction (— 12 %), de l'industrie manufacturière (— 2 %) et des services (— 1 %). — (*A.F.P.*)

SUISSE

● *Le commerce extérieur de la Suisse* a été déficitaire — de 500 millions de francs suisses — au cours du premier trimestre, alors qu'il était nettement excédentaire durant le trimestre précédent. Les exportations se sont élevées à 10 029 millions de francs suisses et les importations à 10 529 millions, ayant par rapport au premier trimestre de 1977 augmenté respectivement de 1,8 % et 0,8 %. L'une des principales dépenses de la Suisse a été l'achat de combustible pour les centrales nucléaires. — (*A.F.P.*)

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Flottement sur le dollar, bonne tenue du franc

Flottement du DOLLAR après son redressement récent, bonne tenue du franc en dépit d'un léger fléchissement à la veille du week-end, faiblesse persistante de la LIVRE STERLING et hausse du FRANC SUISSE, tels ont été les faits marquants de la semaine écoulée sur les marchés des changes.

Un peu hésitant dès le lundi, le DOLLAR évoluait irrégulièrement dans un marché un peu nerveux à la veille de la publication des résultats du commerce extérieur américain en mars, qui se traduisaient, mercredi, par une réduction sensible du déficit commercial (2,78 milliards de DOLLARS contre 4,51 milliards en février). Mais cette réduction n'eut qu'un impact réduit sur les marchés des changes, et cela pour deux raisons. La première est qu'elle était anticipée, en raison d'un dégonflement prévisible des importations de pétrole avant l'été. La seconde tient à la dégradation persistante des échanges américains avec le Japon, avec un déficit record pour le premier trimestre (9,68 milliards de dollars contre 6,21 milliards pour le premier trimestre 1977). Pour ces deux motifs, le DOLLAR fléchissait sensiblement, d'abord à Tokyo, où il tombait de 225 yen à 222 yen, puis à Francfort, où il revenait jeudi de 2,0750 DM à 2,0575 DM, à Zurich (1,93 FS) et à Paris (4,59 F contre 4,625 à 4,65 F).

Vendredi, un léger raffermissement, attribué, selon les milieux financiers internationaux, à l'intervention des banques centrales, permettait à la monnaie américaine de faire meilleure figure (223 YEN, 2,07 DM et 4,61 F). Il semble que, à la veille de la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire, les 29 et 30 avril à Mexico, les Etats-Unis soient désireux de voir le DOLLAR faire bonne figure. Ils affirment ne pas venir à cette réunion « les mains vides », comme en témoigne le durcissement de leur politique en matière de taux d'intérêt et de crédit (*voir ci-contre*).

Une chose est certaine en tout cas : la psychose baissière sur le dollar qui sévissait depuis des mois semble s'être évanouie, du moins pour l'instant. Le président Carter bénéficie d'un sursis dans l'opinion économique mondiale : même son projet de loi sur l'énergie pourrait se débloquer prochainement, le Congrès ayant fait des concessions sur le prix intérieur du gaz.

Le FRANC FRANÇAIS a poursuivi sa progression, non seulement par rapport au DOLLAR, qui a fléchi intrinsèquement, mais aussi par rapport aux monnaies fortes, gagnant 1 centime sur le DM, qui revient de 2,24 F à 2,23 F après avoir fléchi en dessous de 2,22 F. Un léger recul était toutefois enregistré en fin de semaine, bien que la publication d'un « mauvais » indice des prix en mai et l'annonce de la hausse sensible des tarifs publics n'aient guère eu d'influence : pour l'instant, les milieux financiers internationaux « font crédit » à M. Raymond Barre.

Une exception, à Paris comme ailleurs : le FRANC SUISSE, qui fait preuve, à nouveau, de fermeté. Le président de la Banque nationale suisse, M. Leutwiller, a déclaré que le dispositif helvétique de lutte contre l'afflux de capitaux étrangers ne sera pas levé dans l'immédiat, « le marché des changes étant encore instable ».

La LIVRE STERLING continue à subir des pressions à la baisse, la Banque d'Angleterre se voyant obligée d'intervenir assez massivement, comme aux mauvais jours de fin 1976, assurent les observateurs de la City. Depuis le début de l'année, la livre a perdu plus de 7 % en indice « pondéré » sur le commerce extérieur de la Grande-Bretagne, chaque fraction de 4 % correspondant à un point supplémentaire d'inflation. Pour beaucoup de spécialistes, si un jour ou l'autre la livre devait réintégrer le « serpent » monétaire européen ou un autre « animal » (selon M. Schmidt), elle le ferait au prix d'un « alignement » préalable.

A noter un petit événement sur le marché des changes de Paris : le yen japonais y sera coté officiellement à partir du 2 mai prochain. Les petites et moyennes entreprises y trouveront une indication plus précise, les grosses se fondant plutôt sur le cours du yen à Londres ou à Tokyo.

Sur le marché de l'or, le calme semble revenir progressivement après l'émotion causée par l'annonce que les Etats-Unis allaient vendre 70 tonnes de métal. Le cours de l'once a fléchi à nouveau en dessous de 168 dollars, pour remonter progressivement aux environs de 170 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,8290	8,4271	3,5391	3,7768	58,9303	4,0366	1585,74
	—	1,8295	8,5070	3,5967	3,7980	59,0562	4,0560	1586,54
New-York.	1,8290	—	21,7037	51,6795	48,4261	3,1036	45,3103	0,1153
	1,8295	—	21,5053	50,8646	48,1695	3,0978	45,1060	0,1153
Paris.....	8,4271	4,6075	—	238,11	223,12	14,3001	208,76	5,3143
	8,5070	4,6500	—	236,52	223,98	14,4052	209,74	5,3628
Zurich....	3,5391	193,50	41,9967	—	93,7046	6,0055	87,6755	2,2318
	3,5967	196,60	42,2795	—	94,7013	6,0904	88,6783	2,2678
Francfort.	3,7768	206,50	44,8182	106,7183	—	6,4090	93,5659	2,3817
	3,7980	207,60	44,6451	105,5951	—	6,4312	93,6400	2,3939
Bruxelles.	58,9303	32,2200	6,9929	16,6311	15,6029	—	14,5990	3,7162
	59,0562	32,2800	6,9419	16,4191	15,5491	—	14,5682	3,7223
Amsterdam	4,0366	220,70	47,9001	114,0568	106,8765	6,8497	—	2,5455
	4,0560	221,70	47,6774	112,7670	106,7919	6,8680	—	2,5665
Milan....	1585,74	867,00	188,17	448,06	419,85	26,9087	392,84	—
	1586,54	867,20	186,49	441,09	417,72	26,8649	391,15	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

BAISSE DU CUIVRE ET DU BLÉ

METAUX. — *Les cours du cuivre se sont repliés au Metal Exchange de Londres. En Grande-Bretagne, les stocks de métal sont revenus à leur niveau le plus bas depuis août 1976, soit à 552 900 tonnes (— 10 825 tonnes). Les exportations péruviennes tendent à reprendre leur rythme normal. Quant aux stocks mondiaux, ils se maintiennent encore à un niveau élevé bien supérieur à la normale.*

Effritement des cours de l'argent à Londres. Une firme privée prévoit une hausse des prix de ce métal jusqu'à 8 dollars l'once troy en 1979 en raison d'un déficit persistant de production.

Amélioration des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Les stocks britanniques de métal atteignent leur niveau le plus bas depuis décembre 1977. En outre, une mine vient de fermer en Cornouailles.

DENREES. — *Les cours du café ont été soutenus sur les différents marchés. La reprise des ventes à l'exportation par les pays producteurs d'Amérique centrale n'a pas exercé de répercussions sensibles sur le marché. La récolte de Colombie serait affectée par de mauvaises conditions climatiques.*

CEREALES. — *Vive baisse des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le Conseil international du blé évalue la récolte mondiale de la campagne 1978-1979 entre 395 et 405 millions de tonnes contre 384 millions de tonnes pour 1977-1978. Elle restera inférieure au niveau record enregistré en 1976-1977 (417,6 millions de tonnes). Cette hausse est due à l'accroissement de la production dans les pays communistes et en voie de développement, ce qui compensera et au-delà la diminution de la prochaine récolte américaine.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 28 avril 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 684,50 (692,50) ; à trois mois, 701,50 (710) ; étain, comptant, 6 115 (6 065) ; à trois mois, 6 060 (6 020) ; plomb, 305,50 (307,50) ; zinc, 290 (294).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 57,70 (58,60) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (75,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 150-155 (147-154).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 595 (1 526).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill., 57,15 (58,65) ; oct., 60,60 (60,15).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill., 232 (233) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai, 23,25 (23,40).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (615).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 52-53 (51,75-53).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 210,25-211 (210-210,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill., 147,16 (147,50) ; sept., 143,85 (146,30) ; sucre, juill., 7,92 (8,17) ; sept., 8,17 (8,33) ; café, juill., 153 (154,74) ; sept., 137,50 (138,40).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 108,40 (108,80) ; oct., 112,30 (112,35) ; café, juill., 1 390 (1 368) ; sept., 1 315 (1 300) ; cacao, juill., 1 953 (1 956) ; sept., 1 872 (1 889).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 616 (1 650) ; déc., 1 505 (1 530) ; café, juill., 1 180 (1 225) ; nov., 1 107 (1 132) ; sucre (en francs par tonne), août, 913 (928) ; oct., 933 (947).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill., 311 3/4 (322 1/2) ; sept., 314 1/2 (323) ; maïs, juill., 248 (256 1/4) ; sept., 246 1/4 (253 1/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

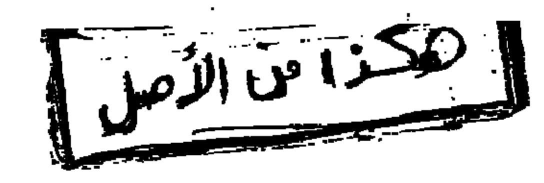
Nouveau cran à la baisse

Après une très courte période de stabilisation, la baisse des taux a repris sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour est revenu, pendant la plus grande partie de la semaine, de 8 1/2 % à 8 1/4 %, niveau le plus bas depuis octobre 1977. Vendredi, néanmoins, une légère tension relevait ce loyer à 8 1/2 %, en raison de la proximité d'un long week-end, des abondantes sorties de billets au profit des particuliers désireux de transformer les « ponts » en « viaducs » et d'importantes « tombées » d'effets achetés précédemment par la Banque de France.

Cette dernière a clairement marqué sa volonté de voir la détente s'accentuer, puisqu'elle a ramené de 8 3/8 % à 8 1/4 % son taux pour la dernière tranche de son adjudication effectuée le 19 avril, et annoncé une nouvelle adjudication pour le 2 mai, valeur 5 mai. Au surplus, elle s'efforçait, vendredi, d'atténuer la tension « technique » que nous avons relevée, en réduisant de 1/8 % ses taux de pensions contre bons du Trésor et bons à moyen terme des établissements semi-publics (respectivement 8 1/4 % contre 8 3/8 % et 8 3/8 % contre 8 1/2 % à trois mois).

Sur le marché, les commentaires vont bon train sur la date exacte de la prochaine réduction du taux de base bancaire, dont le signal serait donné par une baisse du taux d'escompte officiel. M. Monory, ministre de l'économie, a précisé, cette semaine, qu'il serait tenu compte aux établissements bancaires du mois de « pénitence » imposé à la veille des élections, avec un loyer au jour le jour élevé à 10 %, et supérieur au taux de base (9,30 %). On peut raisonnablement espérer de cette déclaration que la période de « récupération » nécessaire devrait être du même ordre, et qu'elle pourrait prendre fin prochainement.

A l'étranger, l'événement a été le relèvement du taux de base des banques américaines, dont le signal a été donné par la Chase Manhattan. Ce taux de base, fixé à 8 % depuis quatre mois, a été porté à 8 1/4 %, au plus haut depuis trois ans (exactement février 1975). Cette décision a été dictée par le comportement des autorités monétaires américaines qui, en quinze jours, ont fait passer le taux des « federal funds » (argent entre banques), de 6 3/4 % à 7 1/4 %, n'intervenant jeudi dernier que pour empêcher ce taux de déborder 7 5/16 % : c'est l'indication très nette qu'elles vont « modérément » durcir leur politique. — F. R.



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Parmi les fonds d'Etat indexés — bien orientés, dans leur ensemble — on a surtout remarqué l'*Emprunt 7 % 1973*, qui s'est distingué par sa fermeté.

Sur le marché des obligations, les taux de rendement se sont à nouveau tendus pendant la majeure partie de la semaine, mais à la veille du week-end, les offres se faisant plus abondantes, les cours étaient plus « discutés ». Il est vrai que le marché « primaire » paraît chargé pour l'avenir. A partir de lundi, quatre nouvelles émissions vont débuter *(Caisse nationale des autoroutes, Compagnie générale maritime, Compagnie bancaire* et *G.I.A.C.)* : ces emprunts représenteront une ponction de plus de 2 milliards de francs d'argent frais.

	28 avril	Diff.
4 1/4 % 1973	723	+ 31
7 % 1973	2 650	+ 139
Emp. 10,30 % 1975	98,40	+ 1,10
10 % 1976	100,80	+ 0,80
Emp. 10,30 % 1975	99,20	+ 0,40
P.M.E. 11 % 1977	101,30	+ 1,30
« Barre » 880 % 1977	102,80	+ 1,14
4 1/4 % 1963	103,20	+ 0,10
4 1/4-4 3/4 % 1963	95,20	+ 0,30
5 1/2 % 1965	108	— 0,60
6 % 1966	107,40	inchangé
6 % 1967	102,50	+ 0,50
C.N.E. 3 %	2 290,20	+ 31,20
Charbon 3 %	167	— 2

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Bail-Equipement va procéder à l'émission d'un emprunt de 63 millions de francs représenté par des obligations convertibles en action, au nominal de 210 F et échangeables sur la base d'une action pour une obligation. Le taux d'intérêt sera de 10 % puis de 11 %.

Le *Crédit foncier et Immobilier* annonce un bénéfice net de 17,5 millions de francs (contre 16,3). Le dividende global restera fixé à 9,90 F comme l'an passé. Les recettes totales encaissées par cet établissement en 1977 ont représenté 86,9 millions de francs (contre 48,9).

	28 avril	Diff.
Bail Equipement	195	+ 9
B.C.T.	115,20	— 9,80
Cetelem	251	— 10
Cie Bancaire	329	— 21
C.C.F.	127,50	+ 1,50
Crédit Foncier	335	+ 1,50
Finance de Paris	160	— 11
Locafrance	172,90	— 10,60
Prétabail	375	— 22
U.C.B.	214,50	— 20,50
U.F.B.	300	— 20
S.I.L.I.C.	221,50	— 0,50
S.N.I.	412	— 10
Cie du Midi (1)	376	+ 7
Eurafrance	233	— 10,50
Pricel	131,50	+ 8
Schneider	171,50	— 3,50
Suez	270,10	— 13,90

(1) Compte tenu du détachement d'un coupon de 14 F.

Alimentation

Beghin-Say, qui vient d'annoncer une perte de 127,28 millions de francs pour l'exercice écoulé, ne distribuera pas de dividende à ses actionnaires.

Les comptes de *Viniprix* se sont soldés par un bénéfice net de 12,58 millions de francs, le dividende global passant de 20,70 F à 22,50 F. Envisagée pour cette année, l'introduction à la cote officielle de la filiale à 70 % *Euromarché* devrait permettre de dégager d'importantes plus-values. Une attribution gratuite d'actions *Viniprix* peut être envisagée pour le quatrième trimestre.

Le bénéfice net de *Moët-Hennessy*, pour l'exercice de six mois qui a pris fin le 31 décembre 1977, a représenté 8,71 millions de francs. Un coupon de 8,40 F (12,60 F global) sera servi aux actionnaires. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé en 1977 à 1 527 millions de francs (contre 1 313 millions), le bénéfice net — toujours consolidé — atteignant 65,6 millions de francs (contre 40,14 millions).

	28 avril	Diff.
Beghin-Say	67,20	+ 1,60
B.S.N.-G.-Danone	475,10	— 19,90
Carrefour	1 675	— 55
Casino	1 148	— 37
Moët-Hennessy	501	+ 29
Mumm	370	— 3
Olida et Caby	160	— 3
Pernod Ricard	273,80	— 0,20
Radar	360	— 28
Raf. Saint-Denis	85,80	+ 11,30
S.I.A.S.	307	— 1,50
Vve Clicquot	597	— 3
Viniprix	434	— 1
Martell	411	+ 28
Guy. et Gascogne	269	— 26
Gén. Occidentale	188,50	— 4,50
Nestlé	7 640	— 310

Filatures, textiles, magasins

Les comptes de *Dollfus-Mieg* pour 1977 se sont soldés par une perte consolidée de 36,2 millions de francs, contre un déficit de 19,7 millions de francs. Aucun dividende ne sera distribué.

Sommer-Allibert, dont le bénéfice net s'est élevé à 13,64 millions de francs (contre 21 millions), distribue un dividende global de 26,85 F (inchangé), comme l'an passé.

	28 avril	Diff.
Dollfus Mieg	41	— 1
Sommer Allibert	435	— 40
Agache Willot	757	+ 55
Rondière	334	— 13
Saint-Frères	117	+ 18
Bail Investissement	248	— 22,10
C.F.A.O.	416	— 7
B.H.V.	103	— 14
Galeries Lafayette	66	+ 2,90
Nouv. Galeries	103	+ 10,50
Paris-France	92	+ 11
Prénatal	31	+ 3,20
Printemps	70,80	— 4,60
La Redoute	570	— 39
S.C.O.A.	85,80	+ 3,80
U.I.S.	294	inchangé
Bon Marché	171	+ 21

Bourses étrangères

NEW-YORK
Nouvelle hausse

Encore une excellente semaine pour Wall Street, où la hausse s'est poursuivie vigoureusement en dépit des « mauvaises nouvelles », notamment le relèvement des taux d'intérêt et l'inflation persistante. L'indice Dow Jones s'est adjugé près de 25 points à 837,32, après en avoir gagné 18 la semaine précédente, avec un volume de transactions encore exceptionnel : 203 millions de titres contre 212,3 millions.

Les cours ont progressé tous les jours, à l'exception du jeudi, où l'indice perdit 10 points, récupérés le lendemain. Lundi, ce fut une augmentation de 50 % des bénéfices d'Eastman Kodak qui donna le branle, l'optimisme des acheteurs n'étant entamé ni par le déficit commercial en mars (en réduction, il est vrai) ni par une forte hausse du prix de détail (0,8 %) en mars, ni par le relèvement du taux de base des banques vendredi (de 8 % à 8 1/4 %). Tout se passe comme si les opérateurs, tant étrangers qu'américains, anticipaient une amélioration de la situation à terme, et faisaient confiance à la Maison Blanche pour reprendre les choses en main. C'est pourquoi, cette semaine encore, les ventes bénéficiaires ont été aisément absorbées par des investisseurs pariant à la fois sur un marché haussier et sur un dollar convalescent.

	Cours 21 avril	Cours 28 avril
Alcoa	43 7/8	47 3/8
A.T.T.	62 1/4	62 3/4
Boeing	38 1/4	40
Chase Man Bank	32 1/8	30 3/4
Du P. de Nemours	113 1/4	116 3/4
Eastman Kodak	47 5/8	51 3/8
Exxon	47 1/8	47 1/8
Ford	48 7/8	51
General Electric	50	52 1/4
General Foods	28 1/4	29 7/8
General Motors	64 7/8	65 3/8
Goodyear	17 3/8	17 1/2
I.B.M.	253 1/4	265
I.T.T.	30 1/4	31 1/2
Kennecott	25 5/8	24 1/4
Mobil Oil	63 3/4	66 1/2
Pfizer	28 1/2	30
Schlumberger	68	71 1/8
Texaco	26 1/2	25 7/8
U.A.L. Inc.	23 3/4	25 3/4
Union Carbide	40 3/8	41 3/4
U.S. Steel	27 7/8	28 3/8
Westinghouse	19	20 1/8
Xerox Corp.	47 1/4	49 1/8

TOKYO
Irrégulier

L'allure du marché a été très irrégulière. Néanmoins, les cours ont légèrement progressé d'un vendredi à l'autre, et ce, avec des échanges toujours très étoffés.

Les transactions ont porté sur 1,5 milliard de titres contre 1,9 milliard.

Indices du 28 avril : Nikkei Dow Jones, 5 534,18 (contre 5 502,29) ; indice général, 409,87 (contre 411,83).

	Cours 21 avril	Cours 28 avril
Canon	513	
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	609	587
Matsushita Electric	675	671
Mitsubishi Heavy	133	133
Sony Corp.	1950	1830
Toyota Motors	968	948

FRANCFORT
Faiblesse

Baisse générale sur les marchés allemands, où l'on craint les effets de la hausse du DM et un ralentissement de l'économie. Repli des banques et des produits chimiques. Avance, en revanche, de l'automobile.

	Cours 21 avril	Cours 28 avril
A.E.G.	85,70	86,40
B.A.S.F.	136,80	134,10
Bayer	137,80	135,80
Commerzbank	228	223,50
Hoechst	131,80	131,70
Mannesman	163,60	162,20
Siemens	270,70	271,50
Volkswagen	198,60	203,20

LONDRES
Reprise

Les valeurs industrielles ont enregistré une forte reprise, en liaison avec Wall Street, notamment les pétroles. Les mines d'or, après s'être repliées en liaison avec le cours du métal, se sont redressées graduellement. Les fonds d'Etat, en revanche, ont été déprimés.

Indice du *Financial Times* : industrielles, 465,7 contre 455 ; mines d'or, 147,7 contre 136,8.

	Cours 21 avril	Cours 28 avril
Bowater	193	202
Brit. Petroleum	772	800
Charter	124	124
Courtaulds	109	119
De Beers	330	336
Free State Geduld*	19	20
Gt Univ. Stores	280	288
Imp. Chemical	337	341
Shell	527	553
Vickers	177	176
War Loan	34 3/8	32 5/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 24 AU 28 AVRIL 1978

Ventes bénéficiaires

OBSERVÉE depuis la mi-mars, la règle de l'alternance a une fois de plus été respectée à la Bourse de Paris : après une nouvelle étape de hausse, une réaction technique a eu lieu cette semaine, qui a entraîné un fléchissement de 3 % environ des différents indices.

Précédée d'une phase de consolidation, cette baisse a été intégralement acquise lors des trois dernières séances. De fait, les ventes bénéficiaires apparues dès lundi furent bien absorbées, et même au-delà le lendemain, le marché s'offrant ce jour-là le luxe d'une reprise sélective. Las ! Sous la pression des ventes, mais aussi et surtout à cause de la diminution des ordres d'achat, les cours fléchissaient mercredi et jeudi. A la veille du week-end, toutefois, et alors que beaucoup tablaient sur un nouveau repli, une tendance à la résistance s'affirmait très nettement. Finalement, d'un vendredi à l'autre, la Bourse a reperdu un peu *moins de la moitié des gains* enregistrés entre les 17 et 21 avril derniers. L'importance des pertes subies apparaît dans ces conditions assez limitée.

De l'avis général, cette purge — il faut bien l'appeler par son nom — était souhaitable, salutaire même dans un certain sens, assainissant un marché où le volume des achats à découvert commençait à se gonfler sensiblement. Après l'euphorie déclenchée par le discours de politique générale prononcé le 19 avril par le premier ministre, elle était à peu près inévitable. Les mesures destinées à favoriser les placements d'actions, que M. Barre s'est engagé à faire prendre, ne sont pas encore connues dans le détail, d'autant que leur effet pouvait être atténué par des limitations d'ordre fiscal. Dans cette attente, les opérateurs sont redevenus plus attentifs aux réalités économiques de l'heure et ont recommencé à s'interroger sur l'avenir. Si, d'un côté, la libération attendue des prix industriels promet de donner une bouffée d'oxygène à nombre d'entreprises, elle risque d'autre part, ajoutée à la hausse décidée des tarifs publics, d'aviver l'inflation, déjà difficilement contenue. Mais « il faut savoir ce que l'on veut », affirmait un professionnel.

Beaucoup attendent aussi de voir comment le pressant appel à la négociation lancé par M. Barre au patronat et aux syndicats se traduira dans les faits.

Compte tenu de toutes ces données, le moment est apparu propice aux prises de bénéfices. De fait, tout porte à croire que la Bourse, à l'imitation du pays, va fonctionner au ralenti la semaine prochaine : le pont de l'Ascension, qui suit de très près le 1er mai, risque d'être transformé en véritable viaduc. Autant profiter tout de suite des bons niveaux de cours pour se dégager, ce qu'a fait la grande masse de la clientèle particulière.

L'avenir du marché n'est pas pour autant bouché. Si l'on en croit M. Flornoy, syndic de la compagnie des agents de change, la marge de hausse est encore de 20 % d'ici à la fin de l'année. Le syndic s'en est déclaré persuadé, à l'occasion de l'annonce de la mise en place effective du marché unique au comptant au début de 1979. Optimisme de commande ? Dans l'environnement actuel, le meilleur comme le pire sont possibles. Mais à Wall Street, nombre d'investisseurs estiment que l'économie américaine a déjà franchi sa plus mauvaise passe. Si l'expansion reprend outre-Atlantique, l'Europe a de bonnes chances d'en ressentir les bienfaits. De plus, l'effet d'entraînement de Wall Street sur les marchés financiers est bien connu.

Pour l'instant, la Bourse de Paris continue de susciter l'intérêt des investisseurs étrangers — britanniques, suisses et surtout allemands — qui, l'arme au pied, restent aux aguets, prêts à profiter de la moindre occasion pour se placer sur un marché dont le potentiel de croissance leur paraît plus important qu'ailleurs.

ANDRÉ DESSOT.

Bâtiment et travaux publics

Rougier annonce un bénéfice net pour 1977 de 8,21 millions de francs (contre 1,84 million) après abandon de 12,5 millions de francs de créances consenties à la filiale *Mussy-Emballages*. Ce résultat étant reporté à nouveau, aucun dividende ne sera versé.

Les *Ets G. Leroy* ont enregistré une forte baisse de leur bénéfice (5,39 millions de francs contre 10,79 millions) en 1977. Afin de consolider le redressement financier de l'affaire, les actionnaires n'encaisseront là non plus aucun dividende.

Cerabati annonce pour 1977 un bénéfice net de 19,42 millions de francs (dont notamment 15,13 millions de plus-values) contre 5,29 millions. Les incertitudes conjoncturelles obligent le conseil à minorer le dividende global : 7,50 F contre 13,50 F.

	28 avril	Diff.
Auxil. d'Entrep.	440	— 25
Bouygues	644	— 47
Chim. et Routière	116	— 1
Ciments Français	117	+ 1
Dumez	810	+ 20
Ent. J. Lefebvre	280	— 14,90
Gén. d'Entreprise	193,20	— 17,80
Gds Travx Marseille	270	— 17,50
Lafarge	183	— 4,90
Maisons Phénix	1 060	— 53
Poliet et Chausson	170	+ 9

Matériel électrique, services publics

L'exercice 1977 d'*Alsthom-Atlantique* s'est soldé par un bénéfice net de 69,1 millions de F. Le dividende global restera inchangé à 9 F.

Le chiffre d'affaires réalisé l'an passé par *Matra* dans le secteur militaire s'est élevé à 1 022 millions (contre 834). Actuellement, sur un carnet de commandes global représentant près de 7,5 milliards de francs, 5 milliards ont pour objet l'armement (70 % de ces commandes sont destinées à l'exportation).

L.M.T. annonce pour l'exercice écoulé un chiffre d'affaires (H.T.) de 1 766 millions de francs (contre 1 718), le bénéfice net se situant à 83,4 millions de francs contre 60,1. Le dividende global passe de 78,90 F à 90,75 F.

Les actions *Meci* seront radiées du terme après la liquidation de juin prochain.

	28 avril	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	76,40	— 0,60
C.E.M.	60	+ 4,50
C.G.E.	363	— 19,50
C.S.F.	231	— 6,90
C.I.T. Alcatel	1 100	— 120
Matra	2 101	+ 81
Leroy-Somer	577	— 48
Moulinex	168	— 8,50
Machines Bull	37,40	+ 3,50
T.R.T.	540	+ 15
Télémécanique	762	— 83
Fse Tél. Ericsson	299	+ 39
Thomson-Brandt	192,90	— 8,10
Générale des Eaux	540	— 19
Lyonnaise des Eaux	448	— 17

Produits chimiques

Après trois exercices « saignants », le groupe « Rhône-Poulenc » a « enfin » dégagé un bénéfice net en 1977, dont le montant atteint 84 millions de francs contre un déficit de 364 millions l'année précédente. La marge brute atteint 1 440 millions de francs contre 982 millions.

Ce retour à l'ère des profits a été salué en Bourse par une hausse du titre de 2,5 % le 27 avril. Sans l'incidence financière imputable à la restructuration de la division « textiles » (325 millions de francs), le résultat consolidé aurait pu être plus « confortable », incluant 250 millions de francs de plus-values nettes sur cession de titres (ventes de la participation dans Ives Laboratoires).

Comme la « B.A.S.F. » et « Hoechst », l'allemand « Bayer » minore fortement son dividende pour 1977, qui revient de 8 à 6 DM par action. Les actionnaires d'outre-Rhin n'en souffriront pas, touchant pour la première fois un avoir fiscal de 3,375 DM. En revanche, les porteurs étrangers seront lésés, la législation allemande n'ayant « encore » rien prévu en leur faveur.

« Synthélabo » a réalisé en 1977 un bénéfice net de 27,3 millions, peu différent du précédent (27,1 millions). Le dividende global est maintenu à 9,75 F.

	28 avril	Diff.
C.M.-Industries	221	— 17
Cotelle et Foucher	109	+ 7
Institut Mérieux	393	— 30,80
Laboratoire Bellon	215	— 11,80
Nobel-Bozel	59,50	— 0,30
Pierrefitte-Auby	71,85	— 1,75
Rhône-Poulenc	88,50	+ 2,60
Roussel-Uclaf	263,90	— 3,10
B.A.S.F.	296,50	— 3,50
Bayer	297,30	— 5,20
Hoechst	287	— 3,30
Norsk Hydro	162,10	— 6,90

Métallurgie, constructions mécaniques

L'exercice 1977 de la holding *Chiers-Châtillon* se solde sans bénéfice ni perte, après 791 millions de francs de provision couvrant les pertes des filiales, compensées par des plus-values d'apport. Aucun dividende ne sera distribué.

Le dividende global de « P.S.A. Peugeot-Citroën » est porté de 15 F à 17,25 F. Le bénéfice net de la « SAGEM » s'élève à 22,9 millions de francs en 1977, contre 20,7 millions de francs, le dividende global étant fixé à 26,80 F (+ 9,6 %).

Le bénéfice net comptable d'« ELM-Leblanc » est de 7,16 millions de francs contre 8 millions, la marge brute s'élevant à 13,5 millions de francs contre 12,9 millions de francs. Le dividende global est porté de 33,60 F à 37,50 F sur un capital augmenté de 25 % par attribution gratuite.

Le bénéfice net comptable de « Rosières » ressort à 2,87 millions de francs contre 4,76 millions de francs en 1976 et 2,6 millions de francs en 1975. Le dividende global est porté de 15 F à 18 F (+ 20 %).

	28 avril	Diff.
Chiers-Châtillon	17,80	— 0,20
Creusot-Loire	82	— 2
Denain-Nord-Est	40,85	+ 0,05
Marine-Wendel	68	+ 7
Métal.-Normandie	66,10	+ 1,10
Pompey	73,50	+ 7,70
Sacilor	34,80	— 0,60
Saulnes	42	+ 0,50
Usinor	24,40	— 0,60
Vallourec	87	— 7
Alspi	73	+ 1
Babcock-Fives	94,30	+ 1,70
Gén. de Fonderie	99,30	+ 0,80
Poclain	182	— 37
Sagem	587	— 14
Saunier-Duval	168	+ 11,50
Penhoët	247	— 3
Peugeot-Citroën	362	+ 12
Ferodo	449	— 17

(1) Compte tenu d'un coupon de 8 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Pour la quatrième année consécutive, les comptes de *Kléber-Colombes* se sont soldés en 1977 par une perte de 46,77 millions de francs pour la société (contre 59,83 millions) et de 36,94 millions de francs pour le groupe (contre 59,67 millions).

	28 avril	Diff.
Imétal	62	1,50
Penarroya	37,30	— 0,70
Charter	10,45	— 0,30
Inco	74	— 1,10
R.T.Z.	16,85	— 0,40
Tanganyika	11,80	+ 0,10
Union Minière	111,50	+ 0,10
Z.C.I.	0,69	+ 0,03
Kléber	46	— 3
Michelin	1 426	— 74

Pétroles

Comme annoncé (« le Monde » des 16-17 avril), « Esso-S.A.F. » majore son dividende qui passe de 5,60 F à 7,35 F. D'ici à 1983, la société sera amenée à investir 1 milliard de francs pour satisfaire la demande et lutter contre la pollution.

	28 avril	Diff.
Aquitaine	435	— 10
Esso	74,10	— 1,30
Franç. des Pétroles	126,20	— 3,50
Pétroles B.P.	67,90	+ 0,10
Primagaz	135	— 5
Raffinage	75,20	— 5,10
Sogerap	80	+ 0,55
Exxon	220	inchangé
Petrofina	595	— 5
Royal Dutch	266,50	— 2,10

Valeurs diverses

Les résultats consolidés du groupe de *l'Oréal* en 1977, se traduisent par un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de francs (+ 14 %), un bénéfice d'exploitation de 303 millions de francs contre 360 millions, et un bénéfice net ramené de 195,2 millions de francs à 134,7 millions, en raison, notamment des pertes subies par la filiale italienne (29 millions de francs). Les résultats de 1978 devraient s'inscrire en forte progression par rapport à 1977 et en sensible augmentation par rapport à 1976, c'est-à-dire aux environs de 400 millions de francs.

Dans cinq ans, a déclaré le président, M. Dalle, les deux tiers du chiffre d'affaires seront réalisés à l'étranger, la part de la France tombant déjà en dessous de 42 % au cours de l'année 1978.

Une action gratuite pour quatre anciennes va être distribuée, jouissance 1er janvier 1977, le dividende global de 15,98 F étant maintenu sur le capital ainsi augmenté.

Après provisions et compte non tenu de 1,7 million de francs de plus-values de cession, le bénéfice net de *Hachette* s'élève à 19,7 millions de francs contre 19,1 millions. Le dividende global passe de 6,75 F à 9 F, et le capital est porté de 279,7 millions de francs à 700,4 millions par réévaluation des actifs non amortissables. Le bénéfice avant impôt des *Presses de la Cité* s'élève à 18,1 millions de francs contre 13,6 millions. Après un impôt de 10,3 millions prélevé sur les premiers bénéfices de la filiale à 50 % chargée du recrutement d'adhérents pour la vente par correspondance (groupe France-Loisirs), et la reprise d'une taxation normale, le bénéfice net revient à 7,8 millions de francs. Dans un souci de « clarification des comptes », le conseil a décidé de passer dans les comptes de 1977, une provision de 18,5 millions, anticipant les charges d'impôts que la société mère aura à payer sur les bénéfice de la filiale S.P.C.I. pour les années 1978 à 1980, de sorte que le résultat se traduit par une perte comptable de 10,6 millions de francs.

Le dividende global est porté de 8,78 F à 10,50 F.

Le profit net de la compagnie de *Navigation Mixte* s'élève à 14,1 millions de francs contre 10 millions, le dividende global passant de 9 F à 9,60 F.

Jacques Borel International se traduit en 1977, par un déficit de 164,6 millions de francs, après imputation de pertes exceptionnelles. L'exercice 1978 sera encore déficitaire, malgré les mesures de redressement, l'équilibre ne devant être atteint qu'en 1979.

	28 avril	Diff.
L'Air Liquide	296	— 14
Bic	484,10	+ 24,10
Europe 1	488	— 39
L'Oréal	781	+ 18
J. Borel	116,80	— 1
Club Méditerranée	413	— 38,30
Arjomari	126	— 7,90
Hachette	173	— 15,80
Presses de la Cité	274	— 16
P.O.K.	87,50	— 2,30
St-Gob. P.-à-M.	149	— 3,80
Skis Rossignol	1 650	— 100
Chargeurs Réunis	176	— 7,50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 avril	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril
Terme	180 480 231	187 854 858	187 641 311	129 087 962	111 816 159
Compt.					
R. et obl.	90 562 199	119 693 711	104 439 143	169 847 989	114 094 330
Actions	67 705 084	87 324 024	74 428 438	81 413 133	63 694 771
Total	338 747 514	394 872 593	366 508 888	380 349 084	289 605 260
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	132,8	134,5	132,2	131,2	129,5
Etrang.	99,8	100,5	100,2	100,2	99,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance	133,9	135,1	133,4	131,1	130,3
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	75,8	75,9	76,2	74,5	74,2

Rumeurs

En moins de quinze jours, le cours de l'action Financière de Paris vient de perdre près de 10 %, avec un volume d'affaires assez considérable (250 000 titres pour la semaine écoulée) et au milieu des rumeurs les plus diverses et les plus alarmistes au sujet des intérêts du groupe dans la sidérurgie et l'immobilier. Certes, Paribas, comme on l'appelle familièrement, a toujours attiré les rumeurs comme le paratonnerre la foudre. En juin 1974, on le disait, à tort, lourdement engagé dans le krach de la banque allemande Herstatt, ou même dans la spéculation sur le cuivre (!). Cette fois-ci, la chose est plus sérieuse. Pour l'immobilier, dont la situation est peu satisfaisante, le groupe y est engagé comme d'autres, avec ses problèmes (la SACI notamment) : il assure avoir constitué les provisions suffisantes. Pour la sidérurgie, l'un de ses centres d'intérêt favoris, tant en France (Chiers, Chatillon, Saulnes et Gorcy) qu'en Belgique (groupe Frère Cobepa) c'est plus important. La Banque de Paris et des Pays-Bas, qui représente un tiers environ des actifs du groupe, figure parmi les principaux créanciers de la sidérurgie française, à court et à moyen terme, derrière la B.N.P., mais à un niveau qui dépasse le milliard de francs. Actuellement, les conversations avec les pouvoirs publics sur l'« aménagement » de l'énorme dette de l'industrie française de l'acier, suspendues avant les élections, ont repris, dans une « très bonne atmosphère », paraît-il. Il n'en reste pas moins que, selon M. Monory, ministre de l'économie, les banques comme l'Etat devront « prendre leur part du fardeau ». Il ne s'agit certes pas de mettre en péril leurs bilans, mais de consolider une dette à court et à moyen terme dont le poids est devenu proprement insupportable. Dans cette affaire, les établissements auront beau jeu de faire valoir que le maintien et surtout l'accroissement de leur concours leur ont été très instamment « suggérés » par les pouvoirs publics. Une affaire à suivre. — P. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1978 a été tiré à 567 832 exemplaires.

A Rome

Un long message manuscrit de M. Aldo Moro est publié par le quotidien « Il Messaggero »

De notre correspondant

Rome. — Le quotidien romain *Il Messaggero* a publié, ce samedi 29 avril, une nouvelle lettre signée de M. Aldo Moro. Ce texte manuscrit est parvenu à 1 h. 15 du matin, selon un moyen inhabituel, et sans être accompagné d'un communiqué des Brigades rouges : il se trouvait dans la voiture d'un journaliste, alerté par un coup de téléphone anonyme.

La lettre ressemble cependant aux précédentes. C'est bien la calligraphie et le style du président de la démocratie chrétienne. Apparemment, il était donc vivant en fin de semaine, malgré le « non » opposé par le gouvernement aux exigences des ravisseurs. Ceux-ci réclamaient la libération de treize détenus et menaçaient, à défaut d' « *une réponse immédiate et définitive* », d'assassiner M. Moro.

La sixième lettre publique de l'otage n'est pas destinée à une personne précise. Toute la démocratie chrétienne s'y trouve interpellée, ainsi que M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste, qui suggère une initiative unilatérale du gouvernement pour sauver la vie de l'otage. « *Malheur, cher Craxi, si son initiative échouait !* », écrit le président de la D.C.

Ce dernier est visiblement au courant de ce qui se dit et s'écrit sur son compte. On veut le faire passer pour drogué ou torturé, donc pour irresponsable. C'est faux, affirme M. Moro, qui remarque amèrement : « *On dit que je suis un autre, et que je ne mérite pas d'être pris au sérieux. Alors, on ne répond même pas à mes arguments.* »

M. Moro utilise les arguments qu'il avait déjà employés : on doit négocier avec les ravisseurs, pour épargner la vie d'un homme dont la famille a absolument besoin, et pour sauver un homme d'Etat dont la présence à Rome est plus utile au pays que celle des treize terroristes en prison. Souvenez-vous, insiste M. Moro, regardez autour de vous : d'autres Etats ont négocié dans des cas semblables, et ils ne se sont pas écroulés.

L'otage réaffirme qu'il ne voulait pas être président de la démocratie chrétienne. C'est le secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini, qui l'aurait « *obligé à occuper ce poste* ». Mais, puisqu'il l'occupe, il convoque d'urgence le conseil national et « *délègue la présidence à M. Riccardo Misasi* ». La réunion aura pour objet la libération du président.

M. Moro ne semble pourtant pas croire au « *miracle du retour de la D.C. à elle-même* ». Il accuse, par avance, les dirigeants du parti du « *bain de sang* » qui risque de se produire, car « *les choses seront claires rapidement* ». Il rappelle enfin que « *les hommes du pouvoir* » ne seraient pas dignes de participer à ses funérailles.

Dans cette lettre, comme dans les précédentes, M. Moro se pose en défenseur de la légalité. Il s'étonne que les instances régulières du parti n'aient pas été convoquées. C'est le parti, à ses yeux, qui semble représenter le pouvoir, non le gouvernement ou le Parlement. C'est sur lui qu'il fonde ses espérances et déverse toute son amertume.

Un « non » définitif aux Brigades rouges

Des députés de l'opposition s'étaient étonnés, pour leur part, que le Parlement n'ait pas vraiment discuté du cas de M. Moro, et ils reprochaient au gouvernement d'être complètement paralysé depuis l'attentat du 16 mars.

Le président du conseil, M. Julio Andreotti, leur a répondu vendredi soir à la télévision, en soulignant que le conseil des ministres s'était réuni à six reprises et qu'il avait publié cinquante décrets-lois depuis l'enlèvement de M. Moro. M. Andreotti a précisé que le refus de céder aux terroristes était définitif : « *Le gouvernement a juré fidélité à la Constitution, donc juré de respecter et de faire respecter les lois. C'est une limite qu'aucun de nous n'a le droit de franchir.* »

On a relevé, d'autre part, cette précision intéressante : la trêve entre les partis (c'est-à-dire la collaboration entre démocrates-chrétiens et communistes) « *sera encore nécessaire pendant longtemps* ».

Les partisans d'un compromis avec les Brigades rouges s'étaient beaucoup dépensés ces derniers jours. Savaient-ils que M. Moro était vivant malgré le rejet de l'ultimatum ? On se demande à Rome si l'otage n'est pas resté en contact avec sa famille. Celle-ci, dans chacune de ses lettres publiques, a dit au président de la D.C. que sa fille Anna était « *en bonne santé* ». Serait-ce un code ?

ROBERT SOLÉ.

LA LETTRE DE L'OTAGE

« Chacun portera la responsabilité de ce bain de sang »

Dans la lettre attribuée à M. Aldo Moro, et que publie ce samedi 29 avril le quotidien romain *Il Messaggero*, on lit notamment :

« *C'est vrai, je suis prisonnier, et je ne suis pas heureux. Mais je n'ai subi aucune coercition, je ne suis pas drogué, j'écris avec mon style, aussi vilain soit-il, avec ma calligraphie habituelle.* (...)

» *Entre les Brigades rouges et moi, il n'y a pas la moindre identité de vues. J'ai soutenu depuis le début (et l'ai démontré il y a plusieurs années) qu'un échange de prisonniers politiques était acceptable, comme en temps de guerre.* (...) *Qu'est-ce qui permet de dire que l'Etat s'écroule si une fois ou l'autre, un innocent survit en échange d'une autre personne qui quitte la prison pour l'exil ?*

» *A la démocratie chrétienne on n'affronte pas les problèmes avec courage. Dans l'affaire qui me concerne, la D.C. a, en substance, avalisé ma condamnation à mort. Elle s'est accrochée à ses principes discutables, ne faisant rien pour éviter qu'un homme quelconque, mais qui est aussi son dirigeant prestigieux, un militant fidèle, soit conduit à la mort.*

» *Je mourrai, si le parti le décide, dans la plénitude de ma foi chrétienne, et dans l'amour immense d'une famille exemplaire que j'adore.* (...) *Ce bain de sang ne conviendra ni à Zaccagnini, ni à Andreotti, ni à la D.C., ni au pays. Chacun portera sa responsabilité.* (...)

» *Autour de moi, je le répète, je ne veux pas les hommes du pouvoir, mais seuls ceux qui m'ont aimé vraiment, qui continueront à m'aimer et prieront pour moi. Si tout est décidé, que soit faite la volonté de Dieu. Mais qu'aucun responsable ne se cache derrière l'accomplissement d'un devoir présumé. Les choses seront claires, elles seront claires rapidement.* »

● *La préfecture de police de Turin* a démenti, vendredi 28 avril, qu'un journaliste ait pu approcher Cristofo Piancone, membre des Brigades rouges, blessé et arrêté le 11 avril dernier dans cette ville, où il est hospitalisé depuis sous surveillance. Ces précisions font suite à la publication de « révélations » du terroriste dans deux quotidiens italiens, qui, sous forme d'interview de Piancone, avaient donné des indications sur les structures et les projets des Brigades rouges. A la suite de cette mise au point, le journaliste auteur de l'article a reconnu qu'il n'avait effectivement pas pu rencontrer le blessé et lui parler directement. « *Mais,* a-t-il ajouté, *il y a près de deux milles personnes qui travaillent dans cet hôpital.* » — *(A.F.P.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *M Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P.*, a été reçu vendredi matin 28 avril par M. de Guiringaud. La conversation a porté notamment sur la situation au Sud-Liban.

M. Kaddoumi a remercié le ministre des affaires étrangères pour l'esprit dans lequel la France a participé à l'action de la force des Nations unies au Sud-Liban. Il a rappelé également que, lors de la récente visite de M. Waldheim au Proche-Orient, l'O.L.P. s'est engagée à apporter sa collaboration à la FINUL.

● *Selon l'hebdomadaire « Jeune Afrique »*, qui présente dans son numéro du 3 mai une enquête sur les « *contacts secrets entre le Maroc et Israël* », M. Menahem Begin aurait « *failli rencontrer* » deux fois le roi Hassan II. Le souverain se serait entretenu, en octobre 1976, avec M. Rabin, le prédécesseur de M. Begin, lorsque le dirigeant travailliste a fait une visite secrète de deux jours au Maroc.

● *Une délégation du Mouvement national libanais* (progressiste), composée de représentants du parti Baas arabe socialiste au Liban (pro-irakien), du parti syrien populaire socialiste, du parti progressiste socialiste (P.S.P.), des nassériens indépendants (Mourabitoune), de l'Organisation de l'action communiste au Liban, du parti communiste libanais et d'un progressiste indépendant, a réaffirmé, vendredi 28 avril au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, son interprétation de la mission des « casques bleus » au Liban. Ils doivent « *mettre fin à la confrontation armée et occuper les positions qui doivent être en principe évacuées par Israël* », mais n'être en aucun cas des « *gendarmes exerçant une certaine autorité en dehors de la zone occupée* ».

● *Quatre soldats du contingent*, incorporés au 39e régiment d'infanterie à Rouen, ont été mis aux arrêts « *pour activités syndicales* », selon un comité de soldats, MM. Pierre Louvard, Jacques Glaise, Gérard Torquet et Jean-Pierre Majorel ont été interpellés à la fin de la semaine dernière par la sécurité militaire pour avoir fait signer la pétition des comités de soldats réclamant notamment le droit aux permissions et le transport gratuit.

A B C D F G H

AUX ÉTATS-UNIS

Le limogeage du général Singlaub pourrait accentuer le malaise de l'armée

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a, toutes proportions gardées, son MacArthur, et même un MacArthur récidiviste, en la personne du général à deux étoiles John Singlaub. Agé de cinquante-six ans, ayant derrière lui trente-cinq années de carrière militaire, de la seconde guerre mondiale au Vietnam en passant par la Corée, ce général s'était fait remarquer il y a un an, alors qu'il était chef d'état-major des troupes américaines en Corée.

M. Carter venait de décider un retrait progressif des G.I. de la péninsule (on sait que ce retrait a été récemment réduit au point de devenir quasi insignifiant cette année). Le général Singlaub avait déclaré à un journaliste que cette décision pouvait « *conduire à une guerre* ». Convoqué aussitôt par le président en personne, le fautif avait été muté quelque temps plus tard au poste de chef d'état-major du commandement régional de l'armée à Atlanta (Georgie) où il se trouvait jusqu'au jeudi 27 avril.

Il ne s'agissait pourtant que d'une demi-mesure, M. Carter ayant évité de parler de « *punition* ». Cette indulgence a-t-elle encouragé le général dans son franc-parler ? Il s'est, en tout cas, rendu coupable d'une incartade plus sérieuse jeudi. Devant une assemblée d'élèves officiers (la réunion se tenait à huis clos, mais l'inévitable bande magnétique a été retrouvée par les autorités), le général Singlaub a jugé que la décision d'attente prise par M. Carter en ce qui concerne la bombe à neutrons équivalait à la faute du « *joueur de bridge qui se débarrasse de son atout* ». Il la juge pour sa part « ridicule ». Le général a encore critiqué les traités sur le canal de Panama, s'inquiétant notamment des liens entre Panama et Cuba.

C'en était trop cette fois : le lendemain même de son discours, vendredi 28 avril, le général était convoqué à Washington par le secrétaire à l'armée de terre, M. Clifford Alexander, en présence de son commandant de région, le général Kroesen.

Une demi-heure après son arrivée, le Pentagone faisait savoir que le fautif « *avait donné son accord pour sa mise à la retraite* ». Ce limogeage définitif ne semble pas avoir modifié l'opinion du général, qui, a-t-il déclaré, « *ne regrette pas d'avoir exprimé la vérité telle qu'il la voit* ».

L'embarras pourrait être aussi celui du président, car le général Singlaub, après cette mise à la retraite dont la date effective reste encore à déterminer, ira vraisemblablement grossir la cohorte déjà nombreuse des anciens militaires mécontents. Si les généraux encore en activité ont été jusqu'ici très loyaux envers M. Carter — le soutien actif des chefs d'état-major a été décisif dans la bataille pour la ratification des traités sur le canal de Panama, — les retraités, ayant retrouvé l'usage de la parole, expriment souvent à haute voix ce que leurs camarades d'active pensent tout bas.

Par son rejet du bombardier B-1 et ses tergiversations dans l'affaire de la bombe à neutrons, le président s'est fait de nombreux ennemis dans ces milieux. Déjà le général Singlaub a eu droit aux éloges de certains congressistes ; même l'ancien président Ford a jugé cette mise à la retraite « malheureuse ».

M. T.

M. Giscard d'Estaing souhaite associer l'opposition aux débats sur les problèmes de sécurité et de désarmement

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui passe le week-end du 1er mai dans sa propriété d'Authon (Loir-et-Cher), a mis à profit la visite qu'il a effectuée vendredi 28 avril à Lyon, à l'occasion de l'inauguration du métro de cette ville, pour faire un nouveau pas sur la voie de la « *cohabitation raisonnable* » qu'il souhaite établir entre la majorité et l'opposition. Il a en effet indiqué à M. Charles Hernu (P.S.), maire de Villeurbanne, au cours d'une conversation dans le métro, qu'il souhaite s'entretenir des questions relatives à la sécurité nationale et au désarmement avec les responsables de l'opposition qui s'occupent de défense nationale. Jeudi, M. Pierre-Christian Taittinger (P.R.), sénateur de Paris, chargé par le gouvernement d'une mission de réflexion et de proposition sur le désarmement, avait précisé aux membres de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale que le gouvernement a l'intention de proposer la nomination de représentants de l'opposition au sein de la délégation française à la session spéciale de l'ONU sur le désarmement.

Dans l'entourage du chef de l'Etat, on relève que cette démarche s'inscrit dans une double logique. D'une part, celle qui préside à la composition des délégations françaises : il est de tradition que le gouvernement fasse appel à des parlementaires. D'autre part, le fait de convier des représentants de la gauche correspond au souhait exprimé à plusieurs reprises par M. Giscard d'Estaing d'informer l'opposition sur les grands sujets intéressant l'avenir de la France.

« Muscler » l'économie française

Les échecs de la politique de « cohabitation raisonnable » à l'Assemblée nationale, tant pour la désignation des présidents des commissions permanentes que pour l'attribution des postes de rapporteurs au sein de la commission de la défense nationale, n'ont donc pas entamé la volonté d'ouverture du président de la République. Il a d'ailleurs affirmé au micro de TF 1 : « *Je constate qu'il y a un certain progrès dans cette direction. Sur le plan politique, il existe une certaine normalisation. De même sur le plan des relations sociales, nous avons pu avoir avec les principaux intéressés des entretiens utiles et précis.* »

Improvisant, à la suite de son discours d'inauguration du métro de Lyon, M. Giscard d'Estaing a également évoqué « *les problèmes réels que les Français abordent tous les jours* ». Il a notamment indiqué : « *L'enjeu est tout à fait clair. La question qui est posée est : comment notre pays pourra maintenir et rétablir l'emploi pour tous, assurer le développement de nos ressources et de notre progrès. Il est illusoire de penser que l'emploi viendra d'une économie qui ne sera pas productive.* (...) *Deux objectifs économiques doivent donc être poursuivis : d'abord le redressement entrepris par le premier ministre et le gouvernement. Il est en cours, mais il n'est pas achevé. Ce redressement nécessite des efforts réels et tenaces, dosés et répartis. Ensuite le développement de nos capacités de production et de concurrence. Il s'agit de muscler l'économie française. Cette idée simple suppose notamment la restauration de l'exercice croissant de la responsabilité et de l'initiative à tous les niveaux. Sur le bien-fondé de cette démonstration, personne ne peut avoir des doutes.* »

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL APPROUVE LE PROJET DE LOI RELATIF AU F.M.I.

Le Conseil constitutionnel a jugé conforme à la Constitution le projet de loi portant augmentation de la quote-part de la France au F.M.I. Cet arrêt a été rendu samedi 29 avril en fin de matinée. Le Conseil constitutionnel avait été saisi par le groupe communiste de l'Assemblée nationale.

MOUVEMENT SOUS-PRÉFECTORAL

Le mouvement sous-préfectoral suivant a été publié samedi 29 avril au *Journal officiel* :

— *M. Jacques Barthélémy*, directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, est nommé sous-préfet de Nontron (Dordogne).

— *M. Jean Larpenteur*, directeur du cabinet du préfet de la Moselle, est nommé sous-préfet de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

— *M. Désiré Carli*, sous-préfet de Fontenay-le-Comte (Vendée), est nommé sous-préfet de Castres (Tarn).

— *M. Guy Collet*, sous-préfet de Die (Drôme), est nommé sous-préfet de Fontenay-le-Comte (Vendée).

— *M. Charles Merz*, administrateur en chef des affaires d'outre-mer, est nommé sous-préfet de Die (Drôme).

— *M. Jacques Lambert*, directeur de cabinet du préfet du Loir-et-Cher, est nommé directeur de cabinet du préfet de la Loire.

— *M. Jean Labussière*, commissaire principal de la marine, est nommé sous-préfet de deuxième classe, directeur du cabinet du préfet du Loir-et-Cher.

— *M. Bertrand Landrieu*, secrétaire général de la préfecture de la Manche, est nommé sous-préfet hors cadre.

— *M. Louis-Dominique Laugier*, directeur du cabinet du préfet de la région Poitou-Charentes, est nommé sous-préfet hors cadre.

Lors de son synode national

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE ÉTUDIE LE DIFFICILE PROBLÈME DE LA « RELÈVE »

Le synode national de l'Eglise réformée de France (E.R.F.) s'est ouvert à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) par le message du nouveau président du conseil national, M. Max-Alain Chevallier.

Après avoir noté qu'il y avait, à côté de ce que l'on appelle, parfois, les « *médiocrités* » et les « *infidélités* » de l'Eglise, des motifs de se réjouir, l'orateur a cru devoir « *demander pardon* » à ceux qui, l'an dernier, avaient été « *troublés ou scandalisés* » par le texte du synode de l'E.R.F. à Angers sur l'éthique sexuelle (*le Monde* daté 24-25 mai 1977). Il s'agit là, a-t-il dit « *de malentendus ou de divergences sur les mêmes méthodes d'interprétation de l'Ecriture. Notre ordre du jour de l'an dernier voulait être une prédication* ».

Cette année, le synode aura à s'occuper des ministères dans l'Eglise et des difficiles problèmes que pose la « *relève* », puisqu'il faut s'apprêter à remplacer, dans les dix prochaines années, les très nombreux pasteurs arrivés à l'âge de la retraite.

Le rapporteur a salué les ministères déjà nombreux « *non professionnels* » et il a constaté que ce type de ministère, qui en général n'est pas à plein temps, devrait augmenter : c'est ce que l'on a appelé parfois « *les pasteurs aux pieds nus* » et qui ne seraient pas forcément des pasteurs ou le seraient autrement...

Enfin, M. Max-Alain Chevallier a relevé les nombreux indices actuels permettant d'affirmer que « *l'Eglise réelle ne coïncide plus avec l'Eglise légale* ».

● *La Journée des cités unies*, fête des communes du monde, est célébrée le 30 avril, avec pour thème cette année : « Cités unies pour un nouvel ordre mondial ». Les trois mille cinq cents communes affiliées à la Fédération mondiale des villes jumelées — qui patronne cette fête — organisent à cette occasion diverses manifestations artistiques, culturelles et sportives.

Cette « journée » est marquée par le lancement d'une grande enquête parmi les jeunes sur le thème de la violence armée et du désarmement.

« POLITIQUE-HEBDO » A DES PROJETS

L'hebdomadaire *Politique-Hebdo* ne sera pas mis en vente cette semaine. La direction du journal fait état de « *difficultés techniques rendant aléatoire une parution au cours d'une semaine à très faible vente en raison de plusieurs jours de congé* » pour justifier sa décision. La rédaction de *Politique-Hebdo* prie ses lecteurs et abonnés de bien vouloir excuser ce contretemps « *et lui donne rendez-vous normalement le samedi 6 mai à Paris et le 8 mai en province pour son prochain numéro* ».

Dans ce numéro du 6 mai, *Politique-Hebdo* se propose d'exposer le projet que sa direction prépare pour la rentrée : le lancement d'un nouveau titre qui, à partir d'une large confrontation d'idées, réaffirmerait la volonté profonde de ceux qui souhaitent l'union de la gauche. MM. Jean Elleinstein, Claude Bourdet et Jack Lang notamment auraient déjà donné leur accord pour ce projet de journal, qui se substituerait alors à *Politique-Hebdo*, après la suspension de parution de l'été.